



BUDGET 2014

**Avec décision du Parlement
du 18 décembre 2013**

TRÉSORERIE GÉNÉRALE
BUDGET 2014
APRES DECISION DU PARLEMENT DU 18 DECEMBRE 2013

	PROJET DE BUDGET 2014		BUDGET DEFINITIF 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
COMPTE DE RESULTATS				
Charges et revenus	899'932'100	894'453'900	899'652'100	894'203'900
Excédent de charges		5'478'200		5'448'200
INVESTISSEMENT				
Dépenses et recettes	51'608'900	13'074'400	51'758'900	13'074'400
Investissements nets		38'534'500		38'684'500
FINANCEMENT				
Investissements nets	38'534'500		38'684'500	
Amortissements		36'584'000		36'584'000
Excédent de charges	5'478'200		5'448'200	
Insuffisance de financement		7'428'700		7'548'700
VARIATION DE LA FORTUNE				
Insuffisance de financement	7'428'700		7'548'700	
Report au bilan (passifs)	49'658'400		49'658'400	
Report au bilan (actifs)		51'608'900		51'758'900
Variation de la fortune (s/compte de résultats)		5'478'200		5'448'200
DEGRE D'AUTOFINANCEMENT		80.72%		80.49%

Modifications

En page 145, les nouveaux émoluments de la rubrique 320.4210.00 sont retirés et le montant de la rubrique passe de 265'000 à 15'000 francs.

En page 204, la rubrique 422.5060.00 Equipements et véhicules est adaptée de 400'000 francs à 550'000 francs de manière à tenir compte de la part 2014 du crédit supplémentaire en lien avec l'acquisition du logiciel de comptabilité analytique A16 demandé par la Confédération.

En page 251, la rubrique 520.3636.07 PaléoJura - subventions à des tiers est réduite de 970'000 francs à 690'000 francs.

Trésorerie générale, le 18 décembre 2013.

TABLE DES MATIERES

Brève définition des principaux termes techniques utilisés	
Présentation schématique du budget 2014 en 4 phases	1
PREAMBULE	2
<u>PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX</u>	
I. Aperçu général	6
II. Compte de résultats	18
1. Introduction	18
1.1. Généralités	18
1.2. Procédure budgétaire	19
1.2.1. Frais de personnel	19
1.2.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	20
1.2.3. Charges de transfert	20
1.2.4. Impôts	21
1.2.5. Autres mesures touchant les charges et les revenus	21
1.2.6. Modifications structurelles	22
1.2.7. Incidences du budget 2014 de l'Etat pour les communes	22
2. Récapitulation par département	23
3. Récapitulation par genre de comptes	29
4. Charges	30
4.1. Charges de personnel	30
4.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	35
4.3. Charges d'armement	38
4.4. Amortissements du patrimoine administratif	38
4.5. Charges financières	39
4.6. Attributions aux fonds et financements spéciaux	40
4.7. Charges de transfert	41
4.8. Subventions redistribuées	44
4.9. Charges extraordinaires	44
4.10. Imputations internes	45

5.	Revenus	46
5.1.	Revenus fiscaux	46
5.2.	Revenus régaliens et de concessions	47
5.3.	Taxes	48
5.4.	Revenus divers	50
5.5.	Revenus financiers	50
5.6.	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	51
5.7.	Revenus de transfert	52
5.8.	Subventions à redistribuer	54
5.9.	Revenus extraordinaires	54
5.10.	Imputations internes	55
III.	Compte d'investissements	56
1.	Comparaison avec la planification financière	56
2.	Financement	57
3.	Allocations sectorielles	57

DEUXIEME PARTIE : BUDGET DES SERVICES ET COMMENTAIRES

DETAILLES

I.	Chancellerie d'Etat	60
II.	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	80
III.	Département de l'économie et de la coopération	124
IV.	Département de l'environnement et de l'équipement	160
V.	Département de la formation, de la culture et des sports	224
VI.	Département des finances, de la justice et de la police	306

TROISIEME PARTIE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I.	Récapitulation par genre de comptes	373
II.	Effectif du personnel	381

QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIONS LEGALES

I.	Arrêté d'approbation du budget	391
----	--------------------------------	-----

Brève définition des principaux termes techniques utilisés

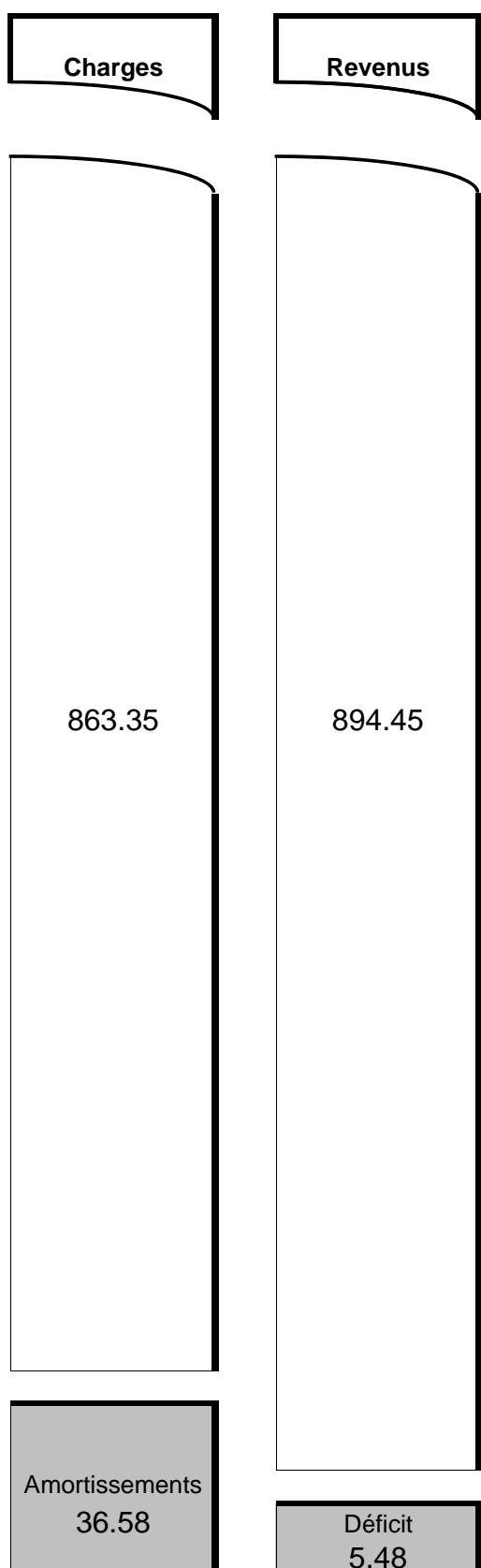
Numérotation des unités administratives	Cf. Troisième partie "Effectif du personnel".
Amortissement	constatation de la dépréciation de la valeur des éléments du patrimoine administratif, ayant comme objectif d'assurer le financement de leur renouvellement par des recettes courantes effectives.
Charges consolidées	total des charges du compte de résultats (anciennement fonctionnement) et d'investissements, diminué des amortissements.
Charges réelles du compte de résultats	charges totales du compte de résultats, sans les charges neutres (subventions redistribuées, attributions aux fonds et imputations internes).
Degré d'autofinancement	rapport entre la marge d'autofinancement et les investissements nets.
Déficit financier	synonyme d'insuffisance de financement.
Endettement brut	total des dettes à court, moyen et long terme.
Endettement net	dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement diminué de la fortune nette et des avances aux financements spéciaux).
Impôts directs	impôt sur le revenu et impôt sur la fortune des personnes physiques; impôt à la source; impôt sur le bénéfice et impôt sur le capital des personnes morales; impôt sur les gains immobiliers et impôt sur les gains de loterie.
Imputations internes	enregistrement des opérations internes et des répartitions de charges communes entre les unités administratives.
Insuffisance de financement	recours à l'emprunt nécessaire au financement des investissements, voire de tâches administratives grevant le compte de résultats (selon MCH2) si l'insuffisance de financement est supérieure aux investissements nets.

Investissement	dépense pour l'achat de biens administratifs d'une valeur minimale de CHF 20'000.-, qui ont une utilité nouvelle ou accrue pour plusieurs années.
Investissements nets	différence entre les dépenses brutes d'investissement (investissements effectifs) et les recettes correspondantes.
Marge d'autofinancement	<p>résultat du compte de résultats (selon MCH2) + amortissement.</p> <p>Elle représente les moyens financiers propres qui peuvent être affectés au financement des investissements, voire au remboursement des dettes si la marge d'autofinancement est supérieure aux investissements nets.</p>
Patrimoine administratif	ensemble des biens qui servent à remplir des tâches administratives fixées dans la législation. Le patrimoine administratif est caractérisé par une affectation durable à un but d'intérêt public.
Patrimoine financier	ensemble des actifs dont la collectivité peut disposer selon les principes commerciaux. Ces biens sont cessibles sans porter atteinte à une prescription légale ou à un engagement de droit public, c'est-à-dire sans nuire à l'accomplissement de tâches publiques.
Revenus réels du compte de résultats	revenus totaux du compte de résultats, sans les revenus neutres (subventions à redistribuer, prélèvements sur les fonds et imputations internes).
Subventions redistribuées	subventions transitant par les comptes de l'Etat, sans que celui-ci en soit le prestataire ou le bénéficiaire.

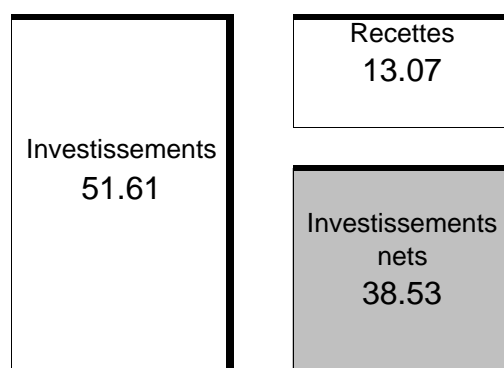
Remarque :	plusieurs de ces définitions peuvent encore évoluer suite à l'introduction du nouveau manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2).
-------------------	---

Présentation schématique du budget 2014 en 4 phases (montants en mios de frs)

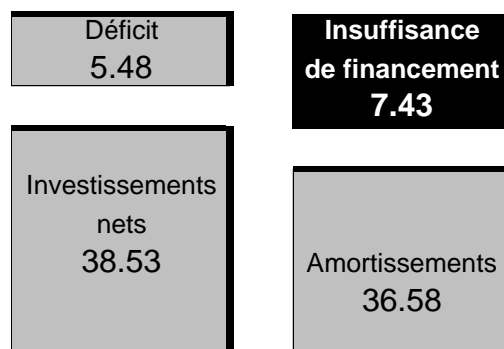
1 COMPTE DE RESULTATS



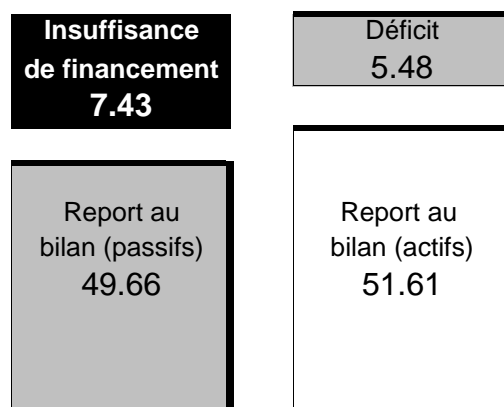
2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



4 VARIATIONS AU BILAN



PREAMBULE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Le Gouvernement a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'Etat pour l'année 2014. Il prévoit un excédent de charges de 5,5 mios de francs. Il permet de répondre aux augmentations de charges liées dans les domaines particuliers de la santé, de l'action sociale et des prestations complémentaires. Il apporte également un rééquilibrage partiel dans le traitement fiscal des contribuables mariés pour quelques 7,0 mios. Les recettes fiscales cantonales non seulement confirment leur évolution très positive et réjouissante enregistrée ces derniers exercices, mais permettent d'augmenter légèrement notre indépendance vis-à-vis des paiements fédéraux issus de la péréquation financière fédérale (RPT), dont l'évolution perd en dynamisme. Les charges de personnel demeurent maîtrisées par une stabilité des effectifs.

Les investissements nets s'élèvent à 38,5 mios. Le budget respecte le mécanisme de frein à l'endettement et affiche une insuffisance de financement raisonnable (hors effet Caisse de pensions). Aucune dissolution de provision n'a eu lieu. La gestion financière de l'Etat, mais également de l'ensemble des collectivités publiques, s'est considérablement complexifiée ces derniers exercices. La marge de manœuvre s'est réduite. Les efforts d'optimisation de l'organisation et des prestations en lien avec le projet OPTI-MA piloté par Gouvernement ne sont pas compris dans le budget 2014, mais devraient soutenir les comptes 2014.

Les produits progressent de + 3,1% ou de 27,1 mios (+ 4,2% sans les révisions fiscales pour couples mariés et pourcentage annuel de diminution du barème d'impôt jusqu'en 2020). Les prévisions des recettes fiscales pour les personnes physiques anticipent dès lors une baisse tandis que les contributions des personnes morales et des frontaliers affichent une nouvelle progression vers des valeurs historiquement jamais atteintes. La péréquation financière fédérale et intercantonale (RPT) procure un supplément appréciable de 7,0 mios au lieu de 15,2 mios de francs au budget 2013 qui ne permet pas de couvrir les charges liées (prestations complémentaires) ou obligatoires (hôpitaux).

C'est donc essentiellement l'augmentation de notre propre fiscalité (+ 9,8 mios) qui permet de faire face en partie à l'augmentation des aides financières à verser à des tiers (+ 16,6 mios) sous forme de subventions. Cette progression explique les trois cinquièmes de l'augmentation globale des charges de 27,1 mios. Les charges de personnel sont en hausse de + 2,6% ou 6,7 mios d'un budget à l'autre. Corrigées des effets extraordinaires (charge négative de - 2,8 mios décidée par le Parlement au budget 2013, effets de la recapitalisation de la Caisse de pensions, de l'harmonisation

des échelles de traitements et des indemnités introduites en 2014, de l'augmentation des départs à la retraite, etc.), la progression est contenue à 1,0%. Les communes en profitent également via la moindre progression des charges réparties. Dans le secteur biens, services et marchandises, la hausse des charges atteint + 3,6%, malgré la hausse des prestations délivrées et souvent refacturées (ex: entretiens et exploitation autoroutiers). Pour la première fois depuis l'an 2000, la charge des intérêts augmente à nouveau de 1,5 mio, dont 1,2 au titre des mesures de recapitalisation de la Caisse de pensions.


Les investissements ont été à nouveau revus et plafonnés à 38,5 mios de francs en fonction de l'avancement des projets et également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagements de routes cantonales), les bâtiments (divisions santé sociale arts et commerciale, aménagement de la prison, extension de la division technique) et l'informatique. Les subventions d'investissements sont stables à 11,5 mios de francs, les postes les plus importants étant consacrés, respectivement à l'agriculture, l'environnement, les transports publics, l'enseignement, l'économie, l'énergie, les routes et le patrimoine.

Malgré un déficit de 5,5 mios et les facteurs extraordinaires intégrés, l'augmentation de la dette reste limitée pour atteindre un montant prévu à 335,0 mios pour fin 2014. Les charges d'intérêts restent supportables et n'absorbent que 2,1% des impôts directs et indirects de l'Etat (2,3% en 2011).

Le Gouvernement est conscient que ce budget déficitaire s'inscrit dans un contexte économique globalement favorable pour la région, mais de réduction continue de la marge de manœuvre des collectivités publiques, notamment des cantons. A l'image de nombreux cantons et de la Confédération, pour faire face à l'avenir (concurrence, conjoncture, réforme fiscale des entreprises III, pressions sur la solidarité confédérale, vieillissement de la population, modifications légales fédérales en général, financement de la prévoyance, etc.), des mesures aptes à reconstituer une marge de manœuvre financière suffisante restent plus que jamais nécessaires.

Le Gouvernement vous recommande d'approuver le projet de budget qui vous est soumis.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Michel Probst
Président


Jean-Christophe Kübler
Chancelier d'Etat

PREMIERE PARTIE

COMMENTAIRES GENERAUX

PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX

I. APERÇU GENERAL

	BUDGET 2014		BUDGET 2013	
COMPTE DE RESULTATS	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges et revenus	899'932'100	894'453'900	866'642'100	867'369'200
Excédent de charges/revenus		5'478'200	727'100	
INVESTISSEMENTS				
Dépenses et recettes	51'608'900	13'074'400	51'775'200	13'396'600
Investissements nets		38'534'500		38'378'600
FINANCEMENT				
Investissements nets	38'534'500		38'378'600	
Amortissements		36'584'000		37'706'000
Excédent de charges/revenus (fonctionnement)	5'478'200			727'100
Insuffisance de financement		7'428'700	54'500	
VARIATIONS AU BILAN				
Insuffisance de financement	7'428'700			54'500
Report au bilan (passifs)	49'658'400		51'102'600	
Report au bilan (actifs)		51'608'900		51'775'200
Variation de la fortune		5'478'200	727'100	
Degré d'autofinancement		80,72%		100,14 %

La situation financière en général est analysée au moyen des tableaux et graphiques suivants :

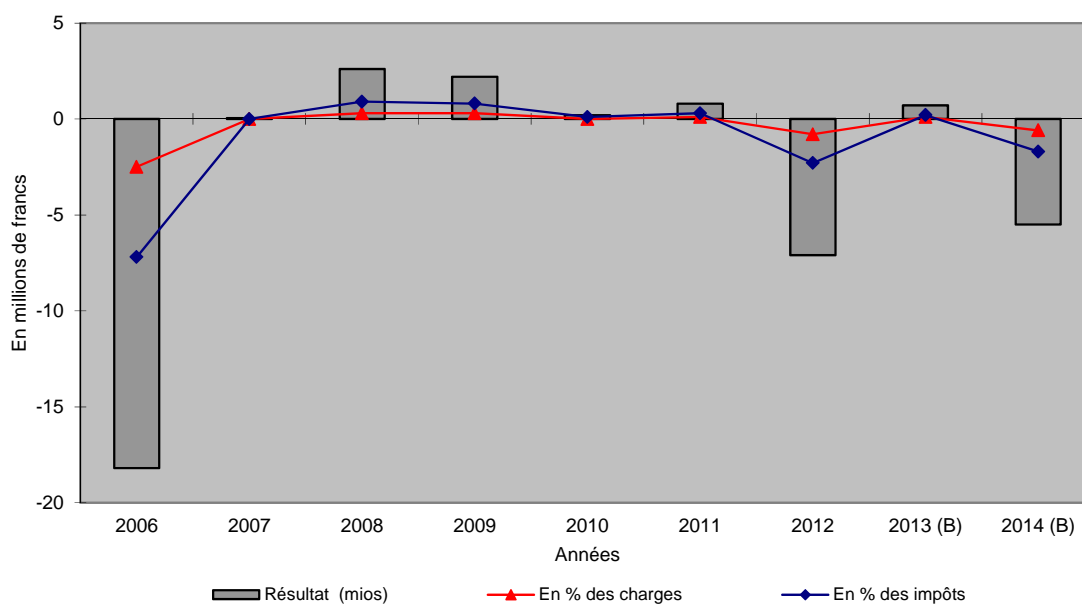
a) Compte de résultats

Le compte de résultats affiche un excédent de charges de - 5,5 mios de francs, ce qui est satisfaisant compte tenu de l'incertitude de l'environnement général, des révisions fiscales introduites (rééquilibrage entre les couples mariés et les concubins, adaptations annuelles à la baisse du barème d'impôt), ainsi que des reports de charges (santé, social, assurances sociales principalement) et d'une moindre progression pour les recettes de la Confédération.

Tableau no 1 : Compte de résultats de 2006 à 2014, en chiffres absolus et relatifs

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (B)	2014 (B)
Compte de résultats (mios)	-18,2	0,05	2,6	2,2	0,2	0,8	-7,1	0,7	-5,5
En % des charges	-2,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,8	0,1	-0,6
En % des charges réelles	-3,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,1	-1,0	0,1	-0,7
En dixième de quotité	-2,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,8	0,1	-0,6
En % des impôts	-7,2	0,0	0,9	0,8	0,1	0,3	-2,3	0,2	-1,7

Graphique no 1 : Compte de résultats de 2006 à 2014, en chiffres absolus et en pour-cent des charges et des impôts



Le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Au budget 2014, les revenus financiers apportent une contribution positive au résultat opérationnel. Ce dernier se situe en amélioration par rapport aux comptes 2012 et dans la lignée du budget 2013 (compte tenu de l'écriture comptable

négative de - 2,8 mios touchant les charges de personnel). Les éléments extraordinaires permettent de se rapprocher de l'équilibre. La présentation échelonnée est la suivante :

	Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014
Charges d'exploitation			
30	253'385'041	254'193'400	260'902'700
31	69'669'040	71'803'500	74'410'400
33	16'614'251	16'689'700	16'639'000
35	9'335'751	9'755'200	10'129'000
36	387'284'617	402'743'900	425'559'800
37	105'209'361	105'641'400	105'128'400
	Total	860'827'100	892'769'300
Revenus d'exploitation			
40	311'377'373	312'510'000	322'315'000
41	7'930'974	7'752'700	7'807'100
42	38'787'707	37'816'400	39'099'300
43	266'989	144'200	151'000
45	4'505'027	10'164'200	12'508'900
46	362'761'726	382'512'700	397'040'200
47	105'209'361	105'641'400	105'128'400
	Total	856'541'600	884'049'900
	Résultat provenant des activités d'exploitation (= déficit; +=bénéfice)	-4'285'500	-8'719'400
34	6'925'011	5'314'500	6'828'300
44	10'012'949	9'520'100	9'162'500
	Résultat provenant de financements (= déficit; +=bénéfice)	4'205'600	2'334'200
	Résultat opérationnel (= déficit; +=bénéfice)	-7'990	-6'385'200
38	0	0	0
48	427'972	807'000	907'000
	Résultat extraordinaire (= déficit; +=bénéfice)	807'000	907'000
	Résultat total, compte de résultats (= déficit; +=bénéfice)	727'100	-5'478'200

b) Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est de 31,1 mios, soit un montant en nette diminution par rapport à celle du budget 2013 (38,4 mios), mais proche des comptes 2012 (31,1 mios). Pourtant, l'Etat, avec ses propres moyens, peut financer 80,72 % de ses investissements nets.

Tableau no 2 : Marge d'autofinancement de 2006 à 2014, en chiffres absolus et en pour-cent des revenus

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (B)	2014 (B)
Marge d'autofinancement (mios)	14,7	33,3	37,1	37,4	37,2	39,5	31,3	38,4	31,1
En % des revenus	2,0	4,7	5,0	4,8	4,8	4,8	3,7	4,4	3,5

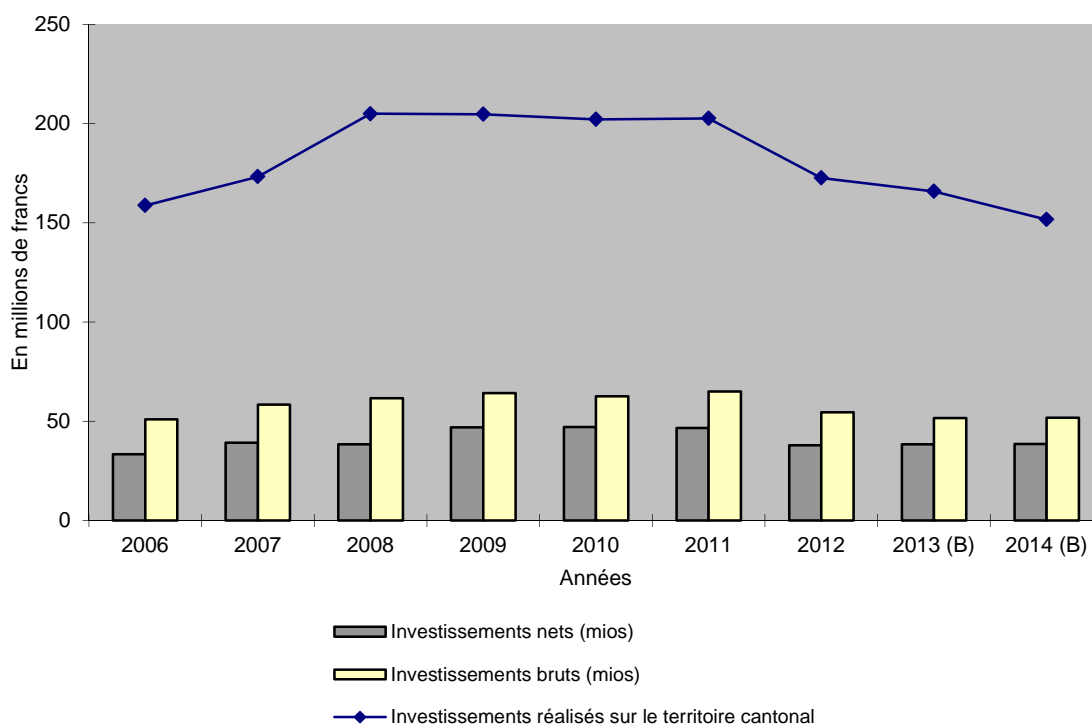
c) Investissements nets

Les investissements nets s'élèvent à 38,5 mios. Pour 2014, en tenant compte de la part de la Confédération à la construction de l'A16, on parvient à un total d'investissements réalisés sur le territoire cantonal qui s'élève à 151,6 mios.

Tableau no 3 : Investissements nets, investissements bruts et investissements réalisés sur le territoire cantonal de 2006 à 2014

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (B)	2014 (B)
Investissements nets (mios)	33,3	39,2	38,3	46,9	47,1	46,5	37,8	38,4	38,5
Investissements bruts (mios)	51,0	58,3	61,6	64,1	62,5	64,9	54,4	51,6	51,8
Investissements réalisés sur le territoire cantonal (mios)	158,7	173,2	204,9	204,7	202,1	202,6	172,6	165,8	151,5

Graphique no 2 : Investissements nets, investissements bruts et investissements réalisés sur le territoire cantonal de 2006 à 2014



d) Insuffisance de financement

L'écart entre le total des charges (fonctionnement et investissement), abstraction faite des amortissements, et le total des revenus s'élève à 7,4 mios et devra être financé par voie d'emprunt. Cette définition est restrictive car elle ne prend pas en compte les

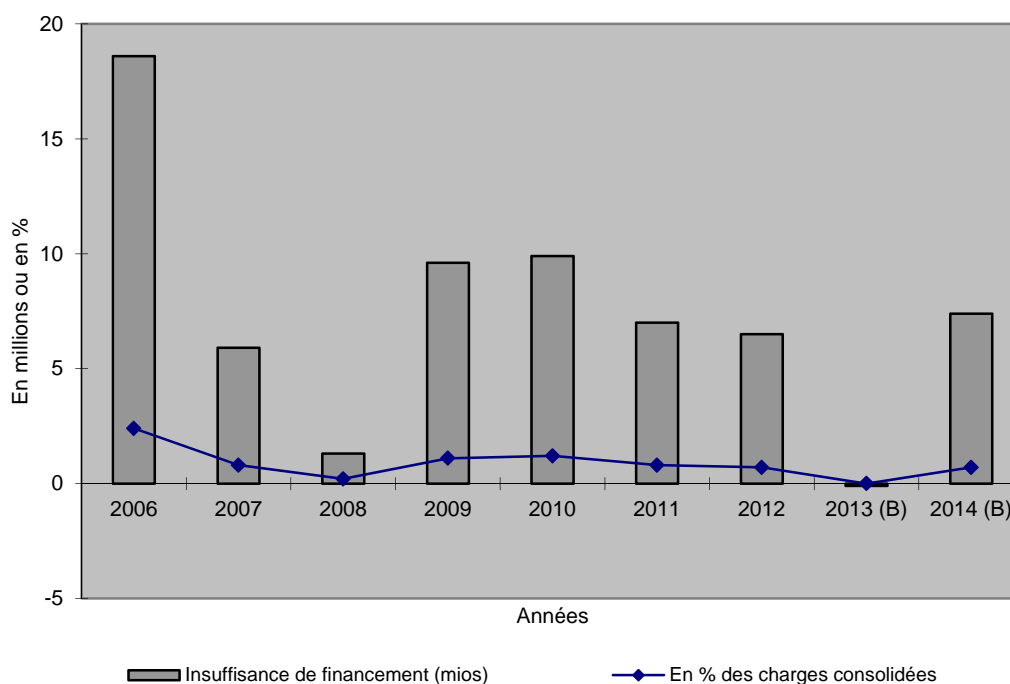
opérations touchant uniquement le bilan de l'Etat, telle la mesure de recapitalisation de la Caisse de pensions.

Cette insuffisance de financement est supérieure à celle du budget 2013, qui dégagait un léger excédent de 54'500 francs. Elle est comparable à celle des années 2011 et 2012. Exprimée en pour-cent des charges consolidées, elle atteint 0,7 %, ce qui reste raisonnable.

Tableau no 4 : Insuffisance de financement de 2006 à 2014, en chiffres absolus et en pour-cent des charges consolidées

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (B)	2014 (B)
Insuffisance de financement (mios)	18,6	5,9	1,3	9,6	9,9	7,0	6,5	-0,1	7,4
En % des charges consolidées	2,4	0,8	0,2	1,1	1,2	0,8	0,7	-0,0	0,8

Graphique no 3 : Insuffisance de financement de 2006 à 2014, en chiffres absolus et en pour-cent des charges consolidées



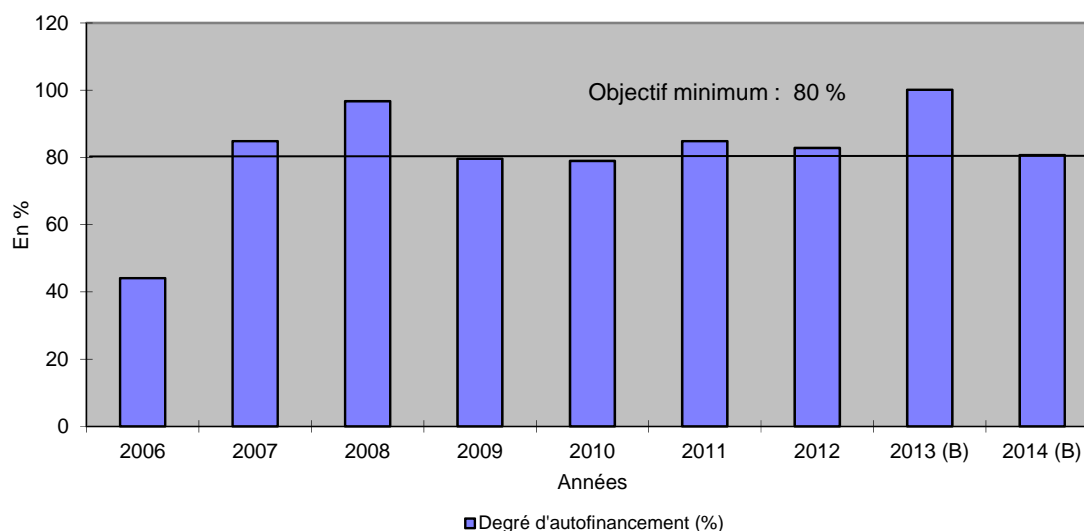
e) Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement 2014 à 80,7 % est supérieur au minimum de 80 % fixé par le mécanisme du frein à l'endettement. Cumulés depuis l'entrée en souveraineté jusqu'à fin 2014, les investissements nets auront été autofinancés à 84 %. Sur la période 2006-2014, le degré d'autofinancement est de 81,9 %.

Tableau no 5 : Degré d'autofinancement de 2005 à 2013

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (B)	2014 (B)
Degré d'autofinancement (%)	44,1	84,9	96,7	79,6	79,0	84,9	82,8	100,1	80,7

Graphique no 4 : Degré d'autofinancement de 2006 à 2014



Degré d'autofinancement (selon MCH2)

Degré d'autofinancement	
Calcul	$\frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$
Remarques	Plus la collectivité est petite, plus cet indicateur est sujet à des fluctuations importantes.
Unités	Pour cent
Valeurs indicatives	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : Haute conjoncture : > 100% Cas normal : 80 -100% Récession : 50 – 80%
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Source : site www.srs-cspcp.ch

Degré d'autofinancement MCH2 (en %)

74.55

Appréciation de la valeur

Récession

La valeur du degré d'autofinancement est très proche dans sa détermination MCH2 de celle liée au MCH1 et définie par la Loi sur les finances (80,72%).

Ce calcul de l'autofinancement est plus complet que celui mentionné dans la loi actuelle. Il intègre en effet la totalité des charges et produits non monétaires dont les attributions et les prélèvements sur les fonds (Cf. tableau et les commentaires de la lettre k) pour une comparaison intercantonale).

f) Variations au bilan

La fortune au bilan (hors financement spéciaux) s'élevait à 201,4 mios à fin 2012. En fonction des résultats budgétisés pour 2013 et 2014, ainsi que de l'assainissement de la Caisse de pensions, elle devrait se situer aux alentours de 155,7 mios à fin 2014.

g) Endettement

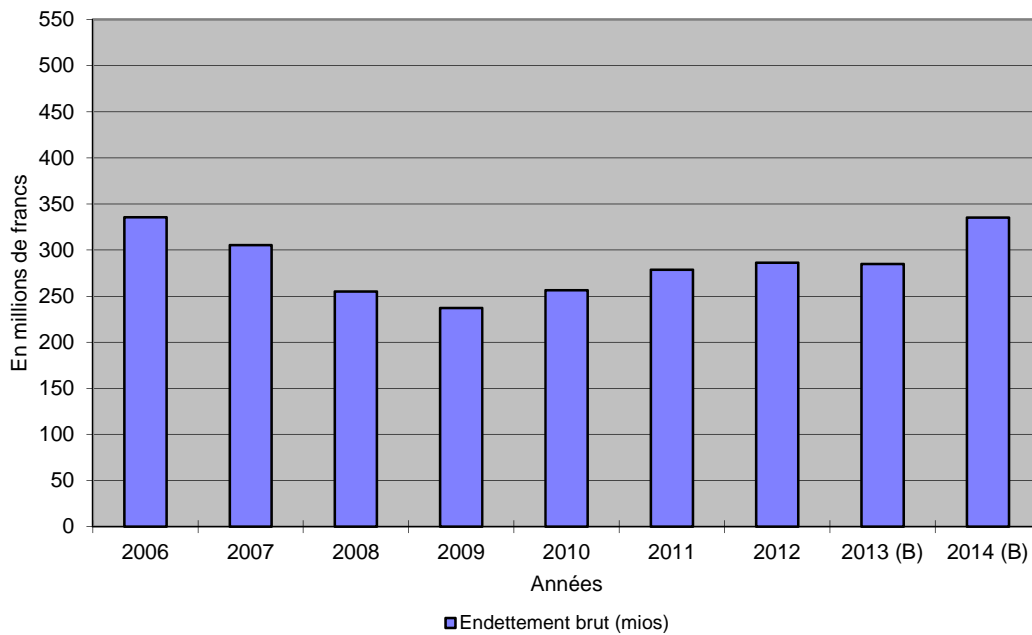
Grâce à l'opération or de la BNS et à la vente d'actions, l'endettement brut est descendu jusqu'à 236,9 mios (3'393 francs par habitant) en 2009 et progresse modérément ensuite, notamment en fonction des insuffisances de financement. A fin 2014, il devrait se situer aux alentours de 335,0 mios (4'705 francs par habitant) et l'endettement net à 214,8 mios (3'017 francs par habitant). Il faut rappeler que l'effet de la recapitalisation de la Caisse de pensions représente 40,0 mios pour les deux types de définitions de la dette.

Tableau no 6 : Endettement brut et endettement net de 2006 à 2014

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (B)	2014 (B)
Endettement brut (mios) ¹	335,3	305,2	255,0	236,9	256,5	278,6	286,2	285,0	335,0
Par habitant (francs)	4'852	4'405	3'666	3'393	3'657	3'978	4'058	4'017	4'705
En % du revenu cantonal (%)	12,5	10,9	8,7	8,3	8,8	9,4	9,6	9,4	10,8
Endettement net (mios)	99,6	105,9	110,9	123,1	134,5	143,2	152,3	164,8	214,8
Par habitant (francs)	1'441	1'528	1'594	1'763	1'918	2'045	2'160	2'323	3'017

¹ Sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements.

Graphique no 5 : Endettement brut de 2006 à 2014



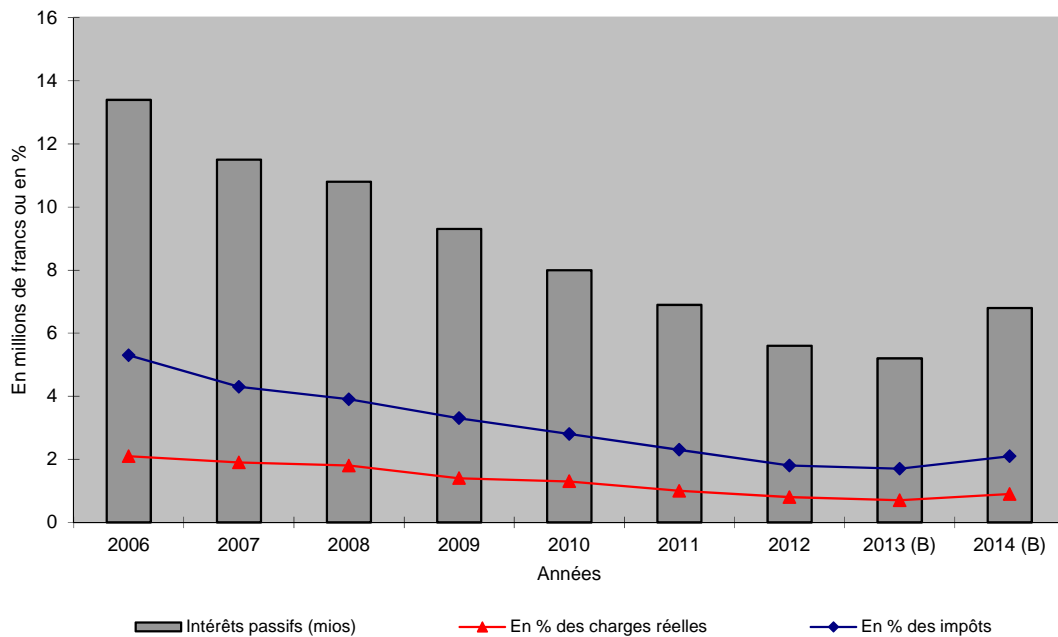
h) Intérêts passifs

Pour rendre les chiffres comparables par rapport aux années précédentes, les opérations swap de couverture de taux sont comptées ici en net alors qu'elles sont comptabilisées en brut. La charge des intérêts passifs s'élèvera à 6,8 mios en 2014 (comparable au niveau 2011; 5,2 mios en 2013), ce qui correspond à 0,9 % des charges réelles, à 2,1 % des impôts ou encore à 0,76 dixième de quotité. Cette évolution intègre 1,2 mio d'intérêts liés à l'assainissement de la Caisse de pensions.

Tableau no 7 : Intérêts passifs de 2006 à 2014, en chiffres absolus, en pour-cent des charges réelles et en pour-cent des impôts

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intérêts passifs (mios)	13,4	11,5	10,8	9,3	8,0	6,9	5,6	5,2	6,8
En % des charges réelles	2,1	1,9	1,8	1,4	1,3	1,0	0,8	0,7	0,9
En % des impôts	5,3	4,3	3,9	3,3	2,8	2,3	1,8	1,7	2,1

Graphique no 6 : Intérêts passifs de 2006 à 2014, en chiffres absolus, en pour-cent des charges réelles et en pour-cent des impôts



Part des charges d'intérêts (selon MCH2)

Part des charges d'intérêts		
Calcul	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets} \times 100}{\text{Revenus courants}}$	
Remarques	-	
Unités	Pour cent	
Valeurs indicatives	0% – 4%	bon
	4% – 9%	suffisant
	> 9%	mauvais
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée	

Source : site www.srs-csppc.ch

Part des charges d'intérêts (en %) 0.50

Appréciation de la valeur Bonne

i) Effectif du personnel

L'effectif du personnel administratif augmente de 11,8 unités par rapport au budget 2013 avec un total de 910,31 unités (cf. 3^e partie). Cet effectif prend en compte des variations dans les deux sens dont le détail figure dans le tableau de la Troisième

partie.

Il est à relever qu'il y n'a globalement sur l'année aucune création nette de poste temporaire (- 0,39 EPT). Un transfert de personnel est prévu entre le projet PaléoJura (nouvellement appelé Jurassica), le Musée des sciences naturelles et la Fondation Jules Thurmann. Le dossier n'étant pas encore transmis au Parlement, l'établissement du présent budget n'en a pas été affecté.

En parallèle, le Gouvernement a entrepris de répondre aux motions Schenk et Fridez demandant une analyse sur les externalisations ou les meilleures maîtrises de l'effectif, notamment via le lancement du projet OPTI-MA et les premières expériences en matière d'autonomisation de l'Office des véhicules. Au-delà des premiers résultats attendus, le rythme d'augmentation de l'effectif du personnel s'est considérablement réduit et retrouve une variation annuelle historique moyenne. Chaque création de poste est examinée avec beaucoup d'attention et de retenue par le Gouvernement. Dans certains domaines, le sous-effectif existe et le budget 2014 tente d'y répondre.

Enfin, dans nombre de cas, cela correspond à des tâches supplémentaires et décidées par les Chambres fédérales (ex : renforcement de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte), le Parlement cantonal (réorganisation du Département de l'environnement et de l'équipement) ou encore la résultante de décisions de Justice (tribunaux, prison et Police cantonale sont largement affectés via la refonte du code de procédure pénale).

Le personnel enseignant atteint 952,99 unités à la rentrée scolaire d'août 2013, soit une augmentation de 1,02 poste par rapport à la rentrée scolaire précédente. Les variations par école sont également présentées dans les tableaux de la Troisième partie.

j) Comparaison avec le plan financier

L'année 2014 correspond à la troisième année du plan financier 2012-2016 et, contrairement au budget 2012 qui s'y substituait totalement, le présent budget commence largement à en différer. Au printemps 2013, la prévision du plan financier a été mise à jour. Elle montrait alors un déficit de - 8,8 mios, au lieu des 5,9 mios de bénéfice au plan financier publié, confirmant la tendance déjà observée au bouclage des comptes 2011 (dégradation de 5,5 à 0,8 mio entre le budget et les comptes) et 2012 avec - 7,1 mios. La variation est encore contenue, malgré des progressions des charges et revenus d'exploitation plus importantes que souhaitées et initialement prévues. Le degré d'autofinancement (80,73 %) est légèrement supérieur aux 80,5%

du PFI publié. Il reste donc supérieur à la limite imposée par le mécanisme de frein à l'endettement.

k) Comparaison intercantonale

Au 23 octobre 2013 (cf. tableau ci-après), quatre cantons n'ont pas encore publié leurs prévisions 2014. Globalement, les cantons annoncent des budgets 2013 et 2014 présentant un déficit cumulé moindre que l'année dernière à la même période : - 800 mios au lieu de - 1,0 milliard de francs environ. A première vue, la situation semble à nouveau en amélioration au niveau suisse, mais elle est largement obtenue par des mesures d'économies. Dernièrement, la NZZ répertoriait 16 cantons (dont le Jura) faisant l'objet de tels programmes. Le social, la formation et la santé sont fortement mis à contribution et expliquent la nécessité de mettre en place des mesures. Le Professeur Nils Soguel, dans une interview de La Liberté du 23 août, indique que les collectivités publiques doivent faire face à des changements structurels. "La structure économique se modifie. Le secteur bancaire est affaibli. Le financement des hôpitaux revient désormais davantage aux cantons. La population dépendant de l'aide sociale grandit. Nous avons atteint la fin d'un cycle, celui des équilibres budgétaires faciles".

La majorité des cantons a prévu des mesures d'économie au niveau de la santé, du social, de la formation et des salaires. Certains cantons ont par ailleurs décidé un moratoire sur des nouveaux projets.

Le meilleur indicateur à disposition de la santé financière des cantons reste le degré d'autofinancement et ce dernier est globalement clairement moins bon malgré une réduction du volume des investissements. Presque deux-tiers des investissements nets sont financés par voie d'emprunt au lieu d'un plus de la moitié en 2013. Notre canton, avec 80,7%, présente le 4^{ème} meilleur degré d'autofinancement. Deux des trois valeurs supérieures sont obtenues au prix de très lourdes mesures d'économies à l'issue encore incertaine (Berne et Fribourg; lancement de la procédure en Valais). Trois cantons devront certainement emprunter pour leur ménage courant de fonctionnement (trois au budget 2013, six au budget 2012).

COMPARAISON INTERCANTONALE BUDGETS 2013/2014
(en mios de francs; n.c. = données non connues)

Cantons	Résultats budget 2013 (- = déficit)	Résultats budget 2014 (- = déficit)	Investiss. nets 2013	Investiss. nets 2014	Degré d'autofin. 2013 (en %)	Degré d'autofin. 2014 (en %)
APPENZELL RH. Ext.	-7.6	n.c.	11.3	n.c.	3.0	n.c.
APPENZELL RH. Int.	-17.2	n.c.	41.2	n.c.	33.6	n.c.
ARGOVIE	-48.0	-23.0	179.0	183.0	73.6	48.7
BALE CAMPAGNE	-25.2	-34.2	300.5	204.2	-4.0	-405.0
BALE-VILLE	6.8	2.2	311.0	363.8	52.1	50.2
BERNE	6.3	6.4	591.2	640.0	108.7	103.7
FRIBOURG	0.5	0.5	155.0	144.3	22.1	83.8
GENEVE	-31.6	0.4	652.0	657.0	n.c.	n.c.
GLARIS	-0.7	-11.0	17.3	21.8	67.0	24.0
GRISONS	-52.8	-57.8	209.2	191.5	28.5	n.c.
JURA	0.7	-5.5	38.4	38.5	100.1	80.7
LUCERNE	-11.1	n.c.	139.5	n.c.	92.4	n.c.
NEUCHATEL	-11.5	n.c.	63.2	n.c.	70.0	n.c.
NIDWALD	-1.0	-1.6	24.8	18.8	61.3	58.0
OBWALD	-2.0	-2.1	28.7	29.5	8.0	6.0
SAINT-GALL	-27.0	-30.1	171.3	452.2	53.1	n.c.
SCHAFFHOUSE	-23.6	-33.5	31.1	28.4	-20.4	-53.1
SCHWYZ	-100.0	-97.0	87.0	80.8	n.c.	n.c.
SOLEURE	-146.1	-122.9	137.4	135.6	-57.0	-38.0
TESSIN	-166.0	-125.9	224	204.8	22.4	51.0
THURGOVIE	-16.0	-8.1	89.4	74.2	26.4	38.2
URI	-5.3	6.3	27.8	21,9	56.1	76,0
VALAIS	6.1	4.7	177.5	186.9	100.1	100.5
VAUD	2.0	17.0	321.0	369.0	n.c.	49.0
ZOUG	-25.9	-71.1	109.0	98.8	13.2	18.3
ZURICH	104.3	-184.6	776.3	659.8	84.0	64.1
TOTAL	-591.9	-770.9	4'914.1	4'782.9	Est. 57.4	Est. 32.1

II. COMPTE DE RESULTATS

1. Introduction

1.1. Généralités

Le déficit résulte de charges de 899,9 mios et de revenus de 894,5 mios. Les charges augmentent de + 33,3 mios ou + 3,8 % par rapport au budget 2013 et les revenus de + 27,1 mios ou + 3,1 %. Cet exercice budgétaire marque une nouvelle accélération de la progression des charges dans des domaines obligatoires (santé, aide sociale, assurances sociales) et un affaiblissement des revenus (notamment en provenance de la péréquation financière fédérale). Malgré la relative diminution de notre dépendance à la Confédération, les revenus fiscaux ne parviennent pas à compenser les charges. Sans les révisions fiscales, dont principalement le rééquilibrage fiscal opéré entre les couples de concubins et ceux mariés (perte de revenus de quelques 7,0 mios), le présent budget serait nettement meilleur et serait même bénéficiaire. L'augmentation des charges provient essentiellement de la rubrique 36 des transferts, dont 8,1 mios de variation issue des hospitalisations extérieures étaient déjà comprise aux comptes 2012. L'analyse plus fine qui suit confirme, une fois encore, que l'essentiel de la hausse se situe à la rubrique 363 Subventions à des collectivités et à des tiers qui est la plus importante rubrique en montants et variations absolus (41,0% de l'écart total).

Du côté des revenus, même si le montant issu de la péréquation financière fédérale progresse (+ 7,0 mios au lieu de + 15,2 mios au budget 2013), l'augmentation se limite à + 27,1 mios de francs ou + 20,6 mios, correction faite de la nouvelle écriture des revenus en matière de subventions dans le domaine de la qualité écologique et des paysages (charges équivalentes qui n'existaient pas en 2013 et biaisent la comparaison annuelle d'un budget à l'autre).

La bonne santé de l'économie jurassienne se retrouve donc également dans les revenus fiscaux, essentiellement des personnes morales, en progression de + 9,8 mios (dont rééquilibrage fiscal et 6^{ème} baisse annuelle d'un point de pourcentage du barème d'impôts). Au final, en tenant compte de l'ensemble des principaux phénomènes marquant l'établissement de ce budget 2014, les charges cantonales propres sont globalement maîtrisées, l'amélioration des revenus fiscaux propres se confirme, la dépendance financière à la Confédération diminue relativement, mais les charges fédérales obligatoires ou reportées prennent des proportions très difficilement supportables pour l'Etat. Les communes sont mieux préservées via la meilleure maîtrise des charges dites cantonales réparties et surtout l'amélioration de l'impôt des frontaliers. La progression des montants versés par la péréquation financière cantonale soutiendra également les communes disposant des indices de ressources

les plus faibles.

Par rapport aux comptes 2012, le compte de résultats s'améliore de 1,7 mio.

Par rapport au budget 2013, le résultat se détériore de 6,2 mios, mais s'améliore de 0,6 mio par rapport au projet de budget du Gouvernement de l'an dernier qui intégrait déjà l'harmonisation fiscale.

1.2. Procédure budgétaire

Le premier budget consolidé à réception des données transmises par les unités administratives affichait un déficit de 29,0 mios encore très éloigné de l'objectif d'équilibre fixé par le Gouvernement. La mise en consultation des chiffres 2014 relatifs à la RPT s'est révélée exactement conforme aux attentes et n'a pas permis d'améliorer le projet de budget. On peut noter que la progression de + 15,2 mios enregistrée au budget 2013 s'est réduite à + 7,0 mios. L'analyse de toutes les rubriques de charges et de revenus et l'examen approfondi lors de séances entre la Trésorerie générale et les unités administratives conduites en août ont débouché sur un budget avec un déficit atteignant encore 14,9 mios. L'examen par le Gouvernement a permis, lors des trois séances de septembre, de porter le déficit à finalement - 5,5 mios. 80% des efforts du compte de résultats ont été portés sur une réduction des charges et 20% sur une amélioration des revenus. La marge de manœuvre financière n'existe plus, le volume d'investissement devant, lui-aussi, être revu. Le budget 2014, même s'il n'a de loin pas été autant touché par de nouvelles décisions ou reports de charges fédéraux que les budgets précédents, subit encore pleinement les effets financiers et les conséquences des derniers budgets. Ainsi, on peut citer le financement des soins et le nouveau financement des hôpitaux. Pourtant, après une décision de report du Parlement au dernier budget 2013, il a été possible de rééquilibrer la situation fiscale entre les couples de concubins et les couples mariés (7,0 mios). Sans cela, le résultat final serait à l'équilibre.

Les éléments suivants ont été notamment pris en compte :

1.2.1. Frais de personnel

Pour le personnel administratif, la consolidation des effectifs validés par les chefs de département et examinés par le Gouvernement conduit à 910,31 postes inscrits au budget. En outre, il a été tenu compte de toutes les décisions intervenues au niveau

des personnes (non-remplacements, changements, variations de taux d'occupation, nouveaux postes, retraites) avant le bouclage définitif du budget.

Pour les traitements des enseignants, nous nous sommes basés sur l'effectif arrêté à la rentrée scolaire 2012/2013.

Le versement des annuités, conformément au régime légal, a été pris en considération (cf. partie I du chapitre I) pour les enseignants (à chaque rentrée d'août).

Pour cet exercice budgétaire 2014, il est particulièrement important de rappeler qu'il a été notamment et nouvellement tenu compte de trois réformes (Caisse de pensions, nouvelle échelle de traitement et harmonisation des indemnités). Le détail des hypothèses est mentionné sous le point 4.1.

1.2.2. *Biens, services et autres charges d'exploitation*

L'établissement du budget 2014 réaffirme la nécessité d'avoir une lecture plus fine (cf. chapitre 4). Par exemple, pour la rubrique 31, les charges sont souvent obligatoires (ex. : taxes), liées (ex. : TVA, énergie, éliminations), incompressibles, voire partiellement ou complètement couvertes par des recettes équivalentes (ex. : charges liées à l'A16, revente de matériel informatique), certaines remplacent temporairement ou non des ressources propres en personnel (ex. : mandats, experts).

Finalement, le montant figurant au budget est de près de 2,6 millions supérieur à celui du budget 2013.

1.2.3. *Charges de transferts*

Le suivi annuel 2012 du concept de la gouvernance des partenariats de l'Etat² montrait que 36 contrats de prestations étaient en vigueur en 2012 pour 111,5 millions. Un objectif de 53 contrats pour 7,8 millions supplémentaires est envisageable. L'analyse a permis de confirmer que l'expérience est globalement très positive tant en termes qualitatifs (responsabilisation, autonomisation, qualité et développement des prestations, etc.) qu'en termes quantitatifs (progression annuelle moyenne trois à quatre fois moindre des montants contractuels). L'examen budgétaire de la rubrique 36 a permis de rabattre 3,0 millions aux demandes initiales. L'augmentation est un peu inférieure à celle du budget 2013 final et reste toutefois trop prononcée avec plus + 22,8 millions ou + 5,7% (+ 22,3 millions ou + 5,9% au budget 2013). Corrigée d'une nouvelle écriture comptable (brute) dans le domaine agricole, la progression "effective" n'est plus que de

² <http://www.jura.ch/CHA/SCH/Partenariats-de-l-Etat.html>

+ 16,6 mios ou + 4,1 %. On retrouve une nouvelle fois avant tout une progression marquée dans les domaines de la santé, des assurances sociales, notamment en raison du nouveau financement des hôpitaux et des soins de longue durée imposé par le droit fédéral. L'action sociale et les assurances sociales enregistrent également des hausses sensibles.

1.2.4. *Impôts*

Les prévisions de recettes fiscales ont été établies à partir des décomptes finaux provisoires 2012, d'une nouvelle estimation des rentrées 2013, de tous les éléments de variations connus du Service des contributions. Ces projections tiennent également compte des modifications devant intervenir au 1^{er} janvier 2014, dont principalement le rééquilibrage du traitement fiscal entre les couples de concubins et les couples mariés pour quelques 7,0 mios.

Quasi tous les types d'impôts évoluent désormais à leur plus haute valeur historique. La probabilité de réduction de leur progression, voire de stagnation ou de diminution notamment en cas de revirement conjoncturel, est désormais plus forte qu'une amélioration. A cet état de faits correspondra dès 2015 une très vraisemblable prise en compte de cette heureuse embellie dans les données déterminant les indices de ressources de la péréquation financière fédérale. On peut noter que la Confédération estime à 79% (en moyenne) la reprise via les paiements issus de la RPT pour les cantons financièrement les plus faibles et donc bénéficiant des paiements les plus élevés. A l'inverse, une perte au niveau du potentiel fiscal cantonal (basé sur l'IFD) est quasi complètement compensée. On peut donc s'attendre à une évolution nettement moins favorable en matière de RPT, dont la volatilité annuelle des paiements est de l'ordre de +/- 15 mios de francs par an pour notre canton.

1.2.5. *Autres mesures touchant les charges et les revenus*

L'ensemble des positions de charges et de revenus a fait l'objet d'une analyse de détail et d'un réexamen très restrictif avec les services concernés en fonction des directives spécifiques fixées par le Gouvernement et des données de référence (années passées, dernières comptabilisations en 2013). Les objets nouveaux et demandes d'augmentation, comme pour les biens, services et autres charges d'exploitation et les transferts (subventions), ont été soumis au Gouvernement pour décision.

1.2.6. *Modifications structurelles*

La seule modification structurelle "nouvelle" entre les deux budgets concerne la création, dès le 1^{er} juillet 2013, des nouveaux Services du développement territorial (SDT) et des infrastructures (SIN). Pour l'établissement du budget 2014, les nouvelles organisations n'étant pas encore complètement arrêtées, les centres comptables d'imputations ont été conservés mais simplement renommés ainsi :

Service du développement territorial (SDT) :

- 400 Aménagement du territoire → 400 SDT - Aménagement du territoire
- 440 Transports et énergie → 440 SDT – Transports et énergie

Service des infrastructures (SIN) :

- 420 Ponts et chaussées → 420 SIN – Constructions routières
- 421 Route nationale A16 → 421 SIN – Route nationale A16
- 422 Centre d'entretien A16 → 422 SIN – Centre d'entretien A16
- 430 Service des constructions et des domaines → 430 SIN – Bâtiment et domaines

1.2.7. *Incidences du budget 2014 de l'Etat pour les communes*

Les charges nettes pour les communes induites par les différents éléments contenus dans le budget cantonal diminuent de - 1,8 mio ou - 2,1 % par rapport au budget 2013. Ce phénomène positif provient de la progression des recettes (frontaliers et péréquation) et de la modération de la progression des charges de l'enseignement. Sans la répartition de recettes, la hausse serait de + 0,8 mio ou + 0,7 %, soit plus de cinq fois moins élevée que l'augmentation moyenne des charges de l'Etat.

Ce budget, comme le dernier, permet également une augmentation globale des transferts librement affectables (péréquation financière directe et frontaliers). Evidemment, ce sont les communes bénéficiaires de la péréquation financière qui auront les répercussions les plus favorables, contribuant à réduire lesdites disparités existantes. De plus, fiscalement, les communes devront assumer leur part de pertes également dans la révision en cours.

Il ne faut pas oublier ici que c'est l'optique des budgets et des comptes de l'Etat qui est présentée. Les dépenses des communes pour les crèches ou l'aide sociale n'y figurent pas, mais elles sont toujours particulièrement en forte hausse. Pour terminer, les dépenses en matière d'action sociale et d'assurances sociales (PC, LaMal) ne sont réparties sur les communes que l'année suivante. Ceci confirme, une nouvelle fois, qu'il n'y a pas de report de charges de l'Etat vers les communes.

2. Récapitulation par département

La récapitulation se présente comme suit :

DEPARTEMENTS	CHARGES			REVENUS		
	BUDGET 2014	BUDGET 2013	ECARTS %	BUDGET 2014	BUDGET 2013	ECARTS %
1 Chancellerie d'Etat (CHA)	8'882'700	6'007'800	47.85	1'798'000	1'395'900	28.81
2 Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes (DSA)	286'311'900	267'165'900	7.17	74'704'900	74'678'500	0.04
3 Département de l'économie et de la coopération (DEC)	154'598'100	150'884'400	2.46	133'983'100	128'601'500	4.18
4 Département de l'environnement et de l'équipement (DEE)	79'386'600	76'333'400	4.00	48'626'500	46'875'300	3.74
5 Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS)	231'414'100	230'907'700	0.22	91'845'300	91'324'900	0.57
6 Département des finances, de la justice et de la police (DFJP)	139'338'700	135'342'900	2.95	543'496'100	524'493'100	3.62
	899'932'100	866'642'100	3.84	894'453'900	867'369'200	3.12
EXCEDENT DE CHARGES/REVENUS		727'100		5'478'200		

La variation de la charge **nette** par département est la suivante:

CHA	+	CHF	2'472'800
DSA	+	CHF	19'119'600
DEC	-	CHF	-1'667'900
DEE	+	CHF	1'302'000
DFCS	+	CHF	-14'000
DFJP	-	CHF	-15'007'200
Total	+	CHF	6'205'300
			=====

Le résultat global se détériore de 6,2 mios, par rapport au budget 2013 adopté par le Parlement. Il s'agit de rappeler ici quelques décisions importantes du législatif :

- report en 2014 de l'adaptation fiscale entre couples mariés et concubins (charge de

- + 7,0 mios);
- inscription, sous la Chancellerie, d'une écriture négative en matière de traitements du personnel pour - 2,8 mios.
- ces deux décisions biaisent la comparaison de 9,8 mios entre les deux budgets. Ainsi, le budget 2014 présenterait non pas trois mais quatre départements affichant une amélioration de la charge nette (le résultat de la Chancellerie s'améliore de 2,8 mios). On constate également que le DEE est tout proche de l'équilibre, alors que le DFJP qui regroupe les principales ressources financières de l'Etat présente l'évolution heureusement attendue (amélioration). Globalement, l'évolution positive affichée entre 2012 et 2013 est totalement compensée. L'augmentation très importante, déjà en partie constatée aux comptes 2012 (ex: hospitalisations extérieures passent de 16,7 mios à 29,6 mios entre 2011 et 2012) des charges dans les domaines de la santé, du social et des assurances sociales en est la principale cause.

A la **Chancellerie**, l'augmentation des charges nettes provient surtout du centre d'imputation du Gouvernement avec l'écriture négative ("centralisée") voulue par le Parlement de - 2'760'000 francs et portant sur les traitements mais pour l'ensemble de l'administration du budget 2013. Le budget 2014 ventile les traitements estimés pour chaque unité. Le Gouvernement présente donc une charge nette en évolution de + 2'852'500 francs (+ 92'500 francs sans l'incidence de la charge négative). Le Secrétariat de la Chancellerie voit sa charge diminuer de quelques - 163'600 francs (traitements et impression du Journal officiel).

L'Economat cantonal présente une charge nette en baisse de -249'500 francs suite à l'imputation comptable en brut du mandat de courtage en assurances.

Le **Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes** présente, de très loin, l'évolution et la part les plus importantes en termes de charges nettes de l'Etat. Le Service de la santé avec + 12,8 mios et celui de l'action sociale avec + 4,3 mios représente l'essentiel de la variation.

En matière de santé, ce sont évidemment la progression de la charge des hospitalisations extérieures pour + 8,0 mios (+ 8,1 déjà entre les comptes et le budget 2012), mais également celle de l'Hôpital du Jura (+ 2,8 mios) et celle liée au financement des soins (+ 1,6 mios) qui représentent les parts prépondérantes. Les établissements médico-sociaux présentent un allègement de - 0,2 mio. L'ensemble des unités psychiatriques est stable et la Fondation d'aide et de soins à domicile progresse de + 0,2 mio.

Le Service de l'action sociale voit essentiellement les progressions suivantes :

- le solde dû aux communes en lien avec la répartition des charges avec + 3,4 mios (aide sociale individuelle et financement des crèches);
- le soutien aux institutions progresse de + 0,8 mio ou + 2,1%.

La charge nette de l'Office des assurances sociales progresse de + 0,9 million de francs quasi exclusivement en matière de prestations complémentaires (+ 1,6 mio). La charge nette en matière de réduction de primes maladie est, elle, réduite de - 0,6 mio.

Le Service des ressources humaines affiche une augmentation de 1,2 mio correspondant à la charge nouvelle en matière de recapitalisation de la Caisse de pensions sur les traitements (taux de cotisation supplémentaire et progressivité des cotisations usuelles en fonction de l'âge).

Le Service des communes est à l'équilibre par le jeu des écritures d'équilibrage des fonds malgré les importantes variations constatées en matière de péréquation financière (augmentation des versements pour + 1,5 mio), de soutien stratégique (aide aux communes dans le besoin et compensation des effets négatifs des fusions en matière de péréquation financière directe pour + 0,4 mio), d'aide aux fusions (- 4,5 mios par disparition du versement unique aux nouvelles communes fusionnées en 2013).

Au **Département de l'économie et de la coopération**, la diminution globale de - 1,7 mio est partagée par quatre unités et les deux fonds (emploi et coopération) sont en équilibre. Seul le Service de la population présente une augmentation de 0,1 mio, résultant essentiellement des efforts partiellement subventionnés par la Confédération pour la mise sur pied de nouvelles mesures d'intégration via son nouveau programme cantonal d'intégration. La baisse enregistrée (- 94'700 francs) en matière de coopération tient à l'imputation des salaires entre le service et le fonds du même nom. Les dépenses générales de ce dernier progressent également de l'action unique avec la remise d'une Horloge au Québec (+ 120'000 francs). Ainsi, le Service de l'économie voit sa charge nette diminuer de - 0,7 mio (multiples efforts, dont une diminution de la masse salariale et imputation des intérêts passifs des prêts LIM via le bilan de l'Etat, soit - 0,4 mio; neutre car recettes équivalentes supprimées à la Trésorerie générale). La charge nette du Service des arts et métiers baisse de - 0,4 mio par diminution de l'alimentation du Fonds cantonal de l'emploi. Enfin, le Service de l'Economie rurale voit sa charge nette diminuer de - 0,6 mio à la faveur de subventions fédérales globalement plus élevées dans de multiples projets (- 0,2), par l'achèvement d'un projet pilote (- 0,1 mio) et d'un nouvel émolument (- 0,3 mio).

Le **Département de l'environnement et de l'équipement** présente une augmentation de la charge nette de + 1,3 mio, relativement bien répartie sur l'ensemble de ses unités. Le domaine des routes concentre la moitié de cette dernière + 0,6 mio. Les effets sont multiples et parfois contraires. La baisse des subventions A16 (hors contrat de prestations) pèse pour + 0,2 mio. La charge de l'entretien et de l'exploitation de l'A16 est stable.

Malgré le coût d'études de défense de nos intérêts (+ 0,2 mio), la charge en matière de

transports publics diminue (- 0,4 mio déduction faite de la diminution de la participation des communes) ce qui permet au Service des transports et de l'énergie de présenter une baisse de - 0,2 mio. Celle du Service de l'informatique est stable. Le Service des bâtiments et des domaines (+ 0,3 mio) aurait suivi le même chemin, si les coûts d'énergie (+ 0,2 mio, dont achats de certificats d'énergie verte pour 85'000 francs, de conciergerie + 0,1 mio) n'évoluaient pas proportionnellement aux surfaces nouvelles. Les locations touchées sont révisées à la baisse de - 0,1 million. En matière d'environnement, l'Office de l'environnement y représente globalement une charge stable. Des efforts particuliers sont faits en matière de mandats avec - 0,2 mio, alors que le déficit de la pêche double (+ 0,1 mio). Les Forêts domaniales, au prix d'efforts très importants, parviennent à maintenir une charge nette stable malgré la dégradation encore plus marquée du marché du bois.

Au Département de la formation, de la culture et des sports, la diminution globale s'élève à - 14'000 francs, soit - 0,01%. L'école obligatoire (Service de l'enseignement, écoles dont Pérène, orientation et informatique scolaires) voit sa charge nette globale diminuer de - 0,2 mio de francs essentiellement à la faveur d'effectifs enseignants moins nombreux, plus jeunes et dans les premières annuités. Par contre, les importants départs en retraite (classes d'âge et effets de la Caisse de pensions) ont nécessité une révision à la hausse du paiement des gratifications d'ancienneté, ce qui explique la relative stabilité enregistrée pour 2014. L'effet complet dépend encore largement des décisions des personnes concernées.

Le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire voit sa charge nette globale diminuer de quelque - 0,6 million, fruit de multiples variations partiellement compensatoires (- 0,5 mio en matière de bourses d'étude –alignement sur la tendance actuelle, malgré la revalorisation des minimas-, + 0,3 mios pour l'ensemble des filières soutenues –dont une stabilisation de HE-Arc via l'amélioration de la répartition du droit de codécision-, une stabilisation à la HEP-BEJUNE et surtout une confirmation de l'amélioration du soutien fédéral pour - 0,5 mio).

Le CEJEF et toutes ses divisions présentent une augmentation globale de + 0,5 mio de francs, par une augmentation du domaine technique (+ 0,4 mio) et santé/social (+ 0,6), compensée par une baisse au Lycée cantonal (-0,6 mio). Il s'agit essentiellement de nouvelles charges de personnel, compensées en partie par un meilleur soutien fédéral également.

La charge nette de l'Office de la culture progresse également de quelque + 0,1 mio de francs principalement par le développement des activités de PaléoJura (nouvellement Jurassica) et de la nouvelle Fondation Jules Thurmann (+ 0,2 mio). La Bibliothèque cantonale présente une légère évolution positive alors que le Musée des sciences naturelles voit sa charge nette diminuer de - 0,1 mio, malgré une hausse des charges de biens et services, car la masse salariale était clairement surévaluée au budget 2013. La Section archéologie et paléontologie, même sous enveloppe financière, présente une charge de + 0,1 mio qu'elle compensera d'ici la fin de son mandat. Enfin

le Service cantonal des sports (stabilité à la piscine des Tilleuls) progresse de + 0,1 mio. Le Bureau de l'égalité s'inscrit en très légère diminution.

Le **Département des finances, de la justice et de la police** présente logiquement des variations importantes et nombreuses dans les deux sens. Pour la Trésorerie générale, la progression des paiements issus de la RPT "ne pèse plus" que pour -7,0 mios au lieu de -15,2. De plus, la remontée des charges d'intérêts (+ 1,5 mio), l'évaluation des éliminations de créances (+ 1,2 mio), la diminution de la part à l'impôt anticipé (+ 0,3 mio), la disparition de l'écriture des recettes des remboursements des intérêts des prêts LIM qui passent dorénavant par le bilan de l'Etat (+ 0,5 mio), déterminent la progression globale de ce service, malgré la baisse des amortissements (- 1,1 mio).

Ce sont donc les services des Contributions y compris les Recettes et administration de district à qui est due la majeure partie de l'amélioration de la charge nette du département avec - 10,5 mios (- 1,0 mio grâce aux produits de l'amnistie fiscale et des amendes, + 2,9 pour la Section personnes physiques, - 12,3 mios pour la Section personnes morales). Sans la baisse due au rééquilibrage entre les couples mariés et les concubins pour + 7,0 mios de francs, le résultat serait encore plus largement positif. Le détail par nature est fourni au chapitre suivant.

Le Contrôle des finances présente une légère baisse (- 28'000 francs).

La nouvelle Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte affiche une charge nette supérieure de + 0,2 mio (recettes nouvelles largement compensées par les charges de personnel, d'expertises et d'assistance judiciaire gratuite). Le Service juridique affiche une charge nette en baisse de - 12'700 francs (compensation des frais des détenus par une diminution des charges en personnel de 0,1 mio). Alors que les prisons de Porrentruy progressent de + 0,4 mio (personnel + 0,1 mio, moins de recettes + 0,2 mio).

La Justice présente globalement un résultat de + 1,0 mio de francs respectivement imputable au Ministère public (+ 0,6 mio), au Tribunal cantonal (- 60'000 francs), au Tribunal des mineurs (+ 0,1 mio) et au Tribunal de première instance (+ 0,3 mio). Ces progressions de charges étaient déjà effectives dès 2011. Elles proviennent essentiellement de changements légaux (code de procédure pénale) et concernent également la police.

Le Service du registre foncier et du registre du commerce voit ses recettes affectées et sa charge nette diminuer de - 0,8 mio de francs à la faveur d'émoluments plus importants (principalement les droits de mutations et de gages immobiliers).

La charge nette de la Police cantonale intègre des effectifs stables et escompte une augmentation de ses recettes, ce qui améliore sa charge nette de - 0,4 mio de francs. Les premières phases des projets Police 2015 et Police de l'Arc jurassien sont terminées et n'impactent plus les budgets et les comptes.

La Section de la protection de la population et de la sécurité affiche + 0,1 mio et continue son effort de remise à niveau du matériel et de la formation de la protection civile.

Comme la Police, l'Office des véhicules améliore sa charge nette - 0,2 mio de francs par une diminution des charges de personnel (-0,1 mio) et des prestations de services (- 0,1 mio), notamment en lien avec la fin de la première phase d'analyse de l'autonomisation de l'Office.

3. Récapitulation par genre de comptes

La récapitulation est la suivante :

CHARGES					REVENUS				
	RUBRIQUES	BUDGET 2014	BUDGET 2013	ECARTS (%)		RUBRIQUES	BUDGET 2014	BUDGET 2013	ECARTS (%)
30	Charges de personnel	260'902'700	254'193'400	2.64	40	Revenus fiscaux	322'315'000	312'510'000	3.14
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	74'410'400	71'803'500	3.63	41	Revenus régaliens et de concessions	7'807'100	7'752'700	0.70
32	Charges d'armement <i>Rubrique utilisée uniquement par la Confédération</i>	0	0	-	42	Taxes	39'099'300	37'816'400	3.39
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'639'000	16'689'700	-0.30	43	Revenus divers	151'000	144'200	4.72
34	Charges financières	6'828'300	5'314'500	28.48	44	Revenus financiers	9'162'500	9'520'100	-3.76
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'129'000	9'755'200	3.83	45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	12'508'900	10'164'200	23.07
36	Charges de transfert	425'559'800	402'743'900	5.67	46	Revenus de transfert	397'040'200	382'512'700	3.80
37	Subventions redistribuées	105'128'400	105'641'400	-0.49	47	Subventions à redistribuer	105'128'400	105'641'400	-0.49
38	Charges extraordinaires	0	0	-	48	Revenus extraordinaires	907'000	807'000	12.39
39	Imputations internes	334'500	500'500	-33.17	49	Imputations internes	334'500	500'500	-33.17
	Total	899'932'100	866'642'100	3.84		Total	894'453'900	867'369'200	3.12

Les variations de chaque genre de comptes sont expliquées ci-après.

4. Charges

4.1 . Charges de personnel

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
30	CHARGES DE PERSONNEL	260'902'700	254'193'400	6'709'300	2.64%
300	Autorités et commissions	6'175'900	5'969'000	206'900	3.47%
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	100'661'900	97'233'700	3'428'200	3.53%
302	Salaires des enseignants	109'520'600	108'759'200	761'400	0.70%
303	Travailleurs temporaires	705'500	300'300	405'200	134.93%
304	Allocations	569'700	558'400	11'300	2.02%
305	Cotisations patronales	41'951'000	40'098'900	1'852'100	4.62%
309	Autres charges de personnel	1'318'100	1'273'900	44'200	3.47%

La hausse globale des charges de personnel s'inscrit à + 6,7 mios ou + 2,64 %, soit une augmentation, à première vue, dans la lignée des années précédentes. Toutefois, la réalité est bien meilleure, car il convient de rappeler plusieurs facteurs extraordinaires :

- premièrement, pour que la comparaison entre les deux budgets soit complète, il faut encore tenir compte de l'écriture négative sur les traitements consécutive à la décision du Parlement du 11 décembre 2012, soit - 2'760'000 francs imputés centralement sous le centre 101 Gouvernement au budget 2013. Dans ce cas, l'augmentation n'est plus que de + 1,54%,
- la recapitalisation de la Caisse de pensions a une incidence financière dont il a fallu également tenir compte sur les traitements (+ 1,2 mio de francs; cotisation d'assainissement et progressivité du taux de cotisation en fonction de l'âge). Dans ce cas, l'augmentation n'est plus alors que de + 1,07%,

Ces facteurs "extraordinaires" faussent la comparaison entre ces deux années budgétaires.

Les éléments suivants ont également été intégrés dans l'évaluation des charges salariales 2014 :

- l'inflation pour une valeur nulle. Non seulement l'indice des prix à la consommation pourrait très bien terminer l'année sur une valeur proche de zéro, mais les traitements n'ont encore ni rattrapé la dernière période de déflation que nous avons traversée (personnel enseignant et administratif n'ont pas vu leurs traitements adaptés à la baisse) ni encore atteint la limite fixée pour mettre un terme à la

mesure d'économie (non compensation de l'inflation pour l'équivalent d'une heure non travaillée pour le personnel administratif). La prise en compte du renchérissement effectif s'opérera sur la base des chiffres de décembre 2013 connus tout début janvier 2014;

- il a encore été tenu compte de la nouvelle réforme de la rémunération qui vise le classement de l'ensemble des employés de l'Etat dès 2014 dans une échelle unique de traitements et avec des annuités nouvellement échelonnées. Contrairement à une année "normale", la réforme suppose un "glissement" sans annuité automatique au 1er janvier. L'obtention d'annuité(s) est donc différente des autres années et selon que l'on soit enseignant ou employé administratif. Il a bien entendu été tenu compte des remplacements naturels (arrivées, départs, stagiaires, travailleurs à la tâche, collaborateurs temporaires, nouveaux postes annoncés et retenus par le Gouvernement);
- l'intégration directe d'une charge de 1% supplémentaire pour les gratifications d'ancienneté pour les enseignants, car l'année 2013 présente déjà une augmentation très importante à ce titre. Ce type de charges n'était intégré qu'aux comptes. Les révisions concernant la Caisse de pensions ont accéléré le phénomène et son importance, dont il a fallu mieux tenir compte;
- des transferts de personnel. Ainsi, le personnel de PaléoJura et du Musée jurassien des sciences naturelles restent complètement intégrés au présent budget, les décisions parlementaires nécessaires n'étant pas encore prises;
- enfin, les variations d'effectifs sont certes nettement moindres que dans un passé récent : + 11,8 EPT administratives de plus à 910,31 et une quasi stagnation pour l'enseignement (+ 1,02 EPT). La baisse dans l'école obligatoire (- 5,22 EPT) compense la légère hausse du secondaire II (+ 6,24 EPT).

La correspondance entre le nombre d'EPT et les montants des traitements n'est pas absolument parfaite, car il faut rappeler que les charges de personnel incorporent encore d'autres tâches rémunérées (stagiaires, apprentis, placements de personnes par l'assurance chômage, travaux à la tâche, mandats intercantonaux, etc.) qui ne rentrent pas dans l'effectif et donc dans la hausse décrite, mais qui ont été traduites en francs.

Pour les **autorités (juges) et commissions**, on enregistre une augmentation de + 206'900 francs.

Pour le **personnel administratif**, l'effectif s'accroît de 11,8 unités. Cette augmentation rompt avec celle des budgets 2013 (+39,7), 2012 (+ 34,6) et 2011 (+ 23,5). L'ensemble des variations et leur explication sont données dans la 3^{ème} partie "Effectif du personnel".

Concernant l'incidence financière sur cette rubrique, l'augmentation à considérer est de + 3,4 mio. Contrairement aux importantes baisses des années dernières, les traitements à la Section archéologie et paléontologie ne présente qu'une diminution de - 0,3 mio en 2014. Par contre, il faut rappeler le biais dans la comparaison via la prise en compte ou non de l'écriture négative de - 2'760'000 francs décidée par le Parlement en décembre 2012. Corrigée de ces deux éléments, la hausse est très faible à + 0,9 million de francs. La remarque préalable à la rubrique 30 complète et rappelle l'ensemble des hypothèses retenues, auxquelles il conviendrait encore d'ajouter l'accélération du rajeunissement via l'augmentation des départs naturels à la retraite et de ceux liés directement aux mesures de recapitalisation de la Caisse de pensions. Cet effet participe grandement à l'embellie actuelle en termes de charges de personnel.

Englobant tous ces éléments, les principaux écarts positifs de traitements supérieurs à 200'000 francs par rapport au budget 2013 se trouvent aux centres d'imputation suivants :

- 420 Ponts et chaussées avec + 470'200 francs et 422 Centre d'entretien A16 avec + 301'900 francs. Pour le centre d'imputation 422, il faut également rappeler que l'unité territoriale IX entretient et exploite des kilomètres supplémentaires avec la mise en service des tronçons autoroutiers et que les charges y relatives sont couvertes par contrat de prestations avec la Confédération;
- 400 Aménagement du territoire avec + 288'600 francs qui reprend les dernières nominations de personnel en lien avec la création des nouvelles sections;
- la Police cantonale avec + 223'500 francs, montant fruit de multiples effets parfois compensatoires, dont le plus significatif est le retour du traitement du commandant avec la fin du mandat avec le Canton de Neuchâtel (rubr. 730.3130.00);
- les traitements servis aux élèves de la Divisions santé-social-arts du CEJEF avec + 200'900 francs, en lien avec l'augmentation des effectifs.

Les améliorations principales (total de - 1,9 mio hors "fouilles archéologiques") se répartissent sur plusieurs unités :

- 315 Fonds cantonal pour l'emploi avec - 180'900 francs;
- 522 Musée des sciences naturelles avec - 147'700 francs, dont la différence est principalement due à une surestimation des traitements du personnel placé par l'assurance chômage en 2013. Il s'agit donc d'un retour à la normale;
- 300 Service de l'économie avec - 140'900 francs, via des non repourvoiements de postes dans l'attente des propositions de réforme le liant au Service des arts et métiers et à Créapole SA;
- 500 Service de l'enseignement avec - 122'100 francs via des repourvoiements de postes de cadres ;
- 740 l'Office des véhicules avec -117'000 francs;

- 610 Service des contributions (administration générale) avec - 116'800 francs;
- 705 Ministère public avec - 111'500 francs (effet "comptable" par surestimation des magistrats et sous-estimation des employés en 2013);
- 421 Routes nationales A16 avec - 104'800 francs avec l'achèvement progressif de la construction de l'autoroute.

Pour le **personnel enseignant**, l'effectif total des postes mensualisés augmente de 1,02 unité (cf. premiers paragraphes du point 4.1) ou + 0,8 mio en termes de traitements. Ce montant comprend les remplacements, stagiaires, personnes placées par l'assurance chômage, paiements à la tâche, mandats intercantonaux, etc. qui ne sont pas comptés dans cet effectif et donc dans sa variation. Les réformes et hypothèses retenues et intégrées pour ce budget pèsent donc également de tout leur poids, mais restent, somme toute, très modérées avec + 0,7% de la masse salariale concernée. L'important renouvellement de l'effectif par des personnes plus jeunes y contribue également.

En valeur absolue (rubrique 3020), l'école obligatoire présente une légère baisse de - 169'200 francs (cf. hypothèses préalables). On peut noter une très grande difficulté de prévision notamment concernant les départs effectifs pour août 2014 (incorporation au budget 2015 et non 2014 par rapport aux choix individuels). Le centre d'imputation 501 Ecoles enfantines est ouvert à nouveau pour des besoins de détermination de coûts en matière de subventions. Les divisions du CEJEF présentent une évolution globale de + 930'600 francs ou + 2,78% (Division lycéenne -310'300 francs; Division technique + 575'300 francs; Division artisanale + 87'400 francs; Division commerciale + 425'900 francs; Division santé-social-arts + 152'300 francs). Le nombre d'élèves continue à augmenter, l'offre y progresse et il ne peut être bénéficié de départs à la retraite dans les mêmes proportions qu'à l'école obligatoire, le corps enseignant y étant plus jeune.

Les **travailleurs temporaires** (vétérinaires officiels, service civil et préposés à l'agriculture) voient leurs rémunérations 2013 reconduites mais imputées nouvellement à la présente rubrique pour le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (+ 330'000 francs sur la variation totale de la rubrique par nature à + 405'200 francs).

Pour les charges sociales (**rubriques 304 et 305**), les écarts sont en principe proportionnels aux variations des traitements décrites plus haut. On peut toutefois particulièrement préciser les points de modification suivants :

- intégration de la cotisation d'assainissement et de la progressivité du taux de cotisation en fonction de l'âge en matière de mesures d'assainissement pour la Caisse de pensions pour + 1,2 million de francs ;
- il est tenu compte de l'évolution défavorable de la sinistralité en matière de compensation APG maladie pour + 0,5 million de francs;

- le montant du rappel de cotisations à la Caisse de pensions n'a pas été imputé (disparition de ce dernier avec le passage à la primauté des cotisations en matière de réforme de la Caisse de pensions);
- l'introduction de la nouvelle grille unique de rémunération, dont il a été tenu compte, influence les traitements et donc les charges sociales indirectement, il a même un effet positif sur le montant des traitements servis au moment du passage. L'application du système actuel aurait abouti à un montant plus élevé;
- comparé à ce qui précède, en matière de cotisations patronales, les prélèvements obligatoires sont stables. Le déplafonnement de la cotisation de solidarité en matière d'assurance-chômage n'a aucun impact, puisqu'aucun salaire annuel de plus de 315'000 francs n'est servi. Les montants en matière de couverture accidents diffèrent très légèrement. Les montants ont été revus selon les risques encourus issus de la dernière tendance des comptes 2012 pour les corps de métiers les plus exposés. Les comptes montreront certainement encore une réalité différente.

Les **autres charges de personnel (formation)** augmentent de + 3,47 % ou + 44'200 francs essentiellement en raison d'un effort spécifique à la Police cantonale (+ 31'000 francs) suite aux travaux récents d'analyse et de réformes menés, mais également des recrutements.

4.2. Biens, services et autres charges d'exploitation

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	74'410'400	71'803'500	2'606'900	3.63%
310	Charges de matériel et de marchandises	7'298'400	7'438'900	-140'500	-1.89%
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'316'800	1'533'200	-216'400	-14.11%
312	Eau, énergie, combustible	4'448'000	3'901'300	546'700	14.01%
313	Prestations de services et honoraires	32'079'100	31'979'900	99'200	0.31%
314	Travaux de gros entretien	9'147'000	8'778'500	368'500	4.20%
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	4'271'000	4'249'300	21'700	0.51%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'328'300	4'261'700	66'600	1.56%
317	Dédommagements	3'011'600	2'824'300	187'300	6.63%
318	Réévaluations sur créances	5'785'000	4'586'000	1'199'000	26.14%
319	Diverses charges d'exploitation	2'725'200	2'250'400	474'800	21.10%

La rubrique progresse désormais dans le même ordre de grandeur que la moyenne des charges de l'Etat avec + 3,63 % ou + 2'606'900 francs au lieu de + 3,84%. Les taux de croissance sont nettement moindres que par le passé (budget 2013, 3,89%, budget 2011, + 4,79 %). Il faut encore préciser que dans nombre de cas, un financement partiel ou complet existe en correspondance. Souvent, il s'agit également de prestations obligatoires découlant du droit fédéral ou de prestations supplémentaires à fournir (entretien et exploitation de l'autoroute). L'appréciation ne doit donc pas s'arrêter à un premier jugement. C'est une rubrique dont la dynamique est plus difficilement maîtrisable comme la rubrique 36.

Pourtant, les **charges de matériel et de marchandises** diminuent de - 140'500 francs. Cette différence s'explique principalement par une baisse du coût du Journal Officiel de - 110'000 francs.

La diminution de - 216'400 francs enregistrée en matière d'**immobilisations ne pouvant être portées à l'actif** (mobilier, machines, appareils, logiciels dont la valeur basse ne permet pas de les considérer comme appartenant aux investissements) provient essentiellement (- 200'600 francs) également de l'effort effectué par EFEJ en 2013.

En matière d'**eau, énergie, combustible**, c'est le domaine de l'autoroute (+ 250'000 francs), des bâtiments de l'Etat (+ 185'000 francs en correspondance de l'augmentation des prix de l'énergie, des surfaces utilisées, mais également d'achats de certificats d'énergie verte pour 85'000 francs) et de traitement des déchets (+ 97'300 francs) qui expliquent l'essentiel de la hausse de la rubrique à + 546'700 francs. La marge de manœuvre en la matière demeure somme toute très limitée si les prestations se développent. Il faut rappeler que la majeure partie de ces charges est couverte par des recettes (autoroute, locations, taxe sur les déchets).

La rubrique traditionnellement la plus importante **Prestations de services et honoraires (mandats, assurances, taxes)**, quelques 32,1 millions, présente une stabilité avec + 99'200 francs ou + 0,31 %. Les principales augmentations se trouvent à :

- aux frais de justice, respectivement de police (analyses, expertises, autopsies, etc.) du Ministère public avec + 770'000 francs ; hausse que les comptes 2012 et 2013 constatent déjà et dont il est très difficile de se détacher du caractère obligatoire ;
- le nouveau programme cantonal d'intégration des étrangers présente de nouvelles prestations et un coût global en hausse de + 299'600 francs, partiellement couvert par des subventions fédérales ;
- une mise à jour importante et périodique du plan directeur cantonal à l'aménagement du territoire avec + 171'000 francs ;
- un effort particulier en matière de mandats en faveur de la défense et du maintien des liaisons de communication de notre canton pour + 190'100 francs à la section des transports ;
- + 120'000 francs au Fonds de la coopération par la remise d'une horloge à la Ville de Québec ;
- + 119'000 francs de frais de notification pour les trois Offices de poursuites et de faillites (compensés par des recettes);

Les principales baisses sont à signaler :

- au transfert à la rubrique 36 des subventions à la nouvelle Fondation Jules Thurmann pour 970'000 francs et donc à une diminution de - 890'000 francs du mandat confié au personnel actuel du projet PaléoJura (Jurassica) et dont le personnel sera transféré par étape à la nouvelle fondation en fonction des décisions à prendre par le Parlement;
- essentiellement à la fin des phases d'analyse POC 2015 et Police de l'arc jurassien, mais également de la fin du mandat pour le travail du commandant en collaboration avec le Canton de Neuchâtel à la Police cantonale pour - 555'500 francs. Le mandat du commandant est réintégré dans les traitements (rubr. 3010.00);
- au transfert partiel des mandats des vétérinaires sous forme de charges de

personnel (rubr. 3030.00 pour 330'000 francs) pour - 312'000 francs au Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

On peut noter que les mandats « externes » de la rubrique 3132.00 sont en baisse de - 246'900 francs (-7,14%) principalement au niveau du Gouvernement (-120'000 francs) et que les frais de détention (3135.00) progressent de + 255'000 francs (+ 9,03%).

La hausse globale de + 368'500 francs enregistrée dans la rubrique **Travaux de gros entretien** concerne toujours principalement le centre d'imputation 422 Centre d'entretien A16 avec + 263'000 francs. EFEJ progresse de + 80'000 francs (adaptation de ses structures à Bassecourt).

La rubrique **Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles** permet de tenir compte des charges d'entretien en général. Elle s'avère stable avec + 21'700 francs ou + 0,51%, dont + 70'000 francs en matière de véhicules des Ponts et chaussées (SIN) où la valeur 2013 était trop optimiste. Elle intègre la maintenance informatique et de la téléphonie.

La rubrique **Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation** progresse de + 66'600 francs ou + 1,56%. Si les locations de l'Etat et d'EFEJ baissent respectivement de - 67'100 et - 65'000 francs, l'augmentation des kilomètres entretenus et exploités de l'A16 porte la location des moyens à + 210'000 francs.

Les **dédommagements** progressent de quelques + 187'300 francs et tranchent avec la stabilité du dernier budget. Les événements organisés par le Gouvernement y participent pour + 96'000 francs, dont la réception du premier président jurassien du Conseil des Etats. Sinon, les hausses sont limitées et largement réparties sur les différentes unités. Il faut ici rappeler la perte de l'utilisation des abonnements CFF au porteur qui renchérit considérablement les coûts de transports.

Le poste **Réévaluations sur créances** concerne avant tout les Pertes sur créances, pour 5,7 mios de francs, qui évoluent de + 1'200'000 francs. L'estimation se base sur les constats des derniers comptes (impôts, jugements, amendes, émoluments, autres éliminations de créances).

Enfin, la dernière rubrique **Diverses charges d'exploitation** évolue de + 474'800 francs ou + 21,10% au gré de 260'000 francs d'indemnisation aux propriétaires de terrains pour des prestations en dommages qui ne passent plus par le Fonds des dommages causés par la faune sauvage vu sa dissolution. On peut encore relever la poursuite de l'augmentation des frais d'assistance judiciaire gratuite pour

+ 190'000 francs, notamment à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (40'000 francs).

4.3. Charges d'armement

Cette rubrique existe dans un esprit de concordance et d'harmonisation des pratiques comptables et avant tout statistiques entre les différents niveaux de collectivités suisses. Seul le niveau fédéral l'utilise.

4.4. Amortissements du patrimoine administratif

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'639'000	16'689'700	-50'700	-0.30%
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	16'639'000	16'689'700	-50'700	-0.30%

La variation est une légère baisse de - 50'700 francs.

Pour information, voici les catégories et les taux d'amortissement retenus et appliqués à la valeur à neuf :

- 2,5 % pour les terrains non bâtis et ouvrages de génie civil (routes, ponts, canaux, étangs et forêts)
- 3 % pour les bâtiments et terrains bâtis
- 10 % pour le mobilier
- 10 % pour les subventions d'investissement (rubrique 3660.00)
- 12,5 % pour les véhicules
- 20 % pour les machines
- 25 % pour les équipements informatiques et logiciels

Pour cette rubrique, les amortissements 2014 ont été évalués ainsi :

Amortissements des immobilisation corporelles du patrimoine administratif (rubrique 600.3300.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2014	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2014
Terrains non bâtis	4'502'000	2.50%	40.0	112'600
Ouvrages de génie civil	181'527'000	2.50%	40.0	4'538'300
Terrains bâtis	172'133'000	3.00%	33.3	5'066'300
Mobilier	274'000	10.00%	10.0	27'400
Véhicules	2'195'000	12.50%	8.0	274'400
Informatique (hardware et software)	6'108'000	25.00%	4.0	1'527'000
Machines, mobilier, véhicules, informatique	25'465'000	20.00%	5.0	5'093'000
Totaux	392'204'000	4.24%	23.6	16'639'000

Pour connaître l'entier de l'effort d'amortissement, il faut encore additionner l'amortissement des subventions d'investissements de la rubrique 3660 de 19'945'000 francs. La variation prise alors globalement entre ces deux rubriques est plus importante et se monte à - 1'122'000 francs (baisse).

4.5. Charges financières

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
34	CHARGES FINANCIERES	6'828'300	5'314'500	1'513'800	28.48%
340	Charges d'intérêts	6'762'800	5'244'800	1'518'000	28.94%
341	Pertes de change réalisées	0	0	0	-
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'000	3'200	-200	-6.25%
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	62'500	66'500	-4'000	-6.02%
349	Différentes charges financières	0	0	0	-

Il faut remonter à l'année 2000 pour trouver une légère remontée de la charge (nette) des intérêts. En effet, les taux se tendent à nouveau et les besoins en financement sont plus importants en 2014. Ainsi, l'ensemble de la rubrique 34 présente une charge supérieure de + 1'513'800 francs. L'essentiel de cette augmentation des **charges d'intérêts** tient au financement d'une des mesures en matière de recapitalisation de la Caisse de pensions (+ 1,2 mio), le solde concerne les besoins en financement usuels de l'Etat.

Les **frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs** s'inscrivent à 3'000 francs de droits de garde pour les dépôts des titres.

Les **charges pour biens-fonds, patrimoine financier** permettent de préciser l'appartenance de ces charges au patrimoine financier. Pratiquement, celles-ci concernent les charges de maintien de la valeur des places de parc de l'ancien dépôt Warteck à Delémont (13'000 francs), ainsi que les charges d'une partie des locaux du Service des arts et métiers (49'500 francs).

4.6. Attributions aux fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'129'000	9'755'200	373'800	3.83%
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	62'000	82'000	-20'000	-24.39%
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux du capital propre	10'067'000	9'673'200	393'800	4.07%

Par rapport à 2013, l'augmentation est de + 373'800 francs. Le Fonds de la coopération y participe pour - 20'000 francs. L'essentiel de la variation provient des fonds de capital propre, par :

- la diminution de l'attribution au Fonds cantonal pour l'emploi (- 380'200 francs) en raison, notamment du maintien de la bonne conjoncture économique;
- Le Fonds des contributions de remplacement (abris de protection civile; reprise de tâches communales) et dont l'attribution diminue de - 150'000 francs;
- un abandon, comme en 2013, de l'alimentation par l'Etat du Fonds de péréquation financière pour 500'000 francs, qui malgré cette mesure voit ses prestations progresser et sa fortune stabilisée. Un prélèvement est nécessaire (cf. commentaire rubrique 45) et donc l'attribution affiche une baisse de - 96'500 francs;

A l'opposé, le Fonds d'aide aux fusions reprend le rythme de ses alimentations annuelles usuelles avec + 500'000 francs, les versements en faveur des communes fusionnées ayant eu lieu en 2013.

Enfin la répartition de l'impôt des travailleurs frontaliers étant plus importante en 2014, les deux attributions aux deux fonds directement concernés augmentent également (Fonds de péréquation financière avec + 279'500 francs; Fonds de la coopération pour l'équilibre des dépenses avec + 158'400 francs). Le Fonds de la pêche, toujours déficitaire, voit son alimentation par l'Etat plus que doubler avec + 114'600 francs.

4.7. Charges de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
36	CHARGES DE TRANSFERT	425'559'800	402'743'900	22'815'900	5.67%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	15'375'700	14'563'700	812'000	5.58%
361	Dédommagements à des collectivités publiques	68'867'900	60'534'800	8'333'100	13.77%
362	Péréquation financière et compensation des charges	13'939'000	16'542'100	-2'603'100	-15.74%
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	307'422'200	290'072'000	17'350'200	5.98%
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0	0	0	-
366	Amortissements, subventions d'investissements	19'945'000	21'016'300	-1'071'300	-5.10%
369	Différentes charges de transfert	10'000	15'000	-5'000	-33.33%

Cette rubrique reprend, comme son libellé l'indique, l'ensemble des transferts effectués au bénéfice d'autres collectivités publiques (Confédération, cantons, communes), syndicats, entreprises ou même de tiers (y compris les ménages). Elle représente 47,3% des charges au budget 2014. Traditionnellement, elle présente la plus importante évolution. Elle n'y déroge pas en 2014 avec + 22'815'900 francs ou + 5,67%. Toutefois, exceptée la nouvelle imputation des subventions fédérales en matière de qualité écologique et du paysage pour 6'239'000 francs, la progression globale se chiffre à + 16'576'900 francs ou + 4,12% soit dans des proportions meilleures que celles du budget 2013 (+ 22,3 mios ou + 5,87%).

La progression de la rubrique **quotes-parts de revenus destinées à des tiers** est de + 812'000 francs ou + 5,58 %. Elle s'explique quasi complètement par l'augmentation de la part des communes à l'imposition des travailleurs frontaliers avec + 652'000 francs qui est couverte par les recettes brutes idoines. Leur participation au produit de l'impôt sur les successions et donations confirme la différence pour + 120'000 francs.

Les **dédommagements à des collectivités publiques** progressent de + 8'333'100 ou + 13,77%. En grande partie, l'information était déjà contenue aux comptes 2012, via la progression de + 8,1 mios des charges liées aux hospitalisations extérieures. Pour 2014, il faudra compter avec un surcoût de quelques + 8,0 millions de francs à ce titre (passage de 23,0 à 31,0 mios au lieu de 29,6 mios aux comptes 2012). La formation professionnelle ralentit sa progression des derniers exercices avec + 319'900 francs. La modification de la répartition du coût de codécision en matière de

HE-Arc y contribue largement.

Après l'effort effectué en 2013 en faveur des communes nouvellement fusionnées, le budget 2014 enregistre une nette diminution au titre de la **péréquation financière et compensation des charges (système cantonal)** avec - 2'603'100 francs. Ainsi, les charges en matière d'aide de fusions reviennent à la normale et baissent de - 4,5 mios, mais elles sont partiellement compensées par une revalorisation des paiements directs de la péréquation financière (+ 1'490'000 francs), ainsi que de par la compensation des effets négatifs qu'auraient dû supporter les communes nouvellement fusionnées toujours en matière de péréquation financière directe (+ 404'000 francs, dont + 254'000 francs pour cette compensation pour la deuxième et dernière année). Les paiements péréquatifs sont en forte hausse et compensent, en partie, une augmentation des disparités entre les communes.

Les **subventions à des collectivités et à des tiers** augmentent de quelques + 17'350'200 francs ou + 5,98 %, soit près de deux points de pourcentage de plus que l'évolution moyenne des charges et ce malgré d'importants efforts. Corrigée de la nouvelle imputation des subventions en matière de qualité écologique et des paysages (+ 6'239'000 francs ; également au niveau des revenus), la progression s'inscrit tout de même à + 11'111'200 ou + 3,83%. Les variations les plus significatives figurant au titre des diminutions sont (- 4,0 mios au total) :

- les subventions aux transports publics pour - 554'000 francs ;
- les Bourses d'études et d'apprentissages pour - 500'000 francs;
- les subventions chômage de EFEJ (à la Confédération et aux ménages privés) pour - 470'800 francs ;
- la disparition du Fonds des dommages causés par la faune sauvage, alors que les dépenses sont ventilées sous d'autres postes pour - 260'000 francs ;
- la contribution à la réduction des primes d'assurance maladie pour - 222'000 francs (- 0,5%);
- les Etablissements médicaux-sociaux pour - 180'000 francs ;
- les pertes sur avances de pensions alimentaires non récupérées pour - 100'000 francs.

Du côté des augmentations (+ 21,3 mios, dont 6,2 mios correspondant à la nouvelle comptabilisation des subventions pour la qualité écologique et du paysage -modification comptable avant tout-), largement plus nombreuses, nous pouvons citer les variations supérieures à 200'000 francs (hors effets comptables):

- le solde dû à la répartition des charges de l'action sociale pour + 3'400'000 francs ;
- les prestations complémentaires à l'AVS/AI pour + 3'200'000 francs;
- l'Hôpital du Jura pour + 2'800'000 francs ;

- le financement des soins pour + 1'600'000 francs;
- la nouvelle subvention à la Fondation Jules Thurmann globalement pour + 200'000 francs (recettes comprises);
- les institutions sociales jurassiennes pour + 365'000 francs (mais + 1,91%), celles intercantionales pour + 200'000 (mais + 2,78%) ;
- l'Unité hospitalière médico-psychologique pour + 350'000 francs (mais seulement + 25'000 francs sur l'ensemble des unités psychiatriques);
- les subventions d'assainissements à charge du fonds gestion déchets pour + 247'000 francs, dont l'impact est encore neutre sur le résultat tant que la fortune est suffisante, mais dont justement les besoins futurs risquent de largement augmenter ;
- la Fondation d'aide et de soins à domicile pour + 200'000 francs ;
- les subventions aux communes à charge du Fonds des contributions de remplacement pour + 200'000 francs.

Concernant les **amortissements des subventions d'investissements** (cf. rubrique 33), le taux d'amortissement linéaire retenu est de 10 %. L'exception à ce principe se réfère aux subventions accordées à la Confédération concernant la reprise par cette dernière de la propriété de l'A16 qui sont amorties à raison de 2,5 % par année. Pour cette rubrique, les amortissements 2014 ont été évalués ainsi :

Amortissements des subventions d'investissements (rubrique 600.3660.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2014	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2014
Subventions Confédération	59'506'000	2.50%	40.0	1'487'700
Subventions cantons	349'000	10.00%	10.0	34'900
Subventions communes	66'035'000	10.00%	10.0	6'603'600
Subventions propres établissements	1'231'000	10.00%	10.0	123'100
Subventions aux stés d'économie mixtes	55'245'000	10.00%	10.0	5'524'500
Subventions aux institutions privées	58'047'000	10.00%	10.0	5'804'800
Subventions aux personnes physiques	3'391'000	10.00%	10.0	339'100
Subventions à l'étranger	273'000	10.00%	10.0	27'300
Totaux	244'077'000	8.17%	12.2	19'945'000

Il s'agit d'une baisse - 1'071'300 francs d'amortissement des subventions d'investissements.

Enfin, pour terminer, les **différentes charges de transfert** regroupent uniquement la redistribution de la taxe CO₂ (selon la masse salariale). On peut noter que pour une part, ce montant est porté directement en déduction de la masse salariale des enseignants et donc allège également la part des communes via la répartition des charges de l'enseignement.

4.8. Subventions redistribuées

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	105'128'400	105'641'400	-513'000	-0.49%

Cette catégorie de charges, qui concerne principalement le domaine de l'agriculture, est neutre à l'égard du compte de résultats puisqu'elle est compensée complètement par son équivalent dans la colonne des revenus (subventions à redistribuer, rubrique 47). La diminution des subventions en faveur de l'agriculture (- 400'000 francs à 94,8 millions de francs) explique l'essentiel de la baisse globale constatée de - 513'000 francs. Le subventionnement fédéral en matière de politique régionale diminue de - 232'000 francs alors que les conventions-programmes en matière d'environnement progressent de + 229'000 francs. Le soutien fédéral au Parc régional du Doubs reste stable à 294'900 francs.

Les subventions redistribuées (rubriques 37/47) continuent leur lente mais sûre diminution. Les modes de calculation évoluent également. Elles concernent essentiellement des exploitations agricoles dont le nombre est en recul plus fort encore. L'aide par exploitant devrait rester stable.

4.9. Charges extraordinaires

Cette catégorie n'est pas utilisée en 2014 et le sera vraisemblablement rarement dans le cadre du budget. Elle peut y regrouper les charges (et les revenus; cf. rubrique 48) qui ne pouvaient être prévues, qui échappent à toute influence ou ne font pas partie du domaine opérationnel.

4.10. Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	500'500	-166'000	-33.17%
391	Prestations de services	276'500	50'500	226'000	447.52%
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	0	15'500	-
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	0	34'500	-
394	Intérêts et charges financières théoriques	0	450'000	-450'000	-100.00%
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	0	8'000	-

Ce poste est également compensé par son pendant dans la colonne des produits (rubrique 49). A 334'500 francs au total, les imputations internes (rubriques 39/49) diminuent d'un tiers, notamment avec le transfert de l'écriture comptable des intérêts passifs liés aux prêts LIM et aux crédits agricoles (rubrique 394 ;- 450'000 francs) directement au bilan de l'Etat. Mais cinq nouvelles écritures font leur apparition à la rubrique 391 **Prestations de services** pour tenir compte de la valeur du travail effectué dans un domaine donné :

- des coûts calculés pour 26'000 francs (informatiques et généraux) ont été nouvellement imputés au Préposé à la protection des données et à la transparence;
- 50'000 francs ont été imputés respectivement pour la gestion du Fonds du tourisme, de la péréquation financière, de la Caisse des épizooties et du Fonds des Déchets. Les rentrées correspondantes sont imputées aux Service de l'économie, des communes, de la consommation et des affaires vétérinaires et de l'environnement.

La rubrique 391 concerne encore l'estimation du travail des huissiers et de la secrétaire de la Commission de gestion et des finances soutenant le Parlement et son secrétariat.

Ce budget a été également l'occasion de remettre les trois écritures concernant le report de charges imputables à l'Office de l'environnement (en revenus) directement sur le Fonds de la pêche (392, 393 et 395). Ce qui explique la différence (+ 52'000 francs).

5. Revenus

5.1. Revenus fiscaux

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
40	REVENUS FISCAUX	322'315'000	312'510'000	9'805'000	3.14%
400	Impôts directs, personnes physiques	219'000'000	219'565'000	-565'000	-0.26%
401	Impôts directs, personnes morales	52'310'000	44'390'000	7'920'000	17.84%
402	Autres impôts directs	23'000'000	20'550'000	2'450'000	11.92%
403	Impôts sur la propriété et sur la dépense	28'005'000	28'005'000	0	0.00%

Les prévisions en matière d'impôts des personnes physiques et des personnes morales sont basées sur les derniers décomptes effectifs et les éléments de variations connus du Service des contributions.

La rubrique 400 **impôts directs, personnes physiques** diminue de - 565'000 francs. Sans notamment le rééquilibrage fiscal réintroduit entre les couples mariés et les concubins, mesure ayant un coût estimé à 7,0 mios, la progression globale serait de + 2,93 %, soit une augmentation moyenne importante compte tenu de la période économique et de l'absence d'inflation, mais toujours légèrement inférieure à celle des charges de l'Etat.

Les variations exhaustives sont les suivantes :

- l'impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi que ses variations ont donc été révisés à la baisse de - 3'450'000 francs (cf. explication ci-dessus);
- les derniers produits de l'amnistie fiscale sont revus à la hausse pour + 900'000 francs;
- l'impôt à la source dégage + 500'000 francs supplémentaires ;
- l'impôt sur la fortune (y compris ses variations) progresse de + 400'000 francs;
- le produit des amendes et des arrérages est stable (+ 50'000 francs);
- l'impôt des frontaliers progresse de + 1'035'000 francs. Ce produit est redistribué essentiellement aux communes directement (63%), via surtout le Fonds de la péréquation financière (27 autres points de pourcentage; cf. commentaire de la rubrique 35) et sert également à alimenter le Fonds de la coopération (< 10 %).

La rubrique 401 **Impôts directs personnes morales** enregistre une progression de + 7'920'000 francs. La hausse de la rubrique réside essentiellement dans l'augmentation du produit de l'impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés (SA et Sarl) pour + 7,0 mios. L'impôt sur le capital de ces dernières augmente de

+ 700'000 francs. L'impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives progresse, quant à lui, de + 190'000 francs.

Les **autres impôts directs (rubrique 402)** reprennent de la vigueur et dépassent leur niveau record de 2012 avec une hausse importante de + 2'450'000 francs (+ 11,92%), respectivement répartie de la manière suivante :

- impôt sur les gains immobiliers + 800'000 francs;
- droits de mutation et gages immobiliers + 750'000 francs;
- impôt sur les successions et donations + 600'000 francs;
- impositions spéciales personnes physiques + 300'000 francs.

On peut rappeler qu'une partie de ces recettes dépend également largement de l'évolution de la conjoncture.

Pour terminer, sous l'appellation **Impôts sur la propriété et sur la dépense (rubrique 403)** se trouve le produit de la taxe sur les véhicules qui présente une évolution stable, mais toujours à un niveau record. Rappelons que le produit de la taxe, outre l'inflation et donc l'adaptation du barème, dépend du poids et du nombre de véhicules immatriculés.

5.2. Revenus régaliens et de concessions

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	7'807'100	7'752'700	54'400	0.70%
410	Revenus régaliens	688'400	695'500	-7'100	-1.02%
411	Banque Nationale Suisse	5'878'000	5'828'000	50'000	0.86%
412	Revenus de concessions	1'240'700	1'229'200	11'500	0.94%

La rubrique 41 est extrêmement stable pour cet exercice budgétaire. Les sous-rubriques **410 Revenus régaliens** et **412 Revenus des concessions** présentent des variations qui se compensent. La première nommée par une modification comptable qui n'alimente plus le Fonds des dommages causés par la faune sauvage par une diminution équivalente du produit des permis de chasse. En effet, ledit fonds a été supprimé. La deuxième nommée également par compensation entre le produit des patentes d'auberges (+ 15'000 francs) et celui des droits d'eau et de concessions hydrauliques (-11'500 francs).

Enfin, la part cantonale au bénéfice de la **Banque nationale suisse**, rubrique 411,

dont nous sommes actionnaires-propriétaires ne porte plus que sur 40 % de la part totale annuelle précédemment touchée (avant 2012). Elle reste conforme à la convention négociée par la Confédération au nom des cantons. Son versement dépend étroitement du succès de la politique monétaire menée par l'Institut central et par les banques centrales, notamment européennes et américaine (achats de devises, notamment via le rachat de dettes souveraines, mais également du marché de l'or). Le montant évolue en correspondance de sa clé de répartition entre les cantons qui est la population cantonale.

5.3. Taxes

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
42	TAXES	39'099'300	37'816'400	1'282'900	3.39%
420	Taxes d'exemption	550'000	500'000	50'000	10.00%
421	Emoluments administratifs	18'970'600	18'198'400	772'200	4.24%
422	Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions	505'000	973'000	-468'000	-48.10%
423	Ecolages et taxes de cours	1'083'000	814'300	268'700	33.00%
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'433'400	1'266'500	166'900	13.18%
425	Recettes sur ventes	2'796'600	2'935'000	-138'400	-4.72%
426	Remboursements	11'995'400	11'543'700	451'700	3.91%
427	Amendes	1'765'300	1'585'500	179'800	11.34%

La rubrique 42 **Taxes** reste importante et apporte une contribution en hausse de + 1'282'900 francs ou + 3,39 %. Cette hausse résulte de variations compensatoires.

Les **Taxes d'exemption constructions abris en faveur du Fonds des contributions de remplacement** progressent de + 50'000 francs.

Les **émoluments administratifs** affichent une meilleure tenue avec à nouveau une hausse de + 772'200 francs. Les principales hausses sont attendues dans le domaine agricole (+ 250'000 francs), aux Offices de poursuites et faillites (+ 185'000), à la Police (+ 157'000 francs), au Ministère public (+ 150'000 francs), en matière de police des étrangers (+ 80'000 francs), au Registre du commerce (+ 64'000 francs) et à la nouvelle Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (+ 61'000 francs).

La principale diminution touche le Tribunal de première instance (- 200'000 francs).

Les **Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions** diminuent

quasiment de moitié avec - 468'000 francs. En effet, les remboursements pour patients psychiatriques chroniques vont disparaître (-225'000 francs) et les remboursements pour frais de détention diminuent (- 210'000 francs) avec les travaux de transformation de la prison. Il ne peut également plus être compté sur l'apport des détenus neuchâtelois, puisque leur établissement a terminé sa propre rénovation.

Les **écolages et taxes de cours** augmentent de + 268'700 francs. L'explication tient essentiellement à l'augmentation de participants privés aux cours donnés par EFEJ (+ 309'100 francs).

Les **taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services** augmentent de + 166'900 francs, principalement parce que le Fonds pour le soutien aux formations professionnelles voit ses rentrées légèrement progresser (+ 139'600 francs).

Les **recettes sur ventes** sont globalement en baisse de - 138'400 francs, notamment parce que les ventes de bois continuent de souffrir (- 100'000 francs).

Les **remboursements** affichent une évolution également à nouveau positive avec une augmentation de + 451'700 francs. Les principales hausses concernent :

- la nouvelle imputation comptable des recettes du mandat de courtage en assurance (+ 335'00 francs) ;
- les remboursements en provenance des assurances sociales (+ 243'000 francs)
- le remboursement de l'utilisation des véhicules, machines, matériel, etc. cantonaux par l'Unité territoriale IX entretenant et exploitant l'autoroute (+ 210'000 francs) ;

Du côté des diminutions, on peut citer particulièrement la nouvelle comptabilisation des recettes du casino en faveur de la culture imputée sous la rubrique 460 (- 550'500 francs). Il faut rappeler que l'obtention de rentrées de mises en décharge des matériaux des constructions de routes (A16) n'existe plus du tout (pouvait atteindre un million).

Enfin les **amendes** progressent de + 179'800 francs, principalement au Ministère public (+ 150'000 francs).

5.4. Revenus divers

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
43	REVENUS DIVERS	151'000	144'200	6'800	4.72%
430	Revenus d'exploitation divers	128'000	121'200	6'800	5.61%
431	Activation de prestations propres	20'000	20'000	0	0.00%
439	Autres revenus	3'000	3'000	0	0.00%

En matière de **revenus divers**, les variations sont traditionnellement très contenues. Pour 2014, la variation est de + 6'800 francs. Concernant les **revenus d'exploitation divers**, les produits provenant de confiscations diminuent de - 3'000 francs alors que les autres revenus d'exploitation du Fonds cantonal pour l'emploi progressent de + 10'000 francs.

L'**activation de prestations propres** concernait en fait uniquement des recettes diverses du Centre d'entretien A16.

Les **autres revenus** concernent une écriture à la Division technique (stable).

5.5. Revenus financiers

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
44	REVENUS FINANCIERS	9'162'500	9'520'100	-357'600	-3.76%
440	Revenus des intérêts	2'839'500	2'979'500	-140'000	-4.70%
441	Gains réalisés du patrimoine financier	100'000	100'000	0	0.00%
442	Revenus de participations du patrimoine financier	264'800	264'800	0	0.00%
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	21'000	21'000	0	0.00%
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'708'000	2'867'200	-159'200	-5.55%
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	982'300	947'300	35'000	3.69%
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'246'900	2'340'300	-93'400	-3.99%

La baisse de - 357'600 francs enregistrée sur la rubrique s'explique autant par la variation sur les **revenus des intérêts** (- 140'000 francs) notamment à court terme

(- 113'500 francs), que par celle des **revenus financiers de prêts et participations du patrimoine administratif** (- 159'200 francs).

Les **gains réalisés** tout comme le **produit des biens-fonds du patrimoine financier** sont stables.

Les **revenus financiers d'entreprises publiques** (participation de l'Etablissement cantonal d'assurance -ECA-, rémunération de la garantie de la Banque cantonale du Jura -BCJ- et dividende BNS) sont stables avec + 35'000 francs. La hausse provient de la rémunération de la garantie de la BCJ qui évolue en parallèle du bilan de la banque.

Le **produit des biens-fonds du patrimoine administratif** (produits des locations d'immeubles ou de salles) est ramené à une valeur plus proche des comptes (- 93'400 francs), notamment de manière à mieux tenir compte des rentrées en provenance des écoles (post obligatoires).

5.6. Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	12'508'900	10'164'200	2'344'700	23.07%
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers	0	0	0	-
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre	12'508'900	10'164'200	2'344'700	23.07%

Les prélèvements équivalent, pour chaque fonds, à la différence entre la somme des charges et celle des revenus. Les variations que l'on trouve ici ne sont qu'une conséquence comptable des variations expliquées dans l'ensemble des rubriques précitées.

Il n'y a pas de **prélèvement sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers** budgété en 2014.

Les **prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre** augmentent de + 2'344'700 francs. Comme en 2013, l'effet est à nouveau essentiellement comptable. En effet, en matière de péréquation, il ne faut plus compter sur le versement unique opéré en matière d'aide aux nouvelles fusions de communes

entrées en force en 2013 (- 3'997'100 francs). De plus, même si la participation des communes financièrement fortes progresse, elle ne permet pas de compenser la part (27%) en provenance des frontaliers qui passe par le bilan. Au final, le prélèvement est de + 6'123'000 francs. Après avoir tenu compte de l'ensemble des écritures, la fortune du Fonds cantonal de péréquation financière est en légère diminution.

Comme variations notables, le Fonds cantonal pour l'emploi affiche un prélèvement en baisse de - 480'200 francs (dont utilisation unique d'une avance de la Confédération pour 300'000 francs), alors que celui sur les déchets augmente de + 394'300 francs. Il peut encore être noté que le Fonds de la pêche double son prélèvement et donc sa perte avec + 114'600 francs. Enfin, il est nécessaire d'augmenter de + 158'400 francs le prélèvement du Fonds de la coopération pour l'équilibrer.

5.7. Revenus de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
46	REVENUS DE TRANSFERT	397'040'200	382'512'700	14'527'500	3.80%
460	Quotes-parts à des revenus	38'137'600	35'381'000	2'756'600	7.79%
461	Dédommagements de collectivités publiques	103'990'100	103'883'900	106'200	0.10%
462	Péréquation financière et compensation des charges	174'067'000	171'315'500	2'751'500	1.61%
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	80'725'500	71'762'300	8'963'200	12.49%
469	Différents revenus de transferts	120'000	170'000	-50'000	-29.41%

A l'image de la rubrique 36 (cf. commentaires ad hoc), il s'agit de la rubrique de recettes la plus importante en termes absolus devant la rubrique 40 Revenus fiscaux. Elle illustre aussi bien la répartition des tâches Etat-communes (flux financiers des communes à l'Etat) que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, particulièrement envers les autres cantons et, bien entendu, par rapport à la Confédération. Son importance et sa progression dépassent celles de la rubrique 40 Revenus fiscaux, notamment avec + 14'527'500 francs. Corrigée d'une nouvelle écriture comptable brute reprenant les nouvelles recettes en matière de subventions en faveur de la qualité écologique et du paysage de + 6,5 mios, la progression n'est plus que de + 8,0 mios ou + 2,09 %. Le ralentissement (réel) est donc très sévère, ce qui a une incidence directe importante sur le résultat global du budget de l'Etat.

Les **quotes-parts à des revenus** progressent de quelques + 2'756'600 francs. L'essentiel de la hausse provient de la part à l'impôt fédéral direct (+ 2,6 mios). A l'opposé, la part cantonale à l'impôt anticipé et celle sur les huiles minérales sont en

baisse respectivement de - 302'000 et - 100'000 francs. La redevance poids lourds est supposée stable.

Les **dédommagements de collectivités publiques** ne progressent que de + 106'200 francs ou + 0,10% (sur 104,0 mios de francs). Premièrement, la part des communes à la répartition des charges de l'enseignement est stable à + 74'800 francs (sur 68,9 mios; soit + 0,1%). Cf. commentaire concernant la rubrique 30 Charges de personnel quant aux importantes et nombreuses hypothèses retenues.

Ensuite, les subventions fédérales pour l'A16 diminuent logiquement avec le volume de travaux réalisés (-1'228'000 francs, essentiellement pour les fouilles archéologiques). Mais la reprise de l'entretien de kilomètres de routes nationales en direction de Moutier permet d'augmenter les subventions ad hoc de + 1'305'400 francs.

Enfin, le soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF est heureusement à nouveau en hausse de + 508'200 francs.

La contribution des communes au Fonds cantonal pour l'emploi diminue également de - 380'300 francs. On peut encore signaler que la part des communes aux transports publics serait en diminution de - 121'000 francs, ce par d'importants efforts pour contenir les coûts que les entreprises concessionnaires voulaient répercuter très largement.

Les montants issus de la **péréquation financière et compensation des charges** progressent de + 2'751'500 francs. Les transferts reçus de la Confédération et des cantons suisses (paiements RPT) augmentent de + 7'027'000 francs, contre + 15,2 mios de francs en 2013. Au niveau du système cantonal de péréquation financière, les paiements en provenance des communes financièrement fortes compensent partiellement la disparition de l'écriture de recettes en provenance de l'impôt des frontaliers (effet net de - 4'679'500 francs – cf. commentaire rubrique 45-). On peut encore signaler un effort important via le Fonds de soutien stratégique pour + 404'000 francs. Cette variation s'explique par la compensation des effets négatifs en matière de péréquation financière directe pour les nouvelles communes fusionnées et pour les communes en difficulté passagère.

Les **subventions des collectivités publiques et des tiers** augmentent de + 8'963'200 francs. C'est ici qu'intervient la nouvelle écriture décrite dans le commentaire préalable de la rubrique 46 qui influence grandement la principale variation + 6,5 mios en matière de qualité écologique et du paysage. Sans elle, la progression serait même un peu inférieure à celle de l'année 2013. Suivent les assurances sociales avec les subventions fédérales et la part des communes aux prestations complémentaires pour respectivement + 816'000 et + 774'800 francs. La charge nette en matière de prestations complémentaires augmente à nouveau de

+ 1'609'200 francs. Ces charges dynamiques restent majoritairement à financer par les cantons. La subvention fédérale en matière de réduction des primes-maladie progresse de + 735'000 francs. La part des communes diminue de - 311'000 francs. Ici, la charge nette s'inscrit en baisse cette année (- 646'000 francs). La formation professionnelle bénéficie de + 510'000 francs de subventions fédérales. Les subventions en faveur de PaléoJura (Jurassica) sont intégrées en net à la nouvelle subvention à la Fondation Jules Thurmann et donc disparaissent des recettes.

5.8. Subventions à redistribuer

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	105'128'400	105'641'400	-513'000	-0.49%

Ces subventions sont le miroir, dans la colonne des produits, des subventions redistribuées (cf. commentaire de la rubrique 37).

5.9. Revenus extraordinaires

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	907'000	807'000	100'000	12.39%
480	Revenus fiscaux extraordinaires	907'000	807'000	100'000	12.39%

Cette catégorie regroupe essentiellement les actes de défaut de biens pour 900'000 francs (+ 100'000 francs). Le surplus représente spécifiquement l'élimination de notes de crédits prescrites de l'Office des véhicules.

5.10. Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2014	BUDGET 2013	VARIATION	
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	500'500	-166'000	-33.17%
491	Prestations de services	276'500	50'500	226'000	447.52%
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	0	15'500	-
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	0	34'500	-
494	Intérêts et charges financières théoriques	0	450'000	-450'000	-100.00%
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	0	8'000	-

Ce poste est le pendant de la rubrique 39 où la prestation interne est mise à charge (cf. commentaire rubrique 39).

III. COMPTE D'INVESTISSEMENTS

1. Comparaison avec la planification financière

Le budget 2014 des investissements nets se monte à 38,5 mios. Il est donc bien inférieur (- 15,3 mios; - 39,7 %) à la tranche 2014 du plan financier (53,8 mios). Cet écart provient de l'actualisation du calendrier de réalisation de l'ensemble des projets et de la contrainte liée au mécanisme du frein à l'endettement.

EN FRANCS	INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS BRUTES	INVESTISSEMENTS REALISES SUR LE TERRITOIRE CANTONAL ¹
Comptes 2012	37'842'887	54'387'704	172'574'658
Plan financier 2012	41'282'000	56'262'500	194'012'500
Différences	- 3'439'113	- 1'874'796	- 21'437'842
Budget 2013	38'378'600	51'775'200	165'775'200
Plan financier 2013	42'604'200	55'449'500	187'499'500
Différences	- 4'225'600	- 3'674'300	- 21'724'300
Budget 2014	38'534'500	51'608'900	151'453'900
Plan financier 2014	53'815'500	67'271'000	171'771'000
Différences	- 15'281'000	- 15'662'100	- 20'317'100
Plan financier 2015	48'350'400	61'048'500	146'548'500
Plan financier 2016	44'774'600	57'141'000	99'891'000
Total comptes, budgets et plan financier	207'880'987	275'961'304	736'243'258
Total plan financier	230'826'700	297'172'500	799'722'500
Différences	- 22'945'713	- 21'211'196	- 63'479'242

¹ Dépenses d'investissements brutes + parts de la Confédération à la construction de l'A16

2. Financement

Le degré d'autofinancement des investissements est budgété à 80,7 %, ce qui satisfait aux exigences du dispositif du frein à l'endettement. Le niveau d'investissement a dû être réduit pour satisfaire à ce dispositif.

En chiffres absolus, l'insuffisance de financement des investissements sera de 7,4 mios en 2014. Cet endettement supplémentaire restera à un niveau supportable pour les finances cantonales.

La dette passera de 285,0 mios à fin 2013 à environ 335,0 mios à fin 2014, conséquence de l'insuffisance de financement mais également et surtout des mesures d'assainissement de la Caisse de pensions. La quote-part de la dette (dette en % du revenu cantonal) augmentera à 10,8 %, ainsi que le poids des intérêts passifs.

3. Allocations sectorielles

Comme cela a déjà été constaté les années précédentes, une bonne partie (59,9 %) des investissements nets sera consacrée au patrimoine immobilier de l'Etat (maintenance et aménagements routiers, construction et rénovation de bâtiments). Le volume des subventions accordées est stable et s'élève à 11,5 mios. L'effort est important notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des transports, de l'enseignement, de l'économie et de l'énergie.

Les chantiers les plus importants sont (en net) :

- Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale (7,0 mios).
- Maintenance routière (5,0 mios);
- Construction de l'A16 (4,8 mios);
- Equipements et projets informatiques (3,5 mios);
- Aménagement de routes cantonales (1,9 mio);
- Aménagement de la H18 (1,8 mio);
- Aménagement de la prison (1,7 mio);

Le tableau de la page suivante indique la comparaison des allocations sectorielles avec la tranche 2014 de la planification des investissements.

Budget 2014 des investissements nets : allocations sectorielles et différences avec le plan financier (PFI)

OBJETS	Budget		PFI		Variations		Commentaires résumés des différences entre budget et PFI (uniquement pour les variations de plus de CHF 100'000.- nets)
Construction de l'A16	4'800'000	12.5%	4'750'000	8.8%	50'000	1.1%	
Aménagement H18	1'800'000	4.7%	3'500'000	6.5%	-1'700'000	-48.6%	Selon actualisation des chantiers.
Itinéraires cyclables (sans projets agglom.)	270'000	0.7%	277'000	0.5%	-7'000	-2.5%	
Autres aménagements routiers (y c. projets agglom.)	2'025'000	5.3%	2'434'000	4.5%	-409'000	-16.8%	Arbitrage du Gouvernement.
Maintenance routière	4'960'000	12.9%	2'705'000	5.0%	2'255'000	83.4%	Demandes supplémentaires.
Total maintenance et aménagements routiers	13'855'000	36.0%	13'666'000	25.4%	189'000	1.4%	
CARTO 23	7'000'000	18.2%	12'050'000	22.4%	-5'050'000	-41.9%	Selon actualisation du chantier.
Prison de Porrentruy : aménagements	1'662'500	4.3%		0.0%	1'662'500		Objet non planifié.
DIVTECH, assainissement enveloppe bâtiment B	0	0.0%	1'500'000	2.8%	-1'500'000	-100.0%	Report d'objets.
Centre régional d'expression artistique	10'000	0.0%	3'000'000	5.6%	-2'990'000	-99.7%	Selon actualisation du projet.
Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures en Ajoie	350'000	0.9%	2'000'000	3.7%	-1'650'000	-82.5%	Selon actualisation du projet.
Autres constructions et rénovations de bâtiments	170'000	0.4%	945'000	1.8%	-775'000	-82.0%	Report d'objets.
Total constructions et rénovations de bâtiments	9'192'500	23.9%	19'495'000	36.2%	-10'302'500	-52.8%	
Informatique	3'450'000	9.0%	3'250'000	6.0%	200'000	6.2%	Module de gestion des débiteurs de CTR.
Autres équipements, mobiliers et véhicules	2'053'000	5.3%	2'974'000	5.5%	-921'000	-31.0%	Report d'objets.
Total équipements, mobiliers et véhicules	5'503'000	14.3%	6'224'000	11.6%	-721'000	-11.6%	
Acquisition de terrains et aménagement de berges	147'700	0.4%	221'600	0.4%	-73'900	-33.3%	
TOTAL DEPENSES PROPRES	28'698'200	74.5%	39'606'600	73.6%	-10'908'400	-27.5%	
Subventions - agriculture	3'230'000	8.4%	3'804'000	7.1%	-574'000	-15.1%	Arbitrage du Gouvernement.
Subventions - environnement	2'770'000	7.2%	3'270'000	6.1%	-500'000	-15.3%	Arbitrage du Gouvernement.
Subventions - transports	1'280'500	3.3%	2'280'500	4.2%	-1'000'000	-43.9%	Participation à la liaison ferroviaire Delémont-Belfort.
Subventions - enseignement	1'200'000	3.1%	800'000	1.5%	400'000	50.0%	Décalage temporel projet EJCM.
Subventions - économie	1'002'500	2.6%	1'492'500	2.8%	-490'000	-32.8%	Arbitrage du Gouvernement.
Subventions - énergie	780'000	2.0%	780'000	1.4%	0	0.0%	
Subventions - routes	635'000	1.6%	630'000	1.2%	5'000	0.8%	
Subventions - patrimoine historique	300'000	0.8%	300'000	0.6%	0	0.0%	
Subventions - installations sportives	175'000	0.5%	125'000	0.2%	50'000	40.0%	
Subventions - santé	114'000	0.3%	500'000	0.9%	-386'000	-77.2%	Pas de subvention d'investissement pour la transformation de la Résidence la Promenade, mais subventionnement non planifié pour le CASU.
Subventions - réhabilitation du patrimoine bâti	0	0.0%	60'000	0.1%	-60'000	-100.0%	
TOTAL SUBVENTIONS D'INVEST.	11'487'000	29.8%	14'042'000	26.1%	-2'555'000	-18.2%	
Prêts et participations - agriculture	100'000	0.3%	150'000	0.3%	-50'000	-33.3%	
Prêts et participations - enseignement	-80'000	-0.2%	1'520'000	2.8%	-1'600'000	-105.3%	Financement Campus HE différent du modèle retenu lors de l'établissement du PFI.
Prêts et participations - transports	-390'700	-1.0%	-390'700	-0.7%	0	0.0%	
Prêts et participations - économie	-1'280'000	-3.3%	-1'112'400	-2.1%	-167'600	15.1%	Selon planification remboursement des prêts LIM.
TOTAL PRETS ET PARTICIPATIONS	-1'650'700	-4.3%	166'900	0.3%	-1'817'600	-1089.0%	
TOTAUX	38'534'500	100.0%	53'815'500	100.0%	-15'281'000	-28.4%	

DEUXIEME PARTIE

**BUDGET DES SERVICES
ET
COMMENTAIRES DETAILLES**

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	8,882,700	1,798,000	6,007,800	1,395,900	8,351,511.20	1,514,930.35

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	100,000		100,000		174,431.00	

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
100	Chancellerie	1,160,600	464,000	1,314,200	454,000	1,297,201.20	476,204.95
100.3000.00	Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur	15,000		20,000		11,328.50	
100.3010.00	Traitements du personnel	705,000		738,500		742,891.35	
100.3050.00	Assurances sociales	44,500		46,900		46,874.10	
100.3051.00	Caisse de pensions	61,500		63,900		69,692.10	
100.3053.00	Assurance-accidents	1,200		1,400		1,275.50	
100.3054.00	Cotisations allocations familiales	19,800		20,700		21,172.65	
100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,200		5,300		5,180.35	
100.3090.00	Formation du personnel	2,300		2,300			
100.3100.00	Fournitures de bureau	38,000		38,000		10,666.30	
100.3102.00	Journal officiel	230,000		340,000		350,132.95	
100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	300		300		269.85	
100.3130.00	Prestations de service	10,800		9,300		13,920.00	
100.3137.00	Impôts et taxes	12,000		11,500		11,966.50	
100.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,300		3,000		3,336.10	
100.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		12,500		7,648.55	
100.3199.00	Cotisations à des associations	700		600		846.40	
100.4250.00	Abonnements au Journal officiel		150,000		150,000		152,005.20
100.4260.00	Remboursements de frais		4,000		4,000		3,005.45
100.4260.01	Insertions au Journal officiel		310,000		300,000		321,194.30

100 CHANCELLERIE

Indications de détail

3100.00	Matériel de vote	32'000
	Fournitures de bureau, imprimés	<u>6'000</u>
		<u>38'000</u>

3130.00	Droits d'auteur	2'800
	Affranchissement du courrier	2'500
	Téléphones	2'300
	Destruction documents	1'000
	Traductions diverses	1'000
	Avis de différence Publicitas	<u>1'200</u>
		<u>10'800</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3102.00	-110'000
4260.01	10'000

Adaptation à la dernière tendance connue (comptes 2012 et données 2013) pour les rentrées, mais coûts de production en baisse.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
101	Gouvernement	3,282,900	26,800	419,400	15,800	2,893,590.35	21,171.15
101.3000.00	Traitements des membres du Gouvernement	1,092,000		1,086,500		1,082,573.00	
101.3010.00	Traitements secrétaires de départements	717,400		651,300		641,662.10	
101.3010.05	Plafonnement des postes dans l'administration			2,760,000-			
101.3050.00	Assurances sociales	111,700		107,200		106,256.10	
101.3051.00	Caisse de pensions des membres du GVT	399,300		299,400		384,658.65	
101.3051.01	Caisse de pensions			55,400			
101.3053.00	Assurance-accidents	2,500		2,400		2,330.25	
101.3054.00	Cotisations allocations familiales	50,400		48,400		48,892.45	
101.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,800		9,000		11,774.30	
101.3090.00	Formation	9,000		9,000		7,200.00	
101.3099.00	Autres charges de personnel	5,000		8,000		3,072.25	
101.3100.00	Fournitures de bureau	8,000		12,000		6,768.80	
101.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,500		1,500		1,349.25	
101.3130.00	Prestations de service	19,000		21,000		17,107.10	
101.3132.00	Etudes, expertises	280,000		400,000		53,675.15	
101.3132.01	Assemblée interjurassienne	200,000		200,000		181,483.85	
101.3134.00	Assurances véhicules	800		800		704.10	
101.3151.00	Entretien véhicules	20,000		15,000		16,417.65	
101.3170.00	Frais de représentation et de réceptions	286,000		190,000		255,092.60	
101.3199.00	Cotisations à des associations	67,500		62,500		60,398.00	
101.3611.00	Dédommagements aux cantons et aux concordats					12,174.75	
101.4260.00	Remboursements d'indemnités et divers		26,800		15,800		21,171.15

101 GOUVERNEMENT

Indications de détail

3130.00	Téléphones	13'000
	Affranchissement du courrier et divers	<u>6'000</u>
		<u>19'000</u>
3132.00	Expertises diverses et mandats	100'000
	FISTAT : mandat interjurassien	75'000
	FISTAT : Observatoire stat. transfrontalier	15'000
	FISTAT : densification échantillons + autres	63'000
	FISTAT : recensement population	<u>27'000</u>
		<u>280'000</u>
3170.00	Frais forfaitaires de représentation	47'500
	Frais de réceptions et déplacements hors canton	110'500
	Manifestations relations publiques (Gouv.)	30'000
	Représentation intérêts jurassiens à Berne	10'000
	Réceptions président du Conseil des Etats	70'000
	Inauguration horloge Québec	12'000
	Présidence et assemblée de la Conférence de la Suisse du Nord-Ouest	<u>6'000</u>
		<u>286'000</u>

3199.00 Conférence des gouvernements cantonaux, Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest, Conférence des gouvernements de la Suisse occidentale, Fondation CH, Forum Europe et divers.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 66'100

Annuités et variations des stagiaires hors effectif.

3010.05 2'760'000

Effet comptable. La réalisation de la mesure d'économie avait été décidée lors de la séance de décembre 2013 du Parlement. Pour 2014, la rubrique 3010.00 usuelle reprend les traitements effectifs prévus.

3099.00 -3'000

3100.00 -4'000

Adaptation aux derniers comptes et données connus.

3132.00

-120'000

Baisse des expertises/mandats (- 110'000 francs). Diminution du montant des mandats de Fostat (- 10'000 francs).

3170.00

96'000

Deux événements uniques en 2014 : inauguration horloge au Québec et élection du premier président jurassien au Conseil des Etats.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110 Secrétariat du Parlement	1,504,400		1,497,500		1,383,357.68	
110.3000.00 Indemnités du Parlement	1,020,000		995,800		981,613.06	
110.3000.01 Indemnités du Parlement de la jeunesse	25,000		40,500		21,887.05	
110.3000.02 Traitements du magistrat	136,300		135,600		132,004.60	
110.3010.00 Traitements du personnel	101,900		101,400		102,141.70	
110.3050.00 Assurances sociales	60,700		60,400		48,834.95	
110.3051.00 Caisse de pensions	21,100		21,000		21,086.60	
110.3053.00 Assurance-accidents	1,600		1,600		1,439.30	
110.3054.00 Cotisations allocations familiales	25,000		24,800		21,965.25	
110.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,300		1,700		1,638.85	
110.3100.00 Fournitures de bureau	16,000		17,900		11,407.42	
110.3101.00 Enregistrements séances plénières	1,000		1,000		734.40	
110.3102.00 Imprimés et frais d'impression	18,000		21,500		16,098.70	
110.3103.00 Abonnements divers	1,000		900		985.25	
110.3130.00 Prestations de service	14,000		12,600		13,263.20	
110.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	8,000		8,300		6,333.15	
110.3199.00 Frais divers	2,000		2,000		1,924.20	
110.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	50,500		50,500			

110 SECRETARIAT DU PARLEMENT

Indications de détail

3000.00	Séances plénières	178'200
	Bureau	19'200
	Séances de groupes	481'800
	Commissions permanentes	145'000
	Indemnités annuelles	105'900
	Représentations diverses	60'300
	Contributions APF	69'000
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-39'400</u>
		<u><u>1'020'000</u></u>

3000.01	Indemnités	6'000
	Frais de secrétariat	2'000
	Frais d'impression, prestations, cotisations	4'000
	Réalisation de projets	25'000
	Prestations de service, cotisations	3'000
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-15'000</u>
		<u><u>25'000</u></u>

3130.00	Affranchissement du courrier	12'000
	Téléphones et divers	<u>2'000</u>
		<u><u>14'000</u></u>

3910.00 Valeur du travail des huissiers et du secrétariat de la Commission de gestion et des finances qui oeuvrent pour le Parlement. Recettes correspondantes au 120.4910.00 et 600.4910.00.

Principales variations par rapport au budget 2013

3000.00	24'200
3000.01	-15'500

Les deux rubriques indiquent ce qui devrait être imputé et tiennent également compte de ce qui se réalise.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
115 Protection des données	338,200	238,700	270,500	192,600		
115.3000.00 Jetons de présence - commission	3,200		4,000			
115.3010.00 Traitements du personnel	172,800		176,400			
115.3050.00 Assurances sociales	11,000		11,200			
115.3051.00 Caisse de pensions	15,000		15,400			
115.3053.00 Assurance-accidents	300		300			
115.3054.00 Cotisations allocations familiales	4,800		4,900			
115.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,600		1,300			
115.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	10,000		1,000			
115.3100.00 Fournitures de bureau	500		4,000			
115.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,500		1,000			
115.3130.00 Prestations de services de tiers	62,000		37,000			
115.3160.00 Loyers	12,000		12,000			
115.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	10,000		2,000			
115.3199.00 Autres charges d'exploitation	4,500					
115.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	26,000					
115.4210.00 Emoluments administratifs		500		500		
115.4611.00 Dédommagements des cantons		238,200		192,100		

115 AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES

Indications de détail

3000.00 Commission géré par le Canton de Neuchâtel.
Siège à La Chaux-de-Fonds. Coût uniquement de la part jurassienne. Pas de reprise à répartition de cette rubrique.

3090.00	Formation en audit (systèmes d'information)	8'000
	Formation générale	<u>2'000</u>
		<u><u>10'000</u></u>

3130.00	Mandat(s) d'audit externes	36'500
	Soutien informatique (base de données)	20'000
	Site internet	1'500
	Téléphone, affranchissement et divers	<u>4'000</u>
		<u><u>62'000</u></u>

3160.00 Loyer calculé

3199.00 Cotisation à l'association des préposés cantonaux

Principales variations par rapport au budget 2013

3090.00	9'000
---------	-------

Formation en audit (systèmes d'information).

3130.00	25'000
---------	--------

Meilleure estimation du recours aux mandataires spécialisés.

3170.00	8'000
---------	-------

3199.00	4'500
---------	-------

Meilleure estimation après quelques mois d'activité.
Visite et contrôle fédéraux de l'application des dispositions Schengen (4'000 francs à la rubr. 3170.00).

3910.00	26'000
---------	--------

Coûts calculés des prestations informatiques et générales de l'Etat.
cf. rubr. 600.4910.00 et 770.4910.00.

4611.00	46'100
---------	--------

71% des charges nettes, hors rubr. 3000.00
qui représente la facturation exclusive et directe des charges cantonales (commission est géré directement pour le canton de Neuchâtel. Evite une double facturation).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	1,535,500	1,049,500	1,450,000	714,500	1,544,643.75	1,000,708.45
120.3010.00	Traitements du personnel	447,700		450,400		450,401.90	
120.3049.00	Prestations en nature, habillement	1,200		1,200		1,125.00	
120.3050.00	Assurances sociales	28,400		28,600		28,614.15	
120.3051.00	Caisse de pensions	37,500		37,800		37,998.60	
120.3053.00	Assurance-accidents	800		800		832.70	
120.3054.00	Cotisations allocations familiales	12,500		12,600		12,836.20	
120.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,300		3,300		3,151.00	
120.3090.00	Formation du personnel	500		500			
120.3100.00	Fournitures de bureau	170,000		170,000		158,253.80	
120.3104.00	Moyens d'enseignement	550,000		550,000		545,787.15	
120.3130.00	Prestations de service	129,000		39,000		131,983.60	
120.3134.00	Primes d'assurances de choses	11,100		10,000		7,989.50	
120.3137.00	Impôts et taxes (TVA)					2,361.35	
120.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	125,000		130,000		112,673.55	
120.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	12,000		10,000		12,614.05	
120.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,000		5,000		37,301.20	
120.3199.00	Cotisations à des associations	500		800		720.00	
120.4250.00	Ventes d'imprimés		45,000		45,000		46,642.95
120.4250.01	Ventes de moyens d'enseignement		660,000		660,000		645,072.90
120.4260.00	Remboursements de frais		335,000				308,992.60
120.4910.00	Imputations internes pour prestations de services		9,500		9,500		

120 ECONOMAT CANTONAL

Indications de détail

3100.00	Papier photocopieuses et imprimantes	80'000
	Enveloppes et blocs	15'000
	Imprimés, agendas, étiquettes	10'000
	Classeurs, dossiers et boîtes	30'000
	Autres fournitures de bureau	35'000

170'000

3130.00	Affranchissement du courrier	30'000
	Téléphones	2'000
	Destruction de documents	2'000
	Déménagements	5'000
	Mandat de courtage	90'000

129'000

3150.00	Machines à photocopier centrales	117'000
	Machines de bureau	8'000

125'000

4910.00 Valeur du travail des huissiers qui oeuvrent pour le
Parlement. Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00.

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00	90'000
4260.00	335'000

Intégration du mandat de courtage du portefeuille d'assurances et
des rétrocessions de commissions sur les contrats.

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	100,000		100,000		173,413.25	
120.5060.00	Mobilier, équipements bureautique, véhicules	100,000		100,000		173,413.25	

120 ECONOMAT CANTONAL

Indication de détail

5060.00 Enveloppe prévisionnelle pour le remplacement de mobilier de l'administration

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130 Service de l'information et de la communication	1,061,100	19,000	1,056,200	19,000	1,232,718.22	16,845.80
130.3010.00 Traitements du personnel	494,800		561,200		517,003.70	
130.3050.00 Assurances sociales	31,300		35,500		32,687.55	
130.3051.00 Caisse de pensions	42,600		44,100		43,695.90	
130.3053.00 Assurance-accidents	900		1,000		916.95	
130.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,900		15,700		14,720.40	
130.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,500		4,100		3,540.70	
130.3090.00 Formation du personnel	2,000		2,000		2,357.50	
130.3100.00 Fournitures de bureau			1,000			
130.3102.00 Reliures et fournitures de bureau	2,500		3,000		2,036.65	
130.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	15,000		15,000		15,252.67	
130.3130.00 Actions promotion, prestations de service	431,500		341,500		576,320.55	
130.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements, réceptions	7,000		7,000		9,222.15	
130.3199.00 Cotisations à des associations	100		100		100.00	
130.3635.00 Subventions promotion de l'image du Jura	15,000		25,000		14,863.50	
130.4250.00 Ventes d'imprimés		1,000		1,000		353.80
130.4260.00 Remboursements de frais		18,000		18,000		16,492.00

130 SERVICE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Indications de détail

3130.00	Actions de communication et de promotion du Canton à l'extérieur	300'000
	Revue Jura l'original	120'000
	Affranchissement du courrier	1'500
	Téléphones, traduction et divers	5'000
	Droits d'auteur (presse et internet)	<u>5'000</u>
		<u><u>431'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -66'400

La variation tient aux prévisions du nombre de stagiaires (25'000-30'000 fr. par stagiaire; trop élevé en 2013 et peut-être trop bas en 2014).

3130.00 90'000

La charge nette des actions de communication et de promotion du Canton à l'extérieur progresse de 95'000 francs.

3635.00 -10'000

Réduction du soutien.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130 Information et communication					1,017.75	
130.5060.00 Mobilier, machines					1,017.75	

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	286,311,900	74,704,900	267,165,900	74,678,500	259,695,923.91	68,234,303.47

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	100,000				105,825.10	14,331.45

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200 Service de la santé publique	117,849,900	1,161,100	105,228,500	1,381,100	107,776,501.23	1,200,181.07
200.3000.00 Jetons de présence	4,500		2,500		4,395.00	
200.3010.00 Traitements du personnel	1,177,500		1,192,100		986,335.45	
200.3050.00 Assurances sociales	74,400		75,100		61,537.60	
200.3051.00 Caisse de pensions	100,700		103,100		86,875.45	
200.3053.00 Assurance-accidents	2,100		2,000		1,739.10	
200.3054.00 Cotisations allocations familiales	33,000		33,400		27,717.55	
200.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,600		8,600		6,694.00	
200.3090.00 Formation du personnel	12,000		14,000		19,050.00	
200.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		2,000		843.10	
200.3101.00 Autres marchandises	3,000		600		1,825.05	
200.3102.00 Imprimés	1,000		1,000		500.00	
200.3103.00 Revues professionnelles, abonnements	2,500		2,500		2,169.35	
200.3130.00 Prestations de service	300,000		330,000		255,417.60	
200.3132.00 Expertises, études, mandats	620,000		560,000		410,476.30	
200.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	4,500		5,000		4,022.80	
200.3158.00 Maintenance de logiciels	15,000		10,000		7,465.60	
200.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	24,000		22,000		25,438.70	
200.3199.00 Cotisations à des associations	2,600		2,600		2,410.00	
200.3611.00 Formation du personnel soignant	25,000		25,000			
200.3611.01 Hospitalisations extérieures	31,000,000		23,000,000		29,554,776.56	
200.3611.02 Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE	95,000		90,000		89,473.16	
200.3611.03 Equipe mobile en soins palliatifs BEJUNE	206,000		200,000		99,225.00	
200.3631.00 Unité d'hospitalisation pour adolescents	685,000		750,000		641,424.80	
200.3634.00 Part aux hosp, privées/mi-privées H-JU					72,861.80-	
200.3634.01 Hôpital du Jura	54,000,000		51,200,000		50,812,890.35	
200.3634.02 Subventions à des organismes de santé	1,275,000		1,180,000		1,029,281.05	
200.3634.03 Unité pédopsychiatrique, Porrentruy	2,020,000		2,000,000		2,035,146.78	
200.3634.04 Unité hospitalière médico-psychologique	2,450,000		2,100,000		2,195,000.00	
200.3634.05 Unité hospitalière de psychogériatrie (UCG aïgue)	1,250,000		1,600,000		1,360,000.00	
200.3634.06 Unité d'accueil psycho-éducative	1,950,000		1,950,000		1,827,326.07	
200.3634.07 Centre médico-psychologique - enfants	820,000		775,000		773,578.93	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200.3634.08 Centre médico-psychologique - adultes	825,000		800,000		745,104.21	
200.3634.09 Autres établissements hospitaliers JU répertoriés	900,000		850,000		773,942.15	
200.3636.00 Etablissements médico-sociaux	4,100,000		4,280,000		3,633,942.32	
200.3636.01 Fondation aide et soins à domicile	3,575,000		3,392,000		3,120,500.00	
200.3636.02 Centre de puériculture jurassien	500,000		490,000		490,000.00	
200.3636.03 Fondation O2	285,000		280,000		280,000.00	
200.3637.00 Financement des soins	9,500,000		7,900,000		6,482,839.00	
200.4210.00 Emoluments		20,000		15,000		21,612.00
200.4220.00 Patients psychiatriques chroniques		25,000		250,000		49,410.00
200.4250.00 Ventes		100		100		
200.4260.00 Remboursements de frais		175,000		215,000		213,707.50
200.4612.00 Parts des communes à des répartitions		941,000		901,000		915,451.57

200 SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Indications de détail

3130.00	Dentiste de confiance, médecins délégués	90'000	3611.01	Cliniques psychiatriques	
	Vaccinations scolaires ordinaires	80'000		Hôpitaux universitaires bâlois	
	Vaccinations HPV	90'000		Hôpital universitaire, Genève	
	Pandémie, actualisation documentation	5'000		Hôpitaux universitaires vaudois	
	Contrôles d'entourage	15'000		Hôpital de l'Île, Berne	
	Affranchissement du courrier	10'000		Autres hôpitaux (y compris hôpitaux privés)	
	Téléphones	5'000			
	Élimination déchets et autres prestations	5'000			
		<u>300'000</u>	3634.02	Conférence latine des affaires	
				sanitaires et sociales	39'000
3132.00	Registre des tumeurs	160'000		Conférence suisse des directeurs	
	Cours de médecine de catastrophe	30'000		cantonaux de la santé	40'000
	Autres mandats (inspections EMS,			Centre d'information toxicologique	12'500
	planification hosp., analyse psy.,			Contrôles des champignons + formation	12'500
	santé scolaire, bureau d'information et			Programme latin de dons d'organes	5'000
	d'orientation, système d'information,			Groupe Sida Jura	107'000
	valorisation du personnel soignant)	360'000		Assistanat, formation des médecins	100'000
	Études d'impact sur la santé	30'000		Centrale d'appels sanitaires urgents 144	900'000
	Medrotox, contrat de prestations	20'000		Commission d'éthique	14'800
	Rubrique santé dans la presse (H-JU)	10'000		Observatoire suisse de la santé	12'300
	Médiatrice (Droit des patients)	10'000		Autres	31'900
		<u>620'000</u>			<u>1'275'000</u>

3636.00	Unités de vie psychogériatrique (UVP) EMS de l'Hôpital du Jura, Claire-Fontaine, La Courtine, Les Planchettes, Clair-Logis et Les Cerisiers. (y.c. ajustement du montant max. reconnu pour le financement des soins, en lien avec la rubrique 3637.00)	1'100'000 3'000'000 <hr/> 4'100'000
---------	--	---

4612.00	Unité d'accueil psycho-éducative Honoraires dentiste de confiance Enseignants spécialisés à l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche)	546'000 15'000 380'000 <hr/> 941'000
---------	--	---

Principales variations par rapport au budget 2013

3637.00	Financement des soins des EMS Financement des soins à domicile (infirmières et Fondation pour les soins à domicile) Financement des soins des unités de vie psychogériatriques	4'000'000 3'000'000 2'500'000 <hr/> 9'500'000
4260.00	Vaccinations scolaires ordinaires Vaccinations HPV Divers	80'000 90'000 5'000 <hr/> 175'000

3132.00	60'000 Bureau d'information et d'orientation (PMS).
3611.01	8'000'000 Adaptation en fonction des comptes 2012 et des dernières projections.
3631.00	Voir rubrique 3634.03 et suivantes

3634.01 2'800'000

Tient compte du nouveau financement des hôpitaux (dès 2012). L'augmentation de l'activité de l'hôpital se répercute directement sur le financement de l'Etat (55% du tarif LAMal à sa charge).

3634.02 95'000

Augmentation de la dotation en personnel de la centrale CASU 144 pour 80'000 francs.

3631.00 -65'000
 3634.03 20'000
 3634.04 350'000
 3634.05 -350'000
 3634.06 0
 3634.07 45'000
 3634.08 25'000

Evolution globale de + 25'000 francs. Effort particulier dans le traitement des troubles du spectre de l'autisme.

3634.09 50'000

Suite au nouveau financement des hôpitaux, les établissements privés répertoriés doivent être cofinancés par les cantons (55% du tarif LAMal). La Clinique Le Noirmont et La maison de naissance Les Cigognes de Vicques figurent dans la planification jurassienne et les cas jurassiens donnent donc lieu à un financement étatique. Les tarifs LAMal de la Clinique Le Noirmont ont augmenté en 2013.

3636.00 -180'000

Révision en fonction des chiffres 2012, des prévisions ainsi que de l'adaptation du montant maximum reconnu pour le financement des soins.
 Cf. rubrique 3637.00.

3636.01 183'000

Tient compte de l'incidence du nouveau régime de financement des soins (cf. rubr. 3637.00).
 Augmentation de l'activité et donc des charges de personnel.

3637.00 1'600'000

Ajustement du montant maximum reconnu pour le financement des soins des EMS et UVP en fonction des exigences légales.

Lits UVP supplémentaires.

Lien avec la rubrique 3636.00.

4220.00 -225'000

Abandon de la refacturation des prix de pension.

4260.00 -40'000

Différence liée au rattrapage de la vaccination HPV chez les 20-26 ans en 2012.

4612.00 40'000

28% de l'Unité d'accueil psycho-éducative (rubr. 3634.04).

Et augmentation de 40'000 francs pour les enseignants spécialisés de l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche).

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200 Service de la santé publique	100,000				50,000.00	
200.5640.00 Subventions d'investissement à l'Hôpital du Jura	100,000				50,000.00	

200 SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indication de détail

5640.00 Financement d'équipements pour la Centrale d'appels urgents
(CASU)

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
201	Clinique dentaire scolaire	238,600	124,300	236,800	133,400	237,005.67	118,511.26
201.3010.00	Traitements du personnel	167,900		165,100		170,112.35	
201.3050.00	Assurances sociales	10,700		10,500		10,806.90	
201.3051.00	Caisse de pensions	14,400		14,100		14,317.50	
201.3053.00	Assurance-accidents	300		300		314.90	
201.3054.00	Cotisations allocations familiales	4,700		4,600		4,848.35	
201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,600		1,200		1,044.75	
201.3100.00	Fournitures de bureau	500		1,000		352.40	
201.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,500		3,500		2,126.40	
201.3106.00	Matériel médical	4,000		4,000		5,239.15	
201.3130.00	Prestations de service	2,000		7,000		1,408.02	
201.3134.00	Assurances	500					
201.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicule	4,000		4,000		3,226.25	
201.3158.00	Maintenance logiciel	2,000		2,000		1,344.70	
201.3160.00	Location secrétariat	17,500		17,500		17,160.00	
201.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,000		2,000		4,704.00	
201.4220.00	Contributions aux traitements		10,000		30,000		8,248.25
201.4612.00	Contributions des communes		114,300		103,400		110,263.01

201 CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Indication de détail

3130.00	Nettoyage et permis de conduire remorque	1'000
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	<u>1'000</u>
		<u><u>2'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00	-5'000
3170.00	3'000

Adaptation aux derniers comptes/données.

4220.00	-20'000
---------	---------

Participation des parents aux traitements. Désormais plus axés sur le dépistage (gratuit).

4612.00	10'900
---------	--------

50% de la charge nette.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
201 Clinique dentaire scolaire						8,231.45
201.6320.00 Subventions d'investissements des communes						8,231.45

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
202 Service de santé scolaire	588,800	305,000	572,500	296,700	550,795.55	281,024.40
202.3000.00 Jetons de présence	300		300		20.00-	
202.3010.00 Traitements du personnel	455,300		440,900		438,072.15	
202.3050.00 Assurances sociales	28,900		28,000		27,810.00	
202.3051.00 Caisse de pensions	36,000		34,500		33,317.70	
202.3053.00 Assurance-accidents	800		800		806.50	
202.3054.00 Cotisations allocations familiales	12,700		12,300		12,480.45	
202.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,300		3,200		3,063.80	
202.3090.00 Formation du personnel	5,000		5,000		740.00	
202.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		2,000		707.85	
202.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	500		500			
202.3102.00 Imprimés, publication	1,000		1,000		228.95	
202.3106.00 Matériel sanitaire	500		500			
202.3116.00 Appareils médicaux	5,000		5,000		3,420.35	
202.3130.00 Prestations de service	13,000		15,000		8,948.30	
202.3132.00 Mandats de supervision, mandats externes	4,000		3,500		2,914.40	
202.3133.00 Forfaits ordinateurs portables			1,000			
202.3156.00 Entretien des appareils médicaux	1,000		1,000		1,056.50	
202.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	19,000		18,000		17,248.60	
202.4260.00 Dédommagements de tiers		12,000		12,000		6,000.00
202.4612.00 Contributions des communes		293,000		284,700		275,024.40

202 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Indications de détail

3130.00	Secrétariat des infirmières scolaires	4'000
	Ecole secondaire, Bellelay (communes de Lajoux et Les Genevez)	3'500
	Intervenants externes	1'500
	Téléphones et divers	<u>4'000</u>
		<u><u>13'000</u></u>

4260.00 Contrat de prestations avec la Fondation rurale interjurassienne

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210 Service de l'action sociale	52,919,300	1,954,400	48,549,300	1,904,600	48,761,235.75	2,330,790.06
210.3000.00 Jetons de présence	2,000		2,500		1,780.00	
210.3010.00 Traitements du personnel	1,332,900		1,299,400		1,184,896.80	
210.3050.00 Assurances sociales	84,400		82,300		74,591.40	
210.3051.00 Caisse de pensions	110,000		104,500		100,182.60	
210.3053.00 Assurance-accidents	2,400		2,300		2,131.05	
210.3054.00 Cotisations allocations familiales	37,300		36,400		33,557.75	
210.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,300		9,400		8,288.30	
210.3090.00 Formation du personnel	12,000		13,000		5,230.00	
210.3100.00 Fournitures de bureau	3,500		4,500		3,008.20	
210.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
210.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,500		1,000		1,373.60	
210.3130.00 Prestations de services de tiers, téléphones	38,000		30,000		37,291.25	
210.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	10,000		11,000		9,170.40	
210.3158.00 Maintenance de logiciel	5,000		5,000		2,022.50	
210.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	27,000		21,000		21,831.35	
210.3199.00 Cotisations à des associations et divers	63,000		62,000		57,064.20	
210.3632.00 Solde dû aux communes répart. charges	9,900,000		6,500,000		6,335,394.31	
210.3634.00 Services sociaux régionaux	5,225,000		5,150,000		5,000,000.00	
210.3634.01 Politique de la jeunesse	22,500		22,500		20,763.94	
210.3636.00 Institutions sociales jurassiennes	19,490,000		19,125,000		18,340,071.35	
210.3636.01 Subventions aux institutions sociales	7,400,000		7,200,000		7,908,088.58	
210.3636.02 Subventions à l'AJAM	2,074,000		1,882,000		1,648,501.65	
210.3636.03 Fondation aide et soins à domicile	3,025,000		3,008,000		3,744,500.00	
210.3636.04 Pro Senectute - repas à domicile	408,000		408,000		407,989.00	
210.3636.05 Centre jurassien de planning familial	225,000		225,000		225,000.00	
210.3636.06 Subventions à des inst. à caractère soc.	43,000		124,000		124,000.00	
210.3637.00 Dépenses d'assistance	2,030,000		2,050,000		1,911,126.82	
210.3637.01 Prest. d'aide aux victimes d'infractions	320,000		320,000		337,446.20	
210.3637.02 Assistance - secteur insertion	515,000		400,000		518,789.25	
210.3702.00 Contr.cant/pays orig.pers.secourues red.	500,000		450,000		697,145.25	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4210.00 Emoluments		2,000		2,000		3,265.00
210.4221.00 Remboursements de dépenses d'assistance		10,000		10,000		3,476.00
210.4221.01 Remboursements LAVI		20,000		28,000		8,061.00
210.4260.00 Remboursements de tiers		2,000				2,124.20
210.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		300,000				294,828.90
210.4601.10 Parts à des recettes		76,000		375,000		75,415.63
210.4611.00 Contributions autres cantons aux inst.JU		100,000		100,000		98,870.00
210.4612.00 Part des communes à l'aide à domicile		944,400		939,600		1,147,604.08
210.4701.00 Contr. des cantons origine des pers.sec.		500,000		450,000		697,145.25

210 SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	28'000
	Téléphones	9'000
	Divers	1'000
		<u>38'000</u>

3636.00	Institut Saint-Germain, Delémont	2'175'100
	Fondation Dépendances	1'835'800
	Fondation Les Castors	10'682'000
	Caritas, foyer LARC, ateliers et Propul's	2'929'900
	Centre Rencontres	1'108'600
	Association PINOS	582'100
	Pro Infirmis	81'000
	Maison "La Puce Verte"	50'000
	Institutions diverses	45'500
		<u>19'490'000</u>

3636.01	Placements pour dépendances
	Placements sociaux
	Placements en raison d'invalidité

3636.06	Diverses associations et institutions	
3637.00	Assistance dans les cantons	1'500'000
	Assistance probation	100'000
	Créances irrécouvrables LAMal	400'000
	Autres assistances - PAFA	30'000
		<u>2'030'000</u>

4600.90	Part aux recettes du Casino	
4601.10	Part de l'impôt des loteries pour lutte contre le jeu excessif	75'000
	Remboursements divers	1'000
		<u>76'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00 8'000

Adaptation aux derniers comptes et données disponibles.

3632.00 3'400'000

Solde arithmétique lié à la répartition des charges 2013 après affectation de la part des communes dans différentes rubriques comptables. Estimation basée sur un pronostic des dépenses de l'Etat et des communes 2013 non encore connues au moment de l'élaboration du budget 2014.

Création de nouvelles places dans les crèches et unités d'accueil pour écoliers et augmentation des dépenses d'assistance.

3634.00 75'000

Indexation annuelle de l'enveloppe financière de 1,5%

3636.00 365'000

3636.06 -81'000

Intégration de Pro Infirmis pour 81'000 francs (anc. rubr. 3636.06). et indexation annuelle des enveloppes financières

3636.01 200'000

Ajustement en fonction des comptes 2012 et des placements actuels.

3636.02 192'000

Le manque de couverture n'est plus compensé par les réserves de l'association. Premiers effets déjà en 2011.

Clair report de charges de la Confédération sur les cantons depuis des années et augmentation des demandes d'asile.

3637.02 115'000

Augmentation des cours et de la formation de manière à améliorer l'employabilité des personnes et donc réduire le besoin d'assistance dans la durée.

3702.00	50'000
4701.00	50'000

Augmentation des personnes secourues originaires d'autres cantons.

4600.90	300'000
4601.10	-299'000

Modification de l'imputation de la part à l'impôt cantonal sur les maisons de jeu (Casino).

4612.00	4'800
---------	-------

28,0% des charges de la Fondation d'aide et de soins à domicile (rubr. 3636.03) et Pro Senectute (3636.04).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
211	Avances et recouvrements de pensions alimentaires	765,900	156,000	813,800	186,000	598,134.00	119,820.10
211.3010.00	Traitements du personnel	178,700		136,600		148,355.65	
211.3050.00	Assurances sociales	11,400		8,700		9,425.00	
211.3051.00	Caisse de pension	14,700		11,300		9,627.75	
211.3053.00	Assurance-accidents	300		300		274.45	
211.3054.00	Cotisations allocations familiales	5,000		3,800		4,228.10	
211.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,700		1,000		890.90	
211.3130.00	Prestations de service	2,000					
211.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	2,000		2,000		481.80	
211.3199.00	Frais divers	100		100		100.00	
211.3637.00	Pertes sur avances de pensions alimentaires non récupérées	550,000		650,000		424,750.35	
211.4210.00	Emoluments		2,000		4,000		890.00
211.4612.00	Part des communes pertes sur avances		154,000		182,000		118,930.10

211 AVANCES ET RECOUVREMENTS DE PENSIONS ALIMENTAIRES

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 42'100

+ 0,5 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3637.00 -100'000

Ajustement sur la base des dernières comptabilisations.

4612.00 -28'000

28,0% des éliminations (rubrique 211.3637.00).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Office des assurances sociales	92,315,000	51,375,200	89,431,000	49,382,800	85,292,200.60	47,619,835.05
220.3613.00	Frais administratifs pour tâches cant.	895,000		890,000		852,362.75	
220.3630.00	Part Canton aux alloc. fam. féd. agr.	872,000		891,000		925,823.40	
220.3633.00	Prestations complémentaires à l'AVS/AI	45,000,000		41,800,000		39,013,234.65	
220.3633.01	Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	44,078,000		44,300,000		43,200,000.00	
220.3633.02	Frais de poursuites assurance-maladie	190,000		190,000		147,298.10	
220.3637.01	Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	1,280,000		1,360,000		1,153,481.70	
220.4630.00	Subvention fédérales pour prestations complémentaires		12,741,000		11,925,000		11,589,818.00
220.4630.01	Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie		19,950,000		19,215,000		18,895,437.00
220.4632.00	Part des communes aux PC		10,484,200		9,709,400		8,912,610.00
220.4632.01	Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie		7,841,600		8,152,600		7,898,983.00
220.4632.02	Part des communes aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative		358,400		380,800		322,975.00
220.4635.00	Cotisations des employeurs aux allocations familiales agricoles						12.05

220 OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES

3637.01 -80'000

Ajustement en fonction des versements mensuels 2013.

Indication de détail

3613.00 Il s'agit de la part cantonale aux frais d'administration de la caisse cantonale AVS pour les tâches cantonales suivantes :

- prestations complémentaires AVS/AI
- réduction des primes de l'assurance maladie
- allocations familiales aux personnes sans activité lucrative
- gestion de l'Office des assurances sociales

4630.00 816'000

Estimation en rapport avec les dépenses de la rubrique 3633.00.

4630.01 735'000

Selon communication de l'Office fédéral de la santé publique.

Principales variations par rapport au budget 2013

3633.00 3'200'000

Estimation sur la base des derniers versements et de l'ouverture d'un nouveau home.

4632.00 774'800

32,5% de la charge nette du canton (rubriques 3633.00 et 4630.00).

3633.01 -222'000

Légère diminution du volume de l'enveloppe.

4632.01 -311'000

32,5% de la charge nette du canton (rubriques 3633.01 et 4630.01).

4632.02 -22'400

28,0% de la rubrique 3637.01.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	Service de la consommation et des affaires vétérinaires SCAV	2,647,900	941,800	2,672,400	861,800	2,445,558.73	891,854.10
230.3000.00	Jetons de présence	700		200		215.00	
230.3010.00	Traitements du personnel	1,314,700		1,351,500		1,152,490.50	
230.3030.00	Indemnités aux intervenants	330,000				274,874.45	
230.3050.00	Assurances sociales	91,500		85,600		90,346.55	
230.3051.00	Caisses de pensions	110,400		114,800		104,835.30	
230.3053.00	Assurance-accidents	3,000		2,400		2,608.75	
230.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,900		37,800		40,611.35	
230.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,300		9,800		9,642.15	
230.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	15,000		15,000		9,309.90	
230.3100.00	Fournitures de bureau	4,000		4,500		4,165.30	
230.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	82,000		86,000		78,056.08	
230.3102.00	Imprimés, publications	4,000		3,800		3,374.75	
230.3111.00	Appareils de laboratoire et ustensiles	10,000		15,000		7,572.43	
230.3120.00	Elimination de déchets	1,500		1,500		1,661.90	
230.3130.00	Prestations de services de tiers	145,000		330,000		83,836.65	
230.3130.01	Prestations de service			80,000			
230.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	40,000		87,000		30,381.60	
230.3134.00	Primes d'assurances de choses	300		500		234.70	
230.3137.00	Impôts et taxes (TVA taux forfaitaire)	9,000		7,500		8,950.30	
230.3138.00	Contribution à la formation	4,000		5,000		2,907.00	
230.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	67,000		67,000		64,550.32	
230.3158.00	Maintenance logiciel	6,000				2,949.00	
230.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	16,000		28,000		12,128.65	
230.3199.00	Cotisations à des associations	500		1,200		290.00	
230.3611.00	Part. intercantonale aux contrôles laitiers					43,000.00	
230.3634.00	Versement à la Caisse des épizooties	332,100		338,300		416,566.10	
230.4100.00	Patentes pour le commerce de bétail		10,000				11,477.00
230.4210.00	Emoluments administratifs		520,000		510,000		519,591.15

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230.4250.00 Ventes (TVA)		1,000		1,000		636.10
230.4260.00 Remboursements de frais		2,800		2,800		4,250.60
230.4602.00 Redevance taxes des chiens communales		68,000		68,000		66,910.00
230.4610.10 Subventions fédérales A16		290,000		280,000		288,989.25
230.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000				

230 SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VETERINAIRES

Nouveau centre d'imputation (dès 2012) réunissant le Laboratoire cantonal et le Service vétérinaire. La Caisse des épizooties reste un centre d'imputation spécifique (231).

Indications de détail

3101.00	Produits de laboratoire	50'000	3132.00	Accréditations	20'000
	Petit matériel de laboratoire	28'000		Expertises, études, mandats	10'000
	Essence véhicules (+1) et divers	4'000		Radioprotection	10'000
		<u>82'000</u>			<u>40'000</u>
3111.00	Acquisition d'appareils		3151.00	Entretien et réparation des appareils	65'000
				Entretien du véhicule	2'000
3130.00	Affranchissements	8'000			<u>67'000</u>
	Téléphones	4'000			
	Frais de poursuites	3'000	3158.00	Hébergement - SIGARE / LIMSOPHY, logiciel	
	AJAPI, contrôles officiels de base	70'000		denrées alimentaires	
	Interventions protection des animaux	35'000	3634.00	Participation de l'Etat à la Caisse des épizooties.	
	AJPA, subvention cantonale	10'000		Cf. au tableau de répartition (après centre	
	Analyses de laboratoires externes	10'000		d'imputation 231).	
	Ass. suisse des vét. cant. (secrétariat)	3'500			
	Autres prestations de tiers	1'500			
		<u>145'000</u>			

Principales variations par rapport au budget 2013

3030.00	330'000
3130.00	-185'000
3130.01	-80'000
3132.00	-47'000

Refonte de rubriques comptables et nouvelle rubrique (3030.00)
pas séparées lors de l'élaboration du budget 2013 (dans 3130.00)
Elargissement du mandat à l'AJAPI en matière de contrôles
officiels dans la production primaire.

4910.00	50'000
---------	--------

Valeur de la gestion de la Caisse des épizooties.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires SCAV					55,825.10	6,100.00
230.5060.00 Appareils de laboratoire					55,825.10	
230.6300.00 Subventions fédérales						6,100.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
231 Caisse des épizooties	865,100	865,100	807,500	807,500	978,808.89	978,808.89
231.3030.00 Indemnités aux vétérinaires officiels	205,000		130,000		132,824.55	
231.3050.00 Assurances sociales	12,300		8,200		7,839.75	
231.3053.00 Assurance-accidents	400		300		237.55	
231.3054.00 Cotisations allocations familiales	5,500		3,600		3,516.95	
231.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,400		900		898.80	
231.3090.00 Formation des intervenants	4,500		4,500		2,841.50	
231.3100.00 Fournitures de bureau	3,000		34,000		31,854.40	
231.3101.00 Blocs et matériel pour revente	4,000		4,000		3,151.70	
231.3106.00 Médicaments, vaccins	23,000		22,000		15,826.50	
231.3130.00 Analyses et prestations de service	285,000		375,000		428,494.85	
231.3137.00 Elimination de déchets carnés (GZM)	170,000		170,000		170,008.40	
231.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	1,000		5,000		6,228.05	
231.3635.00 Subventions pour pertes d'animaux	100,000		50,000		175,085.89	
231.3910.00 Imputation interne à charge Caisse des épizooties	50,000					
231.4210.00 Emoluments administratifs		5,000		7,000		3,178.00
231.4250.00 Ventes d'imprimés et autres		500				460.80
231.4260.00 Remboursements de frais		42,000		42,000		43,815.40
231.4270.00 Amendes		1,000		3,000		1,296.00
231.4510.00 Prélèvement dans le fonds Caisse des épizooties		123,500		77,200		158,324.99
231.4630.00 Subventions fédérales		50,000		30,000		43,865.00
231.4634.00 Contribution cantonale à la Caisse des épizooties		332,100		338,300		416,566.10
231.4637.00 Contributions des propriétaires à la lutte contre les épizooties		311,000		310,000		311,302.60

231 CAISSE DES EPIZOOTIES

Indications de détail

3106.00	Traitements contre le varroa (abeilles)	18'000
	Autres médicaments	<u>5'000</u>
		<u><u>23'000</u></u>

3130.00	Lutte contre l'IBR-LBE	20'000
	Lutte contre l'ESB	100'000
	Service sanitaire pour les petits ruminants et lutte contra la CAE	15'000
	Lutte contre la rickettsiose et la brucellose	15'000
	Service sanitaire porcin, maladie d'Aujeszki	20'000
	Leucose	10'000
	Lutte contre la BVD	80'000
	Surveillance de la mérite contagieuse	3'000
	Surveillance des maladies des abeilles	10'000
	Analyses autres épizooties	11'000
	Affranchissements	<u>1'000</u>
		<u><u>285'000</u></u>

4260.00	Cadavres de petits animaux de compagnie	25'000
	Déchets de boucherie	3'000
	Propriétaires hors canton	12'000
	Animaux foudroyés	<u>2'000</u>
		<u><u>42'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3030.00 75'000

Augmentation des indemnités pour la lutte contre la BVD (60'000 francs) et indemnités des inspecteurs des ruchers (13'000 francs) prévues en 2013 dans rubr. 3130.00.

3100.00 -31'000

Diminution des prélèvements BVD (marques auriculaires).

3130.00 -90'000

Moins d'analyses pour la BVD et l'ESB.

3635.00	50'000
---------	--------

Adaptations aux derniers comptes et données disponibles
et augmentation des risques liés aux maladies émergentes.

3910.00	50'000
---------	--------

Cf. commentaire de la rubrique 230.4910.00

4510.00	46'300
---------	--------

Différence entre les charges et les produits.

4634.00	-6'200
---------	--------

Remarque : la page suivante donne le détail du remboursement
des dépenses de la Caisse par l'Etat.

REMBOURSEMENT DES DEPENSES DE LA CAISSE DES EPIZOOTIES PAR L'ETAT SELON ART. 75, AL. 2 (RSJU 916.51)

LIBELLES	RUBRIQUES	DEPENSES	RUBRIQUES	RECETTES	COUT NET	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT
INDEMNITES AUX VETERINAIRES	231.3030.00	205'000	231.4630.00	50'000	155'000	77'500
SALAIRES, CHARGES SOCIALES	231.3050.00 231.3053.00 231.3054.00 231.3055.00	12'300 400 5'500 1'400			19'600	9'800
FORMATION	231.3090.00	4'500			4'500	2'250
IMPRIMES ET FOURNITURES	231.3100.00 231.3101.00	3'000 4'000			7'000	3'500
MEDICAMENTS, VACCINS	231.3106.00	23'000			23'000	11'500
ANALYSES ET PRESTATIONS	231.3130.00	285'000			285'000	142'500
ELIMINATION DE CADAVRES D'ANIMAUX	231.3137.00	170'000	231.4260.00 231.4634.00	42'000 3'400	124'600	31'150
DEDOMMAGEMENTS	231.3170.00	1'000			1'000	500
SUBVENTIONS POUR PERTES D'ANIMAUX	231.3635.00	100'000			100'000	50'000
FRAIS D'ELIMINATION DES ANIMAUX SAUVAGES A CHARGE DE L'ETAT						3'400
TOTAL PART DE L'ETAT (arrondi)						332'100

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
750 Service des communes	13,813,700	13,464,000	15,962,400	15,559,600	10,654,752.33	10,236,159.00
750.3000.00 Jetons de présence	800		800		255.00	
750.3010.00 Traitements du personnel	299,200		300,200		287,077.45	
750.3050.00 Assurances sociales	19,000		19,100		18,189.50	
750.3051.00 Caisse de pensions	25,500		25,600		24,357.60	
750.3053.00 Assurance-accidents	500		500		529.75	
750.3054.00 Cotisations allocations familiales	8,400		8,400		8,159.95	
750.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,800		2,200		2,003.40	
750.3090.00 Formation	1,000		1,000		860.00	
750.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,000		643.25	
750.3103.00 Littérature spécialisée, magazines					269.85	
750.3130.00 Prestations de services	78,700		78,700		114,532.68	
750.3138.00 Cours, formation personnel communal	1,000		1,000			
750.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		5,000		6,139.90	
750.3199.00 Cotisations à des associations	300		300		300.00	
750.3510.14 Attribution au fds de péréquation fin.			96,500			
750.3510.16 Attribution au fonds d'aide aux fusions	500,000				500,000.00	
750.3622.14 Dépenses à charge du fonds péréquation financière	12,110,000		10,620,000		9,491,434.00	
750.3622.15 Dépenses à charge du fonds de soutien stratégique	709,000		305,000		200,000.00	
750.3622.16 Dépenses à ch. du fonds aide aux fusions			4,497,100			
750.3910.14 Imputation interne à charge du Fonds de péréquation	50,000					
750.4210.00 Emoluments		45,000		41,000		44,725.00
750.4510.14 Prélèvement sur fonds de péréquation		6,123,000				15,008.05
750.4510.16 Prélèvement sur fonds d'aide aux fusions				3,997,100		
750.4622.14 Recettes en faveur du fonds péréquation financière		6,037,000		10,716,500		9,476,425.95
750.4622.15 Recettes en faveur du fonds de soutien stratégique		709,000		305,000		200,000.00
750.4622.16 Recettes en faveur du fonds d'aide aux fusions		500,000		500,000		500,000.00
750.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000				

750 SERVICE DES COMMUNES

Indications de détail

3130.00	Comités intercommunaux de fusion	60'000
	Gens du voyage	10'000
	Traductions de documents officiels	5'000
	Affranchissement du courrier et téléphones	3'700
		<u>78'700</u>

3622.14	Péréquation des ressources	9'459'000
	Charges structurelles géographiques et démographiques	350'000
	Charges des communes-centre	1'092'000
	Alimentation du Fonds d'aide aux fusions	500'000
	Alimentation du Fonds de soutien stratégique	709'000
		<u>12'110'000</u>

4622.14	Versements des communes disposant de ressources supérieures à la moyenne	4'945'000
	Versements des communes des districts de Delémont et Porrentruy	1'092'000
	Part de l'impôt des frontaliers	<u>par le bilan</u>
		<u>6'037'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3510.00	0
3510.14	-96'500
3622.14	1'490'000
3910.14	50'000
4622.14	-4'679'500
4510.14	6'123'000

Les prestations sont en nette hausse (rubr. 3622.14), malgré la non alimentation de l'Etat (rubr. 3510). L'alimentation des frontaliers passe dorénavant, comme pour les autres fonds, par le bilan. La fortune du fonds est stable. Cf. commentaire rubrique 4910.00.

3622.15	404'000
4622.15	404'000

Plus de prestations pour les communes qui en font la demande (+ 150'000 francs à rubr. 3622.15) et compensation des effets financiers péréquatifs défavorables en cas de fusion de communes (509'000 francs, + 254'000 fr) pour la deuxième et dernière année.

3622.16	-4'497'100
3510.16	500'000
4622.16	0
4510.16	-3'997'100

Retour à une année normale après le versement de l'aide de fusion aux nouvelles communes en 2013. Alimentation de 500'000 francs.

4910.00	50'000
---------	--------

Valeur de la gestion de la péréquation financière.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
780 Service des ressources humaines	4,307,700	4,358,000	2,891,700	4,165,000	2,400,931.16	4,457,319.54
780.3000.00 Autorité de conciliation	5,000		10,000			
780.3010.00 Traitements du personnel	2,039,800		1,878,300		1,790,809.30	
780.3030.00 Service civil	10,500		10,300		45,804.45	
780.3050.00 Assurances sociales	129,200		119,000		53,632.99-	
780.3051.00 Caisse de pensions	1,366,000		148,400		141,806.70	
780.3053.00 Assurance-accidents	3,700		3,400		4,233.05-	
780.3054.00 Cotisations allocations familiales	57,100		52,600		24,904.70-	
780.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	18,800		13,600		9,732.25	
780.3090.00 Formation permanente de l'administration	235,000		228,000		182,174.45	
780.3091.00 Recherche de personnel, formation, cadeaux	135,000		110,000		96,140.85	
780.3100.00 Fournitures de bureau	5,500		3,400		8,585.05	
780.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,300		300		1,364.75	
780.3110.00 Appareils	8,000		5,000		4,357.70	
780.3130.00 Honoraires et prestations de service	163,300		183,100		115,654.10	
780.3132.00 Honoraires gestion ressources humaines	50,000		50,000		30,840.00	
780.3134.00 Primes d'assurances de choses	23,400		20,300			
780.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	13,000		12,000		11,219.20	
780.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	31,000		28,000		34,662.90	
780.3199.00 Cotisations à des associations	1,100		1,000		1,040.00	
780.3699.00 Redistribution taxe sur le CO2	10,000		15,000		9,510.20	
780.4260.00 Remboursement de salaires par assurances		15,000		15,000		32,505.85
780.4260.01 Remboursements allocations perte de gain		2,170,000		3,750,000		2,011,844.85
780.4260.02 Remboursements de frais		1,900,000		220,000		1,966,776.24
780.4260.03 Remboursements de frais		143,000				299,578.60
780.4610.10 Subventions fédérales A16		30,000		30,000		41,782.50
780.4699.00 Recette provenant de la taxe sur le CO2		100,000		150,000		104,831.50

780 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indications de détail

3090.00	Formation permanente	120'000
	Formation sécurité MSST	5'000
	Formation groupe de confiance	3'000
	Formation à l'accueil	10'000
	Formation Hermès	7'000
	Formation des apprentis, cours interentre- prises, cotisation annuelle, formation du groupe de confiance et divers	<u>90'000</u>
		<u><u>235'000</u></u>

3091.00	Annonces pour recherche de personnel	60'000
	Cours de formation du personnel interne	25'000
	Frais funéraires	2'000
	Cadeaux aux retraités et divers	<u>48'000</u>
		<u><u>135'000</u></u>

3110.00 2 timbreuses

3130.00	Service d'appui et de conseil aux employés	30'000
	Mesures de sécurité du travail	20'000
	Enquête de rémunération	7'000
	Expertises diverses	10'000
	Assistance juridique	10'000
	Frais informatiques (paie, assur., profils)	46'300
	Affranchissement du courrier	31'000
	Téléphones et divers	<u>9'000</u>
		<u><u>163'300</u></u>

3170.00	Séjours linguistiques des apprentis	18'000
	Frais de déplacements du personnel	<u>13'000</u>
		<u><u>31'000</u></u>

4260.00 Actions récursoires

4260.01	APG militaires et protection civile	150'000
	Remboursements de traitements par diverses institutions et autres APG	400'000
	Indemnités journalières accidents	820'000
	Indemnités de l'assurance maternité	<u>800'000</u>
		<u><u>2'170'000</u></u>

4260.02	APG maladie - Fonctionnaires	800'000
	APG maladie - Enseignants	<u>1'100'000</u>
		<u><u>1'900'000</u></u>
4260.03	Frais de gestion des salaires d'institutions paraétatiques	100'000
	Commission impôt à la source	9'000
	Cours de formation facturés aux communes et institutions	32'000
	Cours de langue facturés aux employés	<u>2'000</u>
		<u><u>143'000</u></u>

4260.01	-1'580'000
4260.02	1'680'000
4260.03	143'000

Nouvelle organisation comptable par nature des recettes (ass. sociales, perte de gains maladie et autres remboursements).
Ajustement en fonction des rentrées 2012. Globalement + 243'000 fr.

4699.00	-50'000
---------	---------

Adaptation aux comptes 2012.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 161'500

+ 1,54 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3051.00 1'217'600

Imputation budgétaire centralisée des coûts liées aux mesures relatives à la Caisse de pensions. Sinon, stabilité.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	154,598,100	133,983,100	150,884,400	128,601,500	143,396,118.76	123,103,957.17

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	9,002,500	5,950,000	8,232,000	5,318,000	7,694,725.00	5,362,226.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie	11,041,600	3,972,000	11,917,700	4,126,000	10,189,035.00	2,730,260.80
300.3000.00 Jetons de présence	1,500		1,000		1,280.00	
300.3010.00 Traitements du personnel	1,380,800		1,521,700		1,443,635.45	
300.3050.00 Assurances sociales	87,300		96,000		95,584.50	
300.3051.00 Caisse de pensions	120,900		133,800		114,981.30	
300.3053.00 Assurance-accidents	2,400		2,600		2,594.10	
300.3054.00 Cotisations allocations familiales	38,700		42,600		43,217.00	
300.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,400		11,000		10,372.75	
300.3090.00 Formation du personnel	1,000		1,000		833.30	
300.3100.00 Fournitures de bureau	1,000		3,000		837.65	
300.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	4,000		3,000		3,313.60	
300.3102.00 Imprimés, publications	1,500		1,000		1,154.45	
300.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		3,223.15	
300.3130.00 Promotion économique et prestations	2,272,400		2,313,500		1,990,834.87	
300.3130.01 Actions de promotion TGV					6,800.40	
300.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	85,000		85,000		95,556.85	
300.3181.00 Pertes sur cautionnement					113,807.38	
300.3199.00 Cotisations à des associations	30,500		25,500		22,805.05	
300.3634.06 Dépenses à charge du fonds du tourisme	2,052,000		1,979,000		1,437,703.15	
300.3635.00 Subventions NPR Jura	490,200		546,000		289,368.60	
300.3635.10 Aides au développement économique	1,650,000		1,700,000		1,956,950.25	
300.3636.00 Autres subventions	6,000		6,000		6,000.00	
300.3637.00 Subv. amélioration et construction de logements	970,000		1,030,000		1,040,117.50	
300.3700.00 Rbt à Conf. et communes subv. logem.	30,000		30,000		53,956.00	
300.3705.00 Subventions fédérales NPR redistribuées	1,750,000		1,982,000		1,168,352.40	
300.3910.06 Imputation interne à charge du Fonds du tourisme	50,000					
300.3940.00 Intérêts passifs liés aux prêts LIM			400,000		285,755.30	
300.4260.00 Remboursements de frais		20,000		15,000		45,358.70
300.4510.06 Prélèvement sur le fonds du tourisme		906,400		891,000		195,057.25
300.4600.06 Recettes en faveur du fonds du tourisme		1,195,600		1,188,000		1,242,645.90

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300.4690.00 Remboursements de subventions pour amélioration et constr. logements		20,000		20,000		24,890.55
300.4700.00 Subventions fédérales NPR à redistribuer		1,750,000		1,982,000		1,168,352.40
300.4705.00 Subv.constr. logements remb. par tiers à redistribuer		30,000		30,000		53,956.00
300.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000				

300 SERVICE DE L'ECONOMIE

Indications de détail

3130.00	Actions de promotion économique (salons/foires, séminaires, missions)	266'500	3634.06	Jura Tourisme	300'000
	Publicité, supports promotionnels	102'000		Jura & 3 Lacs	477'000
	Offices de cautionnement	135'500		Soutien hôtellerie	300'000
	Contribution à BaselAera	250'000		LPR tourisme : mobilité douce	
	Mandat Swiss Global Enterprise (ex-OSEC)	12'000		Jurassica, agritourisme, Abbatale Bellelay	495'000
	Garantie de couverture incubateurs SJE	235'000		Enjoy St-Ursanne (phase II)	30'000
	LPR Creapole SA	390'000		Enjoy Porrentruy	50'000
	LPR CDEP-SO (Suisse occidentale)			Association Jura Rando	70'000
	Platinn, Alliance, plate-formes promotionnelles	125'200		Association jurassienne de ski de fond	30'000
	LPR i-net Innovation Networks	120'000		Association VTT	25'000
	LPR appuis technologiques : mobil-it, SICAS			Association réseau équestre Franches- Montagnes et environs	35'000
	CBP, connexion JU-BS, zones-terrains-locaux	494'700		Fondation Suisse Mobile	13'000
	Mandats techniques et projets spécifiques	51'000		Reka (village de vacances, Montfaucon)	100'000
	Swisstech, Bâle (mandat CCIJ)	40'000		Actions touristiques transfront. (TGV, Haut-Rhin, Territoire de Belfort, Sundgau)	25'000
	Affranchissement du courrier, téléphones	20'500		Projets spécifiques de mobilité douce	10'000
	Photocopies, traductions et destruction doc.	30'000		Liaison cyclable "francovélosuisse"	32'000
		<u>2'272'400</u>		Projets touristiques hors LPR	50'000
				Divers	10'000
3170.00	Frais de déplacements du personnel	15'000			<u>2'052'000</u>
	Dédommagements, frais de réceptions	30'000			
	Frais de voyage pour promotion	40'000			
		<u>85'000</u>			

3635.00	Ancrage TGV + A16, FormaTTec, DOTI	146'700
	Arcjurassien des microtechniques	11'700
	Réseau jurassien extérieur, Créativité	170'000
	Systèmes industriels arc jurassien, arc ju. tourisme, renforcement arc jurassien	<u>161'800</u>
		<u><u>490'200</u></u>

3635.10	Prises en charge d'intérêts	280'000
	Participation d'entreprises aux foires	350'000
	Aides pour création d'emplois	600'000
	Prise en charge partielle de loyers	100'000
	Autres aides (projets de recherche, start up, propriété intellectuelle)	370'000
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-50'000</u>
		<u><u>1'650'000</u></u>

3636.00 Fédération romande des consommateurs

4600.06	Part à l'impôt du Casino	1'105'600
	Part aux patentes d'auberges	<u>90'000</u>
		<u><u>1'195'600</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -140'900

- 1,3 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3634.06 73'000

3910.06 50'000

4600.06 7'600

4510.06 15'400

La variation effective du fonds (rubr. 4510.06) est de 115'400 francs, mais la valeur 2013 était sous-évaluée de 100'000 francs.

Multiplés variations, parfois contraires. Globalement, augmentation des actions et des projets (LPR + 74'000 francs).

Valeur de la gestion du fonds à la rubr. 3910.06 (recettes : 4910.00).

3635.00 -55'800

Adaptation aux derniers comptes, données 2013 et décisions.
Transition entre deux programmes quadriennaux.

3637.00	-60'000
---------	---------

Selon l'évolution des dossiers.

3705.00	-232'000
---------	----------

4700.00	-232'000
---------	----------

Subventions LPR redistribuées sans impact sur le résultat des comptes de l'Etat.

3940.00	-400'000
---------	----------

Les écritures passent dorénavant par le bilan.

4910.00	50'000
---------	--------

Valeur de la gestion du Fonds du tourisme.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie	1,502,500	1,780,000	65,000	1,130,000	677,500.00	1,651,705.00
300.5610.00 Alimentation du fonds pour l'acquisition et l'équipement de terrains	500,000				150,000.00	
300.5620.00 Subventions LIM - communes	10,000		10,000			
300.5620.01 Subventions d'investissements TGV					270,000.00	
300.5650.00 Subventions d'investissements NPR	492,500		55,000		107,500.00	
300.5650.01 Dépenses à charge fds acq/équip terrains	500,000				150,000.00	
300.6420.00 Remboursements prêts LIM - communes		550,000		380,000		570,005.00
300.6440.00 Remboursements prêts LIM - sociétés d'économie mixte		300,000		380,000		323,000.00
300.6440.01 Remboursements de prêts & participations permanentes						210,000.00
300.6450.00 Remboursement prêts LIM - privés		430,000		370,000		398,700.00
300.6870.00 Prélèvement sur le fonds pour l'acquisition et l'équipement de terrain		500,000				150,000.00

300 SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Indications de détail

5650.00	Hôtel d'entreprises/usine relais dans une zone d'activités	162'500
	Laboratoire d'un institut de recherche (SICAS)	<u>330'000</u>
		<u>492'500</u>
5650.01	Soutien à des zones d'activités d'intérêt cantonal (ZAIC) en Ajoie et aux Franches-Montagnes	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310 Service des arts et métiers et du travail	3,922,700	1,129,300	4,286,700	1,112,800	3,888,676.19	1,043,893.20
310.3000.00 Jetons de présence	2,400		2,400		2,270.00	
310.3010.00 Traitements du personnel	1,311,800		1,304,800		1,324,949.25	
310.3050.00 Assurances sociales	83,100		82,700		82,821.10	
310.3051.00 Caisse de pensions	114,000		114,600		118,308.40	
310.3053.00 Assurance-accidents	2,400		2,400		2,339.05	
310.3054.00 Cotisations allocations familiales	36,700		36,500		37,271.20	
310.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,100		9,400		9,154.40	
310.3090.00 Formation du personnel	1,500		3,500		2,460.50	
310.3100.00 Fournitures de bureau	5,000		5,000		4,466.75	
310.3101.00 Carburant et matériel	5,000		4,000		3,529.60	
310.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,500		3,000		1,870.70	
310.3110.00 Machines et appareils de bureau					63.00	
310.3112.00 Vêtements de travail	500		500		453.95	
310.3130.00 Prestations de service	113,000		115,000		105,090.02	
310.3134.00 Primes d'assurances de choses	400		400		356.40	
310.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	500		500		138.05	
310.3160.00 Locations	15,000		16,000		11,215.00	
310.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	41,500		28,000		18,525.05	
310.3181.00 Pertes sur créances (éliminations)	5,000		6,000		3,802.00	
310.3199.00 Cotisations à des associations	4,000		5,500		3,857.30	
310.3510.00 Alimentation du fonds cantonal pour l'emploi	2,162,000		2,542,200		2,152,010.97	
310.3600.10 Part de la Confédération aux émoluments de métrologie	4,000		4,000		3,723.50	
310.3602.20 Part des communes aux patentes	300		300			
310.4120.00 Patentes d'auberges		180,000		165,000		178,788.35
310.4210.00 Emoluments administratifs		50,000		55,000		44,752.00
310.4210.01 Autres patentes et permis		320,000		332,500		300,502.75
310.4240.00 Emoluments de métrologie		100,000		100,000		95,938.55
310.4250.00 Ventes		300		300		555.00
310.4260.00 Remboursements de frais		459,000		440,000		407,365.55

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310.4270.00 Sanctions liper		20,000		20,000		16,406.00
310.4630.00 Recettes en faveur Fds cantonal emploi						415.00-

310 SERVICE DES ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL

Voir le centre d'imputation 315 pour le Fonds cantonal pour l'emploi.

Indications de détail

3130.00	Collaboration Jura - Neuchâtel dans le domaine de l'hygiène du travail	28'000
	Association interprofessionnelle des commissions paritaires jurassiennes	75'000
	Affranchissement du courrier	5'000
	Téléphones	2'500
	Avance certificats cafetiers et remise	1'000
	Frais de poursuite, élimination doc. , divers	1'500
		<u>113'000</u>

3160.00 Camion pour la métrologie, appareil de contrôle des gaz.

4260.00	Indemnisation pour les activités de prévention des accidents professionnels	180'000
	Part fédérale à la loi de libre circulation des personnes et au travail au noir	240'000
	Ass. suisse vérificateurs poids et mesures	12'000
	Divers	27'000
		<u>459'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3170.00 13'500

Rencontre biannuelle redevient annuelle (-4'000) et organisation de l'assemblée suisse des vérificateurs des poids et mesures en 2014 (20'000 francs).

3510.00 -380'200

Fonds alimenté sans reconstitution de la fortune pour cette année. Même part que les communes au 315.4612.01.

4260.00 19'000

Adaptation des coûts en fonction des années précédentes et remboursements de 12'000 francs pour l'organisation de l'assemblée suisse des vérificateurs des poids et mesures.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310 Service des arts et métiers et du			27,000			
310.5060.00 Véhicules			27,000			

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315	Fonds cantonal pour l'emploi	12,951,800	12,951,800	13,995,400	13,995,400	12,464,076.77	12,464,076.77
315.3000.00	Membres des commissions	1,000		1,000			
315.3000.01	Membres des commissions					69.40-	
315.3010.00	Traitements du personnel	3,477,000		3,445,000		3,434,668.95	
315.3010.01	Traitements du personnel	2,211,600		2,424,500		2,421,579.40	
315.3050.00	Assurances sociales	220,700		242,800		207,430.25	
315.3050.01	Assurances sociales	137,300		167,700		152,541.35	
315.3051.00	Caisse de pensions	339,200		341,600		313,325.35	
315.3051.01	Caisse de pensions	182,200		200,400		215,127.55	
315.3053.00	Assurance-accidents	6,500		6,400		7,371.60	
315.3053.01	Assurance-accidents	35,600		39,100		38,873.55	
315.3054.00	Cotisations allocations familiales	97,100		98,200		93,879.05	
315.3054.01	Cotisations allocations familiales	61,500		67,600		69,019.55	
315.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	24,500				23,057.40	
315.3055.01	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,100				16,706.35	
315.3090.00	Formation du personnel	33,000		44,000		11,446.30	
315.3090.01	Formation du personnel	14,300		22,900		26,776.95	
315.3100.00	Matériel de bureau	36,900		40,000		24,721.85	
315.3100.01	Matériel de bureau	17,300		34,600		24,320.35	
315.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	608,500		646,800		688,624.17	
315.3102.00	Imprimés, publications	19,000		17,000		17,076.25	
315.3102.01	Imprimés, publications	900		3,700		3,892.80	
315.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	9,100		10,000		8,951.75	
315.3103.01	Littérature spécialisée, magazines	500		1,500		2,650.65	
315.3104.01	Matériel didactique	30,100		32,500		3,202.65	
315.3110.00	Machines et appareils de bureau	5,400		48,900		5,591.50	
315.3110.01	Machines et appareils de bureau	1,000		222,700		51,091.45	
315.3111.01	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	247,400		101,900		546,862.70	
315.3112.01	Acquisition de vêtements	2,000		4,000		8,080.95	
315.3113.00	Acquisition de matériel informatique	12,000		80,500		27,310.15	
315.3113.01	Acquisition de matériel informatique	8,600		45,500		136,293.00	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.3118.00 Logiciels et licences	30,500		4,000		11,059.20	
315.3118.01 Logiciels et licences					874.80	
315.3120.00 Energie et éliminations des déchets	28,000		31,000		26,911.00	
315.3120.01 Energie et éliminations des déchets	29,000				29,166.50	
315.3130.00 Prestations de services de tiers	84,000		96,000		69,409.85	
315.3130.01 Prestations de services de tiers	8,600		8,100		10,591.15	
315.3131.00 Frais de projets CII	5,000		5,000		1,811.50-	
315.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	37,200		37,200		37,200.00	
315.3132.01 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.			17,800		50,729.10	
315.3133.00 Charges d'utilisation pour informatique	500		500		304.20	
315.3134.00 Primes d'assurances de choses	1,100		1,100		1,062.30	
315.3134.01 Primes d'assurances de choses	20,100		20,600		21,012.45	
315.3137.01 Impôts et taxes (TVA)	20,000		23,000		12,671.45	
315.3144.00 Acquisitions et transformations immobilières	80,000				770.40	
315.3150.00 Entretien appareils & machines de bureau	3,200		1,700		51.75	
315.3150.01 Entretien appareils & machines de bureau			5,000			
315.3151.01 Entretien des véhicules	79,500		103,000		51,211.40	
315.3153.00 Entretien de matériel informatique	4,600		2,000		5,246.75	
315.3153.01 Entretien de matériel informatique	5,000		500		12,076.05	
315.3158.00 Entretien immobilisations incorporelles	5,100		5,000		1,521.40	
315.3158.01 Entretien immobilisations incorporelles (logiciels)	5,000		11,100		15,748.35	
315.3160.00 Loyers	243,000		238,000		241,045.20	
315.3160.01 Loyers	225,400		292,500		268,785.00	
315.3161.01 Locations de machines	500		5,000		1,044.25	
315.3162.00 Mensualités de leasing opérationnel	500		500			
315.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	32,000		50,000		21,091.20	
315.3170.01 Frais de déplacement et autres frais	15,200		21,100		12,866.80	
315.3199.00 Autres charges d'exploitation	38,600		45,000		6,684.90	
315.3199.01 Autres charges d'exploitation	21,700		33,900		28,087.45	
315.3431.00 Conciergerie et entretien	49,500		51,500		47,867.80	
315.3510.00 Attribution au Fds cant. pour l'emploi					638.00	
315.3630.01 Subventions à la Confédération	1,324,000		1,584,500		659,362.00	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.3637.01 Subventions aux ménages et aux privés	2,699,700		2,910,000		2,240,393.15	
315.4231.01 Participations de privés aux cours		309,100				366,735.70
315.4240.01 Revenus provenant des prestations de service		73,000		33,000		100,773.40
315.4250.01 Ventes		80,000		145,000		149,387.65
315.4260.00 Remboursements de tiers		3,300		3,000		134,137.65
315.4260.01 Remboursements de tiers		38,000				219,333.85
315.4309.01 Autres revenus d'exploitation		120,000		110,000		116,158.70
315.4432.00 Sous-locations		3,000		3,000		3,000.00
315.4432.01 Sous-locations						1,943.40
315.4510.01 Prélèvement sur Fds cant. pour l'emploi		2,462,000		2,942,200		2,840,811.12
315.4612.01 Dédommagements des communes		2,162,000		2,542,300		1,205,962.50
315.4613.01 Dédommagements des assurances sociales publiques				310,500		1,332,324.50
315.4630.00 Subventions de la Confédération		4,917,900		4,937,900		4,506,745.20
315.4630.01 Subventions de la Confédération		2,783,500		2,968,500		1,486,763.10

315 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI

Le niveau de détail est tel qu'il est renoncé à la partie "indications de détail", surtout dans l'optique d'une gestion par enveloppe d'une problématique générale et multiforme (programmes et actions) comme le chômage.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.01	-212'900	3111.01	145'500
Disparition de la formation "EFEJ-Commercial" en 2014 (- 189'000 francs).		Effort particulier dans l'achat de machines en 2014.	
3055.00	24'500		
3055.01	15'100	3113.00	-68'500
APG maladie nouvelle en 2013 pas intégrée lors de l'établissement. du budget 2013.		3113.01	-36'900
		Réduction des achats informatiques (- 105'400 francs). Effort particulier en 2013.	
3101.01	-38'300		
Projet "Optimisation EFEJ" pour 400'000 francs (amélioration des structures) en 2013. Fin de l'effort en 2014 (+ 300'000 francs). 270'000 francs sur cette rubrique à ce titre.		3118.00	26'500
		Achats de logiciels en 2014 (passage Windows 7et Office 2013).	
3110.00	-43'500		
3110.01	-221'700	3120.01	29'000
Effort particulier sur le mobilier en 2013 (-265'200 francs en 2014).		Charges imputées avec le loyer (rubr. 3160.01) en 2013.	

3132.01 -17'800
Disparition du cours d'allemand (en lien direct avec la suppression de la formation EFEJ-Commercial).

3144.00 80'000
Transformation immobilière à ORPP (100 % financement Seco).

3150.01 -5'000
En lien direct avec la suppression de la formation EFEJ- Commercial.

3153.01 4'500
Suite aux investissements de l'année dernière, augmentation de l'entretien.

3158.01 -6'100
Diminution du coût lié aux logiciel en lien avec la suppression de la formation EFEJ-Commercial.

3160.01 -67'100
Effet du redéploiement d'EFEJ dans de nouveaux locaux et de la disparition de la formation EFEJ-Commercial (-13'500 fr.).

3161.01 -4'500
Avec la fin de "Optimisation EFEJ", fin de la location de machines pour la suite du chantier.

3630.01 -260'500
Contributions cantonales au Seco (art. 59d + art. 92).

3637.01 -210'300
Il s'agit de la part cantonale aux salaires des personnes en programme d'occupation, ainsi que d'autres mesures (soutien embauche + 50 ans, AIT).

4231.01 309'100
4613.01 -310'500
Recettes provenant des cours (rubr. 4231.01) imputées à la mauvaise rubrique au budget 2013.

4240.01	40'000
4250.01	-65'000

Répartition comptable plus précise en 2014, car également sous rubr. 4240.01. Globalement - 25'000 francs, car moins de ventes de marchandises.

4260.01	38'000
---------	--------

Remboursement de l'assurance pour pertes de gains.
Première estimation pour ce budget.

4510.01	-480'200
---------	----------

Différences entre la somme des charges et celle des revenus, plus élevée, notamment que l'année précédente.
Projet "Optimisation EFEJ" pour 400'000 francs (amélioration des structures) en 2013.
Utilisation du solde de l'enveloppe du SECO pour 300'000 francs en 2014.
L'alimentation de l'Etat est donc égale à celle des communes et se fixe à 2'162'000 francs en 2014.

4612.01	-380'300
---------	----------

Diminution de la part des communes au financement des mesures.

4630.01	-185'000
---------	----------

Baisse du subventionnement fédéral pour les mesures du marché du travail.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320	Service de l'économie rurale	121,673,700	112,518,800	116,038,600	106,277,000	112,567,042.49	103,788,051.55
320.3000.00	Jetons de présence	5,000		7,000		1,925.00	
320.3010.00	Traitements du personnel	1,308,600		1,328,500		1,315,064.60	
320.3030.00	Préposés à l'agriculture	160,000		160,000		150,850.00	
320.3050.00	Assurances sociales	93,000		84,100		91,245.10	
320.3051.00	Caisse de pensions	120,000		115,400		118,277.40	
320.3053.00	Assurance-accidents	2,300		2,400		2,607.75	
320.3054.00	Cotisations allocations familiales	36,600		37,200		41,045.95	
320.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,000		9,600		10,033.95	
320.3090.00	Formation du personnel et des experts	15,000		12,000		6,533.00	
320.3100.00	Fournitures de bureau	2,500		3,600		1,848.50	
320.3102.00	Imprimés	5,000		2,000		335.59	
320.3103.00	Littérature spécialisée, magazines, abonnements	2,500		3,400		2,181.95	
320.3110.00	Appareils	1,500		1,700		1,874.05	
320.3130.00	Honoraires et prestations de service	287,900		304,600		273,691.55	
320.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	60,700		60,000		49,212.70	
320.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	5,600		5,500		5,512.35	
320.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	47,600		42,800		45,587.00	
320.3199.00	Cotisations à des associations	4,200		4,800		3,866.00	
320.3611.00	Ecolages versés à d'autres cantons	85,600		68,000		43,497.00	
320.3634.00	Fondation rurale interjurassienne	4,610,000		4,610,000		4,610,000.00	
320.3635.00	Subventions pour l'élevage du bétail	1,148,500		1,190,000		1,098,587.40	
320.3635.01	Autres subventions à l'agriculture	389,600		386,000		214,867.65	
320.3635.02	Identification et commercialisation spécialisées	87,000		100,000		57,054.90	
320.3635.03	Subventions pour qualité écologique et du paysage	12,053,000		5,814,000		4,088,824.70	
320.3635.04	Subventions de projets pour protection des ressources	750,000		750,000			
320.3703.00	Projet pilote contr. qualité paysage FM			66,000		49,301.75	
320.3705.00	Subventions fédérales pour la culture champs redistribuées	1,780,000		1,760,000		1,785,706.45	
320.3705.01	Subventions fédérales pour contributions d'estivage redistribuées	3,800,000		3,860,000		3,796,611.00	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320.3705.02 Subventions fédérales pour paiements directs généraux redistribuées	94,800,000		95,200,000		94,653,180.95	
320.3940.00 Intérêts liés aux prêts Caisse crédits agricoles			50,000		47,718.25	
320.4210.00 Emoluments		265,000		15,000		14,303.05
320.4250.00 Ventes		100		100		
320.4260.00 Remboursements de frais		92,300		93,700		94,300.75
320.4610.10 Subventions fédérales A16		30,000		30,000		30,524.45
320.4630.00 Subv. féd. pour développement agr.		11,751,400		5,252,200		3,364,123.15
320.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		100,380,000		100,886,000		100,284,800.15

320 SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Indications de détail

3130.00	Traitement de données au Service romand de vulgarisation agricole	215'000	
	Lutte contre le feu bactérien	40'000	
	Affranchissement du courrier	12'500	
	Téléphones	6'000	
	Traitement ambrosie	5'000	
	Commission de dégustation viticole	3'000	
	CEAT - plate-forme aménagement territoire	2'000	
	Autres mandats et divers	4'400	
		<u>287'900</u>	
3132.00	Délégations de tâches (AJAPI et autres)	36'000	
	Frais de contrôle réseaux écologiques	10'000	
	Frais de contribution écologiques (échantillons)	1'200	
	Expertises particulières, tâches annexes	2'500	
	Contrôle de la production primaire	11'000	
		<u>60'700</u>	

3170.00	Personnel du service	31'000	
	Préposés à l'agriculture	4'800	
	Experts, commissions, contrôles qualité écologique et divers	11'800	
		<u>47'600</u>	
3635.00	Chevaux :		
	Primes individuelles	206'500	
	Subventions à l'exportation	115'000	
	Autres primes et divers	119'500	
	Bovins :		
	Marché du bétail	584'000	
	Primes individuelles	80'000	
	Autres primes et divers	31'000	
	Menu bétail :		
	Primes individuelles	34'000	
	Frais de concours, mise en valeur, autres primes et divers	8'500	
	Ajustement pour réalisation globale	-30'000	
		<u>1'148'500</u>	
3635.01	Haute Ecole Suisse d'agronomie	338'800	
	Ecoles diverses et examens de maîtrise	23'900	
	Cotisations à des associations	21'900	
	Divers	5'000	
		<u>389'600</u>	

3635.02	Convention OIC	5'000
	Bio-Jura (marché bio de Saignelégier)	3'000
	Associations des paysannes - aides aux petits marchés et autres	4'000
	Label de provenance	20'000
	Projets du programme de législation, projets NPR et divers	40'000
	Promotion du menu bétail (temporaire)	<u>15'000</u>
		<u>87'000</u>

4630.00	Biodiversité	
	Contribution à la qualité niveau 2, CH 100 %	3'220'000
	Contribution à la qualité niveau 3, CH 100 %	70'000
	Contribution à la mise en réseaux, CH 90 %	3'577'500
	Contrats LPN importance régio. + locale 66%	145'200
	Contrats PCH/A16 - ristourne 100 %	50'000
	Contributions qualité du paysage, CH 90 %	4'066'200
	Feu bactérien + ambrosie (moyenne 50 %)	22'500
	Projets protection des ressources	<u>600'000</u>
		<u>11'751'400</u>

3635.03	Biodiversité	
	Contribution à la qualité niveau 2	3'220'000
	Contribution à la qualité niveau 3	70'000
	Contribution à la mise en réseaux	3'975'000
	Contrats LPN importance régionale + locale	220'000
	Contrats PCH/A16	50'000
	Contributions à la qualité du paysage, contr. de base	<u>4'518'000</u>
		<u>12'053'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3611.00	17'600
---------	--------

Selon les dernières prévisions et données.

3635.03	6'239'000
4630.00	6'499'200

Approbation de nouveaux projets de réseaux et augmentation du nombre d'objets annoncés pour la qualité écologique. Subvention fédérale entre 90% et 100%. Nouveau projet également subventionné pour la protection des ressources (réduction de l'azote à l'épandage).

3703.00	-66'000
3705.00	20'000
3705.01	-60'000
3705.02	-400'000
4700.00	-506'000

Fin du projet pilote qualité du paysage aux Franches-Montagnes

(- 66'000 francs; rubr. 3703.00).

Diminution des subventions redistribuées (rubr. 3705.00 et 3705.01) dont principalement des paiements directs notamment pour les contributions attribuées à la surface des exploitations (-400'000 francs sur 95 mios, rubr. 3705.02).

3940.00	-50'000
---------	---------

Ecritures passent dorénavant par un compte de bilan.

4210.00	250'000
---------	---------

Emoluments facturés pour la gestion des paiements directs.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320 Service de l'économie rurale	7,500,000	4,170,000	8,140,000	4,188,000	7,017,225.00	3,710,521.00
320.5440.00 Prêts pour l'aide aux exploitations paysannes	150,000		150,000		150,000.00	
320.5450.00 Prêts de développement rural	100,000		150,000		150,000.00	
320.5450.01 Prêts aux entreprises privées à charge du Fonds pour améliorations foncières					400,000.00	
320.5650.00 Subventions à des tiers pour des améliorations foncières	3,200,000		3,800,000		3,127,989.00	
320.5650.01 Dépenses à charge fds amél. foncières	40,000		40,000		2,633.00	
320.5750.00 Subventions fédérales pour améliorations foncières redistribuées	4,000,000		4,000,000		3,184,494.00	
320.5870.00 Attribution au fonds d'améliorations foncières	10,000				2,109.00	
320.6450.00 Remboursement de prêts de développement rural		120,000		148,000		121,285.00
320.6450.01 Remboursement prêts pour améliorations foncières		40,000				
320.6650.00 Recettes en faveur du fonds d'améliorations foncières		10,000		25,000		4,742.00
320.6700.00 Subventions fédérales pour améliorations foncières à redistribuer		4,000,000		4,000,000		3,184,494.00
320.6870.00 Prélèvement sur le fonds d'améliorations foncières				15,000		400,000.00

320 SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Indications de détail

5440.00	Prêts liés à l'aide fédérale à l'exploitation paysanne, qui est destinée à contribuer au désendettement de l'agriculture	
5450.00	Subventions et prêts d'aide à la diversification, conformément au décret sur le développement rural	
5650.00	Constructions rurales	900'000
	Remaniements parcellaires	800'000
	Dessertes rurales	800'000
	Alimentation en eau et aménagement de pâturages	460'000
	Projet de développement rural	<u>240'000</u>
		<u><u>3'200'000</u></u>

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720 Service de la population	2,994,600	2,206,300	2,626,000	1,973,800	2,503,772.51	2,090,906.95
720.3000.00 Jetons de présence	3,200		3,500		2,520.00	
720.3010.00 Traitements du personnel	1,344,400		1,307,900		1,233,222.65	
720.3050.00 Assurances sociales	85,300		83,000		77,335.30	
720.3051.00 Caisse de pensions	109,800		104,800		107,745.10	
720.3053.00 Assurance-accidents	2,500		2,400		2,230.40	
720.3054.00 Cotisations allocations familiales	37,600		36,600		34,740.05	
720.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,600		9,500		8,555.35	
720.3090.00 Formation du personnel	3,500		2,500		1,994.90	
720.3100.00 Fournitures de bureau	18,000		15,000		13,710.50	
720.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,500		557.60	
720.3130.00 Programmes d'intégration et prestations	332,000		641,400		592,711.38	
720.3130.01 Programmes d'intégration dès 2014	609,000					
720.3153.00 Entretien de matériel informatique	7,000		8,200		6,907.78	
720.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	14,000		15,000		10,666.60	
720.3199.00 Cotisations à des associations	4,700		4,700		4,066.00	
720.3600.10 Part de la Confédération aux émoluments pour passeports	410,000		390,000		406,808.90	
720.4210.00 Emoluments de la police des étrangers		400,000		320,000		424,189.30
720.4210.01 Emoluments de l'état civil		450,000		460,000		430,838.80
720.4210.02 Emoluments passeports, légalisations		725,000		710,000		725,719.00
720.4260.00 Remboursements de frais		87,500		101,000		93,376.70
720.4260.01 Débours		85,000		80,000		83,348.15
720.4630.00 Subventions fédérales		458,800		302,800		333,435.00

720 SERVICE DE LA POPULATION

Indications de détail

3130.00	Frais de refoulements d'étrangers	180'000	3600.10	Police des étrangers	70'000
	Frais de traductions et auditions requérants	3'000		Passeports	<u>340'000</u>
	Frais de poursuites	500			
	Authentications de documents étrangers	2'500			<u>410'000</u>
	Frais de ports	23'000			
	Frais de téléphones	7'000			
	Etablissement des cartes de séjour	22'000			
	Commissions sur encaissements cartes	4'000	4630.00	Bureau d'aide au retour (CVR)	50'000
	Accueil des ressortissants ouïgours	80'000		Remboursements de la Confédération	90'000
	Plateforme cantonale des habitants (BPL)	6'000		dans le domaine de l'asile	
	Divers	<u>4'000</u>		Programme d'intégration cantonal (PIC)	<u>318'800</u>
		<u>332'000</u>			<u>458'800</u>

3130.01 **Programme d'intégration cantonal (PIC; imposé par la Confédération)**

[financement au minimum paritairement entre le Canton et la Confédération]

	Prime information	100'000
	Centre de compétence	18'000
	Lutte contre le racisme	21'000
	Projet COMMUNICA	350'000
	Encouragement préscolaire	23'000
	Employabilité	10'000
	Interprétariat	20'000
	Intégration sociale	<u>67'000</u>
		<u>609'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00	-309'400
3130.01	609'000

Globalement : +299'600 francs.

Séparation comptable des prestations fournies dans le domaine de l'intégration (rubr. 3130.01) des autres prestations (rubr. 3130.00).

La rubrique 3130.00 est marquée principalement par environ 125'000 francs supplémentaires de location de places de détention administrative pour le refoulement d'étrangers (déjà en 2013).

La rubrique 3130.01 voit une augmentation des prestations dans le domaine de l'intégration voulue par la Confédération pour 188'600 francs compensée par une augmentation de la subvention fédérale de 195'200 francs (rubr. 4630.00) et d'une reprise budgétaire de 20'000 francs au Service de l'action sociale.

4210.00	80'000
---------	--------

Evolution en fonction du nombre de permis établis.

4630.00	156'000
---------	---------

Augmentation de la subvention fédérale dans le domaine de l'intégration (PIC).

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
790 Service de la coopération	1,058,800	250,000	1,203,500	300,000	984,933.60	188,185.70
790.3010.00 Traitements du personnel	405,500		484,700		463,897.80	
790.3050.00 Assurances sociales	25,600		30,700		29,342.45	
790.3051.00 Caisse de pensions	35,000		42,700		40,243.45	
790.3053.00 Assurance-accidents	700		800		813.85	
790.3054.00 Cotisations allocations familiales	11,400		13,600		13,228.75	
790.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,600		3,500		3,239.50	
790.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		2,000		1,001.90	
790.3130.00 Prestations de service	8,500		8,500		9,458.35	
790.3170.00 Frais de déplacements, réceptions	17,000		17,000		16,754.30	
790.3635.01 Dépenses projet Interreg IVc	50,000		50,000		6,198.25	
790.3638.00 Aide au tiers-monde	500,000		550,000		400,755.00	
790.4611.00 Remboursements de frais				50,000		8,185.70
790.4630.00 Subventions fédérales		50,000		250,000		
790.4630.01 Subventions fédérales - projet Cameroun		200,000				180,000.00

790 SERVICE DE LA COOPERATION

Nouveau centre d'imputation 791 pour le Fonds de la coopération dès 2012.

Indications de détail

3638.00	Coopération avec le Cameroun, soins de santé primaire et de développement rural	400'000
	Fédération interjurassienne de coopération et de développement	<u>100'000</u>
		<u><u>500'000</u></u>

4611.00	Participation de partenaires aux projets de coopération au Cameroun	
4630.00	Interreg IVC - projet Locfood	50'000
4630.01	Part de la Confédération aux projets de coopération au Cameroun	200'000

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00		-79'200
	Réimputation des EPT au Fonds de la coopération (centre d'imputation 791).	
3638.00		-50'000
4611.00		-50'000
4630.00		-200'000
4630.01		200'000

La part jurassienne brute au projet Cameroun (rubr. 3638.00) passe de 450'000 à 400'000 francs, à la suite de la fin du soutien cantonal bâlois (- 50'000 francs; rubr. 4611.00).

La part nette jurassienne reste identique (200'000 francs).

La subvention fédérale au projet de santé et de soins primaires est dorénavant imputée à la rubrique 4630.01 (au lieu de 4630.00).

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
791 Fonds de la coopération	954,900	954,900	816,500	816,500	798,582.20	798,582.20
791.3010.00 Traitements du personnel	64,200				54,738.50	
791.3050.00 Assurances sociales	4,100				3,477.60	
791.3051.00 Caisse de pensions	5,600				4,594.45	
791.3053.00 Assurance-accidents	100				101.30	
791.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,800				1,560.00	
791.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	600				338.60	
791.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
791.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	500		500		301.55	
791.3109.00 Autres charges de matériel et de marchandises	500		500		407.20	
791.3130.00 Prestations de services de tiers	190,000		70,000		40,000.00	
791.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	43,000		48,000		67,246.55	
791.3501.00 Attributions aux fonds des capitaux de tiers	62,000		82,000		82,400.00	
791.3635.00 Dépenses à charge Fonds coopération - Interreg	200,000		200,000		151,022.40	
791.3636.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif	196,000		209,000		206,666.45	
791.3637.00 Subventions aux personnes privées	180,000		180,000		180,000.00	
791.3638.00 Subventions à l'étranger	6,000		6,000		4,914.60	
791.3638.01 Dépenses à ch. Fds coopération - PETF			20,000		813.00	
791.4260.00 Recettes Fds coopération - Interreg						45,299.15
791.4260.01 Recettes en faveur du Fds coopération						19,137.05
791.4510.00 Prélèvement sur Fonds de la coopération		954,900		796,500		712,056.75
791.4630.00 Recettes Fds coopération - PETF				20,000		22,089.25

791 FONDS DE LA COOPERATION

Indications de détail

3130.00	Projet intercantonal de santé mentale en Bosnie-Herzégovine	40'000
	Québec : exposition horloge	<u>150'000</u>
		<u>190'000</u>
3501.00	Coopération de proximité (Fonds de coop. culturel RCJU - Territoire de Belfort)	32'000
	Accord Bâle - Jura (Fonds de coopération RCJU - Bâle-Ville)	30'000
		<u>62'000</u>
3635.00	Interreg IV	
3636.00	Coopération de proximité	25'000
	Arcjurassien.ch	70'000
	Rhin Supérieur	50'000
	Québec	10'000
	Fédération Wallonie-Bruxelles	20'000
	Aide au développement	1'000
	Divers (Cours des miracles)	<u>20'000</u>
		<u>196'000</u>

3637.00 Stages (Eurodyssée, Leonardo, Pass'Jeunes, Québec,
Belgique, etc.)

3638.01 PETF (Programme d'emplois temporaire en Europe
centrale et orientale)

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 64'200

Imputation des charges salariales liées comme aux comptes 2012.
Aucun personnel supplémentaire.

3130.00 120'000

Québec : exposition horloge et inauguration.

4510.00 158'400

Différence entre les recettes et les charges pour équilibrer le fonds.

3638.01 -20'000

4630.00 -20'000

Fin du Programme d'emplois temporaire en Europe centrale et
orientale (PETF).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	79,386,600	48,626,500	76,333,400	46,875,300	72,994,282.76	46,546,046.63

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	37,958,400	5,738,400	38,848,200	6,355,600	41,272,599.81	9,028,508.25

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400 SDT aménagement du territoire	4,324,900	1,500,900	3,791,500	1,445,900	4,147,514.38	2,126,274.75
400.3000.00 Jetons de présence de commissions	6,000		4,400		5,910.00	
400.3010.00 Traitements du personnel	2,212,600		1,924,000		1,808,459.60	
400.3050.00 Assurances sociales	140,300		122,000		113,787.00	
400.3051.00 Caisse de pensions	191,200		165,100		153,535.65	
400.3053.00 Assurance-accidents	11,400		20,000		9,741.80	
400.3054.00 Cotisations allocations familiales	62,000		53,900		51,244.85	
400.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	20,700		13,900		12,595.45	
400.3090.00 Formation du personnel	6,000		4,000		21,257.60	
400.3100.00 Fournitures de bureau	18,000		12,000		18,814.80	
400.3102.00 Imprimés, publications	2,000		8,500		248.35	
400.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,500		3,500		835.48	
400.3118.00 Licences informatiques	27,000		30,000		32,227.20	
400.3130.00 Prestations de service	494,000		323,000		314,586.95	
400.3132.00 Expertises permis de construire	6,000		6,000		4,449.60	
400.3158.00 Maintenance du SIT	20,000		20,000		19,798.35	
400.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	25,000		23,000		19,835.05	
400.3199.00 Cotisations à des associations	30,300		30,300		30,592.10	
400.3632.00 Subventions en faveur de la mensuration officielle	200,000		194,000		199,754.35	
400.3632.01 Subventions en fav. plans d'aménagement	145,000		145,000		148,191.00	
400.3632.02 Subventions aux communes (PNRD et agglomération de Delémont)	75,000		144,000			
400.3632.03 Subventions pour zones AIC	86,000					
400.3702.00 Subv. féd. redistrib. à tiers pour mens. cadastrales	250,000		250,000		886,749.20	
400.3702.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs	294,900		294,900		294,900.00	
400.4210.00 Emoluments		550,000		550,000		588,370.60
400.4240.00 Ventes de licences						3,325.00
400.4250.00 Ventes		1,000		1,000		971.35
400.4260.00 Remboursements de frais		30,000		30,000		30,829.20
400.4610.10 Subventions fédérales A16		150,000		150,000		150,829.40
400.4630.00 Subventions féd. pour mens. cadastrales		500		1,000		1,300.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400.4630.02 Subventions fédérales RDPPF		169,000		169,000		169,000.00
400.4630.03 Subventions fédérales pour zones AIC		55,500				
400.4700.00 Subv. féd. pour mens.cadastrales à redistribuer		250,000		250,000		886,749.20
400.4700.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs à redistribuer		294,900		294,900		294,900.00

400 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Indications de détail

3130.00 Plan sectoriel des paysages	30'000
Plan directeur éolien	30'000
Révision des surfaces d'assolement	30'000
Révision du plan directeur cantonal	200'000
Juragenda	35'000
Guide pour constructions en zone agricole	50'000
Redevances Natel et frais de téléphonie	7'000
Affranchissement du courrier	14'000
Procédures administratives	1'000
Divers	5'000
Mapfish	22'000
Restriction de droit public	30'000
Geoshop	10'000
Conférence annuelle des services cantonaux	15'000
Etudes pour la mise en place du SDT	15'000
	<u>494'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 288'600

+ 3,32 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3100.00 6'000

3102.00 -6'500

Adaptation aux derniers comptes et données disponibles.

3130.00 171'000

Multiple nouveaux projets dont : révision du plan directeur cantonal (200'000 francs), guide pour constructions en zone agricole (50'000 francs), conférence annuelle et étude pour la mise en place du Service du dév. territorial (+ 15'000 francs). Juragenda (- 30'000 francs).

3632.02 -69'000

Adaptation de la subvention du Parc naturel régional du Doubs, selon contrat de prestations avec la Confédération.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400 SDT aménagement du territoire			60,000		56,000.00	
400.5670.00 Subventions pour la réhabilitation de l'habitat			60,000		56,000.00	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410 Office de l'environnement	12,933,000	6,313,300	12,396,100	5,811,900	11,203,964.59	5,535,077.16
410.3000.00 Jetons de présence	6,000		9,000		3,890.00	
410.3010.00 Traitement du personnel	4,158,600		4,129,400		3,912,022.05	
410.3049.00 Autres indemnités	8,200		7,800		8,159.00	
410.3050.00 Assurances sociales	263,500		261,500		249,231.40	
410.3051.00 Caisse de pensions	362,600		360,200		348,942.35	
410.3053.00 Assurance-accidents	38,900		50,000		37,275.00	
410.3054.00 Cotisations allocations familiales	116,500		115,600		112,143.75	
410.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	38,300		30,500		27,427.25	
410.3090.00 Formation du personnel	18,000		12,000		11,588.50	
410.3100.00 Fournitures de bureau	24,600		24,600		45,884.90	
410.3101.00 Carburant et matériel	71,100		62,600		73,397.55	
410.3102.07 Imprimés, publications à charge du fonds gestion déchets	4,600		4,600		3,077.00	
410.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	24,700		34,200		8,080.95	
410.3111.00 Appareils et équipements de service	20,300		34,400		22,019.10	
410.3120.00 Eau, énergie, combustibles	9,000		9,000		3,609.10	
410.3120.07 Traitement des déchets à charge du fonds gestion déchets	550,400		453,100		131,159.80	
410.3120.08 Energie à charge fds fourniture eau potable	43,000		46,000		41,260.25	
410.3130.00 Rétrib. gardes et prestations de service	142,100		112,000		91,286.45	
410.3130.01 Exécution de travaux par des tiers	14,000				13,251.60	
410.3130.07 Divers mandats à charge fonds gestion déchets					3,630.65	
410.3130.34 Dépenses à charge du fonds prot. faune sauvage			19,000		25,703.30	
410.3132.00 Etudes et mandats	1,100,000		1,252,100		975,410.10	
410.3134.00 Primes d'assurances de choses	2,800		4,200		2,680.90	
410.3137.00 Impôts et taxes	22,000		25,000		21,511.80	
410.3142.00 Entretien cours d'eau, étangs et bassins	162,000		209,500		77,846.55	
410.3151.00 Entretien d'objets mobiliers & véhicules	88,600		85,800		65,269.40	
410.3151.08 Entretien machines à ch. fds fourniture eau potable	54,200		47,000		44,132.85	
410.3160.00 Loyers	100		100			
410.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	60,100		38,000		42,956.90	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3190.00 Prestations en dommages et intérêts	260,000					
410.3190.39 Dépenses à charge fds dommages éléments	10,000		15,000		6,300.00	
410.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations	90,300		107,900		274,061.55	
410.3510.00 Alimentation du fonds de la pêche	199,100		84,500		164,836.64	
410.3510.08 Attribution fonds fourniture eau potable	16,800		34,000		28,088.10	
410.3510.34 Attribution au fonds protection faune sauvage			21,000		33,227.70	
410.3510.39 Attribution au fds pour dommages élément	7,000		2,000		11,612.10	
410.3611.00 Participation à études intercantionales	59,100		56,000		32,898.90	
410.3612.00 Dédommagements aux triages forestiers	700,000		700,000		688,357.00	
410.3612.23 Dépenses à charge fonds projets de reboisement A16	10,000		10,000		2,590.00	
410.3632.00 Subventions aux communes pour la protection de la nature	651,000		696,000		595,986.60	
410.3632.07 Subventions d'assainissements à charge du fonds gestion déchets	1,715,000		1,468,000		906,682.00	
410.3632.31 Dépenses à charge du fonds pour la conservation de la forêt	10,000				20,000.00	
410.3635.00 Subventions pour la promotion du bois	25,000		25,000		20,000.00	
410.3635.33 Dépenses à charge du fonds des dommages causés par la faune sauvage			260,000		305,597.75	
410.3636.00 Subventions pêche, protection nature, chasse	61,000		57,500		53,000.00	
410.3636.01 Contribution Etat formation personnel forestier	40,000		36,000		40,629.95	
410.3636.02 Contribution Etat - formation diverse	16,000		6,500		22,253.00	
410.3702.00 Subventions fédérales redistribuées liées à des conventions-programmes	1,608,500		1,379,500		1,594,994.85	
410.3910.07 Imputation interne à charge du Fonds pour la gestion des déchets	50,000					
410.4100.00 Permis de chasse		523,000		254,000		257,905.00
410.4100.33 Recettes en faveur du fonds des dommages causés par la faune sauvage				220,000		220,490.00
410.4100.34 Recettes en faveur du fonds de protection de la faune sauvage				40,000		58,931.00
410.4120.00 Droits d'eau et concessions hydrauliques		404,700		416,200		426,270.00
410.4120.07 Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets		600,000		600,000		747,566.15

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.4120.39 Recettes en faveur du fonds des dommages causés par les éléments		17,000		17,000		17,912.10
410.4210.00 Emoluments		300,000		300,000		276,462.90
410.4250.00 Ventes imprimés et autre matériel		8,000		8,000		12,360.70
410.4250.01 Ventes de gibier		12,800				150.00
410.4250.08 Recettes en faveur du fonds pour la fourniture d'eau potable de secours		114,000		127,000		113,481.20
410.4260.00 Remboursements de frais		290,000		298,000		674,905.90
410.4510.07 Prélèvement sur le fonds pour la gestion des déchets		1,720,000		1,325,700		296,983.30
410.4510.23 Prélèvement sur le fonds pour projets de reboisements A16		10,000		10,000		2,590.00
410.4510.31 Prélèvement sur le fonds pour reboisements		10,000				20,000.00
410.4510.33 Prélèvement sur le fonds des dommages causés par la faune sauvage				40,000		85,107.75
410.4610.10 Subventions fédérales A16		34,000		170,000		34,231.55
410.4614.00 Dédommagement ECA						87,592.00
410.4630.00 Subventions fédérales		478,300		491,500		538,442.76
410.4630.01 Subventions fédérales pour la formation professionnelle		10,000				10,700.00
410.4634.00 Part ECA au cadastre des dangers		65,000		115,000		
410.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer liées à des conventions-programmes		1,608,500		1,379,500		1,594,994.85
410.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000				
410.4920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation		15,500				15,500.00
410.4930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation		34,500				34,500.00
410.4950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés		8,000				8,000.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

3100.00	Matériel de bureau, imprimés, documentation professionnelle	18'000
	Carnets de contrôle chasse	3'000
	Information plan directeur forêts et divers	<u>3'600</u>
		<u>24'600</u>

3101.00	Signalisation des réserves naturelles	30'000
	Maïs répulsif	12'000
	Carburant	20'600
	Marques à gibier, munition et divers	<u>8'500</u>
		<u>71'100</u>

3111.00	Matériel pour chasse	8'300
	Prévention des dommages	2'000
	Nichoirs hulotte	2'000
	Matériel divers	4'000
	Matériel surveillance environnementale	2'000
	Forêts	1'000
	Eau et environnement	<u>1'000</u>
		<u>20'300</u>

3130.00	Gardes auxiliaires chasse	60'000
	Affranchissement du courrier	
	Téléphones	32'000
	Divers	6'600
	Redevance hydraulique	13'500
	Prestations experts pour dommage	<u>30'000</u>
		<u>142'100</u>

3132.00 Voir le détail à la page suivante.

3142.00	Entretien d'étangs	20'000
	Entretien d'autres réserves naturelles	28'000
	Lutte contre les néophytes	35'000
	Entretien des cours d'eau	10'000
	Biodiversité en forêt - Rives boisées etc.	<u>69'000</u>
		<u>162'000</u>

3151.00	Entretien des appareils de mesure	66'600
	Entretien des véhicules	10'900
	Entretien limnigraphe et matériel de chasse	1'100
	Participation aux centres de renfort	<u>10'000</u>
		<u>88'600</u>

3132.00	Domaine Nature	
	Contrôles hydrologiques (qualité biologique)	36'000
	Investigations piscicoles	5'000
	Plans gestion sites reproduction batraciens	30'000
	Etudes du patrimoine naturel	20'000
	Inventaire sites batraciens	15'000
	Planification hydraulique	25'000
	Planification stratégique suite Leaux	60'000
	Planification stratégique - Revitalisation	5'000
	Planification stratégique - Charriage	25'000
	Planification stratégique - Eclusée	10'000
	Pseaux (plan sectoriel des eaux) - Birse	40'000
	Pseaux Cours d'eau - Allaine	40'000
	Pseaux cours d'eau - Doubs	40'000
	Suivi du plan d'action lièvre	4'500
	Domaine Eaux et environnement	
	Contrôle des chauffages industriels par NE	6'000
	Etudes OPAM	10'500
	Analyses des eaux	5'000
	Plan sectoriel de l'approv. en eau potable	50'000
	Pseaux - volet eaux potable Ajoie	20'000
	Pseaux eau usée assainissement 2013 -2014	120'000
	Accompagnement des PGEE	15'000
	Pseaux - volet eaux potables Franches-M.	30'000
	Pseaux - volet eaux potables Delémont	30'000
	Total à reporter	642'000

Report 642'000

Domaine Forêt

Politique cantonale des pâturages boisés	25'000
Contrôle de la durabilité en forêt	25'000
Plan d'action d'urgence (si catast. forest.)	8'000
Santé des forêts : plan d'action et communica	20'000

Direction - unités transversales

Expertises cartes des dangers et divers	10'000
Carte des dangers : élaboration et m. à jour	50'000
Autres bases de données (CADEVE et cadastre des ouvrages)	40'000
Cartographie des hauteurs d'eau	50'000
Mesures crues : Sécurité des barrages et observateurs locaux	50'000
Forêts protectrices - plan d'action cantonal	150'000
Forêts protectrices - évaluation des subv.	20'000
Postulat 311 : étude de l'efficience des mesures environn. et pistes d'amélior. struct.	10'000

1'100'000

3199.00	Accidents hydrocarbures	60'000
	Indemnités pour dommages causés	
	Cotisations à des associations	
	environnementales	15'000
	Cotisations à des associations	
	forestières	<u>15'300</u>
		<u><u>90'300</u></u>

3632.00	Biodiversité en forêt (réserves, îlots, vieux bois)	65'000
	Forêts valorisation d'habitats	38'000
	Fondation Cerlatez	25'000
	Nature et paysage (plans d'actions)	80'000
	Animation réseaux OQE	120'000
	Plan d'action lièvre	30'000
	Forêts, outils de planification	30'000
	Soins cultureux aux forêts	243'000
	Pâturages boisés, îlots et restauration	<u>20'000</u>

3611.00	Ecole intercantonale de Lyss	28'000
	Plan régional d'évacuation des eaux Birse	10'000
	Ozone, Cercl'air	1'500
	Fonds pour la recherche bois - OFEV	6'600
	Projet Dynamisation de la forêt privée	4'000
	Projet Photos aériennes et carte couvrante de l'état des peuplements forestiers	5'000
	Cotisation à CIPBJ (pâturages boisés)	<u>4'000</u>
		<u><u>59'100</u></u>

651'000

3636.00	Chasse	49'500	4260.00	Prestations eau A16	10'000
	Diverses associations	<u>11'500</u>		Décharge de Bonfol	110'000
		<u>61'000</u>		Accidents hydrocarbures	60'000
				Indemnité forfaitaire relative aux composés organiques volatils	60'000
				Plan de gestion forestière	25'000
3702.00	Economie forestière			Cours formation minimale et apprentis forestiers	20'000
	- gestion optimale (trianes)	97'500		Autres remboursements de frais	<u>5'000</u>
	- logistique bois	20'000			<u>290'000</u>
	- outils de planification	120'500			
	- soins cultureux	375'000			
	Biodiversité en forêt				
	- réserves, îlots vieux bois	341'000	4630.00	Cadastre des dangers	130'000
	- valorisation biotopes	223'000		Plan sectoriel approvisionnement en eau	50'000
	- pâturages boisés	102'500		Subvention fédérale migration du poisson	18'000
				Domaine nature - mesure 14a LPN	12'500
	Nature et paysage			Biotopes, espèces	57'000
	- paysage	25'000		Dégâts non imputables au gibier	1'600
	- biotopes, espèces	199'000		Biodiversité en forêt	69'000
	- mesure 14a LPN	75'000		Gestion du bois mort	7'000
	- nature et paysage / réseaux	<u>30'000</u>		Dégât non imputable au gibier (lynx)	
		<u>1'608'500</u>		Revitalisation eau	35'600
				Aménagement forestier	
				Base de planification forestière	75'000
				Mesures air (OFROU)	<u>22'600</u>
					<u>478'300</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

		3120.08	-3'000
3101.00	8'500	3151.08	7'200
		3510.08	-17'200
Multiplés effets contraires. Signalisation (+ 10'000 francs).		4250.08	-13'000
		Relative stabilité du Fonds pour la fourniture en eau potable de secours, malgré des recettes en baisse (rubr. 4250.08), les charges sont contenues et l'attribution ne varie que de peu (rubr. 3510.08).	
3102.07	0		
3120.07	97'300		
3130.07	0		
3910.07	50'000		
3632.07	247'000	3130.00	30'100
4120.07	0		
4510.07	394'300		
Vue globale des dépenses, recettes et prélèvement (rubr. 4510.07) en lien avec le Fonds des déchets. Sensible augmentation des dépenses, mais pas des recettes. Augmentation du prélèvement d'autant. Valeur de la gestion du fonds (rubr. 3910.07 et recettes à la rubr. 4910.00).		Multiplés variations parfois contraires. Prestations d'experts pour dommages pour 30'000 francs. Dissolution du Fonds de protection dommage faune sauvage.	
		3130.34	-19'000
		3510.34	-21'000
3111.00	-14'100	4100.34	-40'000
Achat d'un beamer en 2013. Moins de matériel en général. Plan d'actions lièvres : moins de dépenses conformément au plan financier.		Le Fonds de protection de la faune sauvage a été liquidé. Les dépenses passent dorénavant par les comptes par nature usuels.	

3132.00 -152'100

Limitation du montant des mandats externes.

3142.00 -47'500

Fin du financement spécial OFEV pour l'Etang de la Gruère (-20'000 fr).
Adaptation des montants aux derniers comptes et données (-25'000 fr).

3170.00 22'100

Frais de déplacements en hausse, deux rencontres à organiser en 2014 (+ 13'000 francs).

3190.00 260'000

Indemnisation agriculteurs dégâts faune sauvage

3190.39 -5'000

3510.39 5'000

4120.39 0

Stabilité du fonds. Un peu moins de charges (rubr. 3190.39), mêmes recettes, (rubr. 4120.39), d'où une attribution légèrement supérieure (rubr. 3510.39).

3199.00 -17'600

Participation au Fonds de recherche du bois de l'OFEV (-7'600 francs; transf. à la rubr. 3611.00).

Selon décision et proposition de la Conférence des directeurs et des directrices des forêts de démissionner de l'Economie forestière suisse (- 6'800 francs).

3510.00 114'600

Alimentation du fonds, car la fortune est toujours négative.

3612.23 0

4510.23 0

Mêmes dépenses à charge du Fonds pour projets de reboisement A16, donc un prélèvement équivalent qu'en 2014.

3632.00 -45'000

50'000 francs de moins pour les réseaux OQE (qualité écologique), notamment pour réseau Franches-Montagnes. 5'000 de plus pour les outils de planification.

3632.31 10'000
 4250.31 0
 4510.31 10'000

Utilisation selon les demandes sur la base de l'art. 13 LFOR.

3635.33 -260'000
 4100.33 -220'000
 4510.33 -40'000

Le Fonds des dommages causés par la faune sauvage est liquidé. Lié à la rubrique 4100.00 Permis de chasse.

3636.00 3'500

Augmentation du contrat de prestations chasse.

3636.02 9'500

Formation hydrocarbures (tous les 2 ans, 2012, 2014). 11'000 fr.

3702.00 229'000
 4700.00 229'000

Estimation de l'évolution des subventions fédérales redistribuées. Recettes identiques à la rubrique 4700.00.

4100.00 269'000

Retour aux recettes brutes avec la suppression du fonds d'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage.

4250.01 12'800

Hausse liée à la suppression du Fonds de dommage faune sauvage.

4610.10 -136'000

Imputation des subventions fédérales A16 en 2014.

4630.01	10'000
---------	--------

Subvention fédérale formation forêt budgétisée
dans rubrique 4260.00 en 2013.

4634.00	-50'000
---------	---------

En fonction des projets.

4910.00	50'000
---------	--------

Valeur de la gestion du Fonds des déchets.

4920.00	15'500
---------	--------

4930.00	34'500
---------	--------

4950.00	8'000
---------	-------

Réintroduction des imputations internes avec le Fonds de la pêche
cf. centre d'imputation 415.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410 Office de l'environnement	6,887,900	3,940,200	7,497,700	3,839,900	8,782,838.60	5,544,049.80
410.5020.00 Acquisition de terrains et aménagement de berges	365,000		465,000		2,579,888.40	
410.5060.00 Véhicules et appareils	30,000				43,023.00	
410.5620.00 Subventions aux communes	2,770,000		3,470,000		2,999,345.40	
410.5720.00 Subv. féd. redistribuées liées aux conventions-programme	3,722,900		3,562,700		2,869,431.80	
410.5720.02 Crédits d'investissement fédéraux redistribués					291,150.00	
410.6300.00 Subventions fédérales		217,300		227,200		1,742,916.55
410.6320.00 Contributions des communes				50,000		640,551.45
410.6700.00 Subv. féd. à redistribuer liées aux conventions-programme		3,722,900		3,562,700		2,869,431.80
410.6700.02 Crédits d'investissement fédéraux à redistribuer						291,150.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

5020.00	Revitalisation des zones de confluence du Doubs	100'000	6300.00	Subvention fédérale pour la revitalisation des zones de confluence du Doubs	80'000
	Régénération des hauts et bas marais d'importance nationale	100'000		Subvention fédérale relative à la régénération des hauts et bas marais d'importance nationale	65'000
	Régénération des sites de batraciens d'importance nationale	50'000		Subvention fédérale pour la régénération des sites de batraciens d'importance nationale	32'500
	Reconstitution de biotopes pour la faune aquatique	50'000		Subvention fédérale pour la reconstitution de biotopes pour la faune aquatique	20'000
	Acquisitions de terrains dans le cadre de l'aménagement des cours d'eau	30'000		Subvention fédérale pour la conservation d'espèces prioritaires	10'000
	Mesures en faveur de la conservation d'espèces prioritaires	20'000		Subvention fédérale pour la régénération des pâturages secs	9'800
	Régénération des prairies et pâturages secs	15'000			
		<u>365'000</u>			<u>217'300</u>
5060.00	Remplacement d'un véhicule				
5620.00	Alimentation en eau potable	900'000			
	Épuration des eaux usées	800'000			
	Ouvrages de protection selon LACE	350'000			
	Revitalisation selon LACE	200'000			
	Soins aux forêts protectrices selon LFO	150'000			
	Ouvrages de protection selon LFO	150'000			
	Desserte forestière et agro-forestière	130'000			
	Infrastructures en forêts protectrices	70'000			
	Dégâts aux forêts, mesure de prévention et de réparation	20'000			
		<u>2'770'000</u>			

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411 Forêts domaniales	862,000	738,000	929,400	848,000	837,694.60	677,910.70
411.3010.00 Traitements du personnel	421,100		461,600		469,454.35	
411.3050.00 Assurances sociales	26,800		29,300		29,011.50	
411.3051.00 Caisse de pensions	31,200		34,500		36,439.05	
411.3053.00 Assurance-accidents	28,400		32,000		31,658.90	
411.3054.00 Cotisations allocations familiales	11,800		12,900		13,022.10	
411.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,000		3,300		3,258.15	
411.3090.00 Formation du personnel et des apprentis	500		500		2,230.35	
411.3100.00 Fournitures de bureau	300		300		113.65	
411.3101.00 Carburant, pneus et matériel forestier	33,000		35,000		31,942.70	
411.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	200				67.15	
411.3111.00 Appareils et outillage	7,000		8,000		5,950.05	
411.3120.00 Eau, énergie, combustibles	1,500		1,700		1,224.25	
411.3130.00 Honoraires et prestations de service	2,500		2,800		2,180.30	
411.3134.00 Primes d'assurances de choses	1,700		3,800		1,664.50	
411.3137.00 Impôts et taxes	12,500		13,200		12,152.50	
411.3145.00 Entretien immeubles / routes forestières	95,000		95,000		22,763.60	
411.3145.01 Frais d'exploitation et soins aux forêts	130,000		130,000		130,990.30	
411.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	20,000		30,000		9,913.50	
411.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	22,000		22,500		21,657.70	
411.3199.00 Cotisations à des associations	12,500		13,000		12,000.00	
411.4250.00 Ventes de bois		450,000		550,000		363,845.40
411.4250.01 Vente de bois d'énergie		65,000		50,000		65,162.30
411.4260.00 Remboursements pour travaux et d'APG		95,000		120,000		120,655.25
411.4470.00 Loyers et fermages		20,000		20,000		21,491.15
411.4610.00 Remboursement de droits de douane sur l'essence		7,500		7,500		7,438.60
411.4630.00 Subventions fédérales pour dommages et mesures sylvicoles		100,000		100,000		98,778.00
411.4630.01 Subventions fédérales plans aménagement		500		500		540.00

411 FORETS DOMANIALES

Indications de détail

3101.00	Carburant, huile, produits divers	28'500
	Pneus et câbles de débardage	<u>4'500</u>
		<u><u>33'000</u></u>

3145.00	Entretien des chemins forestiers	90'000
	Entretien des centres forestiers et refuges	<u>5'000</u>
		<u><u>95'000</u></u>

3145.01 Prestations d'entreprises et locations d'engins forestiers

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -40'500

- 0,3 poste (cf. 3^e partie "Effectif du personnel).

3145.01 0

Adaptation aux données récentes (2011-13).

3151.00 -10'000

Entretien du tracteur HSM (- 9'000 francs).

4250.00 -100'000

4260.00 -25'000

Ajustement en fonction de la situation sur le marché du bois (forte baisse constatée déjà en 2012, confirmée en 2013).

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411 Forêts domaniales	30,000					
411.5060.00 Véhicules et appareils	30,000					

411 FORÊTS DOMANIALES

Indication de détail

5060.00 Remplacement d'un véhicule

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415 Fonds cantonal de la pêche	351,100	351,100	254,500	254,500	301,441.89	301,441.89
415.3000.00 Commission de la pêche	500		500		245.00	
415.3010.00 Traitements du personnel	90,000		87,600		89,107.55	
415.3049.00 Inconvénients de service	700		700		665.00	
415.3050.00 Assurances sociales	5,500		5,500		5,491.50	
415.3051.00 Caisse de pensions	8,000		7,700		7,829.30	
415.3053.00 Assurance-accidents	700		700		716.20	
415.3054.00 Cotisations allocations familiales	2,500		2,500		2,472.35	
415.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	600				608.80	
415.3090.00 Formation du personnel	1,000		1,000		1,000.00	
415.3100.00 Matériel de bureau	2,000		3,000		1,392.10	
415.3101.00 Autres marchandises	3,500		3,000		2,974.90	
415.3101.01 Matériel d'exploitation, fournitures	50,000		15,000		13,230.80	
415.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	100		100		93.00	
415.3111.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	3,400		3,400		13,536.30	
415.3120.00 Alimentation (électricité pisciculture)	300		500		207.25	
415.3130.00 Prestations de services de tiers	7,000		14,300		2,215.84	
415.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	15,000		10,000			
415.3142.00 Entretien des piscicultures	2,000		2,000			
415.3151.00 Entretien de machines, appareils	6,000		4,000		8,186.10	
415.3160.00 Loyers	1,300		1,300		1,291.50	
415.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	2,000		700		1,628.40	
415.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations	1,000		1,000		1,000.00	
415.3636.00 Subventions aux sociétés de pêche	90,000		90,000		89,550.00	
415.3920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	15,500				15,500.00	
415.3930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	34,500				34,500.00	
415.3950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés	8,000				8,000.00	
415.4100.01 Permis de pêche et autres patentes		129,000		156,000		121,968.25

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415.4210.00 Emoluments administratifs		2,000		2,000		2,408.00
415.4260.00 Remboursements de tiers		15,000		12,000		16,632.25
415.4510.00 Prélèvement du Fonds de la pêche		199,100		84,500		160,433.39
415.4630.00 Subventions de la Confédération		6,000				

415 FONDS CANTONAL DE LA PECHE**Indications de détail**

3130.00	Monitoring de la faune piscicole	1'000
	Cours sana	2'000
	Gardes auxiliaires	3'000
	Frais de ports	700
	Téléphonie	<u>300</u>
		<u>7'000</u>

4510.00 Résultante entre les dépenses plus importantes que les revenus.

Principales variations par rapport au budget 2013

3101.01 35'000

Programme d'alevinage pour 50'000 francs en 2014.

3130.00 -7'300

Moins de frais de ports, ainis qu'au niveau du monitoring de la faune piscicole (-5'000 francs).

3132.00 5'000

Etude sur l'apron dans le cadre d'un programme de coopération avec la France.

3170.00 1'300

Adaptation aux derniers comptes et données.

3920.00 15'500

3930.00 34'500

3950.00 8'000

Reprise des imputations internes (salaires calculés de l'Office utilisés pour le domaine de la pêche).

4100.01 -27'000

4630.00 6'000

4510.00 114'600

Les recettes des permis (rubr. 4100.01) confirment leur diminution. Malgré une nouvelle subvention fédérale (rubr. 4630.00), le prélèvement (rubr. 4510.00) progresse de 114'600 francs.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420	SIN Constructions routières	12,573,200	11,922,000	11,853,300	11,585,000	12,578,272.55	11,657,560.73
420.3010.00	Traitements du personnel	6,102,600		5,632,400		5,753,042.35	
420.3049.00	Prestations en nature, habillement	30,000		34,000		27,828.00	
420.3050.00	Assurances sociales	387,700		357,800		364,336.20	
420.3051.00	Caisse de pensions	513,700		453,100		539,481.75	
420.3053.00	Assurance-accidents	83,900		90,000		81,129.55	
420.3054.00	Cotisations allocations familiales	170,800		157,700		163,641.90	
420.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	57,900		40,700		39,261.30	
420.3090.00	Formation du personnel	26,500		30,500		28,417.45	
420.3100.00	Fournitures de bureau	6,500		6,500		5,474.85	
420.3101.00	Signalisation	160,000		139,000		151,995.00	
420.3101.01	Matériaux et matériel d'entretien	930,000		965,000		902,230.55	
420.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	3,500		3,500		2,394.30	
420.3111.00	Appareils et outillage	31,500		23,500		28,012.30	
420.3120.00	Eau, énergie, combustibles	16,300		18,000		14,253.90	
420.3130.00	Marquages routiers	320,000		320,000		316,152.10	
420.3130.01	Mandats et prestations de service	379,500		368,500		308,852.00	
420.3134.00	Primes d'assurance des véhicules	26,000		25,000		24,769.80	
420.3137.00	Taxes poids lourds	70,000		48,000		55,267.95	
420.3141.00	Entretien hivernal	450,000		410,000		520,824.60	
420.3141.01	Entretien des routes	2,493,000		2,500,000		2,941,088.05	
420.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	14,000		12,500		10,738.30	
420.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules	170,000		100,000		164,771.50	
420.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	32,000		30,000		33,891.80	
420.3199.00	Cotisations à des associations	7,800		7,600		8,106.90	
420.3632.00	Subventions aux communes pour entretien des routes	90,000		80,000		92,310.15	
420.4210.00	Emoluments		45,000		45,000		41,546.00
420.4250.00	Ventes		62,000		80,000		59,493.45
420.4260.00	Remboursements de frais		290,000		136,000		197,690.20
420.4260.10	Restitution de l'Unité territoriale IXb		860,000		650,000		784,756.10
420.4600.05	Part à l'impôt sur les huiles minérales		6,400,000		6,500,000		6,316,311.73

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.4610.10 Subventions fédérales A16		45,000		60,000		43,053.95
420.4630.00 Subventions fédérales		4,220,000		4,114,000		4,214,709.30

420 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CONSTRUCTIONS ROUTIERES

Indications de détail

3101.01	Fournitures remise en état des revêtements	50'000
	Pneus	50'000
	Carburant	380'000
	Pièces détachées pour réparations	310'000
	Matériel pour l'entretien des routes, béton, sable, huile, produits de nettoyage et matériel divers	100'000
	Lames d'usure pour chasse-neige et divers	<u>40'000</u>
		<u>930'000</u>
3130.00	Travaux de marquages (dont pistes cycl.)	314'000
	Peinture pour pré-marquage et divers	<u>6'000</u>
		<u>320'000</u>
3130.01	Réseau cantonal radio Polycom	275'000
	Ouvrages d'art, vérifications structurelles	50'000
	Taxes et communications téléphoniques	30'000
	Etudes particulières	20'000
	Affranchissement du courrier et divers	<u>4'500</u>
		<u>379'500</u>

3141.00	Acquisition de fondants chimiques	440'000
	Transports de sel	<u>10'000</u>
		<u>450'000</u>
3141.01	Glissières de sécurité	12'000
	Entretien des canalisations, vidange et curage de dépotoirs	190'000
	Taxes pour élimination des déchets	210'000
	Transports des déchets des balayeuses	35'000
	Entretien des revêtements, travaux d'infrastructure et de renforcement	690'000
	Travaux ponctuels de gravillonnage et rebouchages des nids de poules	400'000
	Banque de données routières	40'000
	Déblaiement de la neige	500'000
	Compensations écologiques	8'000
	Entretien divers	12'000
	Protection des batraciens et divers	4'000
	Route internationale Lucelle-Kloesterli	25'000
	Déshuileurs, ouvrages d'art, ponts, divers	15'000
	Entretien des itinéraires cyclables	13'000
	Travaux confiés à des tiers et divers	200'000
	Entretien revêtements routes communales	90'000
	Entretien de tronçons Suisse Mobile	35'000
	Auscultation des chaussées	10'000
	Frais assurance RC (dommages à des tiers)	<u>4'000</u>
		<u>2'493'000</u>

3151.00	Véhicules et machines	110'000
	Appareils de mesures La Roche	<u>60'000</u>
		<u><u>170'000</u></u>

3111.00	8'000
---------	-------

Appareils de comptage du trafic (7'000 francs).

4260.00	Dédommagements accidents :	
	Glissières de sécurité	100'000
	Signalisation et balises	20'000
	Remboursement ECA et H-JU pour le réseau cantonal radio	50'000
	Participation aux frais du réseau Polycor	<u>120'000</u>
		<u><u>290'000</u></u>

3141.00	40'000
---------	--------

Acquisition fondants chimiques

3141.01	-7'000
---------	--------

Volonté de stabilisation des coûts malgré des charges effectives plus importantes ces dernières années.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	470'200
---------	---------

+ 3,7 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Et prise en compte de 190'000 francs pour la réforme des indemnités.

3151.00	70'000
---------	--------

Augmentation des charges d'entretien tant des véhicules (+ 50'000 fr.) que pour la sécurisation dans le périmètre de La Roche (+ 20'000 fr.).

4260.00	154'000
---------	---------

Dont 137'000 francs de remboursements supplémentaires pour les divers réseaux de communication.

4260.10

210'000

Augmentation des travaux effectués par notre unité cantonale.
Augmentation de la longueur du réseau exploité et entretenu.

4600.05

-100'000

4630.00

106'000

La part à l'impôt fédéral aux huiles minérales (rubr. 4600.05) évolue défavorablement alors que la subvention fédérale aux routes principales (rubr. 4630.00) augmente légèrement.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420 SIN Constructions routières	10,740,000	650,000	12,820,000	655,000	11,592,083.80	300,118.45
420.5010.00 Aménagement du réseau routier	4,470,000		7,010,000		5,310,678.45	
420.5010.01 Maintenance du réseau routier	5,060,000		4,430,000		5,008,939.50	
420.5010.03 Assainissement du bruit routier	150,000		150,000		132,872.35	
420.5060.00 Equipements et véhicules	400,000		600,000		524,126.10	
420.5620.00 Subventions aux communes pour l'aménagement de routes	560,000		540,000		539,654.00	
420.5620.01 Subventions pour tiers bénéficiaires	50,000		50,000		87,106.85	
420.5680.00 Subventions route internationale Lucelle	25,000		40,000		11,293.45-	
420.5720.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes redistribuées	25,000					
420.6300.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes		525,000		475,000		48,004.80
420.6320.00 Part des communes à l'aménagement du réseau routier		100,000		180,000		252,113.65
420.6700.00 Subventions fédérales pour l'aménagement des routes principales à redistribuer		25,000				

420 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CONSTRUCTIONS ROUTIERES

Indications de détail

5010.00	Aménagement du réseau routier		
	H18 :		
	- Traversée du Noirmont	1'500'000	
	- Muriaux - Les Emibois - Le Noirmont	100'000	
	- Le Noirmont - Le Boéchet	100'000	
	- Etudes de l'aménagement entre la frontière bâloise et l'A16	50'000	
	- Etudes H18 en général	50'000	1'800'000
	Projets d'agglomération de Delémont :		
	- Delémont Nord-Est (cycl.)	20'000	
	- Courrendlin-Châtillon (cycl.)	330'000	
	- Courroux, route cantonale	100'000	450'000
	Fontenais, traversée		1'000'000
	St-Ursanne, réfection du pont Saint-Jean		700'000
	Aménagement des pistes cyclables		270'000
	Etudes PGEE et OPAM		100'000
	Bure, traversée		50'000
	Etudes et acquisitions de terrain		50'000
	Mesures écologiques (batraciens, etc.)		50'000
			<u>4'470'000</u>

5010.01	Choindez, mur le long de la Birse	1'200'000
	Les Breuleux - Le Peuchapatte	500'000
	Bourrignon - Le Sommet	430'000
	Soubey - Les Enfers	400'000
	Courrendlin - Vicques	400'000
	Maintenance du réseau routier (enveloppe prévisionnelle)	300'000
	Alle, secteur Raiffeisen	300'000
	Les Emibois - Le Roselet	260'000
	Unvervelier - Soulce	200'000
	Dangers naturels	200'000
	Les Breuleux - Cerneux-Veusil	200'000
	Réparation de ponts	200'000
	Lugnez - Beurnevésin	150'000
	Porrentruy, Gambrinus - St-Germain	120'000
	Buix, centre	100'000
	La Baroche, secteur Miserez	100'000
		<u>5'060'000</u>

5060.00 Remplacement de machines, équipements et véhicules

6300.00	Pont Saint-Jean à St-Ursanne	270'000
	Projet d'agglomérations	115'000
	Dangers naturels	100'000
	Assainissement du bruit routier	20'000
	Mesures écologiques	20'000
		<u>20'000</u>

525'000

6320.00 Fontenais, traversée

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421	SIN route nationale A16	2,834,000	2,915,000	2,924,800	3,252,000	3,126,884.75	3,380,964.95
421.3010.00	Traitements du personnel	2,144,600		2,249,400		2,455,428.40	
421.3049.00	Prestations en nature, habillement	500		500			
421.3050.00	Assurances sociales	135,900		142,500		152,644.65	
421.3051.00	Caisse de pensions	188,700		198,200		213,034.45	
421.3053.00	Assurance-accidents	30,000		30,000		18,566.75	
421.3054.00	Cotisations allocations familiales	60,000		63,000		68,859.90	
421.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,800		16,300		16,902.35	
421.3090.00	Formation du personnel	11,500		11,500		5,410.00	
421.3100.00	Fournitures de bureau	12,000		12,000		9,759.15	
421.3101.00	Carburant, pneus et matériel	34,000		36,000		36,622.75	
421.3102.00	Imprimés pour information	49,000		20,000		15,195.40	
421.3103.00	Littérature spécialisée, magazines					269.85	
421.3111.00	Mobilier, machines	3,000		2,000		287.00	
421.3120.00	Eau, énergie, combustible	19,000		18,500		18,888.10	
421.3120.01	Eau, énergie, combustible (information)			2,000		882.25	
421.3130.00	Prestations de service	19,500		19,500		18,606.10	
421.3134.00	Primes d'assurances de choses	8,500		9,000		8,205.90	
421.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	16,000		12,500		9,230.15	
421.3161.00	Loyers	59,000		58,900		58,874.30	
421.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	23,000		23,000		19,217.30	
421.4250.00	Ventes		90,000		92,000		87,943.90
421.4260.00	Remboursements de frais A16		25,000		10,000		413,554.25
421.4610.10	Subventions fédérales A16		2,800,000		3,150,000		2,879,466.80

421 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - ROUTE NATIONALE A 16

Indications de détail

3101.00	Carburant	20'000
	Pneus	3'000
	Pièces de rechange et divers	<u>11'000</u>
		<u><u>34'000</u></u>

3120.00 Chauffage et énergie des locaux à la rue
Saint-Maurice à Delémont

3130.00	Affranchissement du courrier	4'500
	Téléphones	13'000
	Divers (nettoyage, etc.)	<u>2'000</u>
		<u><u>19'500</u></u>

3161.00 Location rue Saint-Maurice

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -104'800

- 0,91 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3102.00 29'000

Inauguration Section 2b, dont portes ouvertes (30'000 francs).

4260.00 15'000

Participation du laboratoire du Mont-Terri laboratoire.

4610.10 -350'000

En fonction des charges salariales qui servent de base au calcul du subventionnement.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421 SIN route nationale A16	4,800,000		5,350,000		5,624,859.88	
421.5010.00 Participation cantonale construction A16	4,800,000		5,350,000		5,624,859.88	

421 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - ROUTE NATIONALE A 16

Indication de détail

5010.00 Construction de l'A16, part cantonale de 5 % après déduction des charges de personnel.
Le montant total des travaux prévus en 2014 se monte à 105,1 mios, dont 9,1 mios de charges de personnel.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422	SIN centre d'entretien A16	10,482,300	11,105,000	9,222,700	9,849,600	8,568,991.40	10,030,223.00
422.3010.00	Traitements du personnel	2,806,800		2,504,900		2,531,109.75	
422.3049.00	Prestations en nature, habillement	19,000		17,500		16,761.70	
422.3050.00	Assurances sociales	178,100		159,000		161,037.60	
422.3051.00	Caisse de pensions	227,000		204,700		244,566.30	
422.3053.00	Assurance-accidents	30,200		37,000		37,723.85	
422.3054.00	Cotisations allocations familiales	78,600		70,100		72,254.80	
422.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	26,200		18,100		17,654.65	
422.3090.00	Formation du personnel	14,200		12,000		10,594.55	
422.3100.00	Fournitures de bureau	2,000		1,000		755.45	
422.3101.00	Matériel service hivernal	100,000		82,000		142,002.90	
422.3101.01	Matériel pour nettoyages	16,000		24,000			
422.3101.02	Matériel entretien électromécanique	120,000		115,000		96,132.80	
422.3101.03	Matériel pour service technique	70,000		54,000		74,522.50	
422.3101.04	Matériel de signalisation	15,000		17,000		2,355.90	
422.3101.05	Matériel de signalisation lors accidents	60,000		60,000		47,492.15	
422.3103.00	Abonnement	700		700		714.80	
422.3111.00	Appareils, machines et outillage	45,000		45,000		32,138.85	
422.3120.00	Eau, énergie, combustibles	195,000		180,000		188,038.55	
422.3120.01	Energie A16	1,350,000		1,100,000		1,027,660.55	
422.3130.00	Prestations de service	26,500		24,000		26,010.75	
422.3130.01	Prestations de services de tiers à UTIX	200,000		200,000			
422.3133.00	Logiciels informatiques	150,000		69,500		52,827.40	
422.3137.00	Impôts et taxes	410,000		369,200		367,994.75	
422.3141.00	Travaux de tiers pour service hivernal	100,000		80,000		65,475.10	
422.3141.01	Travaux de tiers pour nettoyages	700,000		525,000		456,953.30	
422.3141.02	Travaux de tiers pour l'entretien des surfaces vertes	1,000		2,000			
422.3141.03	Travaux de tiers pour électromécanique	1,000,000		930,000		880,527.35	
422.3141.04	Travaux de tiers pour service technique	159,000		150,000		132,875.55	
422.3141.05	Travaux de tiers pour compensations écologiques	250,000		220,000		179,941.75	
422.3141.06	MI - mesures individuelles	850,000		800,000		592,967.15	
422.3141.07	RP - réparations	270,000		250,000		225,897.60	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422.3141.08 SV - services, sécurité, police constr., plaintes, demandes F1	10,000		120,000		2,244.90	
422.3141.09 CP - commandes de prestations de F1	15,000		15,000			
422.3144.00 Entretien technique du Centre A16	80,000		80,000		60,978.80	
422.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	7,000		7,000		3,470.10	
422.3151.00 Entretien outillage et appareils	2,000		5,000			
422.3161.00 Coût d'utilisation des véhicules UTIX	860,000		650,000		784,756.10	
422.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	38,000		24,000		32,553.15	
422.4260.00 Remboursements pour dégâts		140,000		120,000		147,239.80
422.4260.01 Prestations du personnel UTIX aux chantiers A16		50,000		120,000		26,687.45
422.4310.00 Recettes diverses		20,000		20,000		141,584.00
422.4610.10 Offre entretien A16		9,400,000		8,399,600		8,498,219.20
422.4610.11 MI - mesures individuelles		950,000		800,000		699,164.30
422.4610.12 RP - réparations		320,000		250,000		268,956.40
422.4610.13 SV - services		180,000		120,000		200,392.15
422.4610.14 CP - commandes prestations de F1		40,000		15,000		44,018.80
422.4610.15 UT divers tiers		5,000		5,000		3,960.90

422 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Indications de détail

3120.00	Eau, énergie et combustible du Centre d'entretien	
3120.01	Eclairage de la route et des tunnels	1'200'000
	Ventilation des tunnels et divers	<u>150'000</u>
		<u><u>1'350'000</u></u>
3141.01	Canalisations, vidanges	110'000
	Lavage	200'000
	Curage et vidanges chaussées	100'000
	Curage et vidanges sous-sol des tunnels	160'000
	Nettoyage des déshuileurs	120'000
	Taxes de recyclage boues et déchets	<u>10'000</u>
		<u><u>700'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	301'900
	+ 2,00 postes (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel"). Et prise en compte de 120'000 francs pour la réforme des indemnités.
3120.01	250'000
	Augmentation du nombre de kilomètres et d'ouvrages exploités.
3133.00	80'500
	Logiciel Müller : développement et maintenance.
3137.00	40'800
	En fonction de l'augmentation des prestations délivrées.

3141.01	175'000
3141.03	70'000
3141.05	30'000
4610.10	1'000'400

Cf. rubrique 4610.10 qui couvre ces charges.

3141.06	50'000
4610.11	150'000

Cf. rubrique 4610.11 qui couvre ces charges.

3141.07	20'000
4610.12	70'000

Refacturation via le contrat de prestations.

3141.08	-110'000
4610.13	60'000

Nouvelle imputation du chargé de sécurité.
Refacturation via le contrat de prestations.

3141.09	0
4610.14	25'000

Refacturation via le contrat de prestations.

3161.00	210'000
---------	---------

Coût d'utilisation des véhicules de l'Etat pour la route nationale.
Recettes équivalentes à la rubrique 420.4260.10.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422 SIN centre d'entretien A16	400,000		600,000		474,076.55	
422.5060.00 Equipements et véhicules	400,000		600,000		474,076.55	

422 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Indication de détail

5060.00 Acquisition et remplacement de machines,
équipements et véhicules

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	12,547,400	2,440,000	12,289,100	2,508,000	11,784,705.10	2,466,420.80
430.3010.00 Traitements du personnel	874,300		866,100		729,208.65	
430.3010.01 Traitements des concierges	3,397,100		3,336,900		3,122,593.95	
430.3043.00 Indemnités de logement	18,000		18,000		17,931.60	
430.3050.00 Assurances sociales	271,300		266,900		241,361.10	
430.3051.00 Caisse de pensions	275,800		274,600		264,998.35	
430.3053.00 Assurance-accidents	9,900		15,000		10,114.80	
430.3054.00 Cotisations allocations familiales	119,600		117,700		108,357.30	
430.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	40,500		30,400		26,470.45	
430.3090.00 Formation du personnel	10,000		10,000		8,573.00	
430.3100.00 Fournitures de bureau	5,000		5,000		4,254.40	
430.3101.00 Produits de nettoyage et matériel	165,000		155,000		159,909.90	
430.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,000		3,000		2,784.75	
430.3111.00 Appareils et équipements	60,000		58,000		46,323.75	
430.3120.00 Eau, énergie, combustibles	1,985,000		1,800,000		1,799,791.40	
430.3130.00 Prestations de service	16,500		33,000		32,091.70	
430.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	61,500		45,500		58,188.00	
430.3134.00 Assurance immobilière	260,000		240,000		235,411.30	
430.3137.00 Taxes communales	140,000		145,000		129,880.20	
430.3144.00 Entretien des bâtiments de l'Etat	2,250,000		2,220,000		2,292,989.85	
430.3151.00 Entretien des appareils	12,000		12,000		10,774.40	
430.3160.00 Loyers	2,535,000		2,600,000		2,441,546.00	
430.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,000		15,000		15,335.45	
430.3199.00 Cotisations à des associations	9,900		7,000		6,050.00	
430.3430.00 Travaux de gros entretien, biens-fonds du patr. financier (PF)					8,916.00	
430.3431.00 Entretien courant, biens-fonds PF	2,000		4,000		711.65	
430.3439.00 Autres charges des biens-fonds PF	11,000		11,000		10,137.15	
430.4250.00 Ventes		10,000		10,000		9,531.65
430.4260.00 Remboursements de frais		80,000		80,000		136,239.90
430.4430.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF		18,000		18,000		16,700.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.4463.00 Participation ECA		300,000		300,000		300,000.00
430.4470.00 Loyers (PA)		2,032,000		2,100,000		2,003,949.25

430 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - BATIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

3101.00	Achats de petit matériel et de produits d'entretien et de nettoyage pour tous les bâtiments administratifs ou scolaires de l'Etat		
3111.00	Machines et appareils de conciergerie		
3120.00	Ce poste regroupe les frais de l'ensemble des bâtiments de l'Etat à l'exception du Centre sportif de Porrentruy et des routes nationales		
	- chauffage	900'000	
	- eau	100'000	
	- électricité	785'000	
	- charges dans bâtiments de tiers	200'000	
		<u>1'985'000</u>	
3130.00	Nettoyages par des tiers	500	
	Ports, téléphones, divers	16'000	
		<u>16'500</u>	

3144.00	Chantiers dans les bâtiments de l'Etat	1'005'000
	Réparations et entretiens divers	750'000
	Contrats de maintenance d'installations	330'000
	Aménagements extérieurs, fleurs, citernes	<u>165'000</u>
		<u>2'250'000</u>
3160.00	Beau-Site, Porrentruy	395'700
	Morépont E, Delémont	330'500
	Rue des Moulins, Delémont	294'500
	St-Maurice, Delémont (PCH)	23'800
	St-Michel, Delémont	235'800
	Personnes morales, Les Breuleux	160'100
	Contrôle des finances, Delémont	51'500
	Office des véhicules, Porrentruy	136'000
	Office des poursuites, Delémont	116'200
	Office des véhicules, Saignelégier	30'000
	Identité judiciaire, Delémont	60'000
	Service de l'informatique, Le Noirmont	313'200
	Service de l'informatique, Delémont	132'000
	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	71'700
	Ecoles, salles de classe	53'300
	Poste police, La Poste, Delémont	13'700
	CPD, rue St-Randoald	72'000
	Economat	20'000
	Autres locations, arrondi	<u>25'000</u>
		<u>2'535'000</u>

3430.00 Rubriques comptables MCH2 montrant le détail des
 3431.00 objets liés au patrimoine financier.
 3439.00

3130.00 -16'500
 3132.00 16'000

Modification de l'imputation d'une écriture pour 16'500 francs.
 Passage de la rubr. 3130.00 à 3132.00.

4470.00 Fondation rurale interjurassienne 890'000
 HEP-BEJUNE 510'000
 Foyer Décours, Chevenez 170'000
 Ecoles du CEJEF 80'000
 Autres loyers et fermages 382'000
2'032'000

3134.00 20'000
 Assurances nouveaux bâtiments

3160.00 -65'000

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.01 60'200

+ 1,06 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

multiples adaptations annuelles (+/-). Nouvelle location pour l'économat (20'000 francs), compensée par une diminution à Morépont E (- 58'400 francs) et pour le loyer effectif de l'APEA (- 28'300 francs).

3120.00 185'000

Nouveaux bâtiments à prendre en compte : Espace de formation et d'appui technologique (EFAT), pavillons ECG, Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (100'000 francs)
 Achats pour 85'000 francs de certificats d'énergie verte.

4470.00 -68'000

Selon chiffres 2012 qui ne subissent pas de modification conséquente.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	9,070,000	237,500	6,360,000	950,000	7,095,173.95	600,000.00
430.5040.00 Constructions et transformations de bâtiments	9,070,000		6,360,000		7,095,173.95	
430.6300.00 Subventions fédérales		237,500		350,000		
430.6340.00 Subventions d'investissements des entreprises publiques				600,000		600,000.00

430 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - BATIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

5040.00	Divisions santé-social-arts et commerciale, construction et aménagement de locaux	7'000'000
	Prison de Porrentruy, aménagements	1'900'000
	Divers et imprévus (entretien lourd)	120'000
	Centre sportif des Tilleuls, réfection du sol du bassin tampon	<u>50'000</u>
		<u>9'070'000</u>
6300.00	Subvention fédérale pour l'aménagement de la prison de Porrentruy	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie	13,906,900	9,394,100	14,245,600	9,500,400	12,495,751.91	8,613,791.10
440.3000.00 Jetons de présence	3,000		3,000		735.00	
440.3010.00 Traitements du personnel	972,200		945,100		992,098.90	
440.3050.00 Assurances sociales	61,500		59,900		62,599.45	
440.3051.00 Caisse de pensions	87,000		84,000		87,043.55	
440.3053.00 Assurance-accidents	1,700		1,700		5,128.80	
440.3054.00 Cotisations allocations familiales	27,200		26,500		28,245.20	
440.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,900		6,800		6,936.65	
440.3090.00 Formation continue	5,000		5,000		14,969.60	
440.3100.00 Fournitures de bureau	8,000		9,000		7,255.15	
440.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,000		2,500		1,775.90	
440.3130.00 Expertises et prestations de service	628,500		438,400		446,951.66	
440.3130.01 Promotion des transports publics et de la communauté tarifaire jurassienne	118,000		118,000		91,303.60	
440.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	16,000		13,000		15,820.35	
440.3199.00 Cotisations à des associations	49,800		34,600		48,711.50	
440.3632.00 Subventions aux communes pour transports publics	189,000		199,000		138,224.00	
440.3634.00 Subventions expl. aux transports publics	11,000,000		11,554,000		9,831,658.90	
440.3634.01 Participation à communauté tarifaire TNW	2,500		2,500		2,625.00	
440.3634.02 Participation à la communauté tarifaire Jura	542,600		542,600		540,855.40	
440.3634.03 Subventions aux transports nocturnes	179,000		179,000		142,000.00	
440.3635.00 Subventions gestion de la mobilité	5,000		21,000		30,813.30	
440.4210.00 Emoluments		111,200		86,500		101,176.70
440.4260.00 Remboursements de frais		5,100		3,900		2,622.45
440.4600.00 Redevance poids lourds		7,500,000		7,500,000		7,115,735.50
440.4611.00 Contributions d'autres régions		87,800		92,000		95,925.45
440.4612.00 Parts des communes aux transports publics		1,690,000		1,811,000		1,298,331.00
440.4634.00 Subventions des entreprises publiques				7,000		

440 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - TRANSPORTS ET ENERGIE

Indications de détail

3130.00 **Partie énergie**

Dossier SJE	1'000
Etude énergie (stratégie énergétique 2035)	50'000
Association Energie-Bois Interjura	15'000
Promotion utilisation énergie et énergies renouvelables	14'000
Suivi énergétique des bâtiments de l'Etat	5'000
Soutien d'études de faisabilité énergétique	15'000
Promotion du Programme bâtiment	5'000
Externalisation des dossiers Minergie	10'000
Grands consommateurs énergie	10'000
Promotion à la certification énergétique cantonale des bâtiments	5'000
Loi sur l'approvisionnement en électricité	40'000
	<u>170'000</u>

3130.00 **Partie transports**

Concordat intercantonal sur les téléskis	4'000
Aide à la planification horaire Rail 2030/ ZEB / Concept Romandie	30'000
Etudes transports diverses	11'000
Plan mobilité hôpital suivi (suite Delémont), plan administratif cantonal	30'000
Communauté tarifaire intégrale et rapprochement tarifaire avec Bâle	30'000
Mobility (St-Michel)	3'000
Conception directrice des transports publics	97'000
Etude infras. s/ligne Bâle-Delémont-Genève	40'000
Etude infrastructure CFF des cantons NWCH	50'000
Contribution à la Liaison directe	20'000
Appels d'offres lignes de bus	30'000
Suite restructuration service SDT	15'000
Restructuration de l'offre 2016	125'000
Ajustement pour réalisation globale	-35'000
	<u>450'000</u>

Affranchissement, téléphone 8'500

628'500

3634.00 Indemnisation du trafic régional voyageurs et de
l'exploitation de l'infrastructure (CFF, CJ et Car postal)

3635.00 -16'000

Fin du programme en 2014.

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00 190'100

4210.00 24'700

Plus de demandes, donc plus de recettes.

Adaptation aux réalisations possibles. La partie Energie est stable.
Forte sollicitations en matière de transports pour défendre nos intérêts.

4600.00 0

Estimation sur la base des derniers paiements 2012 et annonce
de la Confédération.

3199.00 15'200

Adaptation de la cotisation des directeurs de l'énergie (+ 14'000 fr.) et
quelques petites nouvelles cotisations.

4612.00 -121'000

Diminution liée à la variation de la charge des rubriques 3632.00
et 3634.00.

3634.00 -554'000

Montant estimé. Montant final dépend largement des négociations à
mener avec les entreprises partenaires et ne sera connu que plusieurs
mois après la validation du projet de budget par le Parlement.
Mais de meilleurs chiffres 2013 se répercutent sur la projection 2014.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie	2,580,500	910,700	2,660,500	910,700	4,739,688.00	2,584,340.00
440.5620.00 Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics	250,000		130,000			
440.5640.00 Subventions pour les projets CJ	1,030,500		1,230,500		877,512.00	
440.5640.01 Subventions d'infrastructures CFF					315,802.00	
440.5670.00 Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques	1,300,000		1,300,000		1,630,804.00	
440.5770.00 Subventions fédérales redistribuées					1,915,570.00	
440.6300.00 Subventions fédérales		520,000		520,000		278,025.00
440.6440.00 Remboursement prêts pour amélioration technique CJ		390,700		390,700		390,745.00
440.6700.00 Subventions fédérales à redistribuer						1,915,570.00

440 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - TRANSPORTS ET ENERGIE

Indications de détail

5620.00 Subvention à Delémont pour l'aménagement de la gare routière (projet d'agglomération)

5640.00 Subventions pour les investissements réalisés par les CJ

5670.00 Programme d'encouragement des investissements dans le domaine de l'énergie

6300.00 Contribution de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) au programme d'encouragement des investissements dans le domaine de l'énergie

6440.00 Remboursement (3 % par an) des prêts sans intérêt

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	8,571,800	1,947,100	8,426,400	1,820,000	7,949,061.59	1,756,381.55
770.3010.00 Traitements du personnel	3,446,500		3,319,500		3,045,541.20	
770.3050.00 Assurances sociales	218,100		210,600		191,424.55	
770.3051.00 Caisse de pensions	297,000		283,800		268,049.45	
770.3053.00 Assurance-accidents	18,700		16,500		16,570.00	
770.3054.00 Cotisations allocations familiales	96,500		92,900		85,976.15	
770.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	31,400		22,500		21,172.35	
770.3090.00 Formation continue	50,000		48,000		46,143.90	
770.3100.00 Fournitures de bureau	54,500		54,500		48,107.56	
770.3101.00 Achats de matériel pour tiers	408,700		396,700		609,879.06	
770.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		2,861.80	
770.3130.00 Prestations de services de tiers	495,000		520,000		555,217.48	
770.3130.01 Frais de la téléphonie	250,000		250,000		258,534.00	
770.3130.02 Prestations de service pour tiers	5,000		5,000		15,208.83	
770.3130.03 Lignes de communications	145,000		170,000		132,162.10	
770.3134.00 Primes d'assurances de choses	500		800		469.40	
770.3137.00 Impôts et taxes (TVA)	60,000		40,000		54,741.15	
770.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules de service	3,500		3,500		3,812.95	
770.3153.00 Entretien et maintenance matériel informatique	600,400		582,200		486,964.21	
770.3158.00 Maintenance de logiciels	2,125,200		2,149,800		1,902,807.10	
770.3158.01 Maintenance de la téléphonie	215,200		212,500		158,656.00	
770.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	35,000		32,000		34,407.35	
770.3199.00 Cotisations à des associations	11,600		11,600		10,355.00	
770.4250.00 Ventes de matériel à des tiers		465,000		450,000		691,866.55
770.4260.00 Prestations de service à des tiers		1,005,900		950,000		686,140.45
770.4260.01 Prestations téléphoniques réparties		465,200		420,000		378,374.55
770.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		11,000				

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

3130.00	Prestations de service pour support et assistance	65'000
	Outsourcing du développement et prestations de service	306'400
	Projet "Risque", réalisation des recommandations de l'audit	30'000
	Gartner (prestations nouvelles technologies)	32'000
	Guichet virtuel	10'000
	Projet ComNet	25'000
	Skill on Request : prest. d'implémentation	5'400
	Téléphones	15'000
	Elimination du matériel obsolète	5'000
	Affranchissement du courrier et divers	1'200
		<u>495'000</u>

3158.00	Contrats concernant la maintenance des systèmes, des unités centrales, des serveurs et applications diverses	1'230'200
	Maintenances des services centraux (messagerie, annuaire, serveurs)	69'000
	Projet Captif pour les impôts	702'000
	Maintenance des applications pour les impôts des personnes morales	70'000
	Applications de gestion du personnel	5'000
	Applications de gestion financière	15'000
	Application pour la taxe militaire	14'000
	Logiciels pour les écoles	3'000
	Interventions autres logiciels	17'000
		<u>2'125'200</u>

4910.00 Estimation des prestations pour l'Autorité de protection des données financée en commun avec le Canton de Neuchâtel.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 127'000

+ 1,0 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.03 -25'000

Adaptation à la réalité récente des coûts et de l'effectif du personnel.

3137.00 20'000

Selon volume de prestations soumis à TVA.

4260.00 55'900

Augmentation du volume de services fournis aux tiers.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	3,450,000		3,500,000		2,907,879.03	
770.5060.00 Equipements & applications informatiques	3,450,000		3,500,000		2,907,879.03	

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

5060.00	Portefeuille "Maintien du service requis"	1'415'000
	Portefeuille "Modernisation de l'administration"	1'010'000
	Captif II (application du Service des contributions)	725'000
	Portefeuille "Cyberadministration"	<u>300'000</u>
		<u><u>3'450'000</u></u>

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	231,414,100	91,845,300	230,907,700	91,324,900	230,131,737.97	93,627,616.48

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	3,808,000	1,176,000	4,141,000	1,656,000	3,869,212.80	1,256,791.75

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	20,372,100	9,754,300	20,428,700	9,671,600	20,168,638.85	9,690,034.90
500.3000.00	Jetons de présence	8,000		9,000		3,295.00	
500.3010.00	Traitements du personnel	1,611,900		1,734,000		1,660,755.65	
500.3050.00	Assurances sociales	102,100		109,800		103,026.25	
500.3051.00	Caisse de pensions	135,700		146,700		148,364.45	
500.3053.00	Assurance-accidents	2,900		3,100		2,905.55	
500.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,100		48,600		46,406.40	
500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,900		12,000		11,398.00	
500.3090.00	Formation du personnel	6,000		3,000		4,470.75	
500.3090.01	Recherche et développement	56,000		53,500		36,802.70	
500.3100.00	Fournitures bureau	9,000		11,000		8,366.45	
500.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		992.00	
500.3130.00	Honoraires et prestations de service	101,200		114,000		100,208.40	
500.3130.01	Mesures pédothérapeutiques	3,700,000		3,660,000		3,875,768.55	
500.3130.02	Prestations activités scolaires particulières	13,000		13,000		6,934.75	
500.3130.03	Prestations Centre de compétence Delta	650,000		650,000		635,970.15	
500.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	10,000		10,000		9,973.50	
500.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	60,000		61,000		42,118.45	
500.3631.00	Subventions à des institutions intercantionales	273,300		287,000		212,204.00	
500.3632.00	Subventions aux bibliothèques	57,000		57,000		57,072.00	
500.3635.00	Subventions d'exploitation aux écoles privées	2,515,000		2,545,000		2,475,915.00	
500.3636.00	Subventions aux institutions sociales JU	10,000,000		10,000,000		9,500,000.00	
500.3636.01	Subventions aux institutions sociales scolaires extracantoniales	1,000,000		900,000		1,225,690.85	
500.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		2,000		2,000		5,166.00
500.4260.00	Remboursements de frais		5,000		3,000		4,697.55
500.4612.00	Part des communes		9,747,300		9,666,600		9,680,171.35

500 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indications de détail

3090.01	Epreuves de références (EP et ES) et orientation des élèves	25'000
	Promotion de la lecture	10'000
	Moyens d'enseignement pour les langues	5'000
	Contribution annuelle au projet PISA (CDIP)	6'000
	Autres projets (mise en œuvre du PER, etc.)	10'000
		<u>56'000</u>

3130.00	Affranchissement du courrier	20'000
	Téléphones	8'000
	Projet SIEF	50'000
	Promotion de la lecture	2'000
	Serveur suisse en éducation	16'000
	Expertises	3'000
	Divers	2'200
		<u>101'200</u>

3130.01	Prestations du CETL	130'000
	Logopédie	3'000'000
	Psychomotricité	110'000
	Autres prestations (traitements)	70'000
	Hôpital de jour, indemnités transport	350'000
	Autres frais divers (y c. informatiques)	40'000
		<u>3'700'000</u>

3170.00	Conseillers pédagogiques et employés	28'000
	Membres de commissions	5'500
	Coordinateurs de branches, chargés de mission	17'000
	Elèves à l'EPFL (cours Internet et robotique)	7'000
	Autres déplacements en train, frais de réceptions et divers	2'500
		<u>60'000</u>

3631.00	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, contribution au budget 2014.	197'900
	Contribution spéciale pour nouvelle unité des moyens d'enseignement	<u>75'400</u>
		<u><u>273'300</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

		3010.00	-122'100
			- 0,45 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel). Renouvellements.
		3636.00	0
			Montant stable (via contrat de prestations) par rapport à 2013.
3635.00	Collège Saint-Charles, Porrentruy Ecole Sainte-Ursule, Porrentruy Ecole Saint-Paul, Porrentruy		
		3636.01	100'000
3636.00	Fondation Pérène, Delémont.		Adaptation aux dernières augmentations constatées (2012).
		4612.00	80'700
3636.01	Centre régional d'apprentissages spécialisés, La Chaux-de-Fonds Fondation Perceval, Saint-Prex Centre de pédagogie curative du Jura bernois Fondation Glânoise - Home La Coline (Ursy/Romont). Placements possibles dans d'autres institutions.		63,5 % des montants des postes 3130.01, 3130.02, 3130.03, 3636.00 et 3636.01. Hausse en proportion directe de ces charges.

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	800,000		800,000		800,529.45	
500.5620.00	Subventions aux communes pour construction et transformation d'écoles	800,000		800,000		800,529.45	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
501 Ecoles enfantines	9,876,300	6,271,500			9,813,249.15	6,125,093.70
501.3020.00 Traitements du corps enseignant	8,315,300				8,235,670.85	
501.3050.00 Assurances sociales	528,300				522,200.20	
501.3051.00 Caisse de pensions	691,900				682,779.00	
501.3053.00 Assurance-accidents	15,400				15,447.25	
501.3054.00 Cotisations allocations familiales	232,800				234,262.40	
501.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	77,600				57,382.35	
501.3130.00 Projet SIEF					33,440.80	
501.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,000				14,483.30	
501.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement					17,583.00	
501.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		6,271,500				6,125,093.70

501 ECOLES ENFANTINES

En 2013, ces rubriques ont été maintenues par le Service des ressources humaines et le Service de l'enseignement car les rémunérations des années 1P et 2P restent différentes (des années 3P-8P). Bien que l'école enfantine soit intégrée à l'école primaire avec Harmos, dès l'année scolaire 2012-2013, les rubriques pour les salaires et les frais de déplacements sont nécessaires particulièrement pour le calcul des subventions aux écoles privées.

Principales variations par rapport au budget 2013

Pour la comparaison, les traitements sont consolidés avec ceux de la rubrique 502

501.3020.00	8'315'300	501.4612.00	6'271'500
502.3020.00	-8'449'000	502.4612.00	-6'278'600

Diminution globale de - 133'700 francs.

+ 0,78 poste à l'école enfantine. Fin du rattrapage des traitements (+ 1%).

- 4,72 postes à l'école primaire (cf. 3eme partie "Effectif du personnel").

Il a encore été tenu compte de l'impact de la modification de la loi concernant la Caisse de pensions. Le rajeunissement de l'effectif se poursuit et même s'amplifie, mais est partiellement compensé par le versement des gratifications d'ancienneté (ajout unique de 1% de la masse salariale).

Il a été également tenu compte de l'introduction de la nouvelle grille de rémunération unique pour un effet unique de + 0,26%.

Stabilité de la part des communes en 2014.

Suivant l'effet réel des départs à la retraite, un meilleur résultat n'est pas à exclure pour les communes et l'Etat.

Il est encore trop tôt pour l'anticiper complètement.

Nous avons pris une hypothèse moyenne.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502 Ecoles primaires	46,855,400	29,597,000	56,777,000	35,875,600	46,995,022.70	29,120,056.40
502.3020.00 Traitements du corps enseignant	37,529,100		45,978,100		37,381,030.35	
502.3050.00 Assurances sociales	2,384,200		2,921,000		2,369,909.15	
502.3051.00 Caisse de pensions	3,026,500		3,739,700		3,077,437.65	
502.3053.00 Assurance-accidents	69,400		85,100		69,962.10	
502.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,050,800		1,287,400		1,063,511.85	
502.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	350,400		332,400		259,386.90	
502.3104.00 Matériel d'enseignement cours langue et culture allemande	30,000				2,177.75	
502.3130.00 Projet SIEF	155,000		155,000		118,984.80	
502.3130.01 Classe bilingue	95,000		105,000		289,740.50	
502.3161.00 Locations	44,000		43,300		53,686.85	
502.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	155,000		155,000		144,828.15	
502.3632.00 Participation aux communes pour transports d'élèves	1,800,000		1,800,000		2,029,857.65	
502.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	160,000		170,000		131,539.00	
502.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	6,000		5,000		2,970.00	
502.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		29,597,000		35,875,600		29,120,056.40

502 ECOLES PRIMAIRES

Principale variation par rapport au budget 2013

Cf. commentaire pour le centre d'imputation 501.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
503 Ecoles secondaires	36,431,800	23,114,100	36,458,500	23,134,700	36,202,986.72	22,641,248.40
503.3020.00 Traitements du corps enseignant	28,943,800		28,994,100		28,813,128.30	
503.3050.00 Assurances sociales	1,837,800		1,841,000		1,826,865.75	
503.3051.00 Caisse de pensions	2,506,900		2,512,700		2,543,732.00	
503.3053.00 Assurance-accidents	53,200		53,300		52,718.95	
503.3054.00 Cotisations allocations familiales	810,400		811,800		820,845.40	
503.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	268,700		209,600		200,098.15	
503.3130.00 Projet SIEF	57,000		57,000		56,366.17	
503.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	40,000		35,000		36,288.20	
503.3170.01 Dédommagements Sports-Arts-Etude	35,000		35,000		17,530.00	
503.3611.00 Ecolages des élèves versés à d'autres cantons	710,000		740,000		706,152.00	
503.3632.00 Participation aux communes pour transports des élèves	1,100,000		1,100,000		1,062,203.80	
503.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	65,000		65,000		66,428.00	
503.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	4,000		4,000		630.00	
503.4230.00 Ecolages et frais Sports-Arts-Etudes		55,000		55,000		32,300.00
503.4230.01 Ecolages des élèves hors canton		10,000		20,000		13,850.00-
503.4612.00 Part des communes aux dépenses		23,049,100		23,059,700		22,622,798.40

503 ECOLES SECONDAIRES

Indication de détail

3611.00	Elèves de Lajoux et Les Genevez à Bellelay	620'000
	Elèves SAE à l'extérieur	30'000
	Elèves à Laufon et Bâle	<u>60'000</u>
		<u>710'000</u>

4612.00 -10'600

Incidence de la diminution des charges mises à répartition,
dont les charges salariales.

Principales variations par rapport au budget 2013

3020.00 -50'300

- 0,99 poste, aucun renchérissement.
Cf. 3^e partie "Effectif personnel". Cf. commentaire de la rubr. 501.3020.00.

3611.00 -30'000

L'écart s'explique autant par les élèves à Laufon et Bâle, que
par les élèves SAE à l'extérieur (- 15'000 francs également).

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
504 Centre d'émulation informatique du Jura	558,200	279,400	546,900	267,600	526,063.40	262,954.00
504.3010.00 Traitements du personnel	72,300		75,600		79,707.60	
504.3020.00 Traitements du corps enseignant	369,600		354,800		347,213.55	
504.3050.00 Assurances sociales	28,100		27,300		26,960.10	
504.3051.00 Caisse de pensions	38,700		37,600		37,824.10	
504.3053.00 Assurance-accidents	800		800		766.80	
504.3054.00 Cotisations allocations familiales	12,300		12,000		12,110.05	
504.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,200		3,100		2,903.75	
504.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,500		211.15	
504.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
504.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	200		200			
504.3110.00 Machines et appareils de bureau	4,000		4,000			
504.3113.00 Matériel informatique	1,000		1,500		55.40	
504.3130.00 Honoraires et prestations de service	22,000		25,000		18,005.05	
504.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,000		3,000		305.85	
504.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		279,400		267,600		262,954.00

504 CENTRE D'EMULATION INFORMATIQUE DU JURA

Indications de détail

3130.00	Organisation des ateliers MITIC et d'événements informatiques particuliers	7'000
	Prestations du Centre MITIC BE	9'000
	Frais de ports, photocopies et divers	
		<u>6'000</u>
		<u><u>22'000</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2013

4612.00 11'800

Mise à répartition du 63,5% des traitements et des charges sociales du personnel enseignant.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
505	Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire	1,924,200	208,800	1,846,800	167,800	1,900,094.05	133,166.50
505.3010.00	Traitements du personnel	1,534,900		1,485,200		1,534,480.05	
505.3050.00	Assurances sociales	97,500		94,300		97,613.55	
505.3051.00	Caisse de pensions	127,900		125,600		136,483.15	
505.3053.00	Assurance-accidents	2,800		2,700		2,761.75	
505.3054.00	Cotisations allocations familiales	43,000		41,600		43,929.60	
505.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,500		10,700		10,663.70	
505.3090.00	Formation du personnel et supervision	17,000		10,700		9,200.00	
505.3100.00	Fournitures bureau	9,000		12,500		7,187.65	
505.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	27,500		20,000		20,359.55	
505.3111.00	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	1,000					
505.3130.00	Prestations de service	12,000		11,000		9,306.35	
505.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	36,500		32,000		27,658.70	
505.3199.00	Cotisations à des associations	600		500		450.00	
505.4240.00	Redevances d'utilisation		38,000		38,000		35,570.00
505.4250.00	Ventes d'imprimés		200		200		
505.4260.00	Remboursements de frais		110,600		66,600		47,596.50
505.4630.00	Subv. fédérales projet case management		60,000		63,000		50,000.00

505 CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Indication de détail

3100.00	Fournitures de bureau, réimpressions de dossiers de consultation, divers information documentaire	1'500
	Photocopieuses	5'000
	Impression des documents pour ateliers d'orientation (250 élèves)	<u>2'500</u>
		<u><u>9'000</u></u>

3090.00 6'300

Dont 4'700 francs au titre de la formation dans le domaine de l'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Un psychologue scolaire de plus.

3103.00 7'500

3103.00 Documentation professionnelle et information documentaire

Dont 7'000 francs d'achat de nouveaux tests.

3111.00 1'000

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 49'700

Acquisition d'un beamer
Information structure "Accompagnement de personnes
présentant des troubles du spectre de l'autisme".

+ 0,62 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

4260.00 44'000

Augmentation de recettes essentiellement en lien avec le mandat pour personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (60'000 francs). Multiples (moindres) variations parmi les projets.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	48,022,900	3,100,100	48,205,100	2,691,100	47,753,758.74	3,071,190.20
510.3000.00	Jetons de présence membres de commission	20,000		20,000		17,402.50	
510.3000.01	Cours pour formateur en entreprise	18,000		15,000		15,435.20	
510.3010.00	Traitements du personnel	1,734,800		1,701,200		1,643,501.70	
510.3050.00	Assurances sociales	109,800		107,700		112,139.90	
510.3051.00	Caisse de pensions	136,500		134,000		146,221.40	
510.3053.00	Assurance-accidents	3,100		3,000		3,384.65	
510.3054.00	Cotisations allocations familiales	48,600		47,600		50,566.55	
510.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,900		12,300		11,156.65	
510.3090.01	Formation du personnel	3,000		8,000		220.00	
510.3100.00	Fournitures de bureau	20,000		15,000		21,726.80	
510.3102.00	Imprimés, publications	16,000		16,000		10,842.05	
510.3103.00	Littérature spécialisée, magazines					269.85	
510.3130.00	Prestations de service	357,500		322,000		197,141.80	
510.3130.01	Manifestations, expositions, comptoirs	33,000		37,500		25,925.30	
510.3139.00	Frais de procédures de qualification	935,000		935,000		905,844.45	
510.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	35,000		35,000		34,497.60	
510.3199.00	Cotisations à des associations	19,000		22,000		17,553.00	
510.3611.01	Mesures de transition (10e année)	148,200		141,800		123,537.50	
510.3611.02	Formation prof. initiale BEJUNE	2,699,900		2,632,400		2,889,400.50	
510.3611.03	Formation prof. initiale autres cantons	712,400		690,100		648,495.00	
510.3611.04	Formation prof. supérieure BEJUNE	683,100		593,700		772,570.00	
510.3611.05	Formation prof. supérieure autres cantons	547,000		550,600		561,290.00	
510.3611.06	Formation générale Secondaire II, BEJUNE	1,079,200		1,035,000		832,174.15	
510.3611.07	Formation générale Secondaire II (CH)	482,500		461,200		178,255.00	
510.3611.08	Filières préparatoires	133,000		21,300		57,360.00	
510.3611.09	Filières HE-ARC	12,000,000		12,000,000		12,608,390.30	
510.3611.10	Filière adhésion au concordat HES-SO	185,900		132,000		269,870.55	
510.3611.11	Filière HEP-BEJUNE	6,440,000		6,600,000		6,339,713.54	
510.3611.13	Filières HES + HEP, Suisse	767,500		700,700		802,708.20	
510.3611.14	Universités cantonales et EPF	9,000,000		9,000,000		8,986,691.70	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3611.15 Frais de formation hors convention	140,000		140,000			
510.3631.00 Subventions institutions intercantionales	165,000		165,000		160,296.00	
510.3635.00 Subventions écoles privées (EJCM)	1,680,000		1,700,000		1,680,000.00	
510.3635.01 Subventions au Bibliobus	445,000		440,000		444,293.00	
510.3635.02 Subventions cours interentreprises	755,000		750,000		754,095.00	
510.3635.03 Subventions cours formation continue	180,000		200,000		149,070.10	
510.3635.04 Soutien aux entreprises pour formation					7,000.00	
510.3637.00 Bourses d'études et d'apprentissages	5,900,000		6,400,000		6,043,528.00	
510.3637.01 Bourses pour cas de rigueur	90,000		90,000		78,250.00	
510.3637.02 Aides diverses aux apprentis et élèves	34,000		30,000		14,142.75	
510.3705.00 Subventions fédérales redistribuées	250,000		300,000		138,798.05	
510.4210.00 Emoluments		100		100		300.00
510.4230.00 Contributions aux examens		180,000		170,000		189,437.00
510.4250.00 Ventes d'imprimés		1,000		1,000		1,115.50
510.4260.00 Remboursements de frais		137,000		130,000		232,347.55
510.4260.01 Remboursements de bourses		100,000		120,000		72,445.00
510.4401.00 Intérêts de prêts d'études		12,000		10,000		12,525.10
510.4630.00 Subventions fédérales aux bourses		220,000		220,000		220,200.00
510.4630.01 Subventions fédérales en faveur de la formation prof. (système forfaits)		2,200,000		1,690,000		2,204,022.00
510.4636.00 Subventions des organisations privées à but non lucratif				50,000		
510.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		250,000		300,000		138,798.05

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRES II ET TERTIAIRE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	20'000	3611.02	Formation duale	1'567'500
	Cours de robotique EPFL	20'000		Formation duale avec maturité	95'000
	Mandat filières de formation école supérieure	50'000		Formation en école de métiers	889'200
	Mandat filières formation des hautes écoles	15'000		Formation en école de commerce	<u>148'200</u>
	Mandat CABI	50'000			
	Nouvelle formation postgrade CABI/UniNE	150'000			<u>2'699'900</u>
	Mandat plate-forme formation-emploi	25'000			
	Téléphones et divers	7'500			
	Divers mandats	<u>20'000</u>			
		<u>357'500</u>			
			3611.03	Fribourg	97'200
				Genève	111'000
				Vaud	461'700
				Autres cantons	<u>42'500</u>
3139.00	Indemnités journalières des experts	410'000			<u>712'400</u>
	Frais de déplacements	45'000			
	Frais de matériel	170'000			
	Cours d'instruction pour experts et validation des acquis	90'000	3611.05	Bâle-Ville	12'000
	Frais d'examens hors canton	<u>220'000</u>		Genève	38'000
		<u>935'000</u>		Tessin	6'000
				Valais	116'000
				Vaud	349'000
				Fribourg	<u>26'000</u>
					<u>547'000</u>

3611.07	Bâle-Ville	78'500
	Fribourg et Vaud	78'500
	Laufon maturité bilingue	273'000
	Autres cantons	<u>52'500</u>
		<u><u>482'500</u></u>

3631.00	Conférence des directeurs cantonaux d'instruction publique	100'000
	Centre suisse de services Formation professionnelle	<u>65'000</u>
		<u><u>165'000</u></u>

3611.09	HES-SO	10'000'000
	Conditions locales particulières HE-ARC (nouvel impact Campus Arc 2 à Neuchâtel)	1'500'000
	Maturité spécialisée santé - mandat	300'000
	Indemnités étudiants Santé	<u>200'000</u>
		<u><u>12'000'000</u></u>

3637.02	Concours de créativité	1'000
	Apprenti-e-s méritant-e-s	8'000
	Echange avec Bâle (frais de transports)	15'000
	Tremplin / Appui scolaire aux apprenti-e-s	<u>10'000</u>
		<u><u>34'000</u></u>

3611.13	Argovie	283'000
	Grisons	35'200
	Berne	25'500
	Fribourg	0
	Vaud	153'000
	Lucerne	63'300
	Tessin	29'000
	Zurich	<u>178'500</u>
		<u><u>767'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3100.00	5'000	3611.08	111'700
Diverses fournitures de bureau.		Plus d'étudiant-e-s pour la passerelle DUBS BEJUNE et les filières préparatoires dans une institution du Nord-Ouest de la Suisse (RSA - Convention scolaire régionale).	
3130.00	35'500	3611.10	53'900
Mandat filières de formation école supérieure (+ 20'000 francs) et nouveau mandat pour les filières de formation des hautes écoles (25'000 francs).		Plus d'étudiant-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent une haute école spécialisée du canton de Berne.	
3611.02	67'500	3611.11	-160'000
multiples effets (variations du nombre d'élèves et du montant des contributions). Augmentation en formation duale (+ 22'400 francs) et pour l'école des métiers (+ 45'100 francs).		Adaptation à la réalité passée et actuelle des coûts. Efforts sensibles demandés à l'institution depuis quelques années.	
3611.04	89'400	3611.13	66'800
Essentiellement plus d'étudiants à plein temps. Variation du montant des contributions.		Plus d'étudiant-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent des écoles autres que celles de la HE-ARC ou de la HEP-BEJUNE.	

3637.00

-500'000

Adaptation à la réalité passée et actuelle des coûts (2011/2012).
Mais également à la démographie et à l'amélioration de la situation économique (reprise d'emploi plus facile, moins de demande de formation).

3705.00

-50'000

4700.00

-50'000

Moins de dossiers en cours. Plusieurs projets sont arrivés à terme en 2013 ou sont en voie d'aboutissement.

4630.01

510'000

Légère augmentation des forfaits en lien avec les élèves jurassiens qui fréquentent d'autres écoles que celles des divisions du CEJEF. Adaptations en fonction des dernières statistiques validées auprès de la Confédération et des comptes 2012/2013.

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	1,150,000	830,000	1,100,000	880,000	735,290.00	866,386.75
510.5470.00	Prêts d'études transformables	600,000		700,000		642,715.00	
510.5470.01	Prêts d'études remboursables	150,000		200,000		92,575.00	
510.5660.00	Subvention en faveur de l'EJCM	400,000		200,000			
510.6470.00	Transformations de prêts d'études		600,000		650,000		746,495.00
510.6470.01	Remboursements de prêts d'études		230,000		230,000		119,891.75

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRE II ET TERTIAIRE

Indication de détail

5660.00 Subvention pour le projet d'agrandissement et
rénovation du bâtiment à Delémont

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	Fonds pour le soutien aux formations professionnelles	966,000	966,000	826,400	826,400	964,624.06	964,624.06
511.3010.00	Traitements du personnel	55,400		55,100		48,119.45	
511.3050.00	Assurances sociales	3,500		3,500		3,531.35	
511.3051.00	Caisse de pensions	4,900		4,800		4,294.55	
511.3053.00	Assurance-accidents	100		100		106.90	
511.3054.00	Cotisations allocations familiales	1,600		1,500		1,585.45	
511.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	500		400		337.05	
511.3130.00	Frais d'administration	6,000		5,000		5,334.45	
511.3130.01	Frais de perception	30,000		30,000		27,570.15	
511.3510.00	Attribution au fonds pour le soutien aux formations professionnelles	1,200				103,272.11	
511.3635.00	Subventions cours interentreprises	456,000		456,000		387,140.00	
511.3635.01	Subventions procédures de qualification	110,000		110,000		95,719.00	
511.3635.03	Subventions cours pour formateurs en entreprise	24,000		24,000		18,400.00	
511.3635.04	Subventions AFP & CFC sans apprentissage	40,000		40,000		52,000.00	
511.3635.05	Subventions validation des acquis de l'expérience	40,000		40,000		6,900.00	
511.3635.07	Subventions projets particuliers sur requêtes	123,800		40,000		162,500.00	
511.3635.08	Subventions stages domaine santé-social	53,000				35,813.60	
511.3637.00	Subventions indemnités pour chefs experts	16,000		16,000		12,000.00	
511.4240.00	Contributions au fonds		965,000		825,400		964,024.06
511.4309.00	Recettes diverses		1,000		1,000		600.00

511 FONDS POUR LE SOUTIEN AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Principales variations par rapport au budget 2013

3510.00	1'200
---------	-------

Différence comptable entre le total des charges et des revenus. Ces derniers étant supérieurs, une attribution au fonds a lieu.

3635.07	83'800
3635.08	53'000

Les actions 2014 sont renforcées pour les projets particuliers (rubr. 3635.07) et les stages dans le domaine santé-social (rubr. 3635.08).

4240.00	139'600
---------	---------

Les contributions progressent et servent à financer les prestations et à couvrir les charges.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520	Office de la culture	6,210,900	644,000	6,185,200	709,000	5,152,029.58	620,587.57
520.3000.00	Jetons de présence	10,000		10,900		7,468.75	
520.3010.00	Traitements du personnel	1,311,400		1,396,900		1,253,307.95	
520.3050.00	Assurances sociales	83,100		88,500		78,733.60	
520.3051.00	Caisse de pensions	110,700		118,500		121,009.35	
520.3053.00	Assurance-accidents	2,300		2,500		2,227.55	
520.3054.00	Cotisations allocations familiales	36,700		39,100		35,456.30	
520.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,100		10,100		8,657.75	
520.3090.00	Formation du personnel	2,000		2,500		1,100.00	
520.3100.00	Fournitures de bureau	9,000		8,000		8,325.65	
520.3102.00	Impression Jurassica et CAJ	55,500		67,000		66,860.00	
520.3103.00	Documentation professionnelle	4,000		3,000		2,664.20	
520.3109.00	Autres charges de matériel	15,000		12,000		7,979.10	
520.3110.00	Appareils et matériel	6,600		8,000		875.55	
520.3130.00	Mandats et prestations de service	153,000		148,300		740,171.96	
520.3130.01	Mandats pour archéologie cantonale	782,000		782,000			
520.3130.02	PaléoJura - fonctionnement - gestion	380,000		1,270,000		715,348.07	
520.3132.00	Mandats d'experts	144,500		128,500		112,970.95	
520.3134.00	Primes d'assurances de choses			2,300			
520.3151.00	Entretien véhicules	5,000					
520.3159.00	Entretien d'oeuvres d'art	25,000		25,000		21,962.10	
520.3160.01	Loyer ateliers d'artistes de la RCJU	6,000		6,000			
520.3160.02	Loyer centre gestion collections archéo	54,000					
520.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	32,000		32,000		28,881.80	
520.3199.00	Cotisations diverses pour DAC	3,000		3,000		18,091.00	
520.3499.00	Autres charges financières					389.80	
520.3636.00	Subventions aux associations culturelles	850,000		850,000		911,984.00	
520.3636.01	Subventions aux musées	630,000		630,000		590,000.00	
520.3636.02	Subventions allouées par commissions spécifiques	115,000		115,000		110,180.00	
520.3636.03	Subventions aux associations de protection	34,000		33,000		33,000.00	
520.3636.04	Cours de Miracles	80,000		90,000		91,817.15	
520.3636.05	Archives de l'Ancien Evêché de Bâle	165,000		165,000		165,000.00	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520.3636.07 PaléoJura - subventions à des tiers	970,000					
520.3636.08 Subventions supra-cantoniales pour DAC	115,000		110,100			
520.3637.00 Bourses pour ateliers artistiques	9,000		24,000		15,000.00	
520.3700.00 Subventions fédérales redistribuées			4,000		2,567.00	
520.4250.00 Ventes d'imprimés		3,000		3,000		2,624.80
520.4260.00 Remboursements de frais		1,000		551,500		445.85
520.4260.01 PaléoJura - recettes				50,000		57,834.00
520.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		550,000				552,804.20
520.4630.00 Subventions fédérales		90,000		30,500		2,511.00
520.4630.01 PaléoJura - fonctionnement - subv.				70,000		1,800.72
520.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer				4,000		2,567.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

3102.00	Impression Jurassica	7'500
	Impression Cahiers d'archéologie, 2 vol.	28'000
	Monographies et articles scientif. PAL-A16	<u>20'000</u>
		<u>55'500</u>
3130.00	Offre culturelle scolaire	75'000
	Archives : mandats, exposition, microfilmage, scannage et logiciels	26'000
	Exposition ArCJ	20'000
	Téléphones, ports	20'000
	Inventaire Monuments d'art et histoire	<u>12'000</u>
		<u>153'000</u>
3130.01	Personnel temporaire (6,3 EPT)	505'000
	Fouille Delémont-Communance sud	106'000
	Fouille Courtételle-Saint-Maurice	126'000
	Frais sondages et petites interventions	10'000
	Mandats d'étude	25'000
	Base de données, migration des données et r	<u>10'000</u>
		<u>782'000</u>

3636.00	Université populaire jurassienne
	Société jurassienne d'émulation
	Centres culturels régionaux Delémont et Porrentruy
	Fédération des ass. culturelles des Franches-Montagnes
	Association jurassienne des amis du théâtre et SAT
	Fédération jurassienne des sociétés de théâtre amateur
	Orchestres de chambre, symphonique et de Delémont
	Jeunesses musicales (Ajoie et Delémont); Crescendo
	Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens
	Fédération jurassienne de musique
	Fédération des patoisants
	Association des costumes et coutumes
	Union des chanteurs jurassiens
	Association jurassienne des chœurs classiques
	Editions d'Autre Part
	Espace d'art contemporain (les halles)
	Café du Soleil, Saignelégier
	Centre de la jeunesse et de la culture, Delémont
	Atelier de gravure, Moutier
	Coordination Jeune Public
	Compagnies de théâtre; cirques et troupes de danses
	Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts
	Musique des Lumières
	Ensemble de cuivres jurassien

3132.00	Mandats et chef de projet ArCJ	33'000
	Microfilmage et scannage	20'000
	Numérisation documents	71'500
	Désinfection et désacidification documents	13'000
	Mandats divers	7'000
		<u>144'500</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -85'500

- 0,26 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel"). Renouvellements et moins de stagiaires.

3636.01	Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont
	Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy
	Musée rural jurassien, Les Genevez
	Musée jurassien des arts, Moutier
	Musées d'importance régionale

3130.02 -890'000

3636.07 970'000

4260.01 -50'000

4630.01 -70'000

Transformation du mandat (rubr. 3130.02) en subvention (rubr. 36).
Fonctionnement plus élevé qu'en 2013 (+ 200'000 francs).
Transfert partiel à la Fondation Jules Thurmann (rubr. 3636.07),
y compris des recettes.

3636.02	Subventions allouées par la commission culturelle interjurassienne et les commissions spécifiques en affaires culturelles
---------	---

3132.00 16'000

Augmentation des travaux de numérisation.

3636.03	Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	25'000
	Autres associations	9'000
		<u>34'000</u>

3160.02 54'000

Loyer des locaux Spira (450 m²) pour la mise en valeur des collections.

3637.00 -15'000

Pas de participation prévue aux appartements d'artistes à New-York et Bruxelles en 2014.

4260.00 -550'500

4600.90 550'000

Modification comptable introduite dès les comptes 2012.
Meilleure correspondance à la nature de la recette.
Globalement stable.

4630.00 59'500

Subvention fédérale pour numérisation (via Memoriav; + 63'500 fr).

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520 Office de la culture	1,026,000	346,000	1,526,000	776,000	842,554.60	390,405.00
520.5040.00 CREA - Centre des arts et de la scène	10,000		250,000		115,549.60	
520.5040.01 PaléoJura - investissement - infrastructure			630,000		6,600.00	
520.5060.00 Mobilier, équipement	20,000					
520.5560.01 Participation à une fondation privée					30,000.00	
520.5620.00 Subventions cant. pour rénovations des monuments	300,000		300,000		300,000.00	
520.5640.00 PaléoJura - contributions pour investissement	350,000					
520.5720.00 Subventions fédérales redistribuées pour monuments & archéologie	346,000		346,000		390,405.00	
520.6300.00 PaléoJura - investissement - subventions de tiers				430,000		
520.6700.00 Subventions fédérales pour monuments et archéologie à redistribuer		346,000		346,000		390,405.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

5040.00 Avant-projet, mandats et programme de concours pour le Centre régional d'expression artistique

5060.00 Equipement de locaux pour conserver les documents versés aux archives par les autorités et unités administratives

5640.00 Contribution au financement des infrastructures de la Fondation Jules Thurmann

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521 Bibliothèque cantonale (OCC)	762,900	38,000	717,400	33,000	577,313.90	34,882.85
521.3000.00 Jetons de présence des commissions	1,200		1,500		1,025.00	
521.3010.00 Traitements du personnel	368,100		368,200		314,259.30	
521.3050.00 Assurances sociales	23,400		23,400		19,984.60	
521.3051.00 Caisse de pensions	30,400		28,100		25,147.40	
521.3053.00 Assurance-accidents	700		700		582.00	
521.3054.00 Cotisations allocations familiales	10,300		10,300		8,965.10	
521.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,500		2,700		2,199.90	
521.3090.00 Formation du personnel	1,200		1,000		450.00	
521.3100.00 Fournitures de bureau	9,000		10,000		8,878.20	
521.3103.00 Achats d'ouvrages	54,000		53,500		53,014.90	
521.3109.00 Autres charges de matériel	3,500		3,000		3,484.95	
521.3110.00 Appareils et matériel	3,100		3,500		1,099.70	
521.3130.00 Honoraires et prestations de service	178,500		134,000		117,816.35	
521.3130.01 Vignettes BBS, prêt interbibliothécaire	1,000		2,500		310.95	
521.3130.02 Graduel de Bellelay (Axiane)	50,000		50,000			
521.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	3,000		3,000		1,373.25	
521.3159.00 Matériel de conservation	15,000		15,000		11,927.25	
521.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,000		7,000		6,509.50	
521.3499.00 Autres charges financières					285.55	
521.4260.00 Remboursements de frais		38,000		30,000		32,315.85
521.4630.00 Subventions fédérales				3,000		2,567.00

521 BIBLIOTHEQUE CANTONALE

Indications de détail

3103.00	Abonnements à des périodiques	10'000
	Acquisitions de publications	41'000
	Achat de livres (fonds ancien)	3'000
		<u>54'000</u>

3130.00	Microfilmage de journaux	25'000
	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)	57'000
	Réseau des bibliothèques NE et JU	32'000
	Mandats divers	25'000
	Animation, promotion de la lecture	15'000
	Droits d'auteur, ports et divers	4'500
	Numérisation documentation	20'000
		<u>178'500</u>

3159.00	Reliure d'ouvrages et de périodiques	5'000
	Désinfection de documents	5'000
	Restauration d'ouvrages anciens	5'000
		<u>15'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00	44'500
---------	--------

Progression globale des montants.
Nouvelle numérisation des documents pour 20'000 francs.

3130.02	0
---------	---

Fin de la contribution cantonale jurassienne au tricentenaire de l'abbatiale de Bellelay en 2014.

4260.00	8'000
---------	-------

Remboursements pour consultation des réseaux de bibliothèques par les partenaires.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522 Musée des sciences naturelles (OCC)	667,700	15,400	811,900	28,000	661,374.41	7,340.80
522.3000.00 Jetons de présence	500		1,000		285.00	
522.3010.00 Traitements du personnel	443,800		591,500		458,773.60	
522.3050.00 Assurances sociales	28,200		37,600		28,716.10	
522.3051.00 Caisse de pensions	33,400		38,500		34,425.40	
522.3053.00 Assurance-accidents	800		1,100		859.45	
522.3054.00 Cotisations allocations familiales	12,400		16,200		12,882.50	
522.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,200		4,300		3,169.10	
522.3100.00 Fournitures de bureau	6,000		6,000		4,032.75	
522.3101.00 Plantes, matériaux et matériel	27,000		26,000		25,008.70	
522.3102.00 Imprimés, publications	3,500		2,000		1,367.00	
522.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	6,000		5,000		6,670.45	
522.3109.00 Marchandises destinées à la revente	4,000		4,000		536.90	
522.3111.00 Animaux (taxidermie) et appareils	12,000		11,700		12,597.65	
522.3112.00 Vêtements de travail	7,000				5,158.25	
522.3119.00 Achats pour collection MJSN	13,000		8,000		8,916.71	
522.3130.00 Prestations de service et honoraires	56,200		49,000		51,501.40	
522.3134.00 Primes d'assurances	1,700		3,500		1,603.30	
522.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		1,000		1,869.45	
522.3159.00 Entretien, reliure	1,000		1,000			
522.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	4,000		4,000		1,967.90	
522.3199.00 Cotisations à des associations	1,000		500		1,032.80	
522.4240.00 Produits des entrées du Musée		9,400		20,000		4,562.20
522.4250.00 Ventes de marchandises		5,500		7,500		2,778.60
522.4260.00 Remboursements de frais		500		500		

522 MUSEE DES SCIENCES NATURELLES

Indication de détail

3130.00	Evénements muséographiques	25'000	3119.00	5'000
	Botanica et autres animations	9'000		
	Soins de l'arboretum	10'200	Achats de divers matériels.	
	Téléphones, taxes et divers	7'000		
	Prestations par des tiers	<u>5'000</u>		
		<u>56'200</u>	4240.00	-10'600
			4250.00	-2'000
				Adaptation du produit des entrées aux dernières prévisions et données.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -147'700

- 0,46 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Budget 2013 nettement trop haut. Forte surestimation des temporaires sujets à remboursement des assurances sociales.

3112.00 7'000

Vêtements de sécurité pour trois collaborateurs.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523	Section archéologie et paléontologie (OCC)	5,831,000	5,688,000	6,400,000	6,400,000	7,764,652.43	8,324,911.60
523.3000.00	Jetons de présence A16	1,000		500		100.00	
523.3010.00	Traitements du personnel	4,505,000		4,800,000		5,820,137.97	
523.3050.00	Assurances sociales	300,000		340,000		383,520.05	
523.3051.00	Caisse de pensions	400,000		400,000		513,644.10	
523.3053.00	Assurance-accidents	10,000		40,000		10,969.20	
523.3054.00	Cotisations allocations familiales	130,000		140,000		172,367.50	
523.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	30,000		30,000		41,557.55	
523.3090.00	Formation du personnel	15,000		25,000		28,101.90	
523.3100.00	Matériel de bureau	10,000		15,000		11,063.25	
523.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	5,000		6,000		7,175.96	
523.3110.00	Mobilier et matériel A16	20,000		50,000		42,420.95	
523.3130.00	Prestations de services de tiers	200,000		250,000		421,736.10	
523.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	10,000		15,000		16,618.15	
523.3159.00	Restauration A16	50,000		100,000		68,415.85	
523.3160.00	Loyers A16	130,000		168,500		207,873.15	
523.3170.00	Frais de déplacement A16	15,000		20,000		18,950.75	
523.4260.00	Remboursements de tiers		30,000				120,674.60
523.4610.10	Subventions fédérales A16		5,658,000		6,400,000		8,204,237.00

523 SECTION ARCHEOLOGIE ET PALEONTOLOGIE

Indications de détail

Le financement a totalement changé dès 2011. Dorénavant, il est régi par une convention avec la Confédération portant sur les années 2011-18.

Dès 2011, les montants ont pu largement varier par nature, mais globalement, le volume des charges est resté dans l'enveloppe.

Principales variations par rapport au budget 2013

3xxx.xx	-569'000
4xxx.xx	-712'000

Globalement, l'enveloppe baisse largement avec l'achèvement progressif de l'A16. Passage de 6,4 mios en 2013 à 5,1 mios (rubr. 4610.10). L'utilisation du solde reporté 2011-2012 pour 558'000 francs permet un meilleur équilibre du centre d'imputation.

Les rubriques varient d'année en année. La principale variation touche logiquement la masse salariale avec -375'000 francs, l'effectif étant appelé à diminuer avec l'achèvement de l'autoroute.
Cf. remarque introductive.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	2,835,400	1,968,000	2,753,700	1,992,200	2,771,189.95	1,928,727.30
530.3010.00 Traitements du personnel	478,700		446,300		493,477.55	
530.3050.00 Assurances sociales	33,000		30,900		36,381.20	
530.3051.00 Caisse de pensions	39,200		37,000		42,708.40	
530.3053.00 Assurance-accidents	1,000		900		1,055.75	
530.3054.00 Cotisations allocations familiales	14,500		13,600		16,363.45	
530.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,900		3,200		3,702.30	
530.3100.00 Fournitures de bureau	6,000		6,000		9,511.65	
530.3101.00 Carburant et pneus	4,000		3,000		4,078.35	
530.3110.00 Matériel de sport et appareils	18,000		5,000		5,700.00	
530.3130.00 Prestations de service	33,000		35,000		30,442.00	
530.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts J+S	1,000		2,000			
530.3138.00 Formation des moniteurs	200,000		200,000		147,304.70	
530.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		1,500		8,190.30	
530.3160.00 Loyers	7,000		5,700		5,700.00	
530.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	20,000		20,000		18,778.55	
530.3171.00 Camps de sport	425,000		400,000		359,391.95	
530.3171.01 Journées de sport scolaire	88,000		80,000		86,796.45	
530.3171.02 Midi-Actif	48,000		23,000		28,042.40	
530.3171.03 Eveil corporel et Ça me dit sport			25,000		12,200.00	
530.3171.04 Sports - arts - études	8,500		12,000		6,488.40	
530.3199.00 Cotisations à des associations	3,600		3,600		3,190.00	
530.3636.22 Dépenses à charge fonds promotion du sport	1,400,000		1,000,000		1,205,300.35	
530.3637.22 Dépenses à charge fonds promotion du sport - privés			400,000		245,986.20	
530.3707.00 Subv. fédérales redistribuées experts J+S					400.00	
530.4231.00 Finances de cours		320,000		352,000		276,752.00
530.4250.00 Ventes				200		
530.4260.00 Remboursements de frais		55,000		52,000		58,697.75
530.4500.22 Prélèvement s/fds de promotion du sport						18,654.42
530.4600.22 Recettes en faveur du fonds pour la promotion du sport		1,400,000		1,400,000		1,432,632.13

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530.4611.00 Dédommagements versés par autres cantons		55,000		55,000		50,843.55
530.4630.00 Subventions fédérales		138,000		133,000		90,747.45
530.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer						400.00

530 OFFICE DES SPORTS**Indications de détail**

3130.00	Affranchissement du courrier	16'000
	Téléphones	6'500
	Prestations pour matériel	8'000
	Assurances et divers	<u>2'500</u>
		<u>33'000</u>

3138.00	Cours de formation de moniteurs	131'500
	Modules de perfectionnement	44'400
	Cours centraux et divers modules	25'100
	Nouveaux cours (adultes et perfectionnement) visant à encourager les activités physiques	10'000
	Cours organisés par d'autres cantons	10'000
	Assurances et divers	4'500
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	7'500
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-33'000</u>
		<u>200'000</u>

3171.00	Ski alpin et snowboard	215'000
	Canoë-kayak	27'000
	Equitation	33'200
	Football	25'000
	Basket-ball et volley-ball	10'000
	Cours polysportifs	19'000
	Cours inter-régions, assurances et divers	9'000
	Aides aux écoles selon nouvelle loi s/sport	58'000
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	7'500
	Ajustement pour réalisation globale	<u>21'300</u>
		<u>425'000</u>

3636.22	Construction et aménagement d'installations sportives	
	Activités des associations sportives	
	Achats de matériel de sport pour les sociétés	
	Manifestations sportives	
	Sportifs d'élite et sportifs méritants	
	Sport-arts-études	
	Indemnités et divers	

4600.22	Loterie suisse romande	850'000
	Impôt sur les maisons de jeu	<u>550'000</u>
		<u>1'400'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3110.00	13'000	3171.02	25'000
		3171.03	-25'000
Dont 12'000 francs pour du matériel (centralisé) pour la 3 ^e leçon d'éducation physique et sportive en 10 ^{ème} Harmos (notamment en plein air).		Regroupement et nouvelle dénomination en "Sport et Santé" des programmes "Midi-Actif" et "Eveil corporel".	
3138.00	0	3636.22	400'000
		3637.22	-400'000
Adaptation selon offre de cours donnée en 2014 et degré de réalisation possible. Aucune baisse du niveau de prestations.		Regroupement en une seule rubrique et fonds.	
3171.00	25'000	4231.00	-32'000
Adaptation aux derniers comptes et données connus.		Adaptation aux derniers comptes et données connus.	
3171.01	8'000		
Adaptation aux derniers comptes et données connus.			

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	175,000		25,000		580,000.00	
530.5620.00 Subventions aux installations sportives	175,000		25,000		580,000.00	

530 OFFICE DES SPORTS

Indication de détail

5620.00	Finalisation de la régionalisation des stands de tirs	150'000
	Assainissement des infrastructures sportives du centre des loisirs des Franches-Montagnes	<u>25'000</u>
		<u><u>175'000</u></u>

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
531	Centre sportif Porrentruy	1,080,600	697,800	1,083,600	701,400	1,042,879.10	669,625.05
531.3010.00	Traitements du personnel	557,200		554,500		581,926.15	
531.3043.00	Indemnités de logement	3,600		3,600		3,600.00	
531.3050.00	Assurances sociales	32,800		32,700		34,128.70	
531.3051.00	Caisse de pensions	40,200		40,100		40,990.40	
531.3053.00	Assurance-accidents	1,000		1,000		12,212.35-	
531.3054.00	Cotisations allocations familiales	14,500		14,400		15,310.40	
531.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,900		4,000		3,652.60	
531.3090.00	Formation du personnel	1,500		500		570.00	
531.3100.00	Fournitures de bureau	9,000		9,000		6,946.90	
531.3101.00	Produits et matériel d'entretien	55,000		56,000		42,155.30	
531.3110.00	Matériel de sport et appareils	21,000		15,000		15,978.25	
531.3120.00	Eau, énergie, combustibles	220,000		240,000		210,854.40	
531.3130.00	Prestations de services de tiers	8,000		5,000		7,794.85	
531.3134.00	Assurances et taxes	28,000		30,000		27,878.05	
531.3137.00	Impôts et taxes	7,000		8,000		444.40-	
531.3144.00	Entretien des immeubles	50,000		40,000		39,492.60	
531.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	16,000		18,000		14,973.70	
531.3161.00	Redevance d'utilisation	10,000		11,000		8,437.40	
531.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	400		300		456.15	
531.3199.00	Cotisations à des associations	500		500		390.00	
531.4240.00	Recettes entrées piscine		228,000		228,100		217,831.95
531.4260.00	Remboursements de frais		7,000		7,000		5,734.60
531.4472.00	Loyers de tiers		80,000		84,000		72,804.40
531.4632.00	Part de la Commune de Porrentruy		382,800		382,300		373,254.10

531 CENTRE SPORTIF PORRENTUY

Indications de détail

3010.00	Y compris imputation d'un montant de 40'000 francs pour travaux fournis par l'Office des sports	
3101.00	Produits et matériel d'entretien	50'000
	Achats de matériel destiné à la revente (lunettes, flotteurs, etc.)	<u>5'000</u>
		<u><u>55'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3120.00	-20'000
---------	---------

Adaptation aux derniers comptes et données disponibles.

3144.00	10'000
---------	--------

Effort sur l'entretien de l'immeuble. Installation d'une nouvelle sonorisation et d'un beamer.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
540 Centre Jurassien d'enseignement et de formation	568,300	19,000	514,000	7,500	563,442.20	15,717.00
540.3000.00 Jetons de présence de commission	500		500			
540.3010.00 Traitements du personnel	413,600		376,300		452,764.15	
540.3050.00 Assurances sociales	26,000		23,600		27,603.25	
540.3051.00 Caisse de pensions	35,400		32,000		33,676.60	
540.3053.00 Assurance-accidents	700		600		725.10	
540.3054.00 Cotisations allocations familiales	11,600		10,500		12,508.65	
540.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,500		2,600		3,072.60	
540.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	3,000		3,000			
540.3090.01 Frais formation et cours IFFP	24,500		17,000		18,330.00	
540.3091.00 Recrutement du personnel	5,000		4,000		4,560.25	
540.3100.00 Fournitures de bureau	2,000		3,000		1,985.45	
540.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	2,300		2,300			
540.3130.00 Prestations de service	36,600		35,000		5,694.80	
540.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,500		3,500		2,521.35	
540.3199.00 Frais divers, cotisations	100		100			
540.4230.00 Contributions élèves SAE		9,000		7,500		8,550.00
540.4260.00 Remboursements de tiers		10,000				7,167.00

540 CENTRE JURASSIEN D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Indications de détail

3102.00	Annuaire CEJEF	500
	Publicité 11e année Harmos	900
	Annonce rentrée scolaire	<u>900</u>
		<u>2'300</u>

3130.00	Projet assurance qualité (certification et maintenance plate-forme)	1'600
	Maintenance informatique	7'500
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	2'500
	Prestations informatiques (Projet CLOEE)	<u>25'000</u>
		<u>36'600</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3090.01	7'500
---------	-------

Sept personnes au lieu de cinq en formation.

4260.00	10'000
---------	--------

Soutien pour la mobilité des jeunes (projet LPRH-18).

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	11,908,900	127,900	12,451,600	119,100	12,390,747.43	116,678.45
541.3000.00 Jetons de présence	500		1,000		270.00	
541.3010.00 Traitements du personnel administratif	534,400		592,900		575,636.80	
541.3020.00 Traitements du personnel enseignant	9,045,000		9,355,300		9,353,242.05	
541.3050.00 Assurances sociales	571,100		628,000		625,218.00	
541.3051.00 Caisse de pensions	818,900		888,400		901,486.10	
541.3053.00 Assurance-accidents	15,700		17,200		16,821.10	
541.3054.00 Cotisations allocations familiales	253,300		278,500		282,710.50	
541.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	80,200		71,900		69,195.65	
541.3090.00 Formation du personnel	800		500			
541.3100.00 Fournitures de bureau	12,000		15,000		12,107.00	
541.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	6,000		6,000		5,818.55	
541.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	15,000		15,000		13,753.20	
541.3104.00 Matériel didactique	70,000		75,000		58,645.68	
541.3106.00 Matériel médical et sanitaire	300		300		9.30	
541.3110.00 Mobilier et équipement	67,000		80,000		103,264.15	
541.3130.00 Honoraires et prestations de service	85,700		76,700		78,759.95	
541.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	70,000		75,000		66,760.70	
541.3133.00 Travaux informatiques	23,000		20,400		25,323.80	
541.3150.00 Entretien mobilier scolaire	4,000		2,000		1,028.30	
541.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	22,000		29,000		19,007.70	
541.3160.00 Locations	31,500		48,000		21,077.10	
541.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	32,000		30,000		27,622.70	
541.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	150,000		145,000		132,487.90	
541.3199.00 Cotisations à des associations	500		500		501.20	
541.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		34,200		36,000		34,440.00
541.4260.00 Remboursements de frais		3,500		3,500		3,871.55
541.4270.00 Contributions spéciales des élèves		1,300		1,500		1,321.90
541.4309.00 Recettes diverses				100		
541.4472.00 Locations de salles		32,400		48,800		24,668.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541.4610.00 Subventions fédérales		5,000		5,000		5,107.00
541.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		51,500		24,200		47,270.00

541 DIVISION LYCEENNE

Indications de détail

3104.00	Matériel d'enseignement élèves	43'800
	Renouvellement annuel de licences informatiques	21'200
	Petit matériel, mat. premières, vêtements	<u>5'000</u>
		<u><u>70'000</u></u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	66'800
	Téléphones et divers	<u>18'900</u>
		<u><u>85'700</u></u>
3160.00	Refacturation à la rubrique 4472.00.	
4472.00	Locations diverses	2'400
	Appartements assistant-e-s langues	<u>30'000</u>
		<u><u>32'400</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	-58'500
	- 0,36 poste (cf. 3e partie "Effectif du personnel").
3020.00	-310'300
	- 1,09 poste d'enseignant (cf. 3e partie "Effectif du personnel"). Fermeture d'une classe en 1 ^{ère} année et plusieurs départs d'enseignant-e-s (allègement raison d'âge + collocation différente).
3160.00	-16'500
4472.00	-16'400
	Baisse en matière de locations, charges et assurances pour les appartements mis à la disposition des assistant-e-s de langue. Adaptation de la refacturation en conséquence.
4611.00	27'300
	Un élève de plus et hausse du montant des contributions.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	70,000		40,000		34,690.44	
541.5060.00 Equipement de salles	70,000		40,000		34,690.44	

541 DIVISION LYCEENNE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	11,580,100	2,913,000	10,884,000	2,596,600	10,877,813.16	2,897,700.40
542.3000.00 Jetons de présence	500		1,300		200.00	
542.3010.00 Traitements du personnel administratif	411,500		390,000		405,690.70	
542.3020.00 Traitements du personnel enseignant	8,222,300		7,647,000		7,731,975.75	
542.3050.00 Assurances sociales	547,400		509,500		512,833.65	
542.3051.00 Caisse de pensions	763,300		707,400		733,149.80	
542.3053.00 Assurance-accidents	37,600		35,000		25,937.00	
542.3054.00 Cotisations allocations familiales	241,700		225,000		231,399.10	
542.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	80,300		58,100		56,491.75	
542.3090.00 Formation du personnel	2,000		4,000		666.00	
542.3100.00 Fournitures de bureau	13,000		10,000		12,815.20	
542.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	10,000		10,000		9,465.10	
542.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	5,000		9,000		4,923.20	
542.3104.00 Matériel didactique	830,000		811,000		775,469.36	
542.3106.00 Matériel médical et sanitaire	500		500		611.05	
542.3110.00 Mobilier et équipement	75,000		75,000		79,978.15	
542.3130.00 Honoraires et prestations de service	124,500		127,200		126,055.45	
542.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	40,000		72,000		21,803.00	
542.3134.00 Primes d'assurances de choses	78,000		90,000		60,551.65	
542.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	4,000		4,000		3,425.05	
542.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	20,000		30,000		15,543.65	
542.3160.00 Locations	700		700		661.00	
542.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	40,000		35,000		36,948.40	
542.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	30,000		30,000		28,509.15	
542.3199.00 Cotisations à des associations	2,800		2,300		2,710.00	
542.4230.00 Ecolages		97,700		86,400		99,586.55
542.4240.00 Produits du travail		20,000		22,000		110.00
542.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		440,000		415,000		442,540.50
542.4260.00 Remboursements de frais		189,800		163,000		191,013.85
542.4309.00 Recettes diverses				100		

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542.4390.00 Autres revenus		3,000		3,000		3,000.00
542.4472.00 Locations de salles		2,000		4,500		2,050.50
542.4610.00 Subventions fédérales		1,735,000		1,555,000		1,726,867.00
542.4610.01 Subventions cours interentreprises et examens		177,300		135,000		175,940.00
542.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		248,200		212,600		256,592.00

542 DIVISION TECHNIQUE

Indications de détail

3104.00	Moyens d'enseignement et bibliothèque	485'000
	Matériel scolaire pour revente	325'000
	Matériel pour produit du travail	<u>20'000</u>
		<u>830'000</u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	70'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>5'000</u>
		<u>75'000</u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	100'000
	Affranchissement du courrier, Téléphones et divers	<u>24'500</u>
		<u>124'500</u>
4472.00	Location salles sèches et laboratoires	

Principales variations par rapport au budget 2013

3020.00	575'300
	+ 3,34 postes d'enseignant (cf. 3e partie "Effectif personnel"), L'ouverture de la classe de 3 ^e année en informatique (option support), l'ouverture de la nouvelle filière d'opérateur-trice-s sur machines automatisées (OMA), la mise sur pied du laboratoire de métrologie (autofinancement attendu rapidement), le projet qualité, le renforcement du bureau technique, l'organisation des CIE par la division sont les éléments explicatifs majeurs de l'augmentation des postes.
3132.00	-32'000
	Baisse essentiellement imputable au projet assurance qualité (- 25'000 francs).
4250.00	25'000
4610.00	180'000
4610.01	42'300
4611.00	35'600
	Adaptation aux derniers comptes et données.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	355,000		400,000		408,471.00	
542.5060.00 Equipement de salles	355,000		400,000		408,471.00	

542 DIVISION TECHNIQUE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques, outillages et mouvements d'exercices)

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	5,043,200	2,424,400	4,962,300	2,223,500	4,869,027.05	2,279,208.55
543.3000.00 Jetons de présence	500		1,000		300.00	
543.3010.00 Traitements du personnel administratif	305,500		303,300		302,499.95	
543.3020.00 Traitements du personnel enseignant	3,554,500		3,467,100		3,442,577.35	
543.3050.00 Assurances sociales	244,900		239,200		233,531.75	
543.3051.00 Caisse de pensions	332,400		325,300		326,679.60	
543.3053.00 Assurance-accidents	14,400		14,000		18,583.75	
543.3054.00 Cotisations allocations familiales	108,100		105,600		105,095.65	
543.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	36,100		27,300		25,816.45	
543.3090.00 Formation du personnel	500		500			
543.3100.00 Fournitures de bureau	2,500		4,000		1,768.45	
543.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	1,500		1,500		846.00	
543.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	5,000		6,000		4,878.75	
543.3104.00 Matériel didactique	156,000		168,000		139,456.10	
543.3106.00 Matériel médical et sanitaire	400		500		354.05	
543.3110.00 Mobilier et équipement	40,500		9,500		17,585.50	
543.3130.00 Honoraires et prestations de service	51,500		56,200		50,508.50	
543.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	102,000		152,000		107,569.00	
543.3133.00 Travaux informatiques	30,000		30,000		25,000.95	
543.3134.00 Primes d'assurances de choses	400		400			
543.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	2,500		2,000		2,188.40	
543.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	9,000		9,000		6,629.95	
543.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	18,500		18,600		18,729.95	
543.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	25,000		20,000		19,996.95	
543.3199.00 Cotisations à des associations	1,500		1,300		18,430.00	
543.4230.00 Ecolages		33,300		40,000		32,900.00
543.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		76,100		72,300		75,768.80
543.4260.00 Remboursements de frais		52,500		52,500		90,087.50
543.4472.00 Locations de salles		20,000		15,000		22,795.25
543.4610.00 Subventions fédérales		1,071,500		968,000		1,106,047.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		1,171,000		1,075,700		951,610.00

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

3104.00	Matériel scolaire pour revente	60'000
	Renouvellement annuel de licences informatiques et matériel d'enseignement	60'000
	Matériel pour les ateliers de formation pratique	20'000
	Marchandises consommables pour les laboratoires et les branches techniques	<u>16'000</u>
		<u><u>156'000</u></u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	38'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>2'500</u>
		<u><u>40'500</u></u>
3130.00	Restaurant scolaire, participation aux frais d'exploitation et d'intendance	40'000
	Affranchissement du courrier, taxes, téléphones et divers	<u>11'500</u>
		<u><u>51'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3020.00	87'400
	+ 1,04 poste d'enseignant (cf. 3e partie "Effectif du personnel"). Renforcement temporaire de la structure Option projet professionnel grâce au soutien de deux fondations (terme prévu : 31.07.2014). Recettes enregistrées en compensation.
3110.00	31'000
	Mobilier pour l'enseignement (cf. commentaire détail; + 38'000).
3132.00	-50'000
	Ajustement aux derniers comptes et données. Augmentation des semaines de stage, d'où un recours moins important à des intervenant-e-s externes.
4610.00	103'500
4611.00	95'300
	Ajustement aux derniers comptes et données. Forfaits fédéraux estimés en hausse (rubr. 4610.00). Suite à la réorganisation entre les cantons du Jura et de Berne, accueil dès août 2013 des menuisier-ière-s du Jura bernois qui sont désormais formés au sein de la division artisanale du CEJEF (rubr. 4611.00).

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	70,000		70,000		60,249.30	
543.5060.00 Equipement de salles	70,000		70,000		60,249.30	

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

5060.00	Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)	40'000
	Renouvellement des équipements des laboratoires et des ateliers de formation pratique	<u>30'000</u>
		<u><u>70'000</u></u>

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	9,391,200	2,380,100	8,995,700	2,102,400	8,832,190.83	2,544,439.20
544.3000.00 Jetons de présence	500		1,000		110.00	
544.3010.00 Traitements du personnel administratif	519,500		592,900		480,515.15	
544.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,913,600		6,487,700		6,557,785.35	
544.3050.00 Assurances sociales	471,400		449,400		443,646.10	
544.3051.00 Caisse de pensions	649,500		613,800		616,932.85	
544.3053.00 Assurance-accidents	13,500		13,000		12,580.25	
544.3054.00 Cotisations allocations familiales	208,100		198,300		199,721.15	
544.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	69,400		50,900		48,020.95	
544.3090.00 Formation du personnel	700		1,500		210.00	
544.3100.00 Fournitures de bureau	15,000		21,000		25,552.00	
544.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	9,000		16,000		7,017.90	
544.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	14,000		10,000		13,467.35	
544.3104.00 Matériel didactique	95,500		101,000		74,208.08	
544.3106.00 Matériel médical et sanitaire	400		500		280.30	
544.3110.00 Mobilier et équipement	40,000		50,000		33,452.05	
544.3130.00 Honoraires et prestations de service	44,500		45,200		32,514.90	
544.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	112,500		117,000		97,225.85	
544.3133.00 Travaux informatiques	59,000		47,000		54,779.80	
544.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	1,000		1,500		350.65	
544.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	8,500		11,000		4,161.10	
544.3160.00 Locations	20,500		32,500		15,682.55	
544.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	55,000		56,000		55,627.70	
544.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	67,500		76,000		55,828.80	
544.3199.00 Cotisations à des associations	2,600		2,500		2,520.00	
544.4230.00 Ecolages		63,700		58,200		72,655.00
544.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		8,000		8,000		7,563.55
544.4260.00 Remboursements de frais		12,000		8,000		11,868.05
544.4472.00 Locations de salles		60,500		68,000		55,535.60
544.4610.00 Subventions fédérales		2,103,200		1,819,800		2,298,072.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		132,700		140,400		98,745.00

544 DIVISION COMMERCIALE

Indications de détail

3104.00	Renouvellement annuel de licences informatiques et matériel d'enseignement	85'500
	Réforme EC - Projets entreprises (obligation fédérale)	<u>10'000</u>
		<u>95'500</u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	35'000
	Mobilier et équipements pour l'administration	<u>5'000</u>
		<u>40'000</u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation forfaitaire de la DIVCOM aux frais d'exploitation et d'intendance du restaurant de la DIVLYC)	12'000
	Participation aux frais d'exploitation de la cafétéria de Delémont	6'000
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	<u>26'500</u>
		<u>44'500</u>
3160.00	Refacturation à la rubrique 4472.00	

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	-73'400
	+ 0,02 poste (cf. 3e partie Effectif du personnel). Ventilation différenciée des salaires des assistant-e-s de langue, désormais sous la rubrique 3020.00.
3020.00	425'900
	+ 2,72 postes (cf. 3e partie "Effectif du personnel"). La réforme fédérale décidée au niveau des Ecoles de commerce entraîne de fait une réorganisation du programme et une augmentation des périodes à dispenser, notamment de la pratique prof. sous forme de parties pratiques intégrées (PPI). Par ailleurs, la réforme décidée également au niveau fédéral pour les Ecoles professionnelles commerciales implique un demi-jour supplémentaire en 2 ^e année de formation.
3102.00	-7'000
3103.00	4'000
	Adaptation aux derniers comptes/dernières données.
4610.00	283'400
	Augmentation du nombre de contrats et forfaits fédéraux estimés en hausse.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	120,000		120,000		119,583.05	
544.5060.00 Equipement de salles	120,000		120,000		119,583.05	

544 DIVISION COMMERCIALE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	10,189,600	1,583,300	9,742,400	1,747,200	9,946,423.46	2,110,429.55
545.3000.00 Jetons de présence	5,000		4,500		4,937.50	
545.3010.00 Traitements du personnel administratif	844,200		878,100		918,212.10	
545.3010.01 Traitements servis aux élèves	655,900		455,000		567,753.10	
545.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,627,400		6,475,100		6,499,164.70	
545.3050.00 Assurances sociales	510,900		503,700		507,201.00	
545.3051.00 Caisse de pensions	642,200		628,400		681,464.55	
545.3053.00 Assurance-accidents	14,600		14,500		14,084.10	
545.3054.00 Cotisations allocations familiales	225,700		222,300		224,572.95	
545.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	74,700		55,100		54,451.70	
545.3090.00 Formation du personnel	500		1,000			
545.3100.00 Fournitures de bureau	11,000		11,000		11,065.40	
545.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	6,000		5,000		3,869.00	
545.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	20,000		20,000		19,028.25	
545.3104.00 Matières premières, produits pour l'enseignement	55,000		55,500		52,035.81	
545.3105.00 Marchandises pour restaurant scolaire	100,000		100,000		96,853.45	
545.3110.00 Mobilier et équipement	57,000		55,000		53,934.50	
545.3130.00 Honoraires et prestations de service	15,500		15,200		13,003.95	
545.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	135,000		65,000		84,342.50	
545.3133.00 Travaux informatiques	20,000		20,000		4,669.60	
545.3137.00 TVA restaurant scolaire	10,000		8,600		11,570.65	
545.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	2,000		2,000		2,372.20	
545.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	9,000		9,000		9,337.15	
545.3160.00 Locations	12,000		12,000		11,526.00	
545.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	53,000		53,000		44,930.55	
545.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	81,600		72,000		54,862.75	
545.3199.00 Cotisations à des associations	1,400		1,400		1,180.00	
545.4220.00 Recettes du restaurant scolaire		150,000		165,000		148,160.90
545.4230.00 Ecolages		5,200		5,200		3,772.00
545.4231.00 Taxes de cours				20,000		21,516.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel						646.50
545.4260.00 Rétributions de stages et remboursements de frais		571,500		522,100		769,405.15
545.4472.00 Locations de salles						160.00
545.4610.00 Subventions fédérales		717,000		745,000		841,154.00
545.4610.01 Subventions pour cours interentreprises et examens				73,000		77,955.00
545.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		139,600		216,900		247,660.00

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indications de détail

3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	47'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>10'000</u>
		<u>57'000</u>
3132.00	Experts, droits d'auteur, examens	33'000
	Honoraires intervenants externes	15'000
	Cours donnés par EJCM	16'000
	Cours CIE OrTra santé-social	51'000
	Cours AFP ASA Fondation rurale interjurasssienne	<u>20'000</u>
		<u>115'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	-33'900
	- 0,48 poste (cf. 3e partie "Effectif du personnel").

3010.01 200'900

Ventilation différenciée des prestations reçues des caisses de chômage pour les personnes en formation (reconversion) au sein de la division santé-social-arts du CEJEF.

3020.00 152'300

+ 0,23 poste d'enseignant (cf. 3e partie "Effectif du personnel").
Variation expliquée par l'ouverture d'une classe en 1^{ère} année au sein de l'Ecole de culture générale et par la fermeture de deux classes de formations raccourcies pour adultes.

3132.00 70'000

Cours AFP d'Aide en soins et santé communautaire (ASA) dispensés en collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne et reprise des CIE par OrTra santé-social.

4231.00 -20'000

Reprise du programme de formation continue par AvenirFormation en collaboration avec la division santé-social-arts du CEJEF.

4260.00

49'400

La rentrée supplémentaire s'explique par un nombre d'élèves plus important, ce qui entraîne une augmentation des rétributions liées aux stages.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	42,000		60,000		287,844.96	
545.5060.00 Equipement de salles	42,000		60,000		287,844.96	

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
760 Bureau de l'égalité entre femmes et hommes	337,400	55,200	316,500	30,200	358,216.80	69,000.00
760.3000.00 Jetons de présence	1,500		2,000		1,000.00	
760.3000.01 Conseil de la famille	1,500		1,500		570.00	
760.3010.00 Traitements du personnel	217,700		219,900		261,090.80	
760.3050.00 Assurances sociales	13,800		14,000		16,219.85	
760.3051.00 Caisse de pensions	18,300		18,500		17,924.95	
760.3053.00 Assurance-accidents	400		400		472.35	
760.3054.00 Cotisations allocations familiales	6,100		6,200		7,276.55	
760.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,100		1,600		1,729.85	
760.3090.00 Formation du personnel	500		500			
760.3100.00 Fournitures bureau	1,500		1,500		1,211.90	
760.3102.00 Publications, impression, campagne, publicité	17,000		18,000		13,743.45	
760.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		1,383.35	
760.3130.00 Etudes et prestations de service	40,000		15,000		18,179.50	
760.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		8,126.25	
760.3199.00 Cotisations à des associations	5,000		4,400		4,288.00	
760.3636.00 Subventions aux associations	5,000		5,000		5,000.00	
760.3637.00 Prix Egalité			1,000			
760.4250.00 Ventes		200		200		
760.4260.00 Remboursements de frais		25,000				39,000.00
760.4611.00 Dédommagements d'autres cantons - Antenne interju de l'égalité		30,000		30,000		30,000.00

760 BUREAU DE L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Indications de détail

3102.00	Publications, impressions, campagnes pub	8'000
	Présentations, expositions, représentation	4'000
	Actions de sensibilisation	<u>5'000</u>
		<u>17'000</u>

3130.00	Mandats de rédaction et de graphisme	4'700
	Actions du groupe Violence	5'000
	Affranchissement du courrier	3'500
	Téléphones	1'800
	Projet "Les métiers techniques au féminin" (recettes à la rubr. 4260.00)	<u>25'000</u>
		<u>40'000</u>

3170.00	Frais de déplacement commissions, personnel et représentation	5'500
	Journée "Oser tous les métiers"	<u>500</u>
		<u>6'000</u>

3636.00 Subvention à Sibir'elles

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00 25'000

Projet "Les métiers techniques au féminin" (+ 25'000 francs;
charges de personnel).

4260.00 25'000

Subvention reçue du Bureau fédéral de l'égalité
entre hommes et femmes (BFEG) pour la campagne de
sensibilisation "Les métiers techniques au féminin".

3637.00 -1'000

Tous les deux ans, prix "Un pas vers l'égalité".

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	139,338,700	543,496,100	135,342,900	524,493,100	134,244,969.76	508,644,697.25

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	640,000	210,000	454,000	67,000	1,270,910.45	882,959.85

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	Trésorerie générale	55,345,300	183,494,000	53,851,300	177,428,900	57,859,288.34	163,253,090.65
600.3010.00	Traitements du personnel	917,700		909,800		905,865.45	
600.3050.00	Assurances sociales	58,000		57,500		56,024.15	
600.3051.00	Caisse de pensions	81,300		80,500		78,171.65	
600.3053.00	Assurance-accidents	1,600		1,600		1,550.20	
600.3054.00	Cotisations allocations familiales	25,700		25,500		25,262.95	
600.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,300		6,600		6,133.80	
600.3090.00	Formation du personnel	8,500		8,500		400.00	
600.3100.00	Fournitures de bureau	3,500		3,500		2,992.50	
600.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	900		900		881.00	
600.3130.00	Taxes postales	21,800		23,400		21,443.98	
600.3130.01	Frais de banque	31,300		61,900		73,451.70	
600.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	11,200		10,400		3,363.90	
600.3181.00	Pertes sur créances (éliminations)	5,700,000		4,500,000		6,188,920.13	
600.3199.00	Cotisations à des associations	13,200		13,200		12,988.55	
600.3300.00	Amortissements immobilisations corporelles PA	16,639,000		16,689,700		16,614,251.00	
600.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	14,500		19,000		8,393.10	
600.3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	123,700		73,300		2,033,894.38	
600.3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	6,624,600		5,152,500		4,811,051.40	
600.3410.00	Pertes de change réalisées sur les placements financiers PF					384.55	
600.3420.00	Droits garde dépôts titres	3,000		3,200		2,979.20	
600.3621.40	Péréquation intercantonale, part à la compensation des cas de rigueur	1,120,000		1,120,000		1,140,654.00	
600.3636.00	Subventions aux Eglises	3,992,500		4,074,000		3,994,435.75	
600.3650.00	Réévaluations - participations PA					9,260.00	
600.3660.00	Amortissements subventions d'investissements	19,945,000		21,016,300		21,866,535.00	
600.4100.00	Recettes provenant de la régie des sels		26,400		25,500		26,361.60
600.4110.00	Part au bénéfice de la BNS		5,878,000		5,828,000		5,827,515.00
600.4260.00	Remboursements de frais		32,000		41,600		44,645.23
600.4400.00	Intérêts des liquidités		29,000		3,500		29,371.22

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600.4401.00 Intérêts des créances		2,788,500		2,842,500		2,487,749.65
600.4402.00 Intérêts des placements financiers à court terme		10,000		123,500		1,204,178.40
600.4411.00 Gains comptables patrimoine financier		100,000		100,000		140,879.00
600.4420.00 Dividendes d'actions et parts sociales du patrimoine financier		264,800		264,800		264,848.00
600.4451.00 Revenus provenant des participations du patrimoine administratif		2,708,000		2,867,200		2,708,040.00
600.4463.00 Rémunération de la garantie BCJ		675,000		640,000		633,000.00
600.4464.00 Dividende Banque Nationale Suisse		7,300		7,300		7,260.00
600.4600.10 Part à l'impôt anticipé		4,098,000		4,400,000		3,900,651.00
600.4620.00 Péréquation financière Confédération / cantons		166,821,000		159,794,000		145,645,118.00
600.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		56,000		41,000		
600.4940.00 Intérêts passifs liés aux prêts LIM et aux crédits agricoles				450,000		333,473.55

600 TRESORERIE GENERALE

Indications de détail

3130.00	Taxes CCP et affranchissement	20'200
	Téléphones	1'600

21'800

3130.01	Droits de garde sur placements et titres	3'600
	Courtages sur emprunts	20'000
	Frais de banque	7'700

31'300

3300.00 Considérer également la rubrique 3660.00 (amortissements des subventions d'investissements) pour connaître la valeur totale des amortissements.
Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires généraux.

3400.00 Rémunération des dépôts en consignation au taux d'épargne de la BCJ

3401.00	Intérêts sur les fonds	1'700
	Intérêts comptes courants bancaires	42'000
	Intérêts sur les autres dettes à court terme	80'000

123'700

3406.00 Emprunts moyens 2014 de 215 mio à 2,05 %.
Emprunts à souscrire en 2014.
Contrat swap (20 ans).

4260.00	Remboursements de frais administratifs pour la gestion des salaires	26'500
	Frais de rappels	5'500

32'000

4401.00	Intérêts sur arrérages d'impôts	2'615'000
	Intérêts encaissés auprès des communes et autres débiteurs	173'500

2'788'500

4420.00 Essentiellement le produit des actions BCJ dont le nombre dépasse les 51 % à détenir au minimum selon la loi.

4451.00	Banque cantonale du Jura	2'601'000
	Autres dividendes sur titres	<u>107'000</u>
		<u><u>2'708'000</u></u>

3181.00 1'200'000

Adaptation aux derniers comptes et estimations 2013.

4464.00 Dividende ordinaire des actions BNS.

3300.00 -50'700

3660.00 -1'071'300

A considérer globalement avec la rubrique 3660.00.

Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires

généraux. La variation intervient essentiellement via les subventions.

4620.00	Péréquation des ressources	142'600'000
	Charges sociodémographiques	524'000
	Charges géotopographiques	4'309'000
	Compensation des cas de rigueur	<u>19'388'000</u>
		<u><u>166'821'000</u></u>

3401.00 50'400

3406.00 1'472'100

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.01 -30'600

Baisse des frais de courtage sur les emprunts (- 30'000 francs)
liée au volume et à la durée des renouvellements prévus.

Atteinte d'un plancher en termes de taux, mais besoins supérieurs à court terme fin d'exercice (paiement RPT intervient le 3 janvier; 84 mios).

1,2 mio de francs pour la reconnaissance de dette envers la Caisse de pensions (rubr. 3406.00).

3636.00 -81'500

Selon négociations et contrat de prestations.

4110.00 50'000

L'incertitude à long terme quant à sa pérennité demeure.
Les variations annuelles dépendent de la fluctuation de la population,
seul critère de répartition.

4260.00 -9'600

Reprise de la gestion des salaires par la Fondation rurale interjurassienne.

4400.00 25'500

Adaptation aux derniers comptes et données.

4401.00 -54'000

Stabilité relative des arrérages d'impôts, en tenant compte
des dernières informations disponibles.

4402.00 -113'500

Selon l'unique contrat swap.

4451.00 -159'200

Distinction entre les revenus du patrimoine financier
(rubr. 4420.00) et ceux du patrimoine administratif (rubr. 4451.00).
Adaptation de la rubrique aux derniers versements.

4600.10 -302'000

Montant volatil et prévision aléatoire. Les écarts entre la
communication de la Confédération pour le budget et le résultat
des comptes sont toujours importants. Cf. derniers comptes.

4620.00 7'027'000

Selon montants RPT mis en consultation pour 2014.

4910.00 0

Valeur du travail du secrétariat de la Commission de gestion et des
finances qui oeuvre pour le Parlement.
Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00.
Prestations générales des services de l'Etat en faveur du Préposé à
la protection des données (cf. rubr. 115.3910.00).

4940.00 -450'000

Suppression de l'imputation interne des intérêts calculés en lien
avec l'extinction progressive des dossiers LIM.

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	Trésorerie générale						3,421.00
600.6060.00	Transfert de biens meubles dans le patrimoine financier						3,421.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 Service des contributions - administration générale	2,685,800	2,506,500	2,822,900	1,606,500	2,378,095.00	1,885,371.10
610.3000.00 Jetons de présence de commission	21,000		20,000		21,055.10	
610.3010.00 Traitements du personnel	2,171,800		2,288,600		1,925,714.55	
610.3050.00 Assurances sociales	137,600		144,800		120,075.50	
610.3051.00 Caisse de pensions	187,600		198,300		170,368.15	
610.3053.00 Assurance-accidents	3,900		4,100		3,330.40	
610.3054.00 Cotisations allocations familiales	60,800		64,100		54,134.70	
610.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	20,000		17,400		13,224.60	
610.3090.00 Formation du personnel	27,000		27,000		26,422.00	
610.3100.00 Fournitures de bureau	7,500		7,500		8,217.85	
610.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	6,600		6,600		5,610.40	
610.3130.00 Honoraires et prestations de service	22,000		22,500		13,766.50	
610.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	20,000		22,000		16,175.25	
610.4009.00 Amendes fiscales		2,500,000		1,600,000		1,879,598.10
610.4210.00 Emoluments		5,000		5,000		4,943.00
610.4260.00 Remboursements de frais		1,500		1,500		830.00

610 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, ADMINISTRATION GENERALE

Indications de détail

3090.00	Cours et séminaires pour toutes les sections du Service des contributions	
3130.00	Actions de promotion / études / divers	15'000
	Téléphones	5'000
	Affranchissement du courrier	<u>2'000</u>
		<u>22'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -116'800

Renouvellements par des personnes en annuités moindres.

4009.00 900'000

Estimation en hausse des rappels d'impôt ainsi que des recettes liées à la dernière année de l'amnistie fiscale.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	Service des contributions - Section gestion et coordination	1,661,500		1,677,400		1,413,221.10	
611.3010.00	Traitements du personnel	911,600		898,600		676,434.60	
611.3050.00	Assurances sociales	57,800		57,000		42,422.60	
611.3051.00	Caisse de pensions	71,800		70,500		57,275.05	
611.3053.00	Assurance-accidents	1,700		1,600		1,175.15	
611.3054.00	Cotisations allocations familiales	25,500		25,200		19,127.90	
611.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,600		6,500		4,719.75	
611.3100.00	Fournitures de bureau	27,500		31,000		31,808.70	
611.3130.00	Prestations de service	555,000		585,000		578,755.30	
611.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	2,000		2,000		1,502.05	

611 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DE GESTION ET DE COORDINATION

Indication de détail

3130.00	Taxes postales (bulletins de versement)	279'000
	Affranchissement du courrier	255'000
	Scannage de documents, licence	19'800
	Téléphones	<u>1'200</u>
		<u>555'000</u>

Principale variation par rapport au budget 2013

3130.00 -30'000

Multiplés variations ou adaptations suite à la connaissance des comptes ou des dernières données.

L'essentiel de l'allégement provient d'un projet pilote pour les frais d'envoi groupé des tranches d'impôt (- 45'000 francs).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
612	Service des contributions - Section des personnes physiques	4,610,000	194,098,000	4,452,100	196,807,000	4,607,348.88	194,928,493.95
612.3010.00	Traitements du personnel	3,645,500		3,529,600		3,699,796.15	
612.3050.00	Assurances sociales	231,400		224,100		233,276.80	
612.3051.00	Caisse de pensions	306,900		296,600		318,217.70	
612.3053.00	Assurance-accidents	6,700		6,500		6,773.10	
612.3054.00	Cotisations allocations familiales	102,100		98,800		104,723.90	
612.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	34,400		25,500		25,223.10	
612.3100.00	Fournitures de bureau	12,500		12,500		11,975.40	
612.3102.00	Imprimés	90,000		97,500		77,229.00	
612.3130.00	Prestations de service	93,500		73,000		69,165.68	
612.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	7,000		8,000		5,235.80	
612.3181.00	Remises d'impôt des PPH	80,000		80,000		55,732.25	
612.4000.00	Impôt sur le revenu des PPH		168,800,000		172,500,000		171,623,110.40
612.4000.01	Variations d'impôt sur le revenu des PPH		5,250,000		5,000,000		5,035,565.10
612.4001.00	Impôt sur la fortune		12,900,000		12,500,000		12,014,557.90
612.4001.01	Variations d'impôt sur la fortune des PPH		400,000		400,000		348,958.65
612.4009.00	Amendes fiscales		1,450,000		1,400,000		1,391,754.35
612.4022.00	Impositions spéciales PPH		4,900,000		4,600,000		4,170,874.55
612.4022.01	Impôt sur les gains de loterie		350,000		350,000		339,936.60
612.4250.00	Vente d'imprimés		3,000		2,000		2,757.40
612.4260.00	Remboursements de frais		15,000		15,000		12,075.00
612.4613.00	Dédommagements des caisses de compensation		30,000		40,000		11,096.00-

612 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES PHYSIQUES

Indications de détail

3102.00	Impression des déclarations d'impôt, des formules intercalaires et des guides		4000.00	-3'700'000
3130.00	Affranchissement du courrier 15'000 Téléphones 21'000 Mandat(s) architecte(s) analyse dossiers 30'000 Frais certificats de salaire /Swissdec 17'500 Facturation prestations caisse compensation <u>10'000</u> <u>93'500</u>		4000.01	250'000

Prévision tenant compte d'une nouvelle estimation des rentrées 2014, de la modification des barèmes, déductions découlant des - 1% annuels et de l'évolution de l'IPC d'août 2012 à août 2013 et d'hypothèses de variation annuelle sur les diverses composantes des déclarations d'impôt.
Entrée en vigueur de la déduction pour couples mariés (-7 mois).

Aléatoire. Ajustement à une année normale et aux constats 2013.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	115'900	4001.00	400'000
		4001.01	0
+ 1,0 poste (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").		4009.00	50'000
		4022.00	300'000
		4022.01	0
3130.00	20'500		

Ajustement en fonction des rentrées 2012 et 2013.

Facturation de prestations par la Caisse de compensation (+ 10'000 fr.)
et augm. des frais de certificats de salaires Swissdec, CH Meldewesen (+ 11'000 fr.).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	Service des contributions - Section des personnes morales et autres impôts	24,064,300	103,448,600	22,910,000	89,990,100	20,661,055.07	92,128,212.61
613.3010.00	Traitements du personnel	1,592,700		1,666,000		1,573,840.80	
613.3050.00	Assurances sociales	101,000		105,700		102,155.15	
613.3051.00	Caisse de pensions	129,600		134,900		127,797.80	
613.3053.00	Assurance-accidents	2,900		3,000		2,997.35	
613.3054.00	Cotisations allocations familiales	44,600		46,600		45,882.60	
613.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,900		12,000		11,474.75	
613.3100.00	Fournitures de bureau	9,500		9,500		7,533.90	
613.3102.00	Imprimés	7,000		7,000		9,138.85	
613.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	12,000		13,000		12,034.20	
613.3130.00	Prestations de service	109,800		99,000		118,247.58	
613.3130.01	Commission perception impôt à la source	183,000		168,000		166,693.44	
613.3132.00	Honoraires des experts pour les valeurs officielles	100,000		95,000		97,210.40	
613.3133.00	Location de lignes informatiques	67,400		67,400		67,392.00	
613.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	15,000		17,900		11,300.20	
613.3510.00	Attribution au fonds de la coopération	954,900		796,500		712,056.75	
613.3510.01	Attribution au fonds de la péréquation	5,886,000		5,606,500		5,004,318.95	
613.3601.00	Parts IFD destinées aux autres cantons	360,000		360,000		231,275.55	
613.3602.10	Successions - parts communales	740,000		620,000		682,959.80	
613.3602.11	Part des communes à l'impôt des frontaliers	13,734,000		13,082,000		11,676,745.00	
613.4002.00	Impôt à la source		5,900,000		5,400,000		5,444,519.41
613.4002.01	Impôt des frontaliers		21,800,000		20,765,000		18,534,514.70
613.4010.00	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL		44,000,000		37,000,000		39,222,451.65
613.4010.01	Impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives		1,140,000		950,000		1,025,255.90
613.4010.02	Impôt des sociétés holding		190,000		180,000		184,460.25
613.4010.03	Impôt sur le bénéfice des autres personnes morales		200,000		180,000		167,737.25
613.4011.00	Impôt sur le capital des SA et SARL		6,100,000		5,400,000		6,073,982.45
613.4011.01	Impôt sur le capital des sociétés coopératives		380,000		380,000		341,558.30
613.4011.02	Impôt sur le capital des autres personnes morales		150,000		150,000		128,617.35
613.4019.00	Amendes fiscales		150,000		150,000		111,602.66

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.4022.00 Impôt sur les gains immobiliers		3,500,000		2,700,000		2,919,718.35
613.4024.00 Impôt sur les successions et donations		3,700,000		3,100,000		3,414,799.00
613.4210.00 Emoluments		4,500		4,500		4,532.01
613.4250.00 Vente d'imprimés		200		200		144.40
613.4260.00 Remboursements de frais d'expertises		8,000		7,000		9,950.00
613.4600.00 Part à l'impôt fédéral direct		16,100,000		13,500,000		14,413,934.33
613.4610.10 Subvention fédérale A16		9,500		9,500		9,228.70
613.4612.00 Dédommagements des communes		116,400		113,900		121,205.90

613 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES MORALES ET AUTRES IMPOTS

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	34'000
	Taxes BVR	33'000
	Téléphones	6'800
	Prestations informatiques	30'000
	Honoraires, frais d'expertises, indemnités de dépens et divers	<u>6'000</u>
		<u><u>109'800</u></u>
3130.01	3,1% de la rubrique 4002.00	
3133.00	Location ordinateur à Globaz S.A.	
4002.01	Rentrées brutes (4,5 % masse salariale)	22'050'000
	Part restituée à la France	<u>-250'000</u>
		<u><u>21'800'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	-73'300
	Même effectif mais -36'400 francs sur les temporaires et légère modification des classes vers le bas.
3510.00	158'400
	Coordination avec la rubrique 791.4510.00 qui équilibre les dépenses du Fonds cantonal de la coopération.
3510.01	279'500
	Part versée au Fonds de péréquation 27 % de l'impôt des frontaliers.
3602.10	120'000
	20% de la rubrique 4024.00.
3602.11	652'000
	63% de l'impôt des frontaliers sont reversés aux communes.

4002.00 500'000

Adaptation sur la base des données 2011-14 à disposition.

4002.01 1'035'000

Basé sur une masse salariale 2012 de 454 mios avec une augmentation projetée de 6 % ainsi qu'un report de masse salariale 2012 de 5.0 mios

4010.00 7'000'000

Selon les dernières estimations d'août, ce serait un nouveau record. L'impact de la conjoncture internationale reste très incertain à moyen terme. Un ralentissement, déjà évoqué, pourrait intervenir. Hausse des années antérieures + 4.5 mios

4010.01 190'000

Ajustement en fonction de l'état courant 2013.

4010.02 10'000

Ajustement en fonction de l'état courant 2013.

4010.03 20'000

Ajustement en fonction de l'état courant 2013. Compte tenu de nouvelles entreprises en 2014.

4011.00 700'000

Alignement au niveau qui sera atteint par les décomptes effectifs 2011 et 2012. Forte progression et niveau record également.

4022.00 800'000

Léger ajustement sur la base des comptes 2011 et 2012 et des rentrées des premiers mois 2013.

4024.00 600'000

Ajustement sur la base des comptes 2012 et des rentrées 2013.

4600.00 2'600'000

Après une année 2011 plus faible qu'estimée, les comptes 2012 et la tendance évoluent plus en phase avec la conjoncture.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
614 Recettes et administrations de district	2,657,300	1,791,700	2,683,300	1,771,000	2,468,011.21	1,091,075.93
614.3010.00 Traitements du personnel	1,150,600		1,159,400		1,164,417.50	
614.3050.00 Assurances sociales	73,100		73,700		73,870.80	
614.3051.00 Caisse de pensions	94,700		95,800		99,772.80	
614.3053.00 Assurance-accidents	2,100		2,100		2,151.35	
614.3054.00 Cotisations allocations familiales	32,200		32,500		33,138.75	
614.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,900		8,400		8,139.45	
614.3100.00 Fournitures de bureau	7,000		7,000		3,509.40	
614.3130.00 Frais de poursuites	1,175,000		1,200,000		980,621.30	
614.3130.01 Autres taxes (ccp, ports)	94,000		85,500		89,226.51	
614.3132.00 Service de renseignements juridiques	15,000		16,200		11,332.80	
614.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	700		700		594.00	
614.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	2,000		2,000		1,236.55	
614.4210.00 Emoluments sur inventaires des successions		90,000		100,000		93,338.45
614.4210.01 Emoluments réquisitions de poursuite		30,000				3,514.25
614.4260.00 Remboursements de frais		200		1,000		20.00-
614.4260.01 Remboursements de frais renseignements juridiques		10,000		10,000		9,259.70
614.4260.02 Remboursements de frais de poursuites		761,500		860,000		581,223.68
614.4800.00 Rachats d'actes de défaut de biens		900,000		800,000		403,759.85

614 RECETTES ET ADMINISTRATIONS DE DISTRICT

Indication de détail

3132.00 Il est compté 500 consultations.

4260.02

-98'500

Estimation selon derniers comptes 2012 et éléments 2013 connus. Récupération partielle des frais de poursuite de la rubr. 3130.00.

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.01 8'500

Selon le volume de dossiers en hausse.

4800.00

100'000

Augmentation des traitements de dossiers suite à l'engagement de personnel.

4210.00 -10'000

Estimation selon les derniers éléments connus.

4210.01 30'000

Facturation introduite durant l'année 2013 portant pleinement ses fruits en 2014.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620 Contrôle des finances	1,029,600	95,900	1,048,900	87,200	1,030,514.45	102,078.55
620.3000.00 Traitements du magistrat	168,900		168,100		168,071.80	
620.3010.00 Traitements du personnel	675,100		693,200		677,443.00	
620.3050.00 Assurances sociales	53,400		54,500		53,433.00	
620.3051.00 Caisse de pensions	75,400		76,000		79,201.00	
620.3053.00 Assurance-accidents	1,500		1,500		1,477.25	
620.3054.00 Cotisations allocations familiales	23,600		24,100		24,097.25	
620.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	7,600		6,200		5,854.70	
620.3090.00 Formation du personnel	9,600		9,400		7,512.45	
620.3100.00 Fournitures de bureau	800		900		665.45	
620.3130.00 Prestations de service	1,600		3,100		1,701.20	
620.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,600		1,800		1,320.95	
620.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,700		7,700		7,476.40	
620.3199.00 Cotisations à des associations	2,800		2,400		2,260.00	
620.4260.00 Remboursements de frais		30,900		27,200		29,230.00
620.4610.10 Subventions fédérales A16		65,000		60,000		72,848.55

620 CONTRÔLE DES FINANCES

Principale variation par rapport au budget 2013

4260.00

3'700

Augmentation de 3'000 francs du mandat avec l'Unité territoriale IX.
Mandat de révision de la structure Jura.accueil.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
630 Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	1,398,200	100,000	1,184,700	39,000	83,209.14	
630.3000.00 Salaires, indemnités journalières et jetons de présence membres d'autorités et de commissions	10,000		1,000			
630.3010.00 Traitements du personnel	1,066,000		942,400		60,764.05	
630.3050.00 Assurances sociales	67,500		59,700		3,747.75	
630.3051.00 Caisse de pensions	91,200		81,400		9,679.40	
630.3053.00 Assurance-accidents	1,900		1,700		77.55	
630.3054.00 Cotisations allocations familiales	29,800		26,400		1,731.75	
630.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	9,800		6,800		425.30	
630.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	10,000		10,000		400.00	
630.3100.00 Matériel de bureau	15,000		18,000		5,490.34	
630.3102.00 Imprimés, publications			2,000			
630.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		3,000			
630.3130.00 Prestations de services de tiers	40,000		19,300		893.00	
630.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000			
630.3199.00 Autres charges d'exploitation	43,000		3,000			
630.4210.00 Emoluments administratifs		100,000		39,000		

630 AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Indication de détail

3130.00	Affranchissements, téléphones, divers	5'000
	Rémunération des curateurs, mandats divers	
	expertises	<u>35'000</u>
		<u>40'000</u>

3100.00	-3'000
3102.00	-2'000
3103.00	1'000

Réajustement selon les premiers mois effectifs d'activité.

3130.00	20'700
---------	--------

Mêmes commentaires que pour la rubrique 3000.00.

Principales variations par rapport au budget 2013

3000.00	9'000
---------	-------

Premier budget estimatif 2013 ne s'est pas vérifié à l'usage pour cette rubrique.

L'utilisation de moyens non-permanents peut soutenir l'efficacité.

4210.00	61'000
---------	--------

Le premier budget ne permettait pas précisément d'évaluer la reprise des émoluments que les communes facturaient et le volume généré par la nouvelle entité. Il faudra encore certainement un exercice pour mieux estimer ce dernier, mais la progression permet de mieux couvrir les charges en général.

3010.00	123'600
---------	---------

+ 1,0 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
700	Service juridique	3,091,400	302,000	3,090,100	288,000	3,166,976.25	267,736.69
700.3000.00	Commission foncière rurale	3,800		3,800		4,100.70	
700.3010.00	Traitements du personnel	1,110,700		1,208,000		1,345,633.55	
700.3050.00	Assurances sociales	70,200		76,300		84,536.35	
700.3051.00	Caisse de pensions	96,000		105,300		120,647.30	
700.3053.00	Assurance-accidents	2,000		2,100		2,328.00	
700.3054.00	Cotisations allocations familiales	31,100		33,800		38,129.50	
700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,000		8,700		9,285.20	
700.3090.00	Formation du personnel	2,000		2,000		1,080.00	
700.3100.00	Fournitures de bureau	6,000		30,000		5,733.15	
700.3102.00	Imprimés, publications	5,000				3,932.10	
700.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	8,000				11,432.85	
700.3130.00	Emoluments ECR, SAT, téléphones	21,000		21,000		33,965.80	
700.3130.01	Chambre des avocats	1,000		2,500			
700.3130.02	Conseil du notariat					300.00	
700.3132.00	Honoraires et prestations de service					16,096.30	
700.3134.00	Primes d'assurances de choses	54,600		54,600		54,600.00	
700.3135.00	Frais de détention des détenus	1,600,000		1,495,000		1,378,971.55	
700.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	20,000		6,000		19,179.05	
700.3199.00	Cotisations à des associations	50,000		41,000		37,024.85	
700.4210.00	Emoluments		100,000		120,000		120,749.65
700.4220.00	Remboursements des frais de détention		140,000		130,000		69,007.70
700.4250.00	Ventes d'imprimés		3,000		10,000		2,198.00
700.4260.00	Remboursements de frais				6,000		3,023.00
700.4260.01	Produits de confiscations						14,120.35
700.4260.02	Divers						1,200.00
700.4270.00	Amendes jugements militaires		12,000		12,000		14,882.35
700.4301.00	Produits de confiscations		7,000		10,000		5,646.60
700.4612.00	Dédommagements des communes		40,000				36,909.04

700 SERVICE JURIDIQUE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier et téléphones	6'000
	Expertises en matière de droit foncier rural, autres expertises et divers	<u>15'000</u>
		<u>21'000</u>

3135.00	Frais de pension	1'487'000
	Frais médicaux et hospitaliers	100'000
	Transports	10'000
	Travaux d'intérêt général et pécules	<u>3'000</u>
		<u>1'600'000</u>

3199.00	Conférence latine de directeurs cantonaux de justice et police, Conférence suisse des directeurs cantonaux de justice et police et autres cotisations Association de Suisse occidentale des autorités de surveillance des fondations	
---------	--	--

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	-97'300
---------	---------

- 0,6 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3100.00	-24'000
---------	---------

3102.00	5'000
---------	-------

3103.00	8'000
---------	-------

Baisse du coût d'impression des lois (mise à disposition internet).
Et reprise de la ventilation par nature des dépenses sur les rubriques 3102.00 et 3103.00.

3135.00	105'000
---------	---------

Ajustement selon dernières données 2012 et 2013.

3170.00

14'000

Conférence des autorités romandes des fondations (15'000 francs).

3199.00

9'000

Nouvelle cotisation (15'000 francs) pour l'Association de Suisse occidentale des autorités de surveillance des fondations

4612.00

40'000

Participation aux frais médicaux des détenus qui peut être admise via la répartition des charges de l'action sociale.
Création avec les comptes 2012. Pas d'inscription au budget 2013.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
701	Prisons de Porrentruy	1,212,000	150,000	1,044,200	360,000	1,105,308.25	243,239.50
701.3010.00	Traitements du personnel	887,400		767,900		814,187.10	
701.3049.00	Inconvénients de service	8,500		6,700			
701.3050.00	Assurances sociales	56,900		49,200		51,725.25	
701.3051.00	Caisse de pensions	72,700		62,200		71,566.15	
701.3053.00	Assurance-accidents	1,700		1,400		1,506.35	
701.3054.00	Cotisations allocations familiales	28,600		21,700		23,204.35	
701.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,500		5,600		5,699.40	
701.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2,000		2,000			
701.3100.00	Fournitures de bureau	500		500		214.10	
701.3101.00	Frais de repas, matériel et nettoyages	90,800		85,000		91,646.70	
701.3110.00	Mobilier, appareils et matériel	4,500		4,000		658.00	
701.3130.00	Frais téléphonie, pécule et frais divers	15,000		15,000		16,723.20	
701.3134.00	Assurance accidents des détenus	6,400					
701.3150.00	Entretien d'objets mobiliers					656.65	
701.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	1,500					
701.3161.00	Locations	1,000		1,000		308.40	
701.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	7,000		8,500		8,562.35	
701.3199.00	Participation à des concordats	19,000		13,500		18,650.25	
701.4220.00	Journées détention		150,000		360,000		243,239.50

701 PRISONS DE PORRENTUY

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	119'500
---------	---------

+ 1,0 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

4220.00	-210'000
---------	----------

La rénovation limite le taux d'occupation et donc la refacturation des nuitées.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
705 Ministère public	4,842,000	1,402,000	3,957,600	1,102,000	4,169,050.75	1,352,755.70
705.3000.00 Traitements des juges et magistrats	1,013,900		870,100		849,880.40	
705.3010.00 Traitements du personnel	798,300		909,800		819,267.10	
705.3050.00 Assurances sociales	113,600		111,500		106,059.35	
705.3051.00 Caisse de pensions	157,300		155,200		157,685.25	
705.3053.00 Assurance-accidents	2,900		2,800		2,726.70	
705.3054.00 Cotisations allocations familiales	50,700		49,800		48,171.60	
705.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,800		12,900		11,606.15	
705.3090.00 Formation du personnel	11,000		12,000		16,572.00	
705.3100.00 Fournitures de bureau	10,000		13,000		8,413.85	
705.3102.00 Reliures, abonnements	2,000		2,000		2,006.95	
705.3103.00 Achats d'ouvrages	6,000		6,000		2,601.10	
705.3130.00 Prestations de service	2,470,000		1,700,000		2,007,311.10	
705.3135.00 Frais médicaux des détenus	30,000					
705.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	11,000		12,000		10,266.65	
705.3199.00 Cotisations à des associations	500		500		260.00	
705.3199.01 Assistance judiciaire gratuite	150,000		100,000		126,222.55	
705.4210.00 Emoluments		550,000		400,000		510,992.20
705.4260.00 Remboursements de frais		2,000		2,000		1,231.50
705.4270.00 Amendes judiciaires		850,000		700,000		840,532.00

705 MINISTERE PUBLIC

Indication de détail

3130.00	Frais de police (interventions, transports, analyses, expertises, autopsies, etc.)	2'418'000
	Affranchissement du courrier	50'000
	Téléphones et divers	<u>2'000</u>
		<u><u>2'470'000</u></u>

3199.01

Rappel : transfert du Tribunal de première instance.

Principales variations par rapport au budget 2013

3000.00	143'800
3010.00	-111'500

Un magistrat introduit par erreur sous le personnel administratif au budget 2013.

3130.00	770'000
3135.00	30'000

Augmentation très importante des frais de police constatée déjà en 2011. Poursuite de la tendance en 2012.
Création de la nouvelle rubrique 3135.00 pour les frais médicaux des personnes détenues.

3199.01	50'000
---------	--------

Révision en fonction des dernières données disponibles.

4210.00	150'000
---------	---------

Liquidation des frais judiciaires par conventions, retraits de plainte et donc généralement laissés à charge de l'Etat en application de l'article 427 du code de procédure pénale.
Estimation d'environ un quart de recettes par rapport à la rubr. 3130.00.

4270.00	150'000
---------	---------

Révision en fonction des dernières données disponibles.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
706	Tribunal cantonal	2,362,700	412,000	2,425,400	414,500	2,464,479.90	417,914.40
706.3000.00	Traitements des magistrats	903,500		898,900		898,882.40	
706.3001.00	Indemnités aux juges non permanents et membres de commissions	44,000		41,000		43,296.90	
706.3010.00	Traitements du personnel	708,200		771,000		778,903.60	
706.3050.00	Assurances sociales	101,100		104,800		106,575.15	
706.3051.00	Caisse de pensions	143,400		142,600		150,910.65	
706.3053.00	Assurance-accidents	2,600		2,700		2,693.85	
706.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,100		46,800		48,545.40	
706.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,300		12,100		11,790.00	
706.3090.00	Formation du personnel	7,000		9,000		4,596.25	
706.3090.01	Cours aux avocats et notaires stagiaires	8,000		8,000		7,987.50	
706.3100.00	Fournitures de bureau	7,500		7,500		7,884.20	
706.3102.00	Imprimés, publications	12,000		12,000		12,114.65	
706.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	40,000		40,000		40,440.10	
706.3130.00	Prestations de services, taxes et frais de procédure	140,000		140,000		179,980.80	
706.3130.01	Ports, téléphones, taxes ccp	27,000		27,000		23,498.30	
706.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		12,000		9,376.60	
706.3199.00	Cotisations à des associations					2,350.00	
706.3199.01	Assistance judiciaire gratuite	150,000		150,000		134,653.55	
706.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		300,000		300,000		358,809.10
706.4250.00	Abonnements revue de jurisprudence		3,000		6,000		9,468.15
706.4250.02	Publicité revue de jurisprudence		1,000		500		1,000.00
706.4260.00	Remboursements de frais		100,000		100,000		44,387.15
706.4260.01	Contributions pour cours aux avocats et notaires stagiaires		2,000		2,000		2,000.00
706.4270.00	Amendes judiciaires		6,000		6,000		2,250.00

706 TRIBUNAL CANTONAL

Indications de détail

3130.00	Affaires civiles	10'000
	Affaires pénales et criminelles	100'000
	Affaires administratives	<u>30'000</u>
		<u>140'000</u>

3199.01	Affaires civiles	30'000
	Affaires pénales et criminelles	80'000
	Affaires administratives	<u>40'000</u>
		<u>150'000</u>

Principale variation par rapport au budget 2013

3010.00 -62'800

Un remplacement administratif moins cher et deux avocats stagiaires annoncés en moins.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
707	Tribunal des mineurs	1,570,300	321,100	1,403,300	284,300	1,563,594.70	294,353.33
707.3000.00	Traitements des juges et magistrats	84,500		84,000		84,035.90	
707.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants	1,500		2,000		600.00	
707.3010.00	Traitements du personnel	375,700		380,300		368,844.65	
707.3050.00	Assurances sociales	29,200		29,500		28,129.05	
707.3051.00	Caisse de pensions	38,500		38,100		37,912.20	
707.3053.00	Assurance-accidents	900		900		839.30	
707.3054.00	Cotisations allocations familiales	12,900		13,000		12,618.85	
707.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,400		3,400		3,170.25	
707.3090.00	Formation du personnel	3,000		4,000		2,500.00	
707.3100.00	Fournitures de bureau	1,500		2,400		1,173.30	
707.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,400		500		800.75	
707.3130.00	Frais d'enquêtes	150,000		130,000		109,419.05	
707.3130.01	Prestations de service	9,000		6,900		10,162.15	
707.3135.00	Placements dans les établissements spécialisés	850,000		700,000		894,623.45	
707.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	7,500		8,000		8,570.80	
707.3199.00	Cotisations à des associations	300		300		195.00	
707.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		7,000		9,000		7,906.00
707.4250.00	Ventes		400		400		360.50
707.4260.00	Participation parents et remboursements de frais		35,000		40,000		55,070.35
707.4270.00	Amendes judiciaires		5,000		8,000		5,680.00
707.4612.00	Part des communes aux frais d'exécution		273,700		226,900		225,336.48

707 TRIBUNAL DES MINEURS

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00	20'000
3135.00	150'000

A considérer globalement avec la rubr. 3135.00. Les deux nouvelles rubriques formaient anciennement la rubrique 318.00.

Adaptation à la constatation de l'augmentation des coûts des placements.

4260.00	-5'000
---------	--------

Participation des parents aux frais d'exécution des mesures ordonnées.
Moins d'auditions.

4612.00	46'800
---------	--------

Répartition des charges canton-communes : frais d'enquêtes pris à 85%
et placements dans les établissements spécialisés.

Participation des communes : 28%.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
708	Tribunal de première instance	4,563,400	1,160,000	4,492,600	1,400,000	4,360,986.95	999,355.90
708.3000.00	Traitements des juges et magistrats	929,700		903,300		918,477.95	
708.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants	15,000		12,500		7,945.00	
708.3001.01	Conseil de prud'hommes	2,500		3,000		1,440.00	
708.3001.02	Tribunal des baux à loyer et à ferme	3,500		2,000		800.00	
708.3010.00	Traitements du personnel	1,349,600		1,356,000		1,344,864.65	
708.3050.00	Assurances sociales	143,600		142,600		143,052.85	
708.3051.00	Caisse de pensions	193,800		190,200		198,867.70	
708.3053.00	Assurance-accidents	3,800		3,900		3,809.95	
708.3054.00	Cotisations allocations familiales	63,800		63,300		64,773.10	
708.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,600		16,300		15,802.05	
708.3090.00	Formation du personnel	7,000		7,000		6,305.00	
708.3100.00	Fournitures de bureau	13,000		20,000		10,866.55	
708.3102.00	Imprimés, publications	2,500		2,500		75.70	
708.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	20,000		20,000		18,208.65	
708.3130.00	Honoraires et prestations de service	80,000		100,000		72,872.35	
708.3130.01	Frais en affaires civiles et administratives	60,000		90,000		42,699.75	
708.3130.02	Frais en matière pénale	250,000		250,000		224,811.75	
708.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	6,000		10,000		4,950.20	
708.3199.00	Assistance judiciaire gratuite	1,400,000		1,300,000		1,280,363.75	
708.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		1,000,000		1,200,000		839,501.35
708.4260.00	Remboursements de frais		120,000		150,000		123,739.55
708.4270.00	Amendes judiciaires		40,000		50,000		36,115.00

708 TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Indications de détail

3103.00	Swisslex	8'000
	Documentation professionnelle et abonnements	<u>12'000</u>
		<u><u>20'000</u></u>

3130.00	Affranchissement du courrier	77'000
	Téléphones et divers	<u>3'000</u>
		<u><u>80'000</u></u>

3130.02	Expertises comptables, moyens d'enquête et autres expertises
	Analyses médicales et soins médicaux
	Frais de police (transports, interventions)
	Frais de détention
	Indemnités (dépens, témoins, interprètes)

3199.00	Affaires civiles	1'085'000
	Affaires pénales	310'000
	Affaires administratives	<u>5'000</u>
		<u><u>1'400'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00	-20'000
3130.01	-30'000

En fonction des derniers comptes et données connus.

3199.00	100'000
---------	---------

Selon évolution des charges aux comptes 2012 et 2013.

4210.00	-200'000
4260.00	-30'000
4270.00	-10'000

En fonction des derniers comptes et données connus.

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710	Service du registre foncier et du registre du commerce	889,900	12,531,000	914,700	11,719,500	921,078.15	11,880,727.90
710.3010.00	Traitements du personnel	691,700		720,000		729,975.45	
710.3050.00	Assurances sociales	43,900		45,500		46,141.80	
710.3051.00	Caisse de pensions	58,700		60,200		60,713.20	
710.3053.00	Assurance-accidents	1,300		1,300		1,272.25	
710.3054.00	Cotisations allocations familiales	19,400		20,200		20,804.25	
710.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,600		5,200		5,085.80	
710.3090.00	Formation du personnel	500		500			
710.3100.00	Fournitures de bureau	5,000		5,000		4,704.20	
710.3130.00	Prestations de service	10,000		14,000		8,461.05	
710.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,100		2,500		2,173.50	
710.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	1,400		1,000		808.50	
710.3199.00	Cotisations à des associations	300		300		300.00	
710.3600.00	Parts de la Confédération aux émoluments RC	48,000		39,000		40,638.15	
710.4023.00	Droits de mutation et gages immobiliers		10,550,000		9,800,000		9,966,938.75
710.4210.00	Emoluments du Registre foncier		1,540,000		1,540,000		1,503,723.65
710.4210.01	Emoluments du Registre du commerce		380,000		316,000		344,004.00
710.4260.00	Remboursements de frais		61,000		63,500		66,061.50

710 SERVICE DU REGISTRE FONCIER ET DU REGISTRE DU COMMERCE

Indication de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	8'000
	Téléphones	1'500
	Divers	<u>500</u>
		<u>10'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

4023.00	750'000
4210.01	64'000

Evolution très variable en fonction de la nature des affaires,
des émoluments du registre foncier et du commerce.

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715 Office des poursuites et faillites Delémont	1,816,200	2,500,000	1,681,300	2,450,000	1,810,525.16	2,339,390.72
715.3000.00 Traitement du préposé	161,500		160,700		160,685.85	
715.3010.00 Traitements du personnel	928,400		894,000		941,798.15	
715.3050.00 Assurances sociales	69,000		66,800		69,078.45	
715.3051.00 Caisse de pensions	88,400		84,200		88,991.25	
715.3053.00 Assurance-accidents	2,000		1,900		1,961.10	
715.3054.00 Cotisations allocations familiales	30,500		29,500		31,082.40	
715.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,000		7,600		7,653.50	
715.3090.00 Formation du personnel	1,000		600		482.00	
715.3100.00 Fournitures de bureau	5,000		10,000		18,899.45	
715.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,000		2,000		1,569.65	
715.3130.00 Prestations de service	500,000		410,000		486,776.26	
715.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	15,000		12,000			
715.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,400		2,000		1,547.10	
715.4210.00 Emoluments		2,500,000		2,450,000		2,339,140.72
715.4260.00 Remboursements de frais						250.00

715 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DELEMONT

Indication de détail

3130.00	Postlogistics	150'000
	Frais de ports	250'000
	Frais de police et justice	80'000
	Frais de ccp	6'000
	Divers (Datarec, tél, CCP, etc.):	<u>14'000</u>
		<u>500'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2013

3130.00 90'000

Selon comptes 2012 et dernières données 2013.

4210.00 50'000

Ajustement en fonction des rentrées 2013, de l'évolution annuelle et de la nouvelle refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716 Office des poursuites et faillites Porrentruy	1,026,600	1,450,000	1,032,600	1,350,000	1,006,636.80	1,372,941.68
716.3000.00 Traitement du préposé	161,500		160,700		151,898.20	
716.3010.00 Traitements du personnel	491,400		497,600		492,972.55	
716.3050.00 Assurances sociales	41,300		41,600		40,386.15	
716.3051.00 Caisse de pensions	52,600		52,300		51,253.70	
716.3053.00 Assurance-accidents	1,100		1,200		1,082.45	
716.3054.00 Cotisations allocations familiales	18,300		18,400		18,268.90	
716.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,900		4,800		4,372.30	
716.3100.00 Fournitures de bureau	8,000		11,000		7,810.05	
716.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,000		1,500		2,025.55	
716.3130.00 Prestations de service	242,000		240,000		234,964.05	
716.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	2,500		3,500		1,602.90	
716.4210.00 Emoluments		1,450,000		1,350,000		1,372,941.68

716 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES PORRENTRUY

Indication de détail

3130.00	Poste 1 ^{ère} notification	85'000
	PostLogistics (notification)	65'000
	Police (notification)	30'000
	Frais de port et divers	<u>62'000</u>
		<u>242'000</u>

Principale variation par rapport au budget 2013

4210.00 100'000

Ajustement en fonction des rentrées 2013, de l'évolution annuelle et de la nouvelle refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
717	Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes	470,000	480,000	451,900	445,000	434,088.30	481,021.74
717.3000.00	Traitement du préposé	161,500		160,700		160,685.85	
717.3010.00	Traitements du personnel	146,900		154,900		146,187.35	
717.3050.00	Assurances sociales	19,400		19,800		18,330.40	
717.3051.00	Caisse de pensions	27,000		26,900		27,631.80	
717.3053.00	Assurance-accidents	500		500		503.45	
717.3054.00	Cotisations allocations familiales	8,600		8,800		8,316.70	
717.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,600		2,300		2,148.10	
717.3090.00	Formation du personnel	500		500		405.00	
717.3100.00	Fournitures de bureau	1,000		1,500		921.60	
717.3102.00	Imprimés, publications	500		1,000		180.00	
717.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	500				339.85	
717.3130.00	Prestations de service	97,500		70,500		65,941.15	
717.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	500		1,000		341.00	
717.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	3,000		3,500		2,156.05	
717.4210.00	Emoluments		480,000		445,000		481,021.74

717 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DES FRANCHES-MONTAGNES

Indication de détail

3130.00	Poste 1 ^{ère} notification	27'200
	PostLogistics (notification)	32'500
	Police (notification)	3'000
	Frais de port	28'800
	Divers	4'600
	Téléphones	<u>1'400</u>
		<u>97'500</u>

Principale variation par rapport au budget 2013

4210.00 35'000

Ajustement en fonction des rentrées 2013, de l'évolution annuelle et de la nouvelle refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730	Police cantonale	18,288,800	2,772,000	18,476,800	2,589,000	17,372,456.08	2,466,859.20
730.3000.00	Jetons de présence			2,000			
730.3010.00	Traitements du personnel	13,501,500		13,278,000		12,629,619.60	
730.3049.00	Indemnités, chiens de police	480,000		468,400		438,309.00	
730.3050.00	Assurances sociales	887,200		869,900		823,209.00	
730.3051.00	Caisse de pensions	1,183,300		1,159,800		1,210,674.70	
730.3053.00	Assurance-accidents	25,700		24,400		23,719.00	
730.3054.00	Cotisations allocations familiales	392,000		385,700		369,704.85	
730.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	132,100		96,000		88,948.25	
730.3090.00	Formation personnel et aspirants	266,000		70,000		84,744.00	
730.3091.00	Recrutement personnel et aspirants	10,000		175,000		143,239.85	
730.3099.00	Visites médicales					400.00	
730.3100.00	Fournitures de bureau	32,000		30,000		31,103.90	
730.3101.00	Carburant, pneus et matériel	220,000		211,000		201,859.46	
730.3103.00	Documentation professionnelle	6,000		8,000		4,353.50	
730.3105.00	Frais de détention "garde à vue"	10,000		4,000		5,090.35	
730.3110.00	Equipements et appareils	108,000		88,000		78,181.85	
730.3112.00	Uniformes	200,000		260,000		140,451.05	
730.3113.00	Matériel informatique	4,000		4,000		3,103.55	
730.3130.00	Prestations de service	167,500		723,000		627,726.49	
730.3133.00	Taxes programme amendes	15,000		8,000			
730.3134.00	Assurances véhicules	12,000		17,000		11,278.55	
730.3138.00	Formation personnel désincarcération	6,500		7,000		6,500.00	
730.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	15,000		13,000		14,417.78	
730.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules	202,400		174,000		130,768.10	
730.3160.00	Entreposage des véhicules de désincarcération	4,000		4,000		4,000.00	
730.3169.00	Locations	32,600		31,500		4,975.45	
730.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	228,000		232,000		190,568.80	
730.3199.00	Cotisations à des associations	115,100		99,100		69,844.05	
730.3632.00	Subventions aux communes pour mesures de radioactivité			1,100			
730.3635.00	Subvention institutions privées	15,500		15,500		15,830.00	

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3636.00 Subvention propres établissements	17,400		17,400		19,834.95	
730.4120.00 Permis d'armes et d'explosifs		39,000		31,000		35,790.00
730.4210.00 Emoluments interventions de police		1,051,000		920,000		999,543.14
730.4210.01 Emoluments dossiers alarme		160,000		184,000		147,195.00
730.4210.02 Emoluments prestations en faveur de tiers		200,000		200,000		230,803.85
730.4210.03 Emoluments prestations en faveur des communes		80,000		30,000		30,651.25
730.4250.00 Ventes		2,000		2,000		
730.4260.00 Remboursements de frais		140,000		142,000		172,757.44
730.4270.00 Amendes d'ordre		800,000		750,000		551,238.52
730.4630.00 Subventions fédérales		300,000		330,000		298,880.00

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

3043.00	Indemnité directement intégrée dans les traitements.		3112.00	Uniformes (renouvellement)	110'000
				Equipement de 4 aspirants	<u>90'000</u>
					<u>200'000</u>
3090.00	Formation continue personnel POC	90'000	3130.00	Téléphones	40'000
	Police 2015 Middle Management	20'000		Affranchissement du courrier et taxes	21'000
	Formation 4 aspirants	140'000		Remboursement frais de téléphone agents	35'000
	Mandat coordinateur ERAP	6'000		Frais de désincarcération (y c. formation)	
	Frais déplacements et repas aspirants	<u>10'000</u>		Frais de levées de corps	0
		<u>266'000</u>		Transports de détenus	70'000
				Prestations diverses	
3101.00	Essence, matériel divers	135'000		Traductions	<u>1'500</u>
	Pneus	29'000			<u>167'500</u>
	Munitions, cibles nouvelles	40'000			
	Matériel photographique	15'000	3151.00	Entretien et maintenance des radios	40'000
	Matériel divers	<u>1'000</u>		Entretien des véhicules	70'000
		<u>220'000</u>		Entretien équipement A16	58'000
3110.00	Mobilier, machines	80'000		Matériel et véhicules désincarcération	6'400
	Matériel de désincarcération	<u>28'000</u>		Projet "appels dynamiques pour les appels urgents"	<u>28'000</u>
		<u>108'000</u>			<u>202'400</u>

3169.00	Concessions radios	11'500
	Location radios	1'100
	Locations à Armasuisse	10'000
	Destruction de documents	6'000
	Foire du Jura	4'000

32'600

3635.00	Centre de renfort de La Chaux-de-Fonds pour interventions de secours routiers sur la commune des Bois	12'000
	Spéléo-secours suisse	3'500

15'500

3636.00	Indemnité à la fanfare de la Police	16'400
	Divers	1'000

17'400

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00	223'500
---------	---------

- 1,25 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Réforme de la grille salariale (68'000 francs), inconvénients logement (24'000 fr.), classes d'attente et reste des promotions (52'000 fr.), renouvellements et créations de postes.
Mais surtout réintégration du salaire du commandant imputé sous mandats ces trois dernières années.

3090.00	196'000
3091.00	-165'000

Un aspirant de plus et plus de cours de formation.
Effort dans la continuité de la réforme Police 2015.
La rubrique 3091.00 n'intègre plus que les coûts de recherche de personnel.

3105.00	6'000
---------	-------

Selon derniers comptes et données disponibles.

3112.00	-60'000	3199.00	16'000
Moins d'aspirants.		3 projets HIP (harmonisation entre les polices) dont la consultation en ligne du registre des armes.	
3130.00	-555'500	4210.00	131'000
multiples modifications. Les frais de levées de corps et de désincarcération passeront dorénavant directement par le bilan de l'Etat (- 80'000 francs). Le projet PAJ (- 225'000) et POC (fin; - 40'000) allègent la rubrique. Et disparition du mandat pour le traitement du commandant (-222'000 fr.).		4210.01	-24'000
		Adaptation aux comptes 2012 et aux dernières données.	
3133.00	7'000	4210.03	50'000
Nouveaux frais de maintenance du programme.		Adaptation aux comptes 2012 et aux dernières données.	
3151.00	28'400	4260.00	-2'000
Projet "appels dynamiques pour les appels urgents" compense d'autres variations.		Les recettes liées aux levées de corps et de désincarcérations passeront dorénavant directement par le bilan de l'Etat. Cf. rubr. 3130.00. Malgré cela le montant total de la rubrique devrait rester stable.	

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730 Police cantonale	250,000		295,000		391,371.60	
730.5060.00 Véhicules, équipements et appareils	250,000		225,000		254,122.95	
730.5060.01 Réseau radio Polycom			70,000		137,248.65	

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

5060.00	Enveloppe prévisionnelle pour l'acquisition et le remplacement de véhicules	170'000
	Renouvellement des radars numériques / caméra A16 LAPI	<u>80'000</u>
		<u><u>250'000</u></u>

Compte de résultats		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	1,753,700	1,369,300	1,534,300	1,249,100	1,432,355.70	1,345,504.01
735.3000.00	Jetons de présence et soldes	87,000		74,000		98,189.15	
735.3010.00	Traitements du personnel	520,900		408,900		379,679.95	
735.3050.00	Assurances sociales	33,100		26,000		25,488.55	
735.3051.00	Caisse de pensions	43,800		33,400		33,793.40	
735.3053.00	Assurance-accidents	1,000		800		742.15	
735.3054.00	Cotisations allocations familiales	14,600		11,500		11,434.30	
735.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,900		3,000		2,803.60	
735.3090.00	Cours de formation	121,500		121,500		50,981.30	
735.3100.00	Fournitures de bureau	7,200		8,200		3,977.95	
735.3101.00	Autres marchandises	54,500		58,500		21,289.45	
735.3110.00	Mobilier, machines	32,000		30,000		21,727.55	
735.3130.00	Prestations de service	95,000		82,700		68,230.85	
735.3133.00	Charges d'utilisation informatique	12,000		7,000		15,169.50	
735.3134.00	Primes d'assurances de choses	8,000		7,100		5,299.55	
735.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,000		3,000		1,725.50	
735.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	11,000		15,000		7,440.75	
735.3160.00	Loyers	5,700		5,700		4,485.50	
735.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		9,000		36,325.70	
735.3199.00	Cotisations à des associations	9,000		3,500		1,475.30	
735.3510.00	Attribution au Fonds des contributions de remplacement	340,000		490,000		543,290.00	
735.3614.00	Dédommagements aux entreprises publiques	56,500		50,000			
735.3632.00	Subventions aux communes à charge du Fonds des contributions de remplacement	210,000		10,000			
735.3636.00	Subventions à des sociétés de tir	8,000		10,500		12,108.00	
735.3702.00	Subventions fédérales redistribuées aux communes PCI	65,000		65,000		86,697.70	
735.4200.00	Taxes exemption constructions abris en faveur fonds des contr. de remplacement		550,000		500,000		543,290.00
735.4210.00	Emoluments		28,300		28,300		28,272.00

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735.4260.00 Remboursements de frais		36,000		38,000		100,294.51
735.4270.00 Amendes		30,000		35,000		19,220.00
735.4600.00 Part du Canton à la taxe militaire		450,000		450,000		426,829.80
735.4612.00 Contributions communales PCI		210,000		132,800		140,900.00
735.4700.20 Subventions fédérales à redistribuer aux communes PCI		65,000		65,000		86,697.70

735 OFFICE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION

Indications de détail

3000.00	Séances EMCC	4'000
	Soldes Pci	50'000
	Salaires commandants et chef matériel Pci	25'000
	Exercices ORCA, ERNS	8'000
		<u>87'000</u>

3090.00	Cours de protection civile	110'000
	Cours GIAC et EMCC	11'500
		<u>121'500</u>

3110.00 Equipement des OPC

3130.00	Affranchissement du courrier	12'000
	Affranchissement du courrier Pci	6'000
	Avances de frais de poursuites pour la taxe militaire	35'000
	Alarme automatique feu (matériel)	3'000
	Téléphones et prestations diverses	14'000
	Carte des dangers	25'000
		<u>95'000</u>

3170.00 Frais de libération des obligations militaires, recrutement et cours de formation du personnel

Principales variations par rapport au budget 2013

Maintien de la présentation comptable : regroupement sur une seule rubrique générique au budget, mais détail disponible en interne (notamment aux comptes).

3000.00 13'000

Adaptation des salaires (5'000 francs) et nouveaux exercices.

3010.00 112'000

+ 0,75 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00	12'300
---------	--------

Frais de poursuites (+10'000 francs) en hausse.

3510.00	-150'000
---------	----------

3632.00	200'000
---------	---------

4200.00	50'000
---------	--------

Nouveau Fonds des contributions de remplacement, avec une attribution (rubr. 3510.00) car les recettes (rubr. 4200.00) dépassent largement les charges (rubr. 3632.00).
L'effet sur le résultat des comptes de l'Etat est neutre.

4612.00	77'200
---------	--------

Passage de la contribution par habitant de deux à trois francs.

Compte des investissements		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	230,000	210,000	159,000	67,000	879,538.85	879,538.85
735.5060.00	Mobilier, machines, véhicules	230,000		159,000			
735.5720.00	Subventions d'investissements redistribuées aux communes et syndicats intercommunaux					879,538.85	
735.6320.00	Subventions d'investissements des communes		210,000		67,000		
735.6700.00	Subventions fédérales à redistribuer						879,538.85

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

Indications de détail

5060.00	Equipement personnel (PCI)	90'000
	Acquisition de deux bus pour le transport des troupes et du matériel	80'000
	Acquisition de génératrices électriques (PCI)	40'000
	Aménagement d'une salle EMCC	<u>20'000</u>
		<u>230'000</u>

6320.00 Financement par le fonds cantonal des contributions de
remplacement

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules	3,999,700	33,112,000	4,207,500	33,112,000	3,936,689.58	31,794,573.69
740.3010.00 Traitements du personnel	2,708,500		2,825,500		2,698,532.90	
740.3050.00 Assurances sociales	171,800		179,300		169,834.60	
740.3051.00 Caisse de pensions	222,000		232,200		230,274.00	
740.3053.00 Assurance-accidents	4,900		5,200		4,915.35	
740.3054.00 Cotisations allocations familiales	75,800		79,100		76,283.05	
740.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	18,700		20,400		18,711.10	
740.3090.00 Formation du personnel	25,000		37,000		23,836.35	
740.3100.00 Fournitures de bureau	65,000		68,000		49,362.75	
740.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	39,000		34,000		39,640.00	
740.3101.01 Achats de plaques et autres march.	70,000		70,000		69,460.35	
740.3101.02 Matériel d'exploitation, fournitures	10,000		12,500		9,434.50	
740.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,200		1,000		1,096.70	
740.3110.00 Appareils	24,000		24,000		1,263.60	
740.3111.00 Machines, appareils et véhicules	25,000		4,000			
740.3112.00 Prestations en nature, habillement	4,000		4,000		3,631.00	
740.3130.00 Prestations de service	294,500		380,000		313,275.38	
740.3132.00 Assurance qualité	19,100		8,600		4,865.75	
740.3134.00 Primes d'assurances	78,400		82,400		75,782.75	
740.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,900		2,600		2,206.65	
740.3151.00 Section technique	14,000		13,300		19,647.75	
740.3158.00 Entretien des immobilisations incorporel les	21,900		20,100		16,274.40	
740.3161.00 Loyers, frais d'utilisation de véhicules					2,400.00	
740.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	17,000		28,500		20,913.20	
740.3199.00 Cotisations et frais divers	600		400		4,274.60	
740.3600.21 Part Confédération aux vignettes auto.	14,400		14,400		14,371.55	
740.3600.22 Part Confédération autorisation spéciale	5,000		4,000		4,975.00	
740.3600.23 Part Confédération DGD/RPLP forfaitaire	60,000		50,000		61,426.30	
740.3611.00 Dédommagement au canton de Neuchâtel	7,000		7,000			
740.4030.00 Taxes des véhicules à moteur		28,000,000		28,000,000		27,031,687.25
740.4031.00 Taxes bateaux		5,000		5,000		5,174.50

Compte de résultats	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740.4210.00 Emoluments		5,100,000		5,100,000		4,733,499.99
740.4803.00 Impôts extraordinaires sur la propriété		7,000		7,000		24,211.95

740 OFFICE DES VEHICULES

Indications de détail

3130.00	Téléphones	12'000
	Taxes postales	90'000
	Affranchissement du courrier et divers	130'000
	Frais de poursuites	60'000
	Elimination de documents et divers	<u>2'500</u>

294'500

3134.00	Assurances cyclomoteurs	50'000
	Assurances RC	28'000
	Assurance véhicule service	<u>400</u>

78'400

3150.00 Considérer également le détail des rubriques 3151.00 et 3158.00.

Principales variations par rapport au budget 2013

3010.00 -117'000

- 2,36 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Effets compensatoires (apprentis, stagiaires et nouvelle grille salariale).

3111.00 21'000

Introduction d'un nouveau système de gestion de l'attente des clients.

3130.00 -85'500

Mandat concernant l'autonomisation de l'Office (100'000 francs) en 2013. Frais de poursuite en hausse (+ 15'000 francs).

3132.00 10'500

Enquête de satisfaction clientèle exigée par la norme ISO.

3170.00 -11'500

Frais de déplacements pour des cours de formation en 2013.

3600.23 10'000

Adaptation aux derniers comptes et données.

4210.00 0

Adaptation aux dernières données disponibles.

Compte des investissements	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules	160,000					
740.5060.00 Véhicules et appareils	160,000					

740 OFFICE DES VÉHICULES

Indications de détail

5060.00	Remplacement d'un lift et équipement Maha	130'000
	Remplacement du véhicule de service	<u>30'000</u>
		<u>160'000</u>

TROISIEME PARTIE

I. RECAPITULATION PAR GENRE DE COMPTES

Budget du compte de résultats 2014		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
3	CHARGES	899'932'100	866'642'100	848'814'544.36
30	CHARGES DE PERSONNEL	260'902'700	254'193'400	253'385'040.64
300	Autorités et commissions	6'175'900	5'969'000	5'877'180.96
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	100'661'900	97'233'700	97'239'426.17
302	Salaires des enseignants	109'520'600	108'759'200	108'361'788.25
303	Travailleurs temporaires	705'500	300'300	604'353.45
304	Allocations	569'700	558'400	514'379.30
305	Cotisations patronales	41'951'000	40'098'900	39'776'160.86
309	Autres charges de personnel	1'318'100	1'273'900	1'011'751.65
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	74'410'400	71'803'500	69'669'039.96
310	Charges de matériel et de marchandises	7'298'400	7'438'900	7'194'751.32
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'316'800	1'533'200	1'615'433.19
312	Eau, énergie, combustible	4'448'000	3'901'300	3'495'569.20
313	Prestations de services et honoraires	32'079'100	31'979'900	29'487'465.15
314	Travaux de gros entretien	9'147'000	8'778'500	8'624'627.45
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	4'271'000	4'249'300	3'665'922.14
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'328'300	4'261'700	4'166'530.75
317	Dédommagements	3'011'600	2'824'300	2'703'544.00
318	Réévaluations sur créances	5'785'000	4'586'000	6'362'261.76
319	Diverses charges d'exploitation	2'725'200	2'250'400	2'352'935.00
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'639'000	16'689'700	16'614'251.00
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	16'639'000	16'689'700	16'614'251.00
34	CHARGES FINANCIERES	6'828'300	5'314'500	6'925'010.58
340	Charges d'intérêts	6'762'800	5'244'800	6'853'338.88
341	Pertes de change réalisées	0	0	384.55
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'000	3'200	2'979.20
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	62'500	66'500	67'632.60
349	Différentes charges financières	0	0	675.35

Budget du compte de résultats 2014		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'129'000	9'755'200	9'335'751.32
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	62'000	82'000	82'400.00
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capital propre)	10'067'000	9'673'200	9'253'351.32
36	CHARGES DE TRANSFERT	425'559'800	402'743'900	387'284'616.71
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	15'375'700	14'563'700	13'122'923.75
361	Dédommagements à des collectivités publiques	68'867'900	60'534'800	67'194'963.56
362	Péréquation financière et compensation des charges	13'939'000	16'542'100	10'832'088.00
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	307'422'200	290'072'000	274'249'336.20
365	Réévaluations, participations (patrimoine administratif)	0	0	9'260.00
366	Amortissements, subventions d'investissements	19'945'000	21'016'300	21'866'535.00
369	Différentes charges de transfert	10'000	15'000	9'510.20
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	105'128'400	105'641'400	105'209'360.60
370	Subventions redistribuées	105'128'400	105'641'400	105'209'360.60
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	500'500	391'473.55
391	Prestations de services	276'500	50'500	0.00
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	0	15'500.00
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	0	34'500.00
394	Intérêts et charges financières théoriques	0	450'000	333'473.55
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	0	8'000.00

Budget du compte de résultats 2014		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
4	REVENUS	894'453'900	867'369'200	841'671'551.35
40	REVENUS FISCAUX	322'315'000	312'510'000	311'377'373.42
400	Impôts directs, personnes physiques	219'000'000	219'565'000	216'272'578.61
401	Impôts directs, personnes morales	52'310'000	44'390'000	47'255'665.81
402	Autres impôts directs	23'000'000	20'550'000	20'812'267.25
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	28'005'000	28'005'000	27'036'861.75
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	7'807'100	7'752'700	7'930'974.45
410	Revenus régaliens	688'400	695'500	697'132.85
411	Banque Nationale Suisse	5'878'000	5'828'000	5'827'515.00
412	Revenus de concessions	1'240'700	1'229'200	1'406'326.60
42	TAXES	39'099'300	37'816'400	38'787'706.76
420	Taxes d'exemption	550'000	500'000	543'290.00
421	Emoluments administratifs	18'970'600	18'198'400	17'704'079.28
422	Recettes hospitalières et établissements, pensions	505'000	973'000	529'603.35
423	Ecolages et taxes de cours	1'083'000	814'300	1'090'354.25
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'433'400	1'266'500	1'422'135.16
425	Recettes sur ventes	2'796'600	2'935'000	2'983'327.60
426	Remboursements	11'995'400	11'543'700	13'025'975.35
427	Amendes	1'765'300	1'585'500	1'488'941.77
43	REVENUS DIVERS	151'000	144'200	266'989.30
430	Revenus d'exploitation divers	128'000	121'200	122'405.30
431	Activation de prestations propres à l'actif	20'000	20'000	141'584.00
439	Autres revenus	3'000	3'000	3'000.00

Budget du compte de résultats 2014		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
44	REVENUS FINANCIERS	9'162'500	9'520'100	10'012'948.92
440	Revenus des intérêts	2'839'500	2'979'500	3'733'824.37
441	Gains réalisés du patrimoine financier	100'000	100'000	140'879.00
442	Revenus de participations du patrimoine financier	264'800	264'800	264'848.00
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	21'000	21'000	21'643.40
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'708'000	2'867'200	2'708'040.00
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	982'300	947'300	940'260.00
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'246'900	2'340'300	2'203'454.15
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	12'508'900	10'164'200	4'505'027.02
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	0	0	18'654.42
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capital propre)	12'508'900	10'164'200	4'486'372.60
46	REVENUS DE TRANSFERT	397'040'200	382'512'700	362'761'725.53
460	Quotes-parts à des revenus	38'137'600	35'381'000	35'838'699.12
461	Dédommagements de collectivités publiques	103'990'100	103'883'900	104'409'998.63
462	Péréquation financière et compensation des charges	174'067'000	171'315'500	155'821'543.95
463	Subventions des collectivités publiques	80'725'500	71'762'300	66'561'761.78
469	Différents revenus de transferts	120'000	170'000	129'722.05
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	105'128'400	105'641'400	105'209'360.60
470	Subventions à redistribuer	105'128'400	105'641'400	105'209'360.60
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	907'000	807'000	427'971.80
480	Revenus fiscaux extraordinaires	907'000	807'000	427'971.80
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	500'500	391'473.55
491	Prestations de services	276'500	50'500	0.00
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	0	15'500.00
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	0	34'500.00
494	Intérêts et charges financières théoriques	0	450'000	333'473.55
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	0	8'000.00

Budget des investissements 2014		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	51'608'900	51'775'200	54'387'704.16
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29'652'000	30'616'000	31'356'133.26
501	Routes / voies de communication	14'480'000	16'940'000	16'077'350.18
502	Aménagement des cours d'eau	365'000	465'000	2'579'888.40
504	Terrains bâtis	9'080'000	7'240'000	7'217'323.55
506	Biens meubles	5'727'000	5'971'000	5'481'571.13
54	PRETS	1'000'000	1'200'000	1'435'290.00
544	Entreprises publiques	150'000	150'000	150'000.00
545	Entreprises privées	100'000	150'000	550'000.00
547	Ménages	750'000	900'000	735'290.00
55	PARTICIPATIONS ET CAPITAL SOCIAL	0	0	30'000.00
554	Entreprises publiques	0	0	0.00
556	Organisations privées à but non lucratif	0	0	30'000.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	12'853'000	12'050'500	12'033'582.25
561	Cantons et concordats	500'000	0	150'000.00
562	Communes et syndicats intercommunaux	4'915'000	5'325'000	5'576'635.70
564	Entreprises publiques	1'480'500	1'230'500	1'243'314.00
565	Entreprises privées	4'232'500	3'895'000	3'388'122.00
566	Organisations privées à but non lucratif	400'000	200'000	0.00
567	Ménages	1'300'000	1'360'000	1'686'804.00
568	Etranger	25'000	40'000	-11'293.45
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REDISTRIBUEES	8'093'900	7'908'700	9'530'589.65
570	Confédération	0	0	0.00
572	Communes et syndicats intercommunaux	4'093'900	3'908'700	4'430'525.65
575	Entreprises privées	4'000'000	4'000'000	3'184'494.00
577	Ménages	0	0	1'915'570.00
58	INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES	10'000	0	2'109.00

Budget des investissements 2014		Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS	13'074'400	13'396'600	16'544'817.30
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DANS LE PATRIMOINE FINANCIER	0	0	3'421.00
606	Transfert de biens meubles	0	0	3'421.00
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	1'809'800	2'899'200	3'575'942.90
630	Confédération	1'499'800	2'002'200	2'075'046.35
632	Communes et syndicats intercommunaux	310'000	297'000	900'896.55
634	Entreprises publiques	0	600'000	600'000.00
64	REMBOURSEMENT DE PRETS	2'660'700	2'548'700	2'880'121.75
642	Communes et syndicats intercommunaux	550'000	380'000	570'005.00
644	Entreprises publiques	690'700	770'700	923'745.00
645	Entreprises privées	590'000	518'000	519'985.00
647	Ménages	830'000	880'000	866'386.75
66	REMBOURSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	10'000	25'000	4'742.00
665	Entreprises privées	10'000	25'000	4'742.00
667	Ménages	0	0	0.00
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A REDISTRIBUER	8'093'900	7'908'700	9'530'589.65
670	Confédération	8'093'900	7'908'700	9'530'589.65
672	Communes et syndicats intercommunaux	0	0	0.00
677	Ménages	0	0	0.00
68	RECETTES INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRES	500'000	15'000	550'000.00

TROISIEME PARTIE

II. EFFECTIF DU PERSONNEL

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

Service / Département	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
100 Secrétariat Chancellerie	6.50	6.50	5.50	5.50	6.50	6.50	6.50
101 Gouvernement	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
110 Secrétariat du Parlement	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05
115 Autorité de protection des données						0.46	1.60
120 Economat	4.70	4.70	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
130 Information et communication	3.80	3.80	3.80	5.30	4.10	4.10	4.10
CHANCELLERIE D'ETAT	27.05	27.05	26.11	27.61	27.41	27.87	29.01
200 Santé publique	8.20	8.27	7.40	7.70	8.70	10.35	10.45
201 Clinique dentaire scolaire	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65
202 Service de santé scolaire	4.00	4.00	4.62	4.62	4.70	4.80	4.80
210 Action sociale	11.20	11.10	10.70	10.70	11.67	11.90	12.40
211 Pensions alimentaires	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.50
230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires	10.85	10.85	10.85	10.85	12.15	12.55	12.55
750 Service des communes	2.50	2.30	2.30	2.50	2.50	2.50	2.50
780 Ressources humaines Pool de secrétariat	10.15	9.20	9.20	11.45	12.05	13.00	14.54
	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00
SANTE, AFF. SOCIALES, PERS. ET COMMUNES	55.55	54.37	53.72	56.47	60.42	63.75	66.39
300 Service de l'économie	10.50	10.50	12.00	11.00	12.10	12.40	11.10
310 Arts et métiers et travail	10.70	10.70	10.70	11.70	11.70	11.70	11.70
320 Economie rurale	11.70	11.70	11.70	11.95	11.95	11.95	11.95
720 Service de la population	10.10	11.10	12.83	12.35	12.10	13.44	13.90
790 Coopération	3.80	3.80	3.60	3.60	3.60	3.20	3.20
791 Fonds de la coopération	0.80	0.80	0.80	0.40	0.40	0.60	0.60
ECONOMIE ET COOPERATION	47.60	48.60	51.63	51.00	51.85	53.29	52.45
400 SDT* - Aménagement du territoire	16.00	16.00	15.70	16.70	17.45	17.70	21.02
410 Office de l'environnement	37.25	36.40	35.23	36.10	34.15	36.75	36.05
411 Forêts domaniales	8.45	6.95	5.45	5.25	5.15	5.05	4.75
415 Fonds de la pêche					1.00	0.00	1.00
420 SIN* - Constructions routières	66.05	63.55	63.55	64.15	64.15	63.95	67.65
421 SIN - Route nationale A16	27.37	27.37	26.67	24.87	21.92	19.92	19.01
422 SIN - Centre d'entretien A16	19.25	19.50	20.72	24.50	26.52	28.76	30.76
430 SIN - Bâtiments et domaines Conciergerie	7.00	7.00	8.00	8.00	8.00	8.40	8.50
	38.03	39.79	36.16	36.16	41.05	43.42	44.48
440 SDT - Transports et énergie	4.83	5.20	5.90	5.90	8.90	7.58	7.50
770 Informatique	20.95	22.35	22.35	25.35	26.35	28.35	29.35
ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	245.18	244.11	239.73	246.98	254.64	259.88	270.06
500 Service de l'enseignement	11.75	11.50	11.50	13.50	14.00	14.15	13.70
504 Centre informatique	0.30	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70
505 Orientation professionnelle	12.10	11.90	12.70	12.90	13.40	13.98	14.60
510 Service de la formation	11.40	12.30	12.50	14.20	15.29	14.10	14.00
511 Fonds formations professionnelles		0.40	0.40	0.40	0.40	0.50	0.50

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

Service / Département	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
520 Office de la culture	8.50	8.59	8.30	7.80	9.60	11.07	10.81
521 Bibliothèque cantonale	2.80	2.80	2.80	3.80	2.80	3.46	3.60
522 Musée des sciences naturelles PaléoJura/Jurassica	4.25	5.27	5.15	4.46	4.93	4.86	4.40
530 Office des sports	4.60	4.75	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60
531 Centre sportif Porrentruy	6.58	6.58	6.58	6.58	6.58	6.58	6.58
540 CEJEF	2.40	2.40	2.40	2.40	2.90	3.10	3.10
541 Division lycéenne	4.40	4.40	4.40	4.40	4.90	5.00	4.65
542 Division technique	3.30	3.20	3.20	3.20	3.20	3.24	3.20
543 Division artisanale	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40
544 Division commerciale	4.25	4.25	4.25	4.20	4.20	4.53	4.56
545 Division santé, social, arts	5.58	6.38	6.38	6.38	6.38	7.21	6.73
760 Bureau de l'égalité	1.70	1.60	1.60	1.60	1.80	1.80	1.80
FORMATION, CULTURE ET SPORTS	86.31	89.42	91.36	98.82	103.08	106.28	104.92
600 Trésorerie générale	8.00	8.00	8.00	7.90	7.90	7.90	7.90
610 Service des contributions	10.50	11.00	12.00	13.20	15.50	20.00	20.00
611 Gestion et coordination	5.00	5.00	5.75	5.83	6.50	11.50	11.50
612 Section des personnes physiques	33.55	33.05	36.80	37.38	39.80	35.80	36.80
613 Section des personnes morales	20.25	20.50	20.00	15.34	15.50	15.50	15.50
614 Recettes de district	9.50	10.50	10.50	11.17	13.00	12.00	12.00
620 Contrôle des finances	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00
630 Autorité protection enfants et adultes	0.00	0.00	0.00	0.00	2.00	9.00	10.00
700 Service juridique	9.75	9.75	9.95	10.45	11.95	10.00	9.40
701 Prisons de Porrentruy	5.00	5.00	5.00	5.00	9.00	9.00	10.00
705 Ministère public	4.25	4.50	4.40	11.70	11.70	13.70	13.70
706 Tribunal cantonal	11.75	11.60	11.60	11.60	12.10	11.60	11.60
707 Tribunal des mineurs	3.75	3.70	3.70	3.50	3.50	3.50	3.50
708 Tribunal de première instance	20.70	20.60	20.70	18.70	18.80	18.80	18.80
710 Registre foncier	6.00	6.00	6.50	7.00	7.00	7.00	7.00
715 Office poursuites Delémont	8.40	8.40	9.80	11.40	11.00	11.00	11.50
716 Office poursuites Porrentruy	5.00	5.00	6.40	7.40	6.40	6.40	6.40
717 Office poursuites Saignelégier	2.00	2.00	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30
730 Police	130.45	129.25	129.25	129.00	129.00	140.00	138.75
735 Sécurité et protection	6.05	4.50	4.50	4.20	4.20	4.70	5.45
740 Office des véhicules	22.30	22.30	24.10	23.30	27.30	30.73	28.38
FINANCES, JUSTICE ET POLICE	329.20	327.65	338.25	343.37	361.45	387.43	387.48
1. CHANCELLERIE D'ETAT	27.05	27.05	26.11	27.61	27.41	27.87	29.01
2. SANTE, AFF. SOC., PER. ET COMMUNES	55.55	54.37	53.72	56.47	60.42	63.75	66.39
3. ECONOMIE ET COOPERATION	47.60	48.60	51.63	51.00	51.85	53.29	52.45
4. ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	245.18	244.11	239.73	246.98	254.64	259.88	270.06
5. FORMATION, CULTURE ET SPORTS	86.31	89.42	91.36	98.82	103.08	106.28	104.92
6. FINANCES, JUSTICE ET POLICE	329.20	327.65	338.25	343.37	361.45	387.43	387.48
TOTAL GENERAL	790.89	791.20	800.80	824.25	858.85	898.50	910.31
* SDT= Service du Développement territorial; SIN= Service des infrastructures							

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2013	B 2014	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
1 115 Autorité de protection des données	0.46	1.60	1.14	Prise en compte à 100% des 1,6 EPT concernés alors que le budget ne tenait compte que de la partie financée par notre canton (29% de 1,6 EPT, soit 0,46)
2 200 Santé publique	10.35	10.45	0.10	- 1,65 poste n'a pas été repourvu par rapport aux demandes du budget 2013 Le poste de médecin cantonal passe de 0,6 à 1,0 (+ 0,4) + 0,75 poste de collaborateur scientifique sera repourvu en 2014 Un renfort de + 0,5 poste est prévu également au secrétariat tout comme une création de + 0,1 poste
2 210 Action sociale	11.90	12.40	0.50	Création de + 0,5 poste dans le secteur des décisions
2 211 Pensions alimentaires	1.00	1.50	0.50	+ 0,5 poste d'agent administratif
2 780 Ressources humaines	13.00	14.54	1.54	- 0,95 poste non repourvu par rapport au budget 2013 Un remplacement a nécessité + 0,05 poste d'agent administratif de plus Le poste temporaire de chargé de projet RH passe de 1,0 à 0,8 (- 0,2) + 0,6 poste de secrétaire est créé (pérenisation, renfort pour procédures judiciaires) Création de + 0,3 poste de collaborateur scientif. pour le trait. des procédures judiciaires Création de + 0,5 poste de chargé de projet RH pour le recrutement Création temporaire de + 1,0 poste de collaborateur administratif pour le projet ERP + 0,25 poste d'agent administratif pour le suivi des cas maladie (50% dès milieu de l'année) - 0,01 poste pour les arrondis (calculation)
3 300 Service de l'économie	12.40	11.10	-1.30	Correction des effectifs de - 0,3 poste par rapport au budget 2013 - 1,0 poste temporaire d'économiste disparaît
3 720 Service de la population	13.44	13.90	0.46	+ 0,06 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2013 + 0,4 poste temporaire de collaboratrice pour le programme cantonal d'intégration
4 400 SDT - Aménagement du territoire	17.70	21.02	3.32	Prend en compte la mise en place progressive du nouveau Service du développement territorial Création de + 1,0 poste de cheffe du nouveau service Création de + 1,0 poste de collaborateur scientifique Création de + 1,0 poste de chef de section Création de + 0,1 poste de secrétaire (technique, CPS, 30% mais fin en avril 2014) Création de + 0,3 poste de secrétaire + 0,2 poste temporaire de chargé de projet (zones AIC/friches) Fin d'un contrat temporaire de 70% en février (-0.58) Création de + 0,8 poste d'urbaniste Transfert de - 0,4 poste à la section transports Diminution de - 0,1 poste du géomètre cantonal

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2013	B 2014	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
4 410 Office de l'environnement	36.75	36.05	-0.70	+ 0,2 poste d'ingénieur forestier + 0,1 poste de bucheron imputé des Forêts domaniales 1 poste imputé comptablement au Fonds de la pêche
4 411 Forêts domaniales	5.05	4.75	-0.30	- 0,2 poste de forestier-bûcheron et - 0,1 poste de forestier imputé à ENV
4 415 Fonds de la pêche	0.00	1.00	1.00	Imputation comptable de 1 EPT pour les travaux réalisés (en déduction de ENV. Effet neutre sur les effectifs)
4 420 SIN - Constructions routières	63.95	67.65	3.70	Tient partiellement compte de la nouvelle organisation Renoncement à une réduction de (+) 0,2 poste de cantonnier + 1,0 poste de chauffeur transféré du centre A16 Augmentation de taux de + 0,5 poste de collaborateur temporaire + 1,0 poste de collaborateur temporaire créé + 1,0 poste de mécanicien créé
4 421 SIN - Route nationale A16	19.92	19.01	-0.91	- 0,33 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2013 - 0,58 poste de surveillant de chantier (retraite en mai)
4 422 SIN - Centre d'entretien A16	28.76	30.76	2.00	- 1,0 poste de chauffeur de balayeuse imputé à PCH + 2,0 créations de postes de cantonniers en 2013 + 1,0 création de poste de cantonnier en 2014 (3 postes mais dès septembre)
4 430 SIN - Bâtiments et domaines	8.40	8.50	0.10	- 0,5 poste vacant par rapport au budget 2013 Augmentation de taux de + 0,1 poste de secrétaire + 0,5 poste temporaire de chargé de projet
4 430 SDT - Conciergerie	43.42	44.48	1.06	Multiples renouvellements. A signaler : + 1,06 poste dont + 3,49 réelles créations (nouvelles surfaces). Différence s'explique par des postes non repourvus ou créés, mais également par des retraites
4 440 SDT - Transports et énergie	7.58	7.50	-0.08	Correction des effectifs de + 0,42 poste par rapport au budget 2013 Création du poste de chef de section de 50 à 100% (+ 0,5 poste) Passage d'une collaboratrice scientifique de 1,0 à 0,4 (- 0,6 poste) Fin d'un contrat temporaire de 0,8 poste (- 0,8) Transfert de + 0,4 poste du Service de l'aménagement du territoire
4 770 Informatique	28.35	29.35	1.00	- 2,0 postes de correction des effectifs par rapport au budget 2013 + 1,0 poste d'architecte logiciel créé + 2,0 postes de collaborateurs créés pour le Service des contributions

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2013	B 2014	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
5 500 Service de l'enseignement	14.15	13.70	-0.45	Correction des effectifs de + 0,55 poste par rapport au budget 2013 - 1,0 poste (départ à la retraite), mais déjà repourvu
5 505 Orientation professionnelle	13.98	14.60	0.62	Correction des effectifs de - 0,38 poste par rapport au budget 2013 + 0,5 poste d'accompagnateur de projet - 0,4 poste temporaire de conseillers en orientation + 0,1 poste temporaire d'accompagnateur de projet (projet "Plus"; financement extérieur) + 0,4 poste temporaire de conseillère en orientation (autisme; financement ext.) + 0,1 poste temporaire de secrétaire (autisme; fin. ext.) + 0,3 poste temporaire de conseiller en orientation (financement ext.)
5 510 Service de la formation	14.10	14.00	-0.10	- 0,3 poste de chargé de mission abandonné - 0,5 poste d'agent administratif pas créé - 0,3 poste de chargé de mission (fin de contrat) + 0,5 poste temporaire de collaborateur scientifique + 0,5 poste de chargée de mission
5 520 Office de la culture	11.07	10.81	-0.26	- 1,37 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2013 + 0,21 poste temporaire archives cantonales + 0,5 poste temporaire de collaborateur (inventaire monuments) + 0,4 poste temporaire d'assistant au délégué culturel
5 521 Bibliothèque cantonale	3.46	3.60	0.14	- 0,66 de correction des effectifs par rapport au budget 2013 + 0,8 poste temporaire de collaboratrice
5 522 Musée des sciences naturelles	4.86	4.40	-0.46	- 0,46 poste de correction des effectifs par rapport au budget 2013
5 541 Division lycéenne	5.00	4.65	-0.36	+ 0,16 poste (augmentation de taux par transfert de la division commerciale) - 0,5 poste de bibliothécaire (retraite en juillet 2014) - 0,02 = différence dans les arrondis (calculations)
5 542 Division technique	3.24	3.20	-0.04	-0,04 de poste vacant non repourvu
5 544 Division commerciale	4.53	4.56	0.02	- 0,16 poste (diminution de taux par transfert à la division lycéenne) - 0,33 poste de collaborateur administratif non repourvu + 0,5 poste temporaire de collaborateur temporaire (100% sur les 6 premiers mois de 2014) Comme pour la Division lycéenne, il y a + 0,01 d'écart selon les arrondis (calculations)
5 545 Division santé, social, arts	7.21	6.73	-0.48	- 0,63 poste de collaborateur administratif non repourvu + 0,15 poste d'aide de cuisine

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2013	B 2014	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS						
6 612 Section des personnes physiques	35.80	36.80	1.00	+ 1,0 poste d'agente administrative (remplacement de personnel, sinon effectif service stable)						
6 630 Autorité protection enfants et adultes	9.00	10.00	1.00	+ 1,0 poste de juriste						
6 700 Service juridique	10.00	9.40	-0.60	- 0,25 de correction des effectifs par rapport au budget 2013 - 0,35 poste de juriste (réduction de taux)						
6 701 Prisons de Porrentruy	9.00	10.00	1.00	+ 1,0 poste de directeur/chef de projet						
6 715 Office poursuites Delémont	11.00	11.50	0.50	- 0,1 poste d'agent administratif (diminution de taux) + 0,6 poste d'agent administratif (guichet/caisse)						
6 730 Police	140.00	138.75	-1.25	- 0,8 poste de correction avec les effectifs du budget 2013 - 0,5 poste de gendarme (invalidité) + 1 commandant + 2,5 postes d'agent de sécurité - 3,0 postes temporaires + 0,3 poste RH Ventilation de l'occupation du chef de la section sécurité et protection de la population (- 0,75 poste)						
6 735 Sécurité et protection	4.70	5.45	0.75	Ventilation de l'occupation du chef de la section sécurité et protection de la population (+ 0,75 poste)						
6 740 Office des véhicules	30.73	28.38	-2.36	- 0,33 poste de correction des effectifs avec le budget 2013 - 0,5 poste temporaire d'informaticien - 1,0 poste d'inspecteur - 0,8 poste temporaire d'agente administrative - 0,2 poste d'agent administrative (réduction de taux) + 0,5 poste temporaire de chargée de projet d'autonomisation - 0,02 poste temporaire d'agente administrative (fin en septembre 2014) - 0,01 d'arrondis						
Variation totale			11.81							
Les variations ad personam n'entraînant aucune différence (changements de titulaires pour le même poste ou réductions de taux d'occupation compensées par augmentations d'autres) ne sont pas prises en considération										

EFFECTIF DES ENSEIGNANTS (en postes équivalents plein temps)

ECOLES	RENTREE SCOLAIRE 2008-2009	RENTREE SCOLAIRE 2009-2010	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	VARIATION 2013-2014/ 2012-2013
501 Ecoles enfantines ¹	86.51	83.49	86.95	85.66	87.56	88.34	0.78
502 Ecoles primaires ²	376.80	370.97	362.54	362.28	361.96	357.24	-4.72
503 Ecoles secondaires	221.14	221.83	228.93	239.77	245.08	244.09	-0.99
511 Centre d'émulation informatique	3.04	3.02	2.98	3.00	3.25	3.25	0.00
500.3130.03 Centre Delta *				4.79	4.79	4.50	-0.29
541 Division lycéenne	63.96	64.14	64.53	65.76	65.51	64.42	-1.09
542 Division technique	50.87	54.56	54.89	58.98	59.64	62.98	3.34
543 Division artisanale	24.91	25.73	26.95	27.28	26.84	27.88	1.04
544 Division commerciale	50.83	50.96	50.65	48.33	48.29	51.01	2.72
545 Division santé-social-arts	45.47	44.46	44.92	47.28	49.05	49.28	0.23
TOTAL	923.53	919.16	923.34	943.13	951.97	952.99	1.02
							Cf. remarque

¹ Ecole primaire - cycle 1.1² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

* Transfert de charges de Pérène dès 01.01.12

EFFECTIF DES ELEVES

	RENTREE SCOLAIRE 2008-2009	RENTREE SCOLAIRE 2009-2010	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	VARIATION 2013-2014/ 2012-2013
501 Ecoles enfantines ¹	1'400	1'408	1'453	1'422	1'473	1'490	17
502 Ecoles primaires ²	4'875	4'882	4'664	4'621	4'548	4'401	-147
503 Ecoles secondaires	2'337	2'337	2'343	2'337	2'343	2'401	58
ECOLES OBLIGATOIRES	8'612	8'627	8'460	8'380	8'364	8'292	-72
541 Division lycéenne	550	577	575	566	587	571	-16
542 Division technique	608	567	570	594	647	659	12
543 Division artisanale	749	780	779	769	737	734	-3
544 Division commerciale	778	762	765	716	652	662	10
545 Division santé-social-arts	476	457	437	517	522	518	-4
ECOLES CANTONALES	3'161	3'143	3'126	3'162	3'145	3'144	-1
TOTAL	11'773	11'770	11'586	11'542	11'509	11'436	-73

¹ Ecole primaire - cycle 1.1² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

QUATRIEME PARTIE

DISPOSITIONS LEGALES

ARRÊTÉ CONCERNANT LE BUDGET ET LA QUOTITÉ DE L'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2014

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura

vu l'article 84, lettre f, de la Constitution cantonale (1),

vu la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (2),

vu l'article 2, alinéa 3, de la loi d'impôt du 26 mai 1988 (3),

arrête :

Article premier Le Parlement arrête le budget pour l'année 2014.

Art. 2 La quotité de l'impôt est fixée à 2,85.

Art. 3 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Le président :
Alain Lachat

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

(1) RSJU 101
(2) RSJU 611
(3) RSJU 641.11